



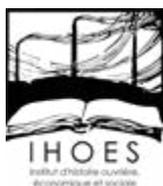
# LE CIRIEC 1947-2022

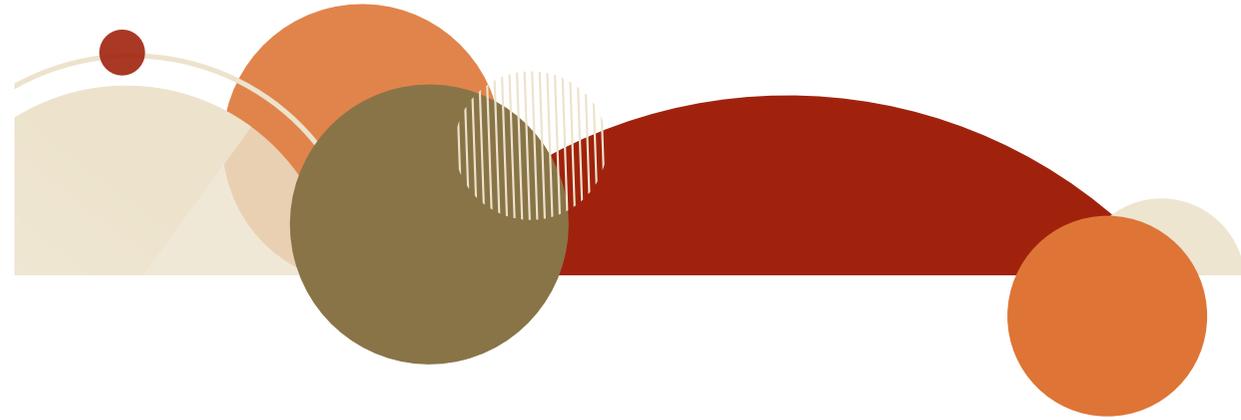
75 ans de réflexion et d'action en faveur  
de l'intérêt général et de la démocratie  
économique



Ludo Bettens (IHOES)

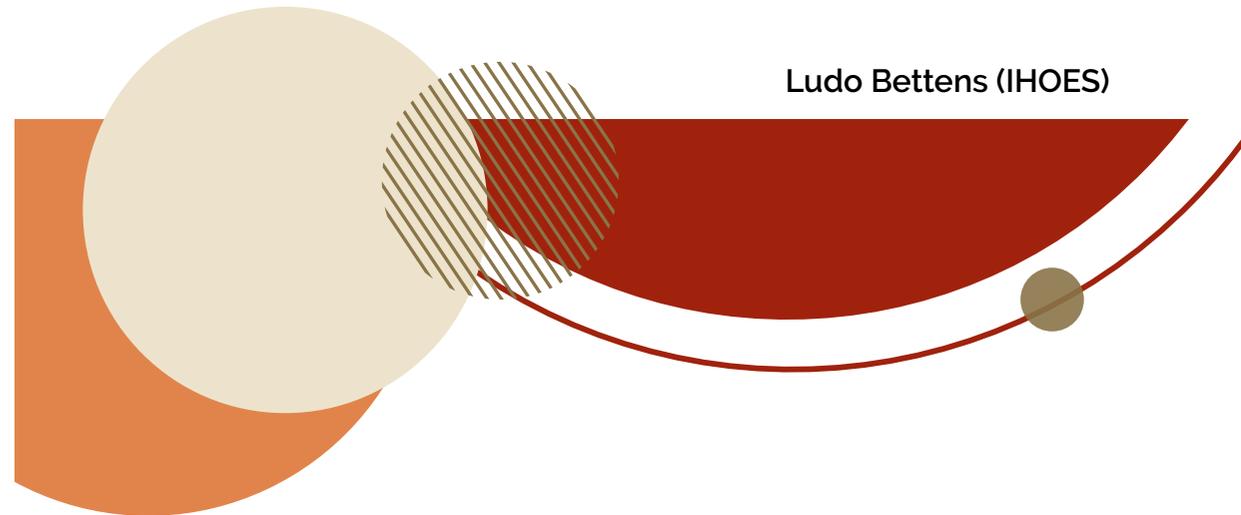
*Edgard Milhaud*  
FONDATION • FOUNDATION





# LE CIRIEC 1947-2022

75 ans de réflexion et d'action en faveur  
de l'intérêt général et de la démocratie  
économique



Ludo Bettens (IHOES)

*Edgard Milhaud*  
FONDATION • FOUNDATION



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

**Editeur :**

© CIRIEC aisbl, 2022

Université de Liège - HEC  
Bâtiment N3a  
Rue Saint-Gilles, 199  
BE-4000 Liège (Belgium)  
ciriec@uliege.be  
<https://www.ciriec.uliege.be>

**Rédaction :**

Ludo Bettens (IHOES)  
Avenue Montesquieu, 3  
4101 Jemeppe-Sur-Meuse  
info@ihoes.be  
<http://www.ihoes.be/>

**Graphisme :**

Coline Compère - Graphiste  
coline.compere@gmail.com

mai 2022 - 197 pages

ISBN 978-2-931051-59-7

EAN 9782931051597

D/2022/1406/2

ISBN 978-2-931051-60-3 (epdf)

EAN 9782931051603

<https://doi.org/10.25518/ciriec.bookhist2022>



CIRIEC (Centre international de recherches et d'information sur l'Economie publique, sociale et coopérative) est une organisation scientifique internationale non gouvernementale.

Ses objectifs sont d'assurer et de promouvoir la recherche scientifique, la publication de travaux et la collecte d'informations concernant les secteurs et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : l'action des pouvoirs publics dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ; les services publics ; les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ; l'économie sociale : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif.

Le CIRIEC rassemble des scientifiques et des responsables d'entreprises et d'organisations. Il promeut une action et une réflexion internationales.

Les activités, publications et recherches du CIRIEC sont réalisées avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Loterie nationale belge



IHOES (Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale)

Situé dans la vallée industrielle liégeoise, l'IHOES est un centre d'archives privées et un service d'éducation permanente reconnu à ce double titre par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis 2006, il publie des analyses et études en lien avec de nombreuses thématiques (droits sociaux et économiques des travailleurs, culture populaire, multiculturalité, laïcité, éducation, etc.). [www.ihoes.be](http://www.ihoes.be) • [info@ihoes.be](mailto:info@ihoes.be)

Les activités, publications et recherches de l'IHOES sont réalisées avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne

A l'occasion du 75e anniversaire du CIRIEC, cette publication a été rendue possible grâce au soutien de



Merci à eux

# TABLE DES MATIÈRES

Préface	13
Introduction	15
<b>Chapitre I : Quelques points de repères sur les quatre premières décennies du CIRIEC international (1947-1988)</b>	<b>19</b>
1. Le contexte de création du CIRIEC : le rêve d'Edgard Milhaud	19
2. Les premiers pas	22
3. La consolidation d'un réseau international	23
4. Les premières réalisations	23
5. Les années de transfert : la pérennisation à Liège, avec Paul Lambert	25
6. Golden Sixties : les années fastes	27
7. Les années de crise et les défis de Guy Quaden	29
8. Le renforcement scientifique du CIRIEC	30
<b>Chapitre II : La multiplication des activités scientifiques (1988-1996)</b>	<b>35</b>
1. Le contexte économique général	35
1.1. L'ouverture des pays de l'Est à l'économie capitaliste et la constitution du Marché unique européen	35
1.2. La crise du secteur public et l'essor de l'économie sociale	36
2. Un réseau en progression	37
3. Le tournant des années 1990 : évolution du mode de fonctionnement et nouveaux défis	40
3.1. L'évolution des structures internes	41
3.2. L'accroissement de l'équipe	44
3.3. Le défi financier	45
4. Une activité scientifique démultipliée	47
4.1. Les congrès internationaux	47
4.2. Les activités de recherche	50
4.3. Le développement des publications	55
4.4. Les activités des sections nationales	57
4.5. Les collaborations avec les autres organisations internationales	63

### Chapitre III : Une mondialisation renforcée (1997-2004)

1. Le contexte économique général	67
1.1. La monnaie unique et la crise asiatique	67
1.2. Un nouveau paradigme de l'intérêt général	68
1.3. Développement de l' « e-économie »	69
2. Internationalisation du réseau du CIRIEC	70
3. Évolution du mode de fonctionnement	75
3.1. L'évolution des structures internes	75
3.2. L'équipe	78
3.3. Vie interne et finances	79
4. L'activité scientifique	80
4.1. Les commémorations du 50e anniversaire du Centre international	81
4.2. Les congrès internationaux	81
4.3. Les activités de recherche	83
4.4. La politique éditoriale	89
4.5. Évolution et activités des sections nationales	93
4.6. Les collaborations internationales	98

### Chapitre IV : Le plan d'action stratégique : l'enjeu de la visibilité (2004-2015)

1. Le contexte économique	101
1.1. Directive Bolkestein et crise des subprimes	101
1.2. La crise : une opportunité pour l'économie sociale ?	103
2. L'opération de planification stratégique	106
3. Renforcement du réseau du CIRIEC	109
3.1. Nouvelles sections nationales	111
3.2. Le réseau scientifique	114
3.3. Nouvelles initiatives : la mise en place d'Agora et la création éphémère du Comité d'orientation des thématiques de recherche (COTHER)	115
4. Évolution du mode de fonctionnement et nouveaux défis du CIRIEC	116
4.1. La valse du Praesidium	116
4.2. Le Conseil	118
4.3. Les instances scientifiques	119
4.4. Vie interne	119

5. L'activité scientifique : la poursuite des fondamentaux et l'éclosion de nouvelles initiatives	122
5.1. Les congrès internationaux	122
5.2. Les conférences internationales de recherche en économie sociale	123
5.3. La recherche scientifique	125
5.4. La politique éditoriale	134
5.5. Vie et activités des sections nationales	138
5.6. Des collaborations internationales toujours plus nombreuses	145

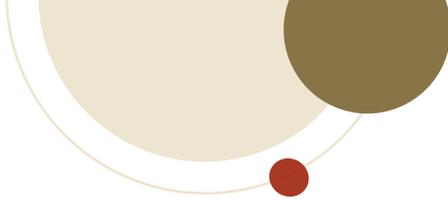
### Chapitre V : Un CIRIEC en expansion internationale (2016-janvier 2022)

1. Le contexte économique général : quand la crise humaine et sanitaire supplante l'économie	149
2. Élargissement géographique du réseau du CIRIEC	151
2.1. Les nouvelles sections nationales	151
2.2. Les membres institutionnels	156
2.3. Le réseau scientifique	157
3. Évolution du mode de fonctionnement	159
3.1. Le Conseil d'administration international et le Praesidium	159
3.2. Le Conseil scientifique international (CSI)	160
3.3. Finances et vie interne	161
3.4. Une équipe en profonde mutation	163
4. L'activité scientifique	164
4.1. Les congrès internationaux	164
4.2. Les conférences internationales de recherche en économie sociale (CRES)	167
4.3. Le Prix Edgard Milhaud	169
4.4. Les activités de recherche	169
4.5. Le recentrage de la politique éditoriale	176
4.6. Vie et activités des sections du CIRIEC	178
4.7. Collaborations et partenariats internationaux	185

### Conclusion

### Annexe. Liste des Présidents et Directeurs du CIRIEC (1947-2022)

197



## PRÉFACE

Il y a 75 ans Edgard Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, fondait le CIRIEC, notamment pour assurer la pérennité de la revue les Annales de l'Economie collective, elle-même fondée en 1908. Nous avons souhaité qu'à l'occasion de cet anniversaire, un ouvrage retrace les évolutions de cette organisation scientifique internationale unique à plus d'un titre, les difficultés rencontrées, les soutiens dont elle a bénéficié, les opportunités saisies et les occasions manquées. Nous sommes reconnaissants à Ludo Bettens, de l'IHOES (Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale), d'avoir accepté de relever ce défi. Nous espérons que chacun en parcourant cet ouvrage de qualité pourra mesurer les apports de cette organisation originale, de ses sections nationales et de ses membres, à la réflexion, au partage d'informations et de points de vue constructifs entre hommes et femmes d'action et hommes et femmes de réflexion, dans le souci permanent de l'intérêt général, de la défense de la dignité humaine et de la Paix.

Le CIRIEC d'aujourd'hui est le résultat de l'implication souvent bénévole de plusieurs générations de scientifiques, de dirigeants d'entreprises et d'organisations. Nous souhaitons leur dédier cet ouvrage.

Nous souhaitons aussi remercier les membres du secrétariat permanent du CIRIEC qui ont nourri cet ouvrage de leur connaissance et qui en ont assuré la production, tout particulièrement Suzy Lhonneux, Barbara Sak, Christine Dussart, Coline Compère et Carmela De Cicco.

Bonne lecture et longue vie au CIRIEC

Bernard Thiry  
Directeur du CIRIEC

Alain Arnaud  
Président du CIRIEC

## INTRODUCTION

Les commémorations d'anniversaire sont prisées par la plupart des associations. Elles sont souvent prétexte à manifestations festives et génèrent régulièrement un sentiment de fierté et une attitude d'autocongratulation. Plus rarement, elles s'accompagnent d'une réflexion introspective sur le chemin parcouru depuis la fondation de la structure et elles fournissent l'occasion d'un bilan sur son positionnement par rapport aux valeurs qui ont été à la base de sa création.

Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), qui célèbre en 2022 son 75<sup>e</sup> anniversaire, appartient à cette deuxième catégorie d'associations qui ne dédaignent pas de se retourner sur leur passé, certes pour en rappeler les épisodes fondateurs et illustres, mais aussi pour mieux comprendre d'où elles viennent et analyser avec recul leur évolution et certains choix opérés. L'ouvrage que vous tenez en main constitue en effet le troisième exercice du genre : en 1997, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du CIRIEC, Yvonne Gélard, qui constituait la mémoire vivante de l'association après quarante années de bons et loyaux services en son sein, rédigeait une première étude historique qui reste à ce jour un travail indispensable pour l'étude des cinq premières décennies du CIRIEC<sup>1</sup>. Dix ans plus tard, une brochure se penchait plus spécifiquement sur le transfert, de Genève à Liège, du siège du Centre international en essayant de comprendre les raisons de ce choix fondamental, bien que douloureux, opéré en 1957 par Edgard Milhaud, le père fondateur de l'institution<sup>2</sup>.

Le présent ouvrage entend compléter les deux précédents : il avait pour objectif initial de couvrir les vingt-cinq dernières années du CIRIEC. Pourtant, c'est bien à 1947, date de sa fondation que remontent les premières pages. Il ne faut y voir ni une preuve de narcissisme chronique de la part de l'institution elle-même, ni un dédain de l'auteur vis-à-vis du travail historique précédemment mené. Il est apparu qu'il était indispensable de revenir sur les prémices du CIRIEC pour pouvoir pleinement analyser l'évolution de l'association et son adéquation aux valeurs sur lesquelles le Professeur Milhaud l'a érigée.

Dès les débuts du XX<sup>e</sup> siècle, cet économiste met en évidence dans ses travaux que seule la défense de l'intérêt général, et donc des modèles économiques qui le favorisent, peuvent assurer la paix et la stabilité du monde ou, à tout le moins de l'Europe. C'est avec cet objectif qu'il fonde le CIRIEC au lendemain de la guerre, en pleine période de reconstruction. Il s'agit à l'époque de lutter contre les campagnes de désinformation que certaines forces de « réaction sociale » (pour employer l'expression utilisée dans les considérants des statuts) mènent à propos des formes d'économie collective (économie publique, coopératives, économie sociale) qui se présentent comme une alternative au capitalisme pur et

1 Yvonne Gélard, *1947-1997. 50 ans*, Liège, Ciriec, 1997, 69 p.

2 Ludo Bettens, *1957-2007. Le Ciriec un demi-siècle en Belgique. Histoire d'un transfert des bords du lac Léman aux rives de la Meuse*, Liège, Ciriec, 2007, 78 p.

dur et qui promeuvent des valeurs de progrès et de démocratie économique et sociale. Pour ce faire, Milhaud choisit comme « armes » privilégiées : la recherche scientifique et la diffusion d'informations vérifiables. Quant au moyen d'action, il passe par la constitution d'un réseau au niveau international en vue de favoriser les échanges entre le monde scientifique et les acteurs de terrain œuvrant en faveur du progrès social (acteurs de l'économie collective, décideurs politiques, représentants syndicaux, etc.).

L'évolution générale du CIRIEC, le développement de ses activités et la transformation de son réseau sont au cœur de cet ouvrage, de même que les défis auxquels il a été confronté et les mesures adoptées pour tenter d'y répondre. Mais au-delà de l'histoire institutionnelle, il s'agit aussi de s'interroger, en filigrane, sur les stratégies développées par une organisation scientifique pour influencer sur le monde dans lequel elle s'inscrit. Comment tenir tête au capitalisme débridé et à ses divers avatars et tenter de battre en brèche les politiques économiques qui privilégient profit, rentabilité et assainissement des finances publiques plutôt que le bien commun ? Comment participer à la mise en place d'un autre modèle économique centré sur l'intérêt général et défendre au mieux l'économie publique, sociale et solidaire ? Ce combat vers plus de démocratie économique et de justice sociale a bien sûr été marqué par l'évolution du contexte économique, avec le passage des Trente Glorieuses aux crises successives et à l'implantation au niveau planétaire du modèle économique néolibéral. Il a aussi été influencé par les bouleversements économique-politiques qui se sont manifestés au fil des décennies tant aux niveaux international (constitution progressive de l'Union européenne, chute du Bloc soviétique, etc.), que national (où le CIRIEC compte des sections). C'est ce que nous tenterons de mettre en évidence.

L'ouvrage est structuré en cinq chapitres : le premier débute avec la fondation du CIRIEC et se clôt avec le congrès de Bordeaux en 1988 qui marque l'annonce du départ du troisième directeur, Guy Quaden. Il doit énormément à la publication d'Yvonne Gélard et loin de vouloir rivaliser avec cette mine d'informations, il se contente de dresser, en une dizaine de pages, un rapide panorama des quatre premières décennies du CIRIEC. Le deuxième chapitre, qui aborde l'explosion des activités scientifiques du Centre international, se clôt avec son 50<sup>e</sup> anniversaire (1997), tandis que le troisième chapitre s'étend de 1998, date de la mise en place d'un groupe de recherche transversal (couvrant l'entièreté du champ de recherche du CIRIEC) jusqu'à la veille de l'important chantier de planification stratégique (2004). Les objectifs et la mise en œuvre de celui-ci font l'objet du quatrième chapitre qui s'étend jusqu'en 2015. Enfin, la « crise interne et financière » que connaît le Centre international dans la seconde moitié des années 2010 et ses conséquences en matière de représentation internationale (avec entre autres une forte diminution de son eurocentrisme) sont au centre du cinquième et dernier chapitre qui s'étend de 2016 à janvier 2022, à la veille de son 75<sup>e</sup> anniversaire.

Afin de permettre au lecteur de bien appréhender les évolutions, changements ou continuités qui se sont faites jour au cours des diverses périodes, nous avons adopté une structure relativement homogène d'un chapitre à l'autre, à l'exception du (court) premier chapitre qui est conçu sous la forme d'un résumé. Un bref aperçu du contexte économique (et politique) global et de quelques faits marquant l'économie publique, sociale et solidaire ouvre chaque chapitre. Nous nous penchons ensuite sur le réseau du CIRIEC, élément fondamental qui constitue à la fois sa principale force et son fer de lance dans les divers pays qu'il couvre. Nous nous attardons ainsi sur la création (mais aussi parfois la disparition) des sections nationales et sur les stratégies déployées en vue d'accroître la couverture géographique du Centre international. Après avoir évoqué les évolutions relatives aux instances dirigeantes et scientifiques et les aspects administratifs (finances et équipe du secrétariat international), nous clôturons enfin chaque chapitre en abordant les principales activités et faits marquants du CIRIEC et de chacune de ses sections (congrès, conférences internationales, recherches scientifiques, etc.) et tentons de mettre en évidence leur adéquation aux problèmes et questions se posant à l'économie publique, sociale et solidaire.

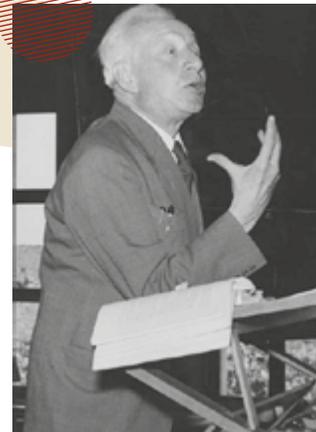
Si le premier chapitre repose très largement sur les travaux antérieurs cités précédemment, les sources consultées pour la suite de l'ouvrage proviennent toutes des archives du CIRIEC et couvrent la période comprise entre 1988 et 2021 : il s'agit des procès-verbaux du Conseil international, du Praesidium et des Assemblées générales ; les comptes-rendus de réunions du Conseil scientifique international, ainsi que les rapports d'activités du CIRIEC international et de ceux émanant de ses sections rédigés à l'occasion de chaque congrès international.

Couvrir trois-quarts de siècle d'une institution internationale, représentée dans plus d'une vingtaine de pays, impose de renoncer à toute prétention d'exhaustivité. La multiplicité et la diversité des activités développées par le Centre international et par chacune de ses sections a imposé de faire des choix que nous espérons judicieux. De même, il était impossible de rendre compte de toutes les personnes qui se sont illustrées au cours de ces 75 ans d'histoire. Puisse chaque lacune constatée donner l'envie de creuser davantage une matière qui est loin d'avoir livré tous ses secrets.

## CHAPITRE I : QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR LES QUATRE PREMIÈRES DÉCENNIES DU CIRIEC INTERNATIONAL (1947-1988)

### 1. Le contexte de création du CIRIEC : le rêve d'Edgard Milhaud

Berne, 12 février 1947 : Edgard Milhaud<sup>3</sup>, professeur d'économie politique à l'université de Genève en fin de carrière (il est né en 1873) concrétise, avec un groupe de proches issus des milieux politique, économique et syndical suisses<sup>4</sup>, son projet de création d'un « Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective ».



Edgard Milhaud (Coll. CIRIEC)

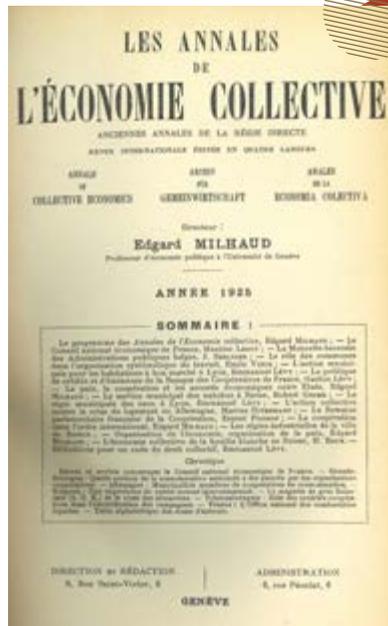
Il caresse de grandes ambitions pour cette institution scientifique qu'il rêve comme un organisme international sous l'égide des Nations-Unies qui, aux côtés du Conseil économique et social, serait compétent pour toutes les questions d'économie collective. Le premier objectif dévolu au centre est pourtant plus prosaïque : il s'agit de pérenniser la revue que le Professeur Milhaud a créée près de quatre décennies plus tôt, en 1908, sous le titre d'*Annales de la régie directe*. En ce début du XXe siècle, l'État français mène une politique de nationalisations et confie au secteur public diverses activités (telles certaines concessions de chemins de fer, la distribution de l'eau et du gaz) jusque-là monopoles de sociétés privées, suscitant de la part de celles-ci des campagnes de dénigrement dans la presse contre les collectivités publiques. Les *Annales* entendent combattre cette désinformation en consacrant des articles scientifiques aux services économiques publics. Notons qu'à l'époque, la revue ne couvre qu'une partie du

<sup>3</sup> Edgard Milhaud (Nîmes, 14 avril 1873 – Barcelone, 4 septembre 1964). Agrégé en philosophie de la Sorbonne, il s'oriente vers l'étude de la sociologie et de l'économie politique et occupe, de 1899 à 1901 le poste de conseiller économique au ministère français du Commerce et de l'Industrie où il collabore entre autres avec Jean Jaurès. En 1903, il prend en charge la chaire d'économie politique de l'université de Genève, poste qu'il occupe jusqu'en 1948. En parallèle, il s'investit dans l'action politique et se charge du secrétariat de la Fédération socialiste des Deux-Savoies. Il occupera un temps le poste de directeur du département des recherches du Bureau international du Travail (BIT) et siégera de 1928 à 1936 au Comité économique national français. Il siégera au sein de nombreuses organisations prestigieuses (Alliance coopérative internationale, Haut Comité consultatif sur le commerce et l'industrie, etc.). Sources : J. Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, t. XIV, Paris, Les Éditions ouvrières, 1976, p. 92-96.

<sup>4</sup> Projets de statuts de 1948 tels que repris dans Edgard Milhaud, « Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective C.I.R.I.E.C. », *Annales de l'économie collective*, janv.-oct. 1948, vol. 36, n°415-424, p. 29-44.

champ de l'économie de l'intérêt collectif qui deviendra son objet par la suite, entraînant son changement de nom en *Annales de l'économie collective* en 1925<sup>5</sup>. À partir de cette date, Milhaud adjoint à l'édition française, trois autres éditions : anglaise (*Annals of Collective Economy*), allemande (*Annalen der Gemeinwirtschaft*) et espagnole (*Anales de la economía colectiva*)<sup>6</sup>.

La revue ne doit son existence qu'à la détermination d'Edgard Milhaud qui assume à lui seul une partie importante des tâches à la fois administratives et rédactionnelles. Il en assure aussi la survie financière en n'hésitant pas à y investir ses propres deniers pour la maintenir à flot. Après une parution ininterrompue pendant 35 ans (y compris pendant la Première Guerre mondiale), la revue s'arrête en 1943 à la suite de la perte de tous ses abonnés hors de Suisse. À l'issue de la guerre, l'une des priorités pour Edgard Milhaud est donc de relancer (et de pérenniser) la revue. Conscient qu'à son âge il ne peut mener à bien cette tâche seul, il imagine le Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective comme « un contrefort moral et scientifique »<sup>7</sup> aux *Annales*.



international, de données scientifiques rend difficilement réfutables. Le cri d'alarme lancé par Edgard Milhaud au lendemain de la guerre s'avère presque visionnaire : ainsi écrit-il « A mesure que les difficultés financières des Etats deviendront plus grandes, il faut s'attendre à ce que l'action capitaliste internationale contre toutes les formes de l'économie collective devienne de plus en plus audacieuse et redoutable. Il faut s'attendre à une offensive de très grande envergure (comme celle qui se produit deux ou trois ans après la dernière guerre et qui aboutit à l'asservissement de la plupart des Etats aux forces d'argent). Il faut assurer la défensive, la réponse aux attaques, la sauvegarde des positions conquises, en attendant de nouveaux progrès »<sup>8</sup>.

C'est donc en vue de pallier ce manque d'informations scientifiques vérifiables et de résister ainsi aux attaques du capitalisme international que le CIRIEC est créé, avec pour objectif « d'entreprendre et de promouvoir, par tous les moyens en son pouvoir, toutes recherches et distributions d'informations sur l'économie collective dans le monde, considérée dans ses différentes formes et dans leurs relations : régie publique, coopération, régie coopérative, autres formes d'entreprises d'intérêt général, économie organisée, système des plans, etc. »<sup>9</sup>. Dès le texte fondateur apparaît la principale caractéristique qui fait la spécificité du CIRIEC : son vaste champ de recherche. Il couvre, au niveau international, les divers domaines de l'économie collective (économie publique, économie coopérative et sociale) de manière conjointe, voire dans leurs interactions. Ce champ de recherche est demeuré inchangé depuis cette époque (les quelques modifications apportées au fil des décennies dans les statuts sont d'ordre formel).

Le contexte d'après-guerre dans lequel le Centre est créé n'est pas sans rappeler celui qui a présidé à la création de la revue quatre décennies plus tôt. Tout au long du conflit, les institutions d'économie collective ont joué un rôle essentiel en répondant à la détresse des populations. Le processus de reconstruction qui s'amorce (le plan Marshall ne sera signé que plus d'un an plus tard, en avril 1948) se traduit, dans de nombreux pays occidentaux, par une intervention accrue de l'État dans l'économie (au travers notamment de nationalisations des industries clés et du renforcement de l'économie publique) et par la mise en place de progrès sociaux favorisés par l'importance croissante dévolue aux syndicats et la croissance de l'économie collective (dont le secteur coopératif). À nouveau, ce courant suscite l'apparition de forces réactionnaires. Exploitant les difficultés nées de la guerre et les déficiences des mesures mises en place pour y répondre, elles tentent de s'opposer au mouvement de rénovation économique et sociale en diffusant des informations fausses ou détournées que l'absence, au niveau

L'idée de Milhaud (telle qu'elle ressort des considérants publiés en préambule des statuts) est double : d'une part, les recherches menées par le CIRIEC permettront de battre en brèche les arguments tendancieux des opposants au progrès social ; d'autre part, en mettant en lumière les diverses initiatives prises en faveur de l'intérêt général et en analysant les éléments qui participent à leur succès (ou à leur échec), elles contribueront à la « concordance concertée d'efforts nationaux et internationaux, orientés vers des buts communs ». Car il ne s'agit pas, dans l'esprit du vieux professeur, de créer une institution scientifique qui reste isolée dans sa bulle. Son travail doit au contraire nourrir l'action des mouvements qui œuvrent en faveur d'un progrès social continu (syndicats, mouvements coopératifs, mouvements politiques progressistes, etc.). Ainsi, le CIRIEC « fait œuvre de *synthèse*, et sur le plan de l'action, en élargissant les horizons des hommes d'action auxquels s'adressent ses informations, il tend à la *coordination* féconde des activités » et, à travers elle, « à aider une humanité plus consciente à devenir de plus en plus maîtresse de ses destinées, dans l'émancipation des masses de toutes les exploitations et de toutes les servitudes,

5 Pour une présentation plus complète de la revue et de son contenu, de sa création à 2008, nous renvoyons à l'article : Éric Geerkens, « Des *Annales de la régie directe* aux *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* : un siècle de métamorphoses d'une revue économique internationale », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, sept.-déc. 2008, vol. 79, n°3-4 (numéro spécial 100e anniversaire), p. 373-416.

6 Cette dernière édition sera supprimée quelques années plus tard en raison du nombre trop faible de souscriptions. Yvonne Gélard, *op. cit.*, p. 38.

7 Yvonne Gélard, *op. cit.*, p. 7.

8 Archives du CIRIEC, Edgard Milhaud, *Annals of Collective Economy. Annales de l'Economie Collective. Annalen vor Gemeinwirtschaft* (note manuscrite), [s.d.], p. 4-6.

9 Statuts de 1948 tels que repris dans Edgard Milhaud, « Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective - C.I.R.I.E.C. », *op. cit.*, p. 30-31.

dans le respect intégral des libertés et des droits de la personne humaine et dans la paix »<sup>10</sup>.

## 2. Les premiers pas

La structure de l'organisation est calquée sur celle de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs et de son organe administratif et scientifique, l'Office international du travail. Elle prévoit un double niveau : un organe de travail et une association, composée de membres individuels ou collectifs (syndicats, coopératives, etc.) et reposant sur des sections nationales. Elle comporte divers organes de gestion. Composée des membres individuels et des représentants des membres collectifs, l'Assemblée générale, tenue tous les trois ans, statue sur les questions générales. Dans l'intervalle, elle délègue cette mission au Conseil général dont elle élit les membres. Un Conseil d'administration composé de personnes résidant à proximité du centre se charge, avec le Comité exécutif, du fonctionnement de l'organisation. Il règle le fonctionnement du centre de recherche et nomme sa direction.

Rapidement, diverses personnalités politiques (pour la plupart liées au monde socialiste), représentants de collectivités publiques et de coopératives, mais aussi des acteurs syndicaux et scientifiques internationaux apportent leur soutien moral à l'entreprise et rejoignent le Conseil général du CIRIEC<sup>11</sup>. Malgré sa proximité avec les milieux progressifs, le CIRIEC se veut « apolitique » et toute sa vie, Edgard Milhaud défend bec et ongle la liberté totale des *Annales*

10 *Idem*

11 Au niveau politique, on compte notamment Léon Blum (figure phare du Front populaire et ancien président du gouvernement provisoire de la République française), Édouard Herriot (président de l'Assemblée nationale française), Paul Ramadier (ancien président du Conseil français), Guy Mollet (président du Parti socialiste français) ; Camille Huysmans (ancien premier ministre belge), Max Buset (président du Parti socialiste belge - PSB) et Ernest Nobs (membre du Gouvernement fédéral suisse). Parmi les syndicalistes, citons Léon Jouhaux (secrétaire général de la Confédération générale du travail-Force ouvrière et président du Conseil économique de France), Robert Bratschi (président de l'Union syndicale suisse), Paul Finet (secrétaire général de la Fédération générale du travail de Belgique) et Bernardo Ibáñez Águila (secrétaire général de la Confédération du travail du Chili). Des scientifiques de renom tels les Français Ernest Labrousse, François Perroux et Bernard Lavergne (tous trois professeurs à l'université de Paris) ou l'Américain Bryn J. Hovde (président de la New School for Social Research) apportent quant à eux leur caution scientifique au projet. Enfin, le monde des collectivités publiques et celui des coopératives sont également présents avec entre autres Joseph Merlot (président de la Société mutuelle des administrations publiques de Belgique), Georges Gausset (président du Comptoir national d'escompte de Paris), mais aussi des représentants du mouvement coopératif international (Alliance coopérative internationale, Magasin de gros de Chine, All India Cooperative Associations, Société générale coopérative de Belgique, Fédération des coopératives de production du Royaume-Uni, Ligue coopérative des États-Unis, etc.). Voir : Edgard Milhaud, « Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective -C.I.R.I.E.C. », *op. cit.*, p. 40-41.

« que garantit seule une indépendance absolue aussi bien vis-à-vis du pouvoir politique que vis-à-vis des puissances d'argent »<sup>12</sup>.

## 3. La consolidation d'un réseau international

Il importe de reconstituer très rapidement un réseau d'abonnés susceptible de garantir la pérennité financière de la revue. Edgard Milhaud et ses amis déploient pour ce faire une importante énergie mâtinée de stratégie<sup>13</sup> ; d'innombrables contacts sont noués qui visent également à créer des sections nationales. Celles-ci constituent en effet un maillon important de la revue dont elles concourent à l'enrichissement du contenu (au travers d'articles relatifs à la situation dans leur pays) et à la diffusion, puisqu'elles en constituent le débouché naturel. Logiquement c'est sur le continent européen que les premières sections voient le jour. Bien que des discussions préliminaires aient lieu en Suisse (dès 1947) et en Belgique (à partir de 1949), c'est la France qui fonde la première section officielle du CIRIEC en 1950<sup>14</sup>. Elle est suivie, en 1951, du Luxembourg et de la Belgique (qui fusionneront en 1958), de l'Autriche (1952), de la Yougoslavie (1953), de la Suisse (1954 qui disparaîtra en 1988)<sup>15</sup>, de la Grèce et de l'Italie (1956). La création d'une section (et surtout son maintien sur le long terme) relève parfois du parcours du combattant : en effet chaque section est tributaire de la solidité des organisations membres qui la composent (elles-mêmes influencées par le contexte économique national). De plus, nombre de ces sections reposent sur l'engagement et le dynamisme d'une personne ; et son retrait de la vie professionnelle ou son décès entraîne leur entrée en léthargie, voire même, sonne leur glas.

## 4. Les premières réalisations

Les moyens résultent principalement des cotisations des membres et du produit des publications, ce qui, dans les faits, se limite aux seuls abonnements aux *Annales*

12 Archives du CIRIEC, Boîte « Histoire », Courrier d'Edgard Milhaud à Paul Lambert, 17 novembre 1959, p. 3. C'est au nom de ce principe que, dans le même courrier, Edgard Milhaud oppose un veto total à la suggestion de Paul Lambert d'introduire auprès du ministère de l'Instruction publique belge une demande de subvention pour les *Annales* en qualité de « publication scientifique ».

13 Ainsi, en 1951, Edgard Milhaud met à profit une réunion de l'Assemblée constitutive du Conseil des communes d'Europe qui se tient à Genève pour attirer l'attention des représentants des municipalités sur le CIRIEC. Voir : Yvonne Gélard, *op. cit.* p. 11.

14 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC, Bordeaux, 22 septembre 1988, p. 9. Pour des informations plus précises concernant la création et l'existence des diverses sections du Ciriec, nous renvoyons à Yvonne Gélard, *1947-1997. 50 ans*, Liège, CIRIEC, 1997, 69 p. et à Ludo Bettens, *1957-2007. Le Ciriec un demi-siècle en Belgique. Histoire d'un transfert des bords du lac Léman aux rives de la Meuse*, Liège, Ciriec, 2007, 78 p.

15 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC, Bordeaux, *idem*.

de l'économie collective, puisque tout membre reçoit automatiquement la revue et que la cotisation correspond (voire est inférieure) au prix de l'abonnement. Le produit des cotisations ne pouvant servir qu'à la publication des *Annales*, le développement des autres activités du centre est tributaire de l'obtention d'éventuelles cotisations supplémentaires de soutien (facultatives) et de dons et legs. Les vœux d'Edgard Milhaud sont rapidement rencontrés au niveau de la relance des *Annales* : grâce à l'apport financier de l'Union suisse des coopératives de consommation et de l'Union syndicale suisse, la revue reparait dès 1948 en français et en anglais et, à partir de 1951, en allemand. Par contre, les moyens manquent pour faire fonctionner de manière adéquate le Centre international. Dans les faits, c'est à nouveau Edgard Milhaud qui en assure quasiment seul la charge complète. Le siège de l'institution se situe d'ailleurs pendant longtemps dans le propre appartement du professeur. L'organisation à Genève du 1er Congrès

international de l'économie collective (28 au 31 mai 1953) apporte au CIRIEC une véritable visibilité au niveau international. Plus de 350 délégués originaires de 22 pays différents assistent à ce qui constitue une première mondiale : la réunion de représentants de tous les secteurs de l'économie collective, mais aussi d'organisations internationales (Organisation des Nations Unies, Organisation internationale du travail, UNESCO, Organisation mondiale de la santé, Communauté européenne du charbon et de l'acier, etc.) et d'organisations non gouvernementales (Alliance coopérative internationale, Confédération internationale des syndicats libres, etc.). Les échanges portent sur diverses questions d'actualité touchant à l'économie collective (son rôle dans la constitution de la démocratie économique et face au problème du logement, les droits et devoirs des



**1er Congrès international de l'économie collective** - Genève, 1953

(extrait du *Coopérateur suisse*, n° 24, 10 juin 1953, p. 317).

travailleurs employés dans les divers secteurs de l'économie collective) et aboutissent au vote de trois résolutions. À l'issue du congrès, une Commission internationale est mise en place, chargée de soumettre un rapport sur l'organisation du CIRIEC et des propositions à ce sujet au congrès suivant, fixé à Liège en 1955. Parallèlement, d'autres commissions sont créées autour des questions de logement et de démocratie économique et enfin, une commission de terminologie qui, sous la direction du Professeur Gerhard Weisser de l'université de Cologne (Allemagne), a pour mission de se pencher sur les diverses conceptions de l'économie collective en vue d'aboutir à une définition uniforme et claire de ce concept.

C'est en marge du congrès de Genève, le 31 mai 1953, que se tient la première Assemblée générale du CIRIEC : Edgard Milhaud, qui est déjà directeur du

CIRIEC, y est élu président. Il est décidé que chaque section nationale du CIRIEC désignera quatre délégués en tentant d'assurer idéalement une représentation équilibrée des milieux intéressés par l'économie collective (mouvements coopératif, municipal, syndical et structures nationalisées). Ces délégués seront ses représentants au sein du Conseil d'administration (jusqu'alors composé uniquement de représentants proches du siège)<sup>16</sup>. Germaine Calame est engagée en 1954 à mi-temps et se profile rapidement comme l'assistante-secrétaire-comptable dévouée d'Edgard Milhaud.

## 5. Les années de transfert : la pérennisation à Liège, avec Paul Lambert

Si cette aide s'avère un réel soulagement, elle ne peut masquer l'obligation, pour assurer la pérennité du CIRIEC, de trouver un successeur à celui qui en est la véritable incarnation. Edgard Milhaud a alors plus de 80 ans et, s'il reste passionné et énergique, la charge qui pèse sur ses épaules est trop lourde. Par ailleurs, il constate un fléchissement de l'intérêt du CIRIEC auprès de ses proches en Suisse qui avaient constitué jusqu'alors un soutien essentiel.

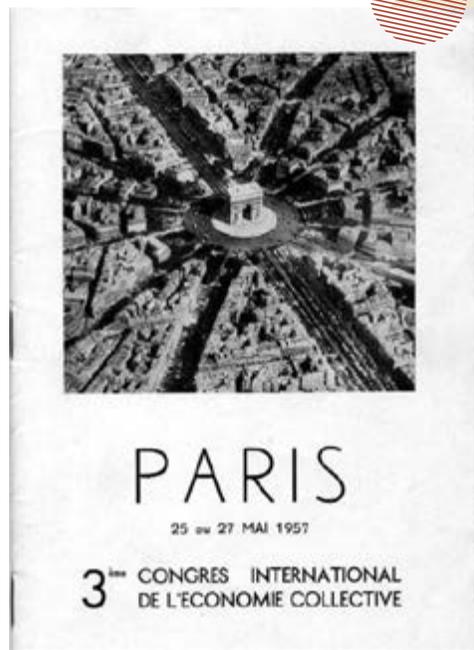


**Programme du 2e Congrès international de l'économie collective** - Liège, 1955 (Coll. CIRIEC).

À la question de la succession s'ajoute également celle du transfert du siège du CIRIEC. Le 11e Congrès international, à Liège en septembre 1955, s'avère à cet égard déterminant. Consacré à la situation de l'économie collective face aux problématiques de l'expansion économique, de l'élévation des niveaux de vie et du plein emploi, le congrès rencontre à nouveau un beau succès. Il démontre le dynamisme de la section belge, sa capacité à mener à bien un tel projet d'envergure et l'intérêt des autorités belges pour l'économie collective. Surtout, il attire l'attention sur la personnalité de Paul Lambert. Ce docteur en droit et licencié en sciences économiques de l'université de Liège, spécialiste des coopératives, occupe depuis peu le poste de secrétaire général de la section belge qu'il a commencé à réorganiser et développer.

<sup>16</sup> « Compte-rendu du 1er Congrès international de l'Economie Collective et de la 1ère Assemblée générale du CIREC », *Annales de l'économie collective*, janv.-juin 1954, n°487-492, p. 1-264 ; Archives du CIRIEC, Boîte « Histoire », carnet « C.I.R.I.E.C. Section nationale belge », Compte rendu. Le premier Congrès international de l'économie collective.

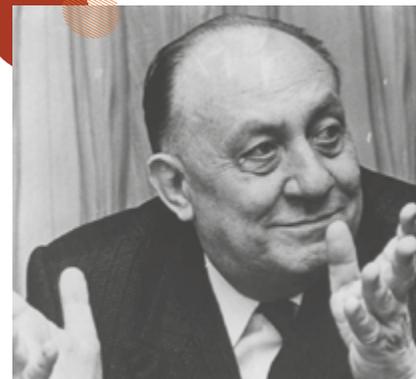
Il dote le CIRIEC belge d'un centre de documentation, lance la publication d'un périodique bimestriel, *Expériences*, et parvient à faire adhérer une partie importante des entreprises publiques, des coopératives, administrations publiques et organisations syndicales du pays. La stabilité de l'assise de la section belge se renforce encore avec l'obtention de locaux propres en 1957<sup>17</sup>. Aussi, en marge du III<sup>e</sup> Congrès international réuni à Puteaux (en région parisienne) en mai de la même année, la décision est prise de nommer Paul Lambert directeur du Centre international et de transférer à Liège son siège, ainsi que celui de son organe permanent de travail. Edgard Milhaud reste président du CIRIEC international et en charge des *Annales*, jusqu'en 1960, date à laquelle il cède le flambeau de la Présidence du Centre international à Maurice Delbouille, bourgmestre socialiste de Chênée (en région liégeoise) et l'un des membres fondateurs du CIRIEC belge ; Paul Lambert reprenant la direction des *Annales*. À 87 ans, le vieux professeur peut enfin souffler : la pérennité des deux œuvres de sa vie (sa revue et son centre de recherches) est enfin assurée. Il continuera de suivre de près leur développement et de prendre une part active aux manifestations du Centre jusqu'à son décès en 1964. Un an plus tard, Maurice Delbouille demande à être relevé de sa fonction de président au profit de Paul Lambert qui cumule alors les fonctions de directeur et de président du Centre international.



Programme du 3<sup>e</sup> Congrès international de l'économie collective - Puteaux, 1957 (Coll. CIRIEC).

Les statuts du « nouveau » Centre international de recherches et d'information sur l'économie collective paraissent au *Moniteur Belge* le 27 juillet 1961. S'ils reprennent mot pour mot les missions définies en 1948, ils insistent sur l'aspect scientifique de l'association en ajoutant que les informations fournies seront « sûres

17 Pendant de nombreuses années, le siège de la section belge du CIRIEC est abrité à Liège au sein de la Société mutuelle des administrations publiques (SMAP, actuelle Ethias) dont le vice-président, Jules Hanse, est l'un des membres constituants de l'asbl. Installé dès 1952 au 19, rue Forgeur, le siège déménage en mars 1957 dans un appartement qu'il loue au 60, rue Charles Magnette. Paul Lambert caresse un temps l'espoir que la SMAP devienne propriétaire des lieux, mais c'est une autre solution qui est finalement adoptée : en novembre 1957, la société d'assurance met à disposition du CIRIEC le rez-de-chaussée d'un bâtiment qu'elle vient de faire construire au 45, quai de Rome. Le CIRIEC y demeurera jusqu'en 1981, date de son déménagement vers le campus de l'université de Liège au Sart-Tilman.



Paul Lambert (Coll. CIRIEC)

et contrôlables »<sup>18</sup>. Par ailleurs, les nouveaux statuts précisent l'objet de recherche. La défense de l'intérêt général (qui, nous l'avons vu, avait présidé à la création des *Annales* et, par ricochet, du CIRIEC) se trouve cette fois clairement affichée dans les nouveaux statuts comme un objectif, avec comme corollaires, le développement de la démocratie économique et (implicite) une résistance au capitalisme débridé<sup>19</sup>.

Le transfert du Centre international à Liège s'accompagne d'une réorganisation financière visant à lui assurer les moyens de fonctionner : les diverses sections nationales sont invitées à s'acquitter d'une cotisation annuelle. Les sections étant libres de déterminer elles-mêmes le montant de leur cotisation, c'est la section belge qui, dans les faits, assumera pendant de nombreuses années une part disproportionnée des dépenses du Centre international. Il faudra attendre 1983 pour que le montant des cotisations devienne fixe, à savoir 200 000 francs belges minimum pour les pays « riches » et 100 000 pour les autres.

## 6. Golden Sixties : les années fastes

Baignant dans le contexte favorable de croissance économique, la fin des années 1950 et les années 1960 sont marquées par l'intensification des activités du Centre international. La revue *Annales de l'économie collective* connaît alors une profonde évolution en termes de contenu : les articles théoriques se développent au détriment des articles descriptifs et une nouvelle catégorie fait son apparition, à savoir une chronique de l'économie collective. La revue propose également une bibliographie raisonnée de ce secteur. Sa diffusion connaît en parallèle une nette progression : en 1963, elle est présente dans 64 pays différents et deux ans plus tard, ses trois éditions comptabilisent ensemble le chiffre record de 2099 abonnements. Ce résultat est atteint essentiellement grâce à l'édition française qui représente à elle seule plus de la moitié de ce chiffre<sup>20</sup>.

18 Cette notion de rigueur scientifique apparaissait jusqu'alors – mais de manière discrète – dans l'article 3 des statuts de 1948 consacré aux moyens d'actions : « [...] [Le CIRIEC] encourage et favorise les recherches entreprises [...] par des chercheurs particuliers animés de préoccupations d'information objective et sûre ».

19 « Il comprend dans ses recherches, non seulement l'organisation, le fonctionnement et le développement des institutions d'économie collective et leur place dans l'économie générale, mais encore les problèmes qui se posent à leur sujet, en s'inspirant toujours dans leur étude des objectifs de sauvegarde de l'intérêt général et de réalisation de la démocratie économique qui sont les objectifs mêmes de l'économie collective. » (Statuts publiés au *Moniteur Belge*, 27 juillet 1961, p. 6202)

20 Eric Geerkens, *op. cit.*, p. 397-398.

Au cours des années 1960-1970, l'internationalisation du réseau du CIRIEC connaît un coup d'accélérateur. Le Centre international renforce son assise européenne avec la création d'une section nationale en Allemagne (en 1960) et de deux sections éphémères (le Royaume-Uni et l'Écosse dans les années 1970) ; il parvient surtout à essaimer sur d'autres continents : américain (avec la création d'une section au Canada et en Argentine, toutes deux en 1966) et même asiatique (Israël en 1968 et, au début des années 1970, deux sections éphémères : en Inde et en Iran)<sup>21</sup>.

Diverses commissions succèdent à la Commission de terminologie, dont la Commission scientifique, présidée par Gerhard Weisser, puis par Theo Thiemeyer, tous deux Allemands. Leurs travaux pendant près de 20 ans porteront essentiellement sur l'économie publique. Les questions liées à la coopération et à l'organisation de l'économie sont davantage traitées dans la revue du CIRIEC et lors des congrès.

Ces derniers continuent tous les deux ans de rythmer la vie du Centre international : Vienne (1961), Rome (1963), Berlin (1965). Le coup d'État des Colonels en Grèce empêche l'organisation, comme prévu, de l'édition de 1967 à Athènes. Le VIII<sup>e</sup> Congrès international se tient finalement à Liège à l'automne 1968. En 1970, ne pouvant



En marge du 5<sup>e</sup> Congrès international de l'économie collective : Maurice Delbouille et son épouse (à gauche), Edgard Milhaud, Paul Lambert et son épouse (à droite) - Vienne, 1961 (Coll. Paul Delbouille)

assumer les frais importants liés à l'organisation d'un congrès, c'est un Colloque international (limité à 300 participants) que la section suisse réunit à Montreux. Après cette parenthèse vaudoise, le CIRIEC renoue avec la tradition des congrès de « prestige » : Vienne à nouveau (1972), Hambourg (1974), mais aussi Tel Aviv (1976). Ce congrès est le premier à être organisé en dehors de l'Europe (une pratique amenée à se répéter, comme nous le verrons, au fur et à mesure du développement du Centre international). En étant le premier à aborder la question de la crise, ce congrès marque une étape dans l'histoire du CIRIEC et sonne le glas des Trente Glorieuses (1945-1975) au sein de l'association.

## 7. Les années de crise et les défis de Guy Quaden



Guy QUADEN au 16<sup>e</sup> Congrès International du CIRIEC - Bruxelles, 1986 (Coll. CIRIEC)

La crise des années 1970, qui combine pour la première fois chômage et inflation, impacte négativement l'économie collective : le « néolibéralisme » remet en question le rôle de l'État en matière d'orientation et de réglementation de l'économie. Les méthodes de gestion du secteur privé basées sur l'augmentation de la performance et la réduction des coûts, s'imposent peu à peu au secteur public. Par ailleurs, à mesure que la société de consommation s'installe, le secteur des coopératives de consommation amorce son déclin, incapable qu'il est de résister à la concurrence des groupes privés. Le CIRIEC perd à l'époque une partie non négligeable de ses membres. Par ailleurs, certaines entreprises publiques européennes délaissent le CIRIEC au profit du Centre européen de l'entreprise publique (CEEP)<sup>22</sup>, dont elles apprécient le rôle de lobbying auprès des instances européennes.

En 1974, les *Annales* et le CIRIEC troquent la notion d'« économie collective » reprise dans leur dénomination française au profit de celle d'« économie publique, sociale et coopérative ». Ce changement de nom, purement formel, est pragmatique et témoigne de l'incapacité du CIRIEC à généraliser l'usage de l'expression « économie collective » qu'il tente depuis un demi-siècle d'imposer auprès des économistes, sociologues et politologues. Une des raisons de cet échec est la confusion fréquente de l'expression avec celle d'« économie collectiviste », connotée négativement pour certains car associée au système économique autoritaire soviétique<sup>23</sup>. Tout aussi formel, le changement de libellé apporté, dans les statuts de 1974, à l'objet du CIRIEC vise à prendre en compte l'évolution du vocabulaire économique<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> Le CEEP a connu au cours de son histoire de nombreuses modifications de nom. Sa dernière dénomination « Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics et des services d'intérêt général » a laissé la place en décembre 2020 à l'acronyme SGI Europe.

<sup>23</sup> Paul Lambert « Autre nom, même contenu », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, 1974, vol. 62, n°1, p.3-5.

<sup>24</sup> La notion d'économie organisée disparaît, tandis que les expressions « régie publique » et « système des plans » font place respectivement aux termes « secteur public » et « plans » (Statuts du CIRIEC, publiés au *Moniteur belge*, le 31 décembre 1974, p. 4433). La référence au planisme disparaît pour sa part en 2006, car devenue obsolète (Archives du CIRIEC, Copie à publier aux annexes du *Moniteur belge* après dépôt de l'acte au greffe, 14 avril 2006).

Paul Lambert disparaît en septembre 1977, rongé par un cancer. C'est Guy Quaden, un jeune chargé de cours à l'université de Liège, spécialisé en politique économique, qui prend sa relève en tant que directeur du Centre international et secrétaire général de la section belge. Joseph Stassart, professeur à l'université de Liège et ancien collaborateur de Paul Lambert, est élu président, l'Assemblée générale, qui s'est tenue entre-temps en marge du Congrès d'Athènes (avril 1978), ayant décidé de dissocier les fonctions de président et de directeur du Centre international. Il sera remplacé en 1980 par Anton E. Rauter, professeur à la Wirtschaftsuniversität de Vienne, haut dirigeant du mouvement coopératif autrichien (directeur de Konsum) et ancien membre du Comité central de l'Association coopérative internationale (ACI), qui occupera ce poste pendant 14 ans.



Au premier plan, Yvonne Gélard assise en face de Suzy Lhonneux et de Germaine Calame, lors d'une croisière post-congrès - Athènes, 1978 (Coll. CIRIEC)

## 8. Le renforcement scientifique du CIRIEC

Parmi les défis qui se posent au jeune directeur figure la nécessité de redresser la situation financière des *Annales*. Depuis la fin des années 1950, la revue connaît un déficit structurel, une situation que vient encore aggraver l'érosion progressive de son lectorat à partir de 1965<sup>25</sup>. Diverses mesures sont prises afin de tenter d'élargir la diffusion de la revue et surtout d'en diminuer les coûts. À partir de 1981, il est décidé d'abandonner les traductions systématiques : les trois éditions sont maintenues, mais désormais les articles paraissent en langue originale avec traduction d'un résumé dans les deux autres langues, tandis que les numéros thématiques, plus vendeurs, se multiplient. Le Conseil international mettra cependant plusieurs années à prendre une décision définitive sur la forme et le contenu de la revue.

<sup>25</sup> Les trois éditions (française, anglaise et allemande) passent de 2099 abonnements au total en 1965 à 1031 vingt ans plus tard. (Éric Geerkens, *op. cit.*, p. 397 et 406). Notons que, à l'instigation du professeur F. Van Bocxlaer de la faculté de sciences économiques de l'université d'Anvers, une édition néerlandaise des *Annales* paraîtra entre 1973 et 1977, avec pour objectif de renforcer l'intérêt du CIRIEC au nord du pays. Quatre numéros sont publiés qui proposent des résumés en néerlandais de certains articles. L'initiative est abandonnée après le décès de Paul Lambert.

En marge du Congrès d'Athènes est prise la décision de relancer une Commission scientifique. Placée sous la présidence de Theo Thiemeyer, professeur à l'université de Bochum (Allemagne), elle a pour but de donner son avis sur le contenu des *Annales*, des recherches et des congrès du CIRIEC<sup>26</sup>. Deux réunions se tiennent en 1979 (en mai à Francfort et en octobre à Liège). Des représentants issus d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, de Grèce et d'Italie se penchent sur le thème « Contrôle et participation dans les entreprises publiques et coopératives ». Ensuite, la commission semble entrer en léthargie, jusqu'en 1984.

Le tournant plus scientifique amorcé par le Centre international est renforcé encore symboliquement par l'installation, en 1981, de son secrétariat au sein des nouveaux bâtiments de la faculté de Droit et d'Économie de l'université de Liège, sur le campus universitaire du Sart Tilman. Le CIRIEC participe également à une série de projets de recherche ou de manifestations. Ainsi, en collaboration avec le Service de politique économique du Professeur Quaden à l'université de Liège, il organise une conférence intitulée « L'État et l'acier en Europe » (Liège, 18-20 septembre 1980) et, en collaboration avec Pierre Pestieau, professeur d'économie à l'université de Liège, un Symposium international sur l'étude des critères de performance des entreprises publiques (*Comparative Project on European Public Enterprises*) en 1985<sup>27</sup>. Il est également impliqué la même année dans la conférence internationale de l'économie sociale de l'International Association for the Economics of Self-Management (IAFSM) réunie à Liège par un jeune assistant Jacques Defourny.



14<sup>e</sup> Congrès International du CIRIEC - Vienne, 1982 (Coll. CIRIEC)

Comme par le passé, les congrès constituent les points d'orgue de l'activité du CIRIEC. Ils représentent un énorme investissement de la part du Centre international qui seconde la section organisatrice dans cette lourde tâche, mais offrent à l'institution une importante visibilité au niveau international. Ils demeurent en outre des occasions uniques de nouer des contacts en vue de l'élargissement du

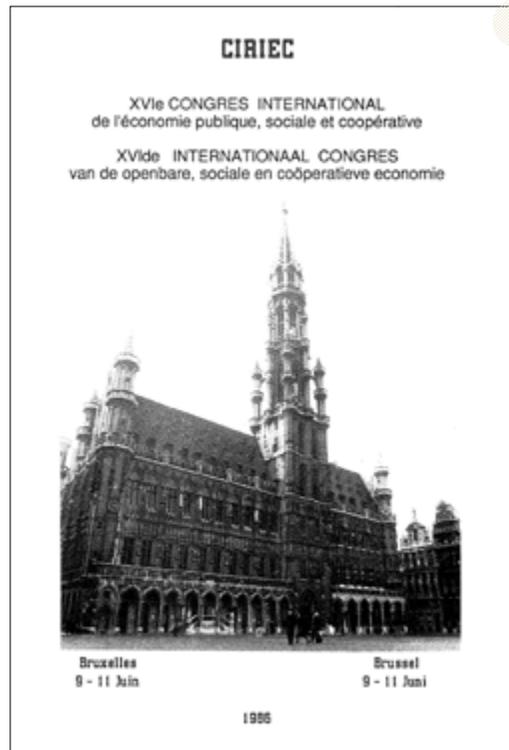
<sup>26</sup> Archives du CIRIEC, boîte « Commission scientifique CIRIEC 1978-1987 », dossier « Octobre 1978-octobre 1981 », Nouvelle Commission scientifique internationale du CIRIEC, avril 1978.

<sup>27</sup> Archives du CIRIEC, Classeur RA 1984-1993, Rapport d'activité 1985, p. 3.

réseau du CIRIEC et de la création de nouvelles sections nationales, sur lesquelles reposent, via les cotisations, une partie du financement du Centre. Sous la direction de Guy Quaden, trois nouvelles sections voient ainsi le jour : Portugal (1980), Japon (1985) et Espagne (1986).

De manière inédite, le XIIIe Congrès international est organisé à Lisbonne en 1980 avant même qu'une section portugaise ait été créée officiellement<sup>28</sup>. Deux ans plus tard, Vienne accueille pour la troisième fois l'événement. Le congrès de 1984, qui se réunit en avril à Florence, a pour thème « Développement ou stagnation : l'intervention publique et coopérative dans l'économie nationale et internationale ». Il réunit un nombre de participants record (quelque 1200 dont 850 congressistes, issus de 42 pays)<sup>29</sup>. Dans sa foulée, une nouvelle Commission scientifique est mise en place. À nouveau présidée par Theo Thiemeyer, elle est composée de membres des diverses sections nationales et se consacre dans un premier temps à l'étude de l'économie publique avec pour angle d'approche prioritaire la privatisation des entreprises publiques. Il s'agit d'un thème d'actualité particulièrement préoccupant alors qu'apparaissent les conséquences catastrophiques de la politique menée par Margaret Thatcher contre les services publics britanniques et que d'autres États européens, gagnés progressivement par le slogan « There is no alternative » de la Dame de Fer, se tournent vers de douloureuses politiques d'austérité. La Commission scientifique compte rapidement un groupe de travail consacré à l'économie sociale et coopérative, présidé par Jacques Defourny.

Le XVIe Congrès international, organisé à nouveau par la section belge en 1986, mais à Bruxelles cette fois, se penche pour sa part sur le « Financement de l'économie publique, sociale et coopérative ». Il bénéficie du prestigieux patronage et de la présence du roi Baudouin Ier.



Programme du 16e Congrès International du CIRIEC - Bruxelles 1986 (Coll. CIRIEC)

Le dernier congrès des années 1980 se déroule à Bordeaux en septembre 1988, avec pour sujet d'étude « Les systèmes d'économie mixte dans les économies modernes ». Il s'avère décisif pour l'organisation interne du CIRIEC et son orientation scientifique, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

<sup>28</sup> Elle le sera à l'issue du congrès.

<sup>29</sup> E. Sinigaglia, « XV Congresso Ciriec internazionale di Firenze (15-18 aprile 1984) », *Economia Pubblica*, 1984, n°6, p. 324.

## CHAPITRE II : LA MULTIPLICATION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (1988-1996)

### 1. Le contexte économique général

#### 1.1. L'ouverture des pays de l'Est à l'économie capitaliste et la constitution du Marché unique européen



Berlin et Maastricht, deux villes dont les noms sont évocateurs, en Europe, de l'importante évolution qui marque le contexte économique de la fin des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990. La chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989, et la dislocation du bloc soviétique qui s'ensuit entraînent l'abandon progressif par les pays dits de l'Est de l'économie planifiée au profit de l'économie de marché. Cette restructuration économique s'effectue avec le soutien de l'Union européenne via son Programme d'aide communautaire aux pays d'Europe centrale et orientale (PHARE), mécanisme de pré-adhésion de ces pays à l'Union européenne<sup>30</sup>. Quelques années plus tard, c'est du côté d'une petite ville du Limbourg hollandais que tous les regards se tournent. Avec le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992 (et entré en vigueur le 1er novembre 1993), le Marché unique, prévu dès la création de la Communauté européenne en 1957, devient une réalité. Services, biens, capitaux et personnes circulent désormais librement au sein des pays membres, tandis que voit le jour l'Union économique et monétaire (UEM).

Un an plus tard, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) profite du processus de modification de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT - *General Agreement on Trade and Tariffs*) pour négocier un accord spécifique sur les services (AGCS - Accord général sur le commerce des services). Malgré une opposition importante des milieux altermondialistes et syndicaux, les services sont finalement intégrés dans les accords commerciaux. Cette décision aura de profondes répercussions, dans la mesure où elle ouvre à la concurrence non seulement des secteurs comme le transport ferroviaire et les télécommunications, mais aussi l'éducation, la santé ou la couverture sociale de base, domaines dans lesquels l'État exerçait souvent un monopole. Ces accords mondiaux auront aussi des effets marquants et irréversibles sur le droit européen en matière de services d'intérêt (économique) général.

<sup>30</sup> La Hongrie et la Pologne déposent leur candidature d'adhésion à l'Union européenne dès le printemps 1994. Elles sont suivies en 1995 par la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie et en 1996 par la Tchéquie.

Ces événements accentuent encore la globalisation des échanges économiques et l'interdépendance renforcée entre les économies nationales, entraînant une hausse de la concurrence et la prédominance des logiques de marché au détriment de l'intérêt général.

## 1.2. La crise du secteur public et l'essor de l'économie sociale

Au cours des années 1990, l'économie publique subit de plein fouet l'alignement des politiques économiques nationales sur les idées néolibérales. Le processus de privatisation qui avait connu une légère pause à la fin des années 1980 reprend de plus belle. L'accélération de la mondialisation entraîne une déstabilisation des États et de leurs missions de régulation aux niveaux économique et social. La volonté européenne de supprimer les « obstacles techniques, juridiques et bureaucratiques » entravant le libre-échange et la mise en concurrence des entreprises renforce le phénomène. La politique menée par l'Union européenne en vue de limiter au maximum les interventions de l'État dans le domaine économique et les réglementations imposées en matière de marchés publics entraînent la libéralisation (au moins partielle) de certains secteurs autrefois monopoles de l'État (poste, transport, télécoms, etc.) et donc une fragilisation de l'économie publique au sein des pays membres. Ainsi, entre 1982 et 1995, à la suite des privatisations, la part des entreprises publiques dans la production globale européenne passe de près de 17 % à 11 %<sup>31</sup>. Dans le même temps, les services publics sont confrontés à une exigence croissante des consommateurs (au niveau flexibilité, efficacité, etc.) et donc à une remise en question de leur existence même. La vague de privatisations frappe également de plein fouet les pays d'Europe centrale et orientale à la suite de l'effondrement de leur système économique collectiviste et planifié, amenant certains économistes à évoquer un « vent d'Est qui relaie le vent d'Ouest »<sup>32</sup>.

Il en va de même des mouvements coopératifs en Europe qui, dans le prolongement du déclin entamé à l'aube des années 1960, connaissent dans les années 1980-1990 une grave crise. Elle se marque par la disparition de réseaux entiers (notamment liés aux coopératives de consommation) et une mise en concurrence inédite des réseaux subsistants. Dans le même temps, les coopératives asiatiques et latino-américaines, qui reposent sur une dynamique locale forte, affirment leur présence dans certains secteurs (agro-alimentaire, logement, etc.)<sup>33</sup>. Par ailleurs, en mars 1993, les Nations Unies votent une résolution reconnaissant le rôle joué par les coopératives en matière de politique sociale et proclamant le premier samedi de juillet Journée internationale des coopératives,

31 « Section autrichienne du CIRIEC. Rapport d'activité. 2000-2002 », in *Rapports d'activité. Centre international et Sections nationales*, Liège, CIRIEC, octobre 2002, p. 49.

32 Bernard Thiry, « L'entreprise publique dans l'Union européenne », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, 1994, vol. 65, n°3, p. 429.

33 Alain-G. Gagnon & Jean-Pierre Girard (dir.), *Le mouvement coopératif au cœur du XXIe siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 2001, p. 8-9.

dans le cadre du centenaire de l'Alliance coopérative internationale<sup>34</sup>. De manière générale, ces décennies marquent un essor de l'économie sociale. En témoignent, d'une part, le développement du secteur associatif, tant dans les pays occidentaux que (timidement) dans ceux de l'ancien bloc soviétique (où il était jusqu'alors entravé par le contrôle de l'État), d'autre part, l'affirmation du concept même d'économie sociale<sup>35</sup> et enfin, la prise en compte renforcée de cette forme alternative d'économie par les instances européennes. À l'initiative du président de la Commission européenne, Jacques Delors, une unité dédiée à l'économie sociale est créée en 1989 au sein de la Direction générale XXIII « Entreprise et Industrie »<sup>36</sup>. Cette création n'est pas sans influence sur le développement des activités scientifiques du CIRIEC international, car elle lui fournit notamment, au travers de projets de recherches européens, les moyens financiers d'accompagner l'évolution de ses instances scientifiques et la création d'une Commission scientifique « Économie sociale et coopérative ».

## 2. Un réseau en progression

La quantité et la qualité du travail scientifique produit par le Centre international est fortement tributaire du réseau sur lequel celui-ci peut se reposer. En effet, sa crédibilité passe en partie par la représentativité de celui-ci, au sein duquel les sections nationales occupent une place centrale. Aussi, est-ce un enjeu de premier plan pour le CIRIEC de parvenir (notamment à travers les commissions scientifiques et les travaux de recherche internationaux) à maintenir, et surtout à intensifier, ses contacts avec les sections existantes et à susciter la création de nouvelles.

Au milieu des années 1990, conscient que le manque de communication entre les sections nuit à la qualité de son réseau, le CIRIEC international décide de relancer la publication d'un bulletin d'information interne (qu'il avait abandonné

34 Nations Unies, Résolution adoptée par l'Assemblée générale, 22 mars 1993 - A/RES/47/90 (consulté en ligne : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N93/168/80/IMG/N9316880.pdf?OpenElement>).

35 « L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants : 1) finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ; 2) autonomie de gestion ; 3) processus de décision démocratique ; 4) primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. » (Définition du Comité wallon d'économie sociale de 1990, citée d'après : Jacques Defourny, « Le secteur de l'économie sociale en Belgique » in Jacques Defourny & José Luis Monzón Campos (dir.), *Economie Sociale - The Third Sector*, Bruxelles-Paris, De Boeck, 1992, p. 225-256.

36 Dissoute en 1997, cette unité sera remplacée à partir de 2000 par une unité « Artisanat, petites entreprises, coopératives et mutuelles » dépendant de la même Direction générale. Denis Stokkink & Pierre Perard, « L'économie sociale et solidaire en Europe », Notes d'analyse, mai 2016, Coll. *Pour la solidarité - PLS*, p. 7 (consulté en ligne : [https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ess\\_en\\_europe\\_2016.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ess_en_europe_2016.pdf)).

depuis 1968). Rédigé en trois langues (français, anglais et allemand), il vise à améliorer la diffusion de l'information au sein du CIRIEC, reprend un calendrier des activités, des comptes rendus de manifestations, diffuse les initiatives et les dernières nouvelles des diverses sections nationales.

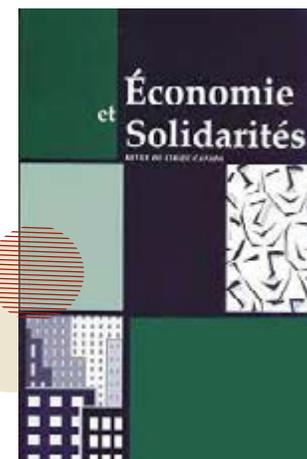
#### Les sections nationales

À l'entame des années 1990, le CIRIEC international est implanté sur trois continents (Europe, Asie, Amérique) et compte officiellement des sections nationales dans quatorze pays : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, France, Grèce, Inde, Israël, Italie, Japon, Portugal et Yougoslavie. Néanmoins, il s'agit d'une situation théorique car certaines des sections n'existent que sur papier : entrées en léthargie depuis de nombreuses années, elles ne paient aucune cotisation et ne participent pas aux activités du CIRIEC, conditions *sine qua non* pour être reconnues comme sections<sup>37</sup>.

C'est le cas notamment des sections indienne et israélienne qui, faute de réactivité aux tentatives de relance, sont dissoutes en 1993, réduisant l'ancrage asiatique du CIRIEC au seul Japon. Les difficultés financières du Centre international obligent en effet le directeur à adopter une position plus stricte en ce qui concerne le paiement des cotisations qui constituent la source de financement principale. Les contacts avec les sections européennes (Grèce, Portugal) et sur le continent américain (Canada, Argentine) s'avèrent plus productifs. En 1991, le rapprochement de la section hellène du CIRIEC de celle du CEEP à l'occasion de l'organisation d'un colloque international à Athènes laisse présager un renforcement de son activité. Quant à la section portugaise, elle connaît un fort développement de ses activités en matière d'économie sociale, comme nous le verrons ultérieurement.

À la fin des années 1980, le Centre interdisciplinaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives (qui a succédé à l'ancienne section canadienne créée en 1966 par les Professeurs Lerner et Davidovic) renoue les contacts avec le CIRIEC après une longue période de repli sur soi. Cet isolement résulte certes de son éloignement physique, mais est surtout lié au fait que le CIRIEC-Canada s'était recentré sur le seul Québec et qu'il s'oriente désormais exclusivement vers le secteur coopératif (fort prégnant au Canada et absent des travaux de la Commission scientifique du CIRIEC pendant deux décennies). La section canadienne s'investit dans les travaux des nouvelles commissions scientifiques et dans le conseil de rédaction des *Annales* et, en 1991, rencontre les souhaits formulés par le Conseil international en vue d'une plus grande prise en compte de l'économie de l'intérêt général dans son ensemble. Ainsi,

37 Il faut noter à cet égard que ces deux exigences sont assez contraignantes en matière financière pour les petites sections et celles situées hors de l'Europe : si, comme nous l'avons vu, un système « solidaire » de cotisation proportionnelle existe, la participation régulière aux réunions peut s'avérer problématique dans la mesure où les sections doivent assumer elles-mêmes les frais liés aux déplacements et au logement.



Revue du CIRIEC-Canada  
(Coll. CIRIEC)

sous la présidence de Benoît Lévesque, le CIRIEC-Canada s'ouvre statutairement à l'économie sociale et à l'économie publique. Signe de son rapprochement avec le Centre international, c'est à Montréal qu'est organisée, le 3 octobre 1994, la première réunion du Conseil international tenue hors continent européen. En 1996, la section troque son ancienne appellation contre celle de « Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives ». De même, cette nouvelle orientation se manifeste à partir de 1996 dans les nouveaux titres de sa revue (*Économie et solidarités* au lieu de *Coopératives et Développement*) et du colloque qu'elle organise annuellement dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science (ACFAS)<sup>38</sup>.

Très affaiblie par des problèmes financiers (et la perte de ses locaux), la section argentine (première à avoir été créée en dehors de l'Europe, en 1966, avec le Canada), doit sa survie à l'Alianza del Mutualismo de America qui accepte de l'héberger. Grâce à la détermination de son président, Arturo Octavio Ravina, l'Instituto Argentino de Investigaciones de Economía Social (IAIES) parvient à relancer rapidement la publication de sa revue *Cuadernos de Economía Social*. En vue de trouver de nouveaux membres (particulièrement dans les entreprises d'économie sociale et les syndicats), il organise des conférences et s'attèle à la création de filiales à l'intérieur du pays.

Si des contacts renforcés ont lieu en vue de consolider les liens avec certaines sections, d'autres visent à en créer de nouvelles : une section yougoslave voit le jour en 1989. Lorsque deux ans plus tard la Slovénie proclame son indépendance, le Conseil international marque son accord préliminaire sur la substitution de la section yougoslave par une section slovène, l'adhésion officielle étant conditionnée à la reconnaissance du nouvel État au niveau international. Elle aura lieu en février 1992<sup>39</sup>.

Quelques mois plus tard, l'Assemblée générale qui se tient en marge du Congrès de Valence (1992) acte la création officielle d'une section suédoise avec pour fondement deux centres d'études coopératives : l'Institut de recherche et de développement coopératif suédois (KOOPI) et la Société suédoise pour les études coopératives (Swedish Society for Cooperative Studies). Présidée à partir de 1993 par Peter Normark (professeur assistant à la Stockholm School of Economics), la jeune section développe rapidement une importante activité

38 Intitulé à l'origine « colloque des études coopératives », il devient, à partir de 1996, le « colloque de l'économie sociale, publique et coopérative ».

39 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil tenue à Munich, le 21 février 1992, p. 2.

en matière de conférences et séminaires et, en février de l'année suivante, elle accueille pour la première fois la réunion du Conseil international du CIRIEC. Le 28 septembre 1994, elle fait face à une tragédie lorsque des membres de son équipe (dont le secrétaire général Alf Carlsson et par ailleurs délégué du monde coopératif suédois et Rut Hammarström membre du conseil de la section) et plusieurs représentants de sociétés membres du CIRIEC-Suède disparaissent dans le naufrage du ferry Estonia qui assurait la liaison entre Tallinn et Stockholm et à bord duquel se tenait un séminaire sur la paix et la sécurité dans la région de la Baltique. À la suite d'une réorganisation interne en 1996, la section prend le nom de Swedish Cooperative Network avec comme président Per-Olof Jönsson (Cooperative Institute) et comme secrétaire scientifique Peter Normark.

Comme par le passé, des contacts suivis sont menés avec des associations au Royaume-Uni (Institute for the Social Economy), aux Pays-Bas (École de management pour les entreprises publiques et les organisations non-profit<sup>40</sup> de l'université de Tilburg), au Danemark (Association nationale des autorités locales des villes et communes danoises<sup>41</sup>) et même aux États-Unis (Florida International University). D'autres pistes sont également explorées en vue de créer des sections en Turquie, en Bulgarie, en Slovaquie et en Afrique du Nord. Malgré le réel intérêt manifesté dans ces pays pour le CIRIEC, les projets ne se concrétisent pas, en raison, le plus souvent, de l'absence de moyens financiers suffisants ou du manque d'assise des structures susceptibles de constituer le socle de nouvelles sections.

Au début des années 1990, le CIRIEC repose donc en réalité sur huit sections principales (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, France, Italie et Japon).

### 3. Le tournant des années 1990 : évolution du mode de fonctionnement et nouveaux défis

Le CIRIEC international entame la décennie des années 1990 en affrontant trois défis de taille : faire face au troisième passage de flambeau de son histoire ; mener à bien le processus de réorganisation entamé quant à son fonctionnement aux niveaux interne et scientifique et faire face à une situation financière délicate que cette réorganisation fragilise encore davantage.

### 3.1. L'évolution des structures internes

#### 3.1.1. Les instances dirigeantes

Le 22 septembre 1988, les statuts du Centre international sont modifiés de manière à élargir le comité exécutif (qui prend désormais le nom de Praesidium) : il est composé de droit du président, des vice-présidents (passés de deux à trois) et de trois membres élus par le Conseil<sup>42</sup>. L'objectif est de permettre à un nombre plus élevé de sections nationales (pour peu qu'elles soient en ordre de cotisation) d'entrer au sein de l'instance dirigeante et donc d'influer sur les décisions du Centre international. Alors qu'auparavant cinq sections nationales étaient représentées au Praesidium (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie), avec l'entrée de l'Espagne et du Japon, elles sont désormais sept à présider aux destinées du CIRIEC. Le nouveau mode de représentation se révèle très positif dans la mesure où il permet de renforcer les liens entre les sections et d'en impliquer de nouvellement créées ou « réactivées » : ce sera notamment le cas des sections suédoise et canadienne qui, en 1994, soit à peine deux-trois ans après leur (re)mise en place, disposent d'un membre au Praesidium et accueillent, respectivement en février et en octobre de la même année, une réunion du Conseil international (celle de Montréal en octobre 1994 étant d'ailleurs la première à être organisée hors du continent européen).

La volonté d'impliquer davantage les sections et d'instaurer une plus grande solidarité entre elles transparait également dans la demande exprimée dès 1986, par certains membres du Conseil international (notamment le Belge Roger Ramaekers) d'instaurer une tournante dans la Présidence du Centre international<sup>43</sup>. Depuis 1980, celle-ci est en effet occupée sans interruption par Anton Rauter, directeur de Konsum et professeur à la Wirtschaftsuniversität de

Vienne. Appliquer une tournante constituerait, selon les tenants de cette option, un argument de motivation pour les autres sections et correspond d'ailleurs à la pratique en usage dans les organisations internationales. La requête n'est cependant pas suivie par le Conseil international qui, en 1988, propose à l'Assemblée générale de réélire Rauter au poste de président. Cependant, au terme du quatrième mandat de l'Autrichien, le débat s'intensifie et les tensions



Anton Rauter au 14<sup>e</sup> Congrès International du CIRIEC - Vienne, 1982 (Coll. CIRIEC)

42 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC. Bordeaux, 22 septembre 1988, p. 9-10.

43 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale tenue à Anvers le 12 juin 1986, p. 8.

40 School Beleidsvoering in Non-Profit- en Overheidsorganisaties / School of Management of Non-Profit and Public Sector Organizations.

41 National Association of Local Authorities in Denmark (NALAD).

s'exacerbent. En février 1992, alors que le Conseil marque son accord de manière unanime sur le principe de la rotation (appliqué cette fois à toutes les fonctions, à savoir Praesidium, mais aussi Conseil scientifique et commissions), la section autrichienne réagit négativement lorsqu'il est question d'appliquer le principe dès l'Assemblée générale suivante. En effet, le CIRIEC-Autriche (Verband für öffentliche und gemeinwirtschaftliche Wirtschaft – VögW) fête la même année son 50<sup>e</sup> anniversaire et s'est porté candidat pour l'organisation du Congrès de 1994. Il considère comme un mauvais signal de devoir céder la présidence avant que n'aient eu lieu ces événements de prestige. Il brandit la menace de ne pas accueillir le prochain congrès et de s'en tenir à l'avenir au paiement de la cotisation réglementaire en supprimant l'apport volontaire qu'il octroie au Centre international depuis plusieurs années. C'est finalement un compromis qui sera accepté par le Conseil suivant, tenu en marge du Congrès de Valencia (Espagne) en juin 1992 : Anton Rauter exercera un dernier mandat de deux ans au terme duquel la tournante des fonctions sera effective. En contrepartie, la section autrichienne renonce à mettre ses « menaces » à exécution.

Lors de l'Assemblée générale du 10 mai 1994 qui se tient en marge du XX<sup>e</sup> Congrès international à Graz (Autriche), l'Allemand Fritz Gautier, directeur général des entreprises municipales de la Ville de Cologne, est élu comme nouveau président pour un mandat de deux ans. Il est secondé par quatre vice-présidents : José Luis Monzón (président du CIRIEC-Espagne), Massimo Pinchera (membre du Secrétariat de la section italienne), Guy Quaden (directeur de la Banque nationale de Belgique) et Heinz Vögler (président de la Bundesarbeiterkammer de Vienne). Trois autres membres, représentant le Canada, le Japon et la Suède, complètent ce comité exécutif. C'est une équipe assez semblable qui est reconduite pour deux ans lors de l'Assemblée générale de Lisbonne, le 22 mai 1996 : José Luis Monzón cède son poste de vice-président à Jacques Fournier<sup>44</sup>, conseiller d'État et président du CIRIEC-France, et rejoint le « pôle » de membres. Dans le cadre de la préparation du Congrès de Lisbonne, le Praesidium s'élargit (en 1995-1996) à un représentant de la section portugaise.



Fritz Gautier au 50<sup>e</sup> anniversaire du CIRIEC International - Bruxelles, 1997 (Coll. CIRIEC)

### 3.1.2. Mise en place du Conseil scientifique international

En juin 1988, alors qu'il s'apprête à prendre ses nouvelles fonctions de directeur de la Banque nationale de Belgique, Guy Quaden propose au Conseil de revoir la structure scientifique du CIRIEC. Il entend ainsi répondre à certaines lacunes

44 Jacques Fournier est également ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée, ancien président de Gaz de France, ancien président de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) et ancien président du Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP).

constatées dans le fonctionnement de la Commission scientifique. Celle-ci s'est en effet avérée incapable de mener la recherche qui lui avait été assignée sur les investissements des entreprises publiques, obligeant le CIRIEC à renoncer à l'organisation d'un colloque sur la question (prévu en Allemagne, à Mannheim, au printemps). Il s'agit de transformer la commission en un « directoire » international chargé de coordonner les activités scientifiques du CIRIEC (et d'en assurer la permanence). L'idée n'est pas neuve : déjà formulée en 1981<sup>45</sup>, elle n'avait cependant jamais été concrétisée. Composé de représentants des diverses sections nationales (désignés pour une période de trois ans), le Conseil scientifique international (en abrégé CSI) propose les thèmes de recherches qui seront confiées à deux commissions scientifiques (l'une consacrée aux entreprises publiques, l'autre à l'économie sociale et coopérative) dont il nomme (en son sein) les présidents et dont il désigne (avec ces derniers) les membres. Ceux-ci sont des spécialistes sélectionnés en fonction des thèmes choisis et après consultation des sections nationales. Les deux commissions travaillent de manière autonome (elles peuvent créer en leur sein des groupes de travail destinés à mener des recherches spécialisées complémentaires) mais sont tenues de maintenir informés le président du Conseil et le directeur du CIRIEC de leurs activités.

Le CSI poursuit également une mission de coordination stratégique des domaines de recherche entre les deux champs d'intérêt du CIRIEC : l'économie publique et l'économie sociale. Il veille à maintenir l'équilibre entre ces deux champs de recherche et assure le lien entre les deux commissions. Avec comme élément rassembleur la notion d'« intérêt général », il tente de faire des ponts entre elles en suscitant leur réflexion sur les points communs, les problèmes et les intérêts que les deux secteurs partagent au niveau théorique ou pratique. Malgré cette intention, les deux commissions privilégient pendant plusieurs années une approche sectorielle, plutôt que transversale qui étudierait un même thème selon toutes les composantes de l'économie (publique, sociale et coopérative).

Comme par le passé, la première commission est orientée vers les entreprises publiques. Elle entame une réflexion sur l'avenir des entreprises publiques à l'horizon 1993 (date de la mise en place du Marché unique). La seconde commission répond à une demande de certaines sections nationales et a pour objectif de s'ouvrir aux questions d'économie sociale et coopérative<sup>46</sup>. Dès le départ, elle met en place deux groupes de travail, tous deux coordonnés par Jacques Defourny, secondé par Christine Dussart qui assure le secrétariat de la Commission « Économie sociale et coopérative » : l'un s'attèle (de 1989 à 1992) à l'« identification de l'économie sociale » qui connaît à l'époque un intérêt croissant;

45 Archives du CIRIEC, Boîte « Commission scientifique 1978-1987 », dossier « octobre 1978-octobre 1981 », Auszug aus einem Brief von Herrn Dr. Kliemt an Prof. Ruter vom 26.2.1981 betr. die Installierung eines ständigen Wissenschaftlichen Beirats des IFIG.

46 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Bruxelles le 3 juin 1988, p. 3-4.

le second prend en charge (de 1989 à 1995) l'« analyse coûts-bénéfices des principes coopératifs », répondant ainsi aux besoins de ce secteur en profonde crise. Ainsi, on remarquera que les commissions et groupes de travail ont, dès leur origine, constitué à la fois une sorte d'observatoire international en livrant une analyse scientifique pointue sur la réalité et l'évolution des secteurs économiques poursuivant l'intérêt général et en offrant des lieux de rencontre et de réflexions privilégiés pour promouvoir ces « alternatives » à l'économie capitaliste. En ce sens, ils contribueront au développement de l'économie publique et de l'économie sociale et coopérative en fournissant aux décideurs et notamment à l'Union européenne des données scientifiques et des recommandations, susceptibles de les aider dans leur prise de décision ou dans l'élaboration de lois relatives à ces secteurs.

Le Conseil scientifique international tient sa première réunion officielle le 26 avril 1991 à Bruxelles avec comme président Theo Thiemeyer, qui dirigeait jusqu'alors la Commission scientifique « ancienne formule ». La présidence de la Commission « Économie sociale et coopérative » est assumée pendant plus de 10 ans (jusqu'en 2002) par le Professeur José Luis Monzón Campos (de l'université de Valencia en Espagne) ; Lionel Monnier (université de Caen, en France) se chargeant de celle de la Commission scientifique « Entreprises publiques » jusqu'en 1992, date à laquelle il succède à Theo Thiemeyer (décédé entre-temps) à la tête du Conseil scientifique international. L'Allemand Helmut Cox (université de Duisburg) le remplace (lui aussi jusqu'en 2002) à la tête de la Commission « Entreprises publiques ».

Le gain à la fois qualitatif et quantitatif résultant de la mise en place de cette nouvelle structure scientifique se fait rapidement sentir au niveau des activités du CIRIEC, comme nous le verrons ultérieurement.

### 3.2. L'accroissement de l'équipe

En 1990, s'opère le troisième passage de flambeau de l'histoire du CIRIEC international. Depuis 1988, Guy Quaden a accédé au Directoire de la Banque nationale de Belgique. Afin de le décharger d'une partie de son travail au CIRIEC, son collaborateur universitaire, Bernard Thiry est nommé directeur adjoint<sup>47</sup>, puis directeur deux ans plus tard<sup>48</sup> ; Guy Quaden restant cependant vice-président des deux structures (CIRIEC international et section belge). Spécialiste en économie du travail et en économie des transports, Bernard Thiry vient alors de reprendre la chaire d'Économie politique à l'université de Liège, s'inscrivant dans le sillage de Paul Lambert qui avait assumé cette chaire pendant plus d'un quart de siècle à partir de la fin des années 1950, et avait présidé aux destinées du Centre International (1957-1977).

47 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Vienne le 10 décembre 1988, p. 3.

48 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC, Portoroz, 15 juin 1990, [p. 9].

Pour le seconder, Bernard Thiry dispose d'une équipe composée de quatre employées dynamiques et dévouées et qui œuvrent déjà depuis plusieurs années au CIRIEC-Belgique : Yvonne Gélard, qui avait déjà été le bras droit de Paul Lambert puis de Guy Quaden ; Suzy Lhonneux, responsable de la comptabilité des deux associations et en charge du secrétariat de la section belge ; Christine Dussart, qui devient alors secrétaire de rédaction des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* et secrétaire de la nouvelle Commission « Économie sociale et coopérative » et Marilyn Garcia en charge du secrétariat du CIRIEC international. L'arrivée d'un jeune directeur au sein d'une équipe dont trois des membres sont comme lui trentenaires, crée une nouvelle dynamique au sein du Centre international et de sa section belge.

La réorganisation des instances scientifiques impulsée par Guy Quaden s'accompagne rapidement pour le CIRIEC d'un fort développement de ses activités scientifiques et partant, d'un important surcroît de travail. L'équipe s'étoffe donc progressivement avec l'arrivée d'Hélène Lopez et Carmela De Cicco, respectivement documentaliste et secrétaire de la section belge, engagées pour développer le centre de documentation. En 1990, Barbara Sak, diplômée en économie de l'université de Liège est engagée ; elle devient rapidement le bras droit de Bernard Thiry. Enfin, en 1995, un jeune néerlandophone, Gunther Vranken, rejoint l'équipe pour diverses recherches et le développement de contacts en Flandre.



Bâtiment B33 de l'Université de Liège

Peu auparavant, en mai de la même année, le CIRIEC avait déménagé : il avait quitté le bâtiment (B31) qu'il occupait depuis 1981 au sein de la faculté d'Économie, Gestion et Sciences sociales pour emménager dans un autre bâtiment du campus du Sart Tilman (le B33 ou bâtiment trifacultaire). La perte d'un lien direct avec la faculté est compensée par un gain d'espace non négligeable qui permet entre autres d'aménager et agrandir le centre de documentation (jusque-là confiné dans le même local que le secrétariat).

### 3.3. Le défi financier

Si le CIRIEC international peut compter sur une équipe stable et professionnelle (que la section belge met partiellement à sa disposition), sa situation financière reste fragile. La principale source de financement récurrente du CIRIEC est constituée des cotisations des sections nationales qui le composent. À cet égard, et dans une volonté de ne pas exclure des sections situées dans des pays plus faibles économiquement, un système de cotisations à deux niveaux

est en usage : les sections les plus faibles et les plus éloignées acquittent une cotisation minimale deux fois moins élevée que les sections les plus fortes<sup>49</sup>. Par ailleurs, un supplément de cotisation est payé sur une base volontaire par quelques sections plus à l'aise financièrement (c'est le cas de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Autriche notamment). Malgré ce *modus vivendi* relativement souple, le paiement des cotisations constitue un problème récurrent et certaines sections accusent d'importants retards de paiement, voire ne paient pas leur dû pendant parfois plusieurs années. Le problème est loin d'être anecdotique. En effet, lors d'une réunion du Conseil international en 1988, Guy Quaden affirme que si l'on ne comptabilisait que les sections en règle de cotisation, le CIRIEC n'en compterait que cinq (sur quatorze officielles à l'époque)<sup>50</sup>. Le CIRIEC fait montre d'une grande mansuétude, visant en priorité l'élargissement de son rayonnement au niveau international.

Les coûts auxquels le Centre international doit faire face connaissent une augmentation à mesure que se développent les activités scientifiques au sein des commissions et groupes de travail, entraînant des frais de réunion, d'interprétation-traduction, de publication, etc. Afin de réduire les dépenses, tout en renforçant le caractère scientifique et la professionnalisation de la revue, le Conseil décide en 1988 de transférer l'édition des *Annales* à un éditeur professionnel (cf. *Infra*), mais l'impact sur les finances reste limité dans un premier temps, puisque entre 1990 et 1996, la revue affiche un déficit moyen de 260 000 francs belges (env. 10 000 euros en prix 2021)<sup>51</sup>.

Cette situation impose rapidement d'augmenter les recettes. Elles prendront la forme de subventions obtenues auprès de divers ministères et administrations belges. À ces aides, s'ajoute, à partir de 1992, un apport financier (100 000 francs belges) de la maison d'édition De Boeck destiné à couvrir les frais de réunion des organes de rédaction.

À partir de 1992, un principe d'indexation est appliqué aux cotisations : elles sont réévaluées lorsque l'indice des prix en Belgique augmente de 10 %, soit dans les faits, environ tous les trois-quatre ans. Pour couvrir le travail scientifique, il est décidé de rechercher des moyens spécifiques en proposant à de grandes entreprises publiques ou d'économie sociale de mener des recherches sur les questions qui les intéressent. Pendant plus de 15 ans, les fonds européens seront également mis régulièrement à contribution, le CIRIEC développant la stratégie de répondre aux nombreux appels à projets lancés par l'Union européenne. Ainsi par exemple, en 1992-1993, ce sont pas moins de trois contrats scientifiques

49 De 1982 à 1992, le montant de la cotisation s'élève à maximum 100 000 francs belges (env. 4 220 euros en prix 2021) pour les sections dites « faibles » et à 200 000 francs belges pour les sections plus avantagées financièrement (Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Milan le 2 octobre 1992, p. 5).

50 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Bruxelles, le 3 juin 1988, [p. 5].

51 Éric Geerkens, *op. cit.*, p. 410.

qui sont menés au niveau européen : le premier (financé par la DG XXIII) vise à constituer un réseau d'instituts de recherche et de chercheurs en économie sociale ; le deuxième porte sur l'accompagnement d'Eurostat dans l'élaboration d'une définition de l'entreprise publique (dans la perspective d'élaboration de statistiques européennes harmonisées en matière d'entreprises publiques) ; tandis que le troisième consiste en une analyse menée, pour le compte du Parlement européen, des entreprises de service public de neuf pays de l'Union (cf. *infra*).

## 4. Une activité scientifique démultipliée



Logo du CIRIEC de la fin des années 80 au début des années 90 (Coll. CIRIEC)

La réorganisation des instances scientifiques entraîne un rapide développement des activités scientifiques du CIRIEC, les travaux de recherche menés au sein des commissions et des groupes de travail qui les composent se succédant de manière régulière, tous les deux ou trois ans. Un double problème se pose dès lors : d'une part, comment faire connaître ces contributions scientifiques et, d'autre part, comment assurer financièrement, un caractère permanent aux recherches menées ? Rappelons que les coûts liés au travail des commissions sont pris en charge par les participants eux-mêmes qui travaillent bénévolement aux travaux, par les sections nationales qu'ils représentent (pour ce qui est des déplacements) et par le CIRIEC international (en ce qui concerne le secrétariat y compris les traductions et interprétations).

### 4.1. Les congrès internationaux

L'organisation des congrès, tous les deux ans, constitue depuis sa création une des activités scientifiques majeures du CIRIEC international. Les choix de la section organisatrice, du thème général, des orateurs scientifiques et des représentants politiques ou des institutions internationales qui concourent au prestige de l'événement font l'objet de longues discussions au sein du Conseil international qui veille scrupuleusement à assurer une représentativité aux différentes sections, à respecter un certain équilibre entre économie publique et économie sociale et coopérative, mais aussi entre praticiens et théoriciens. Les congrès s'adressent en effet à un public diversifié composé de scientifiques, de chefs d'entreprises publiques ou sociales (coopératives, associations, mutuelles, etc.), mais aussi à de nombreux représentants du monde syndical et politique. Cette rencontre de deux univers fort différents, celui de la recherche et de l'expérience de terrain, oblige le CIRIEC à se poser à chaque fois la question de comment concilier les intérêts différents des publics auxquels ses congrès s'adressent.

C'est à Portorož, dans ce qui est pour peu de temps encore la Yougoslavie (la Slovénie deviendra indépendante en 1991), que se tient le premier congrès des années 1990 (du 12 au 14 juin 1990). Comme cela avait été le cas avec le Portugal quelques années auparavant, le choix se porte sur un pays qui ne dispose pas encore d'une réelle section structurée, ce qui ne manque pas de susciter la réticence de certains membres



**Bernard Thiry, Anton Rauter, Rado Bohinc et le Maire de Piran au 18e Congrès International du CIRIEC - Portoroz, 1990 (Coll. CIRIEC)**

(notamment de l'Autriche). Dans l'esprit de Guy Quaden (directeur à l'époque), ce choix répond à une nécessité pour le CIRIEC d'élargir son audience. C'est aussi une opportunité de s'ouvrir à un pays de l'Est en pleine transformation économique. Le thème du congrès proposé par la section yougoslave, lors de la réunion du Conseil de décembre 1988, est à cet égard d'actualité puisqu'il porte sur « l'impact des réformes en cours à l'Est et à l'Ouest sur la gestion des entreprises publiques, sociales et coopératives » et qu'il s'agit dans son esprit de se pencher sur les conséquences du Marché unique européen en matière de relations commerciales avec les pays de l'Est de l'Europe<sup>52</sup>. Les termes Est et Ouest étant jugés trop vagues (tant au point de vue géographique qu'au niveau des structures économiques existant dans les pays qu'ils recouvrent), c'est un titre plus générique qui sera finalement retenu au printemps 1989 : « Les entreprises publiques et sociales face aux défis internationaux des années 90 »<sup>53</sup>. Rétrospectivement, il est cocasse de penser que le Conseil était alors à mille lieues d'imaginer que le terme « défis » pourrait s'appliquer quelques mois plus tard à l'un des plus grands chambardements politiques mondiaux qu'ait connus le XXe siècle et à une transformation radicale du paysage économique de la moitié des pays d'Europe. Le Congrès se termine sur un bilan très positif. La jeune section yougoslave s'en trouve renforcée (son adhésion officielle a été annoncée lors du Conseil du 31 octobre 1989), puisque, un an plus tard, elle est parvenue à doubler le nombre de ses membres<sup>54</sup>. C'est au cours de l'Assemblée générale tenue en marge du Congrès que Bernard Thiry devient officiellement le quatrième directeur du CIRIEC.

<sup>52</sup> Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Vienne le 10 décembre 1988, p. 3-7.

<sup>53</sup> Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Salzbourg le 24 avril 1989, p. 3-6.

<sup>54</sup> Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Valence le 22 septembre 1990, p. 5.



**Tribune d'honneur du 19e Congrès International du CIRIEC - Valence, 1992 (Coll. CIRIEC)**

Le XIXe Congrès, qui se déroule du 15 au 17 juin 1992, dans la ville de Valence (Espagne) traite des « entreprises publiques, sociales et coopératives dans la Nouvelle Europe. Concurrence, missions publiques et solidarité ». Placé sous le patronage du roi d'Espagne, il réunit quelque 700 participants issus de 23 pays et jouit d'une bonne couverture médiatique. Karel

Van Miert, commissaire européen chargé des Transports, de la Politique des consommateurs, du Crédit et des Investissements, y prend la parole lors de la séance d'ouverture. Des séances parallèles spécifiques à l'économie sociale et à l'économie publique sont organisées, ainsi qu'un débat contradictoire, organisé avec la DG Concurrence de la Commission européenne.

C'est un des piliers du CIRIEC, la section autrichienne, qui se charge de l'organisation du XXe Congrès international (à Graz du 9 au 11 mai 1994). 540 participants représentant 25 pays s'y rencontrent sur le thème « Stratégies futures pour l'économie mixte : coopération et non confrontation ». L'objectif est de susciter la réflexion sur la prise en compte de l'intérêt général dans un système d'économie mixte et de mettre en évidence l'importance de développer des stratégies de coopération entre économies privée, publique et sociale. Soucieux d'instaurer le dialogue entre scientifiques et praticiens, les organisateurs recourent à une nouvelle formule : l'organisation, à côté des traditionnelles séances d'ouverture et de clôture, d'ateliers permettant de confronter théorie et pratique autour de quatre sous-thèmes (environnement, énergie et technologie, organisations solidaires et modèles de coopération transnationale).

En 1996, le Congrès du CIRIEC se réunit pour la deuxième fois au bord du Tage, à Lisbonne, après une première édition seize ans plus tôt. L'organisation de cet événement témoigne du dynamisme retrouvé par la section portugaise après une période creuse à la fin des années 1980. Orientée davantage vers l'économie publique lors de sa création en 1980, la section a en effet été affaiblie par les nombreuses dénationalisations qu'a connues le Portugal. Elle s'est depuis tournée vers l'économie sociale et a d'ailleurs été la cheville ouvrière, en 1990, d'un Forum-Europe 1993 du mutualisme et de l'économie sociale. Le thème choisi pour le Congrès de Lisbonne, « Vers quelle cohésion économique et sociale ? » se veut concret et entend éviter l'eurocentrisme : il souhaite faire la part belle à la problématique de l'emploi et aux manières dont l'économie sociale peut aider à résoudre ce problème. Dans la perspective de s'adresser

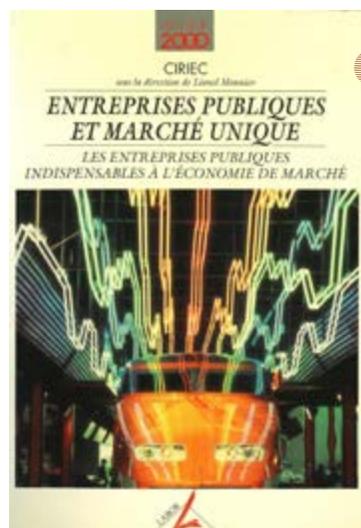
aux dirigeants syndicaux, aux hommes politiques et aux chefs d'entreprises qui constituent son public majoritaire, le Congrès privilégie les études de cas et les réalisations concrètes. Enfin, une nouvelle formule est expérimentée : plutôt que de distinguer séances plénières et sessions parallèles, il est décidé de mettre en place des séances sur des thèmes transversaux. 600 congressistes provenant de 20 pays participent à l'événement qui peut se targuer de compter parmi les orateurs quelques personnalités politiques (dont le premier ministre António Guterres et Elio di Rupo, vice-premier ministre belge et ministre de l'Économie et des Télécommunications), du directeur du Bureau international du Travail (le Belge Michel Hansenne) et du directeur général de la DG XXIII de la Commission européenne (l'Allemand Heinrich von Moltke).

## 4.2. Les activités de recherche

### 4.2.1. La recherche en économie publique

Dirigée depuis juin 1992 par Helmut Cox (professeur à l'université de Duisburg, Allemagne) et regroupant une trentaine d'économistes et de juristes issus de neuf pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas et Slovénie) auxquels s'ajoute ensuite le Japon, la Commission « Entreprises publiques » publie les résultats de ses travaux de recherche entamés en 1988 dans l'ouvrage *Entreprises publiques et Marché unique*<sup>55</sup>. Elle y étudie l'impact négatif que les politiques de privatisation, la mise en concurrence et les contraintes budgétaires des États exercent sur l'existence et le rôle des entreprises publiques et rappelle leur rôle indispensable au sein de l'économie de marché. Co-organisé par la section belge, un colloque « Le devenir des entreprises publiques de télécommunication dans l'Europe 1993 » se tient fin mars 1990 à Liège en vue de présenter et de discuter les premiers résultats sectoriels ; un compte-rendu en sera produit<sup>56</sup>.

Au cours des années suivantes, les activités de recherche de la Commission « Entreprises publiques » témoignent d'une interaction fréquente avec les instances européennes, les membres de la commission adoptant une attitude



critique vis-à-vis de la mise en concurrence des services publics sur laquelle s'opère la construction européenne.

Financée en partie par la Communauté européenne (Direction générale VII « Transports »), la nouvelle recherche dans laquelle la Commission « Entreprises publiques » s'investit, « Analyse prospective de l'évolution des missions et des structures des entreprises publiques dans la perspective du Marché Unique européen de 1993 », est menée en collaboration avec la Trans European Policy Studies Association (TEPSA). Elle fait apparaître la nécessité de mener des politiques qui prennent en compte la notion d'intérêt général communautaire et donne lieu en 1995-1996 à la publication (en français, puis en allemand) d'un ouvrage *Les entreprises publiques dans l'Union européenne : entre concurrence et intérêt général*<sup>57</sup>.



En 1994, la commission est mise à contribution à diverses reprises dans des projets européens. Comme mentionné antérieurement, dans le cadre d'une étude qu'elle mène sur les missions de service public, la Direction générale des études du Parlement européen lui commande une série de rapports décrivant l'environnement (économique, juridique, institutionnel) dans lequel fonctionnent les entreprises de service public de neuf pays de l'Union. L'objectif est d'éclairer les parlementaires européens sur les conséquences qu'aurait une mise en concurrence sans garde-fou pour garantir les missions essentielles des services publics.

Dans le même esprit, la commission du CIRIEC assure l'encadrement scientifique d'un séminaire sur l'approche économique des services publics dans l'Union européenne. Organisé, à la demande du Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP), cet événement qui se déroule en Allemagne, à Cologne le 24 octobre 1994, s'inscrit dans le cadre du projet de Charte européenne des Services publics initié par le président de la Commission européenne, Jacques Delors<sup>58</sup>. Ce séminaire aboutit à la conclusion que l'organisation et la gestion des services publics dans les divers pays font face aux mêmes problèmes. À cette occasion apparaît aussi la grande diversité des conceptions nationales de service public. Aussi, le 19 mars 1996, se tient, à nouveau à Cologne, un séminaire franco-allemand qui vise à une meilleure

55 Lionel Monnier (dir.), *Entreprises publiques et Marché unique. Les entreprises publiques indispensables à l'économie de marché*, Bruxelles, Éditions Labor, Coll. Économie 2000, 1992. L'ouvrage fera l'objet d'une édition allemande deux ans plus tard : Lionel Monnier (dir.), *Perspektive der öffentlichen Wirtschaft in Europa: Die Aufgaben der öffentlichen Unternehmen im Binnenmarkt*, Baden-Baden, Nomos, Schriften zur öffentlichen Verwaltung und öffentlichen Wirtschaft, Band 90, 1994.

56 *Le devenir des entreprises publiques de télécommunication dans l'Europe 1993. Compte-rendu du colloque CIRIEC-IFIG, 30 mars 1990*, Liège, CIRIEC, 1991, 118 p.

57 Bernard Thiry & Jacques Vandamme (dir.), *Les entreprises publiques dans l'Union européenne : entre concurrence et intérêt général*, Paris, Éditions A. Pedone, 1995, 174 p. ; Helmut Cox, *Öffentliche Dienstleistungen in der Europäischen Union. Zum Spannungsfeld zwischen Service Public und Wettbewerbsprinzip*, Baden-Baden, Nomos, Schriftenreihe der Gesellschaft für öffentliche Wirtschaft, Heft 40, 1996, 125 p.

58 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international, 6 mars 1995, Cologne, p. 5.

compréhension des notions et réalités de services publics dans ces deux pays. Cet événement est organisé par les deux sections concernées du CIRIEC et par le Centre international, en collaboration avec le Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général (CELSIG).

C'est à une « critique de la raison communautaire » que six membres de la Commission « Entreprises publiques », universitaires belges et français (économistes et juristes), se livrent dans le cadre d'une convention de recherche signée avec Électricité de France (EdF). Ils étudient la réalité des « dysfonctionnements » du secteur électrique relevés par l'Europe et servant d'arguments en faveur de la réorganisation du secteur électrique en cours dans la Communauté européenne.

La même année, la commission aborde un nouveau thème qui s'inscrit à nouveau dans l'esprit de résistance à la politique de mise en concurrence des services publics menée par l'Union européenne et comporte des enjeux importants : il s'agit en effet d'étudier les missions de service public dans le cadre de la régulation mise en place dans l'Union européenne. L'ouvrage qui en découle en 1997<sup>59</sup> aborde notamment les questions de définition et d'interprétation des notions de service public et de service d'intérêt général. Pendant plus d'une décennie, ces notions seront au centre des recherches du CIRIEC, avec pour objectif d'en préciser la définition, d'étudier leur financement, leur évaluation et leur régulation et de mettre en évidence la diversité des entreprises (publiques, privées et mixtes) qui les fournissent.

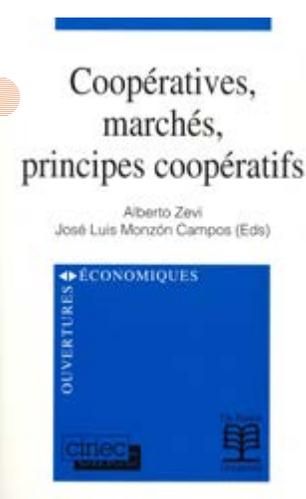
#### 4.2.2. La recherche en économie sociale et coopérative

Présidée par José Luis Monzón assisté par Christine Dussart qui en assume le secrétariat, la Commission « Économie sociale et coopérative » regroupe une vingtaine de membres : représentants de sections nationales du CIRIEC et correspondants extérieurs (pour certains pays qui, comme le Royaume-Uni par exemple, ne disposent pas de section). Comme évoqué précédemment, elle supervise les travaux des deux groupes de travail qui ont été créés en son sein et orientés l'un vers l'économie sociale et l'autre plus particulièrement vers le secteur coopératif.

Constitué en 1988 et placé sous la coordination de Jacques Defourny, un premier groupe de travail « Identification et analyse du secteur de l'économie sociale » œuvre à une meilleure définition du concept et connaissance du champ couvert par ce secteur et aboutit, en 1992, à la publication d'un ouvrage collectif bilingue. Cet ouvrage majeur contribuera grandement à l'affirmation de ce troisième secteur spécifique (distinct des secteurs public et privé) et de ses

valeurs (démocratie, autonomie, objectif de service et non de profit, priorité aux personnes et au travail et non au capital)<sup>60</sup>.

Parallèlement à cette étude de type transversal, la commission va rapidement, au sein de ses groupes de travail, développer des approches sectorielles, en fonction des attentes de ses membres. En effet, contrairement à l'économie publique, l'économie sociale et coopérative couvre des réalités et des finalités différentes : les coopératives et mutualités sont des entreprises qui poursuivent l'intérêt de leurs membres, alors que les associations et fondations relèvent du secteur sans but lucratif.



Dès 1988, un groupe de travail orienté vers le secteur coopératif voit le jour. Sous la coordination de Jacques Defourny, puis à partir de 1990 du Professeur Zevi (université d'Urbino en Italie), ce groupe étudie les principes et pratiques développés par les coopératives en matière d'adaptation au marché et de performance et met en évidence leurs avantages et leurs inconvénients. Il se livre à une analyse comparative des législations nationales relatives à ce secteur et du statut coopératif européen. Les travaux de ce groupe de travail débouchent eux aussi sur un ouvrage *Coopératives, marchés, principes coopératifs*. Édité en espagnol en 1994 à l'occasion d'un colloque organisé à Séville par le CIRIEC-Espagne et l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'ouvrage fait ensuite l'objet de versions française (en 1995) et anglaise (en

1996)<sup>61</sup>. Sa parution fera l'objet d'un séminaire de présentation (à Paris en 1995), une formule qui s'avère concluante et qui sera par la suite reconduite de façon sporadique.

En 1993, un nouveau groupe de travail est créé pour étudier le secteur associatif. Il témoigne de l'émergence, au niveau académique, d'un intérêt scientifique pour ce secteur et de la place qu'il se voit reconnaître au sein de l'économie sociale. Sur la base de l'analyse des services aux personnes âgées et de la réinsertion professionnelle, le groupe de travail « Associations et économie sociale », composé de trente spécialistes issus de dix pays, tente de dégager les réponses fournies par les associations aux crises de l'emploi et de l'« État-Providence ».

60 Jacques Defourny & José Luis Monzón Campos, *Économie sociale. Entre économie capitaliste et économie publique - The Third Sector. Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, Bruxelles-Paris, De Boeck, Coll. Ouvertures économiques, 1992, 459 p.

61 Alberto Zevi & José Luis Monzón (dir.), *Cooperativas, mercado, principios cooperativos*, Valence, CIRIEC-España, 1994, 320 p. ; Alberto Zevi & José Luis Monzón (Eds), *Coopératives, marchés, principes coopératifs*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, [1995], 344 p. ; José Luis Monzón, Roger Spear, Alan Thomas & Alberto Zevi. *Cooperatives, Markets, Cooperative Principles*, Liège, CIRIEC, 1996, 288 p.

59 Helmut Cox (dir.), *Services publics, missions publiques et régulation dans l'Union européenne*, Paris, Éditions A. Pedone, 1997, 209 p.

Il débouchera sur diverses publications (en espagnol, en anglais et en français, respectivement en 1997, 1998 et 2001)<sup>62</sup>.

Sous la coordination de Daniel Côté (École des Hautes Études commerciales de Montréal, Canada), un groupe de travail est créé en 1996 avec pour objet l'étude des stratégies mises en place par les groupements d'économie sociale (et particulièrement les holdings coopératifs dans les secteurs agroalimentaire et financier) pour répondre aux défis liés à la mondialisation, à la concurrence exacerbée et aux révolutions technologiques.

#### 4.2.3. Une collaboration renforcée au sein des instances scientifiques

Au milieu des années 1990, une réflexion est entamée au sein du Centre international, visant à rapprocher les recherches menées de manière séparée au sein des diverses instances scientifiques. Se trouve notamment questionné le fonctionnement de la Commission scientifique « Économie sociale et coopérative » à la suite du constat de déficit de communication avec le Conseil scientifique international, mais aussi entre ses deux groupes de travail. D'autant que cette fragmentation en deux champs distincts de l'économie sociale et coopérative n'est pas sans implication car elle est susceptible de remettre en question l'unicité du concept d'économie sociale. Il est donc nécessaire que le CIRIEC détermine plus clairement son approche en la matière<sup>63</sup>.

Au-delà, c'est aussi le travail au sein du Conseil scientifique qui est rediscuté à la suite de la proposition émise par le Britannique Alan Thomas, membre de la Commission « Économie sociale et coopérative », de mener une recherche transversale qui fédérerait les deux commissions autour de la notion d'intérêt général qui constitue le point d'intersection de l'économie publique et de l'économie sociale et coopérative<sup>64</sup>. Le 50e anniversaire du CIRIEC en 1997 constituera l'opportunité de concrétiser cette proposition. Souhaitant commémorer ce jubilé par un projet qui implique le CIRIEC dans son ensemble, le Conseil scientifique international décide, lors de sa réunion du 2 mars 1996<sup>65</sup>,

62 Jacques Defourny, Louis Favreau & Jean-Louis Laville (dir.), *Inserción y nueva economía social. Un balance internacional*, Valencia, CIRIEC-Espagne, 1997, 390 p. ; Jacques Defourny, Louis Favreau & Jean-Louis Laville (dir.), *Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan international*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 372 p. ; Roger Spear, Jacques Defourny, Louis Favreau & Jean-Louis Laville (dir.), *Tackling Social Exclusion in Europe. The Contribution of the Social Economy*, Aldershot, Ashgate, 2001, 359 p. ; Jean-Louis Laville, Marthe Nyssens & Antonia Sajardo Moreno (dir.), *Economía social y servicios sociales*, Valencia, CIRIEC-Espagne, 2001, 359 p. ; Jean-Louis Laville & Marthe Nyssens (dir.), *Les services sociaux entre associations, État et marché. L'aide aux personnes âgées*, Paris, Éditions La Découverte, Coll. *Recherches*, 2001, 288 p.

63 Archives du CIRIEC, Bref compte-rendu de la réunion informelle du 3 mai 1995, Paris.

64 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique international, Bruxelles, 16 septembre 1994, p. 3-7.

65 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique international, Rome, 2 mars 1996, p. 2-4.



Illustration de Lionel Monnier  
(Coll. Lionel Monnier)

de publier un ouvrage collectif sur un thème commun aux deux commissions et met en place un groupe de travail chargé de mener la publication à bien sous l'égide du Conseil scientifique et d'un comité de pilotage composé de Lionel Monnier, de Bernard Thiry et des deux présidents des commissions scientifiques (José Luis Monzón et Helmut Cox). Deux mois plus tard, en marge du Congrès de Lisbonne, se tient la première réunion conjointe du Conseil scientifique international et des deux commissions qui détermine le thème de travail : mutations structurelles et intérêt général<sup>66</sup>.

#### 4.3. Le développement des publications

Si les congrès internationaux constituent un débouché logique pour les résultats des recherches menées au sein du réseau du CIRIEC, il s'avère cependant insuffisant (les congrès ne se déroulant que tous les deux ans). Afin d'assurer une diffusion plus rapide, le CIRIEC développe une importante dynamique en matière de publication. Cette stratégie s'avère payante en termes de visibilité du Centre international ; néanmoins, la multiplication des éditions s'accompagne progressivement d'un accroissement contreproductif des délais de parution des ouvrages. Par ailleurs, le CIRIEC se voit obligé de développer de nouvelles initiatives en vue d'assurer la promotion de ses publications (comme l'organisation de séminaires de présentation, par exemple) afin de pallier les lacunes de la maison d'édition en matière de diffusion des ouvrages. La politique éditoriale renforcée et les activités annexes de promotion qui l'accompagnent ont comme revers de la médaille une augmentation des coûts d'activité et un surcroît de travail pour le secrétariat du CIRIEC.

#### *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*

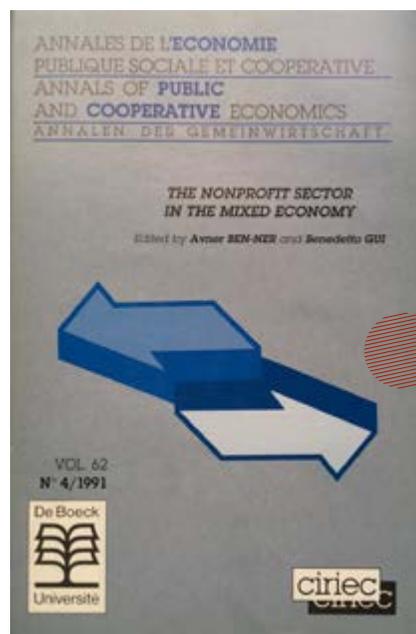
Après avoir tergiversé pendant plusieurs années sur le futur de la revue du CIRIEC, le Conseil décide, en 1988, de renforcer son caractère scientifique au détriment de l'aspect militant et expression d'opinions qui la caractérisait davantage sous la direction d'Edgard Milhaud et Paul Lambert. Il opte, pour une revue trimestrielle bilingue aux articles en français ou en anglais et résumés en quatre langues (français, anglais, allemand, espagnol)<sup>67</sup>. À cette occasion, le titre anglais de la revue est légèrement modifié et devient *Annals of Public and*

66 Archives du CIRIEC, Réunion conjointe du Conseil scientifique international ainsi que de la Commission scientifique internationale sur l'Économie sociale et coopérative et de la Commission scientifique internationale sur les entreprises publiques. Compte-rendu de la réunion du 22 mai 1996 à Lisbonne.

67 Dorénavant le titre *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative / Annals of Public and Cooperative Economics* sera mentionné sous la forme *AEPSC/APCE* dans les références de bas de page

*Cooperative Economics*<sup>68</sup>. L'édition allemande est définitivement abandonnée après le refus des Éditions Nomos de la reprendre et de l'associer à leur *Zeitschrift für öffentliche und gemeinwirtschaftliche Unternehmen*<sup>69</sup>. Quant au contenu, il est placé sous la responsabilité d'instances spécifiques. Depuis 1988, le processus d'évaluation et la sélection des articles sont confiés à deux rédacteurs en chef, collaborateurs de Guy Quaden et spécialistes l'un de l'économie sociale (Jacques Defourny) et l'autre de l'économie publique (Bernard Thiry), assistés par une secrétaire de rédaction (Christine Dussart). Par ailleurs, sont mis en place un organe de gestion éditoriale (*Management Board* composé de rédacteurs associés) et un conseil de rédaction (*Editorial Board*) dont les membres sont renouvelés tous les trois ans. La stratégie poursuivie est d'améliorer la teneur scientifique et la visibilité de la revue en essayant de susciter la collaboration de chercheurs et scientifiques de renom, extérieurs au réseau du CIRIEC. Ainsi, lors de sa création, le comité de gestion comprend quelques noms prestigieux de la recherche au niveau international tels les Anglais David Heald et Saul Estrin, spécialistes, l'un de l'économie publique et l'autre des marchés émergents et de l'économie de transition, ou encore l'Américain Avner Ben-Ner (université de Minneapolis) réputé pour ses travaux sur les organisations à but non lucratif.

Sur le modèle des revues scientifiques, la sélection des articles s'opère au moyen de *referees* (évaluateurs externes) anonymes. La politique éditoriale des *Annales* s'affranchit dès lors du CIRIEC dont elle ne reflète plus obligatoirement le point de vue, contrastant singulièrement avec la situation sous Edgard Milhaud et Paul Lambert. Enfin, l'édition proprement dite de la revue est confiée à une maison d'édition professionnelle bruxelloise (De Boeck-Wesmael). Le CIRIEC demeure cependant le propriétaire de la revue et le seul responsable de son contenu. Ce choix stratégique le décharge des risques financiers de la revue et libère son secrétariat de la gestion des abonnements et de tâches éditoriales devenues de plus en plus lourdes à mesure que la qualité scientifique de la revue a progressé. Par ailleurs, il permet d'améliorer la diffusion des *Annales*<sup>70</sup>. Les effets bénéfiques de ces décisions ne tardent pas à se manifester : dès 1991, des progrès sensibles ont été réalisés en matière de planification de la revue (plusieurs numéros sont



programmés à l'avance) et les organes de rédaction constatent une amélioration qualitative de la revue et une légère augmentation du nombre d'abonnements<sup>71</sup>.

Cependant, ces mesures s'avèrent insuffisantes pour redresser les finances des *Annales* et pour en augmenter le lectorat de manière significative : en 1994 la revue est diffusée dans 44 pays différents et le nombre d'abonnements souscrits s'élève à 682 dont les trois-quarts sur sept pays seulement<sup>72</sup>. C'est particulièrement la diffusion dans les pays anglo-saxons et en dehors de l'Europe qui apparaît déficiente, rendant plus difficile le recrutement de collaborateurs anglophones. Aussi, au terme du second contrat avec De Boeck-Wesmael, le CIRIEC confie à partir de 1995, l'édition des *Annales* à Blackwell Publishers. Basée à Oxford, cette maison d'édition est spécialisée dans les revues scientifiques d'économie et bénéficie d'une plus large diffusion dans les pays anglophones. Ce changement d'éditeur s'accompagne d'une présentation actualisée de la revue et de son contenu et d'une amélioration de la qualité linguistique des articles en anglais. Cependant, malgré les efforts déployés par l'éditeur en matière de promotion, les *Annales* ne parviennent pas à trouver leur place au sein du marché très concurrentiel des revues d'économie et il faut attendre le début des années 2000 pour que des résultats probants soient obtenus en termes de souscriptions d'abonnements.

#### 4.4. Les activités des sections nationales

Une partie importante des activités du CIRIEC se déroule également au sein de ses sections nationales. Il est évidemment impossible de retracer ici dans le détail l'histoire de chacune des sections. Nous nous contenterons de rappeler les principales caractéristiques, activités et évolutions des sept sections principales du CIRIEC :

##### 4.4.1. CIRIEC-Allemagne

Apparue en 1960, comme son nom l'indique, au sein de l'économie publique, la Gesellschaft für öffentliche Wirtschaft (GöW) est l'un des membres les plus dynamiques du Centre international. Elle dispose d'une revue trimestrielle (*Zeitschrift für öffentliche und gemeinwirtschaftliche Unternehmen - ZöGU*), dirige une collection (*Schriftenreihe der GöW*) et une série de publications (les *Travaux d'économie publique*). Son intense activité scientifique prend également la forme de conférences, de colloques et de travaux de recherche qui sont notamment présentés et discutés dans les assemblées parlementaires allemandes. Parmi les thèmes récurrents de cette époque, marquée par la réunification de l'Allemagne, figurent bien sûr les analyses sur les perspectives des entreprises publiques en

68 En anglais, on distingue en effet l'économie en général « Economy » et la science économique (« Economics »). D'où le choix pour la revue scientifique du second terme.

69 Yvonne Gélard, *op. cit.*, p. 43.

70 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Bruxelles, le 3 juin 1988, [p. 4-5].

71 Archives du CIRIEC, CIRIEC – Centre international. Rapport d'activités 1992-1993, p. 5-8 et Procès-verbal de la séance du Conseil tenue à Liège, le 11 octobre 1991, p. 3-4.

72 Éric Geerkens, *op. cit.*, p. 410-411.

ex-RDA et l'impact des nouvelles réglementations européennes sur l'économie publique. Après la disparition de son énergique président, Theo Thiemeyer, en 1991, c'est le prof. Peter Eichhorn (université de Mannheim) qui reprend les rênes de son conseil scientifique. Entre 1994 et 1998, c'est le CIRIEC-Allemagne qui assume la présidence du Centre international en la personne de Fritz Gautier<sup>73</sup>.



Theo Thiemeyer saluant SM le Roi Baudouin au 16e Congrès du CIRIEC - Bruxelles, 1986 (Coll. CIRIEC)

#### 4.4.2. CIRIEC-Autriche

Créée en 1952 par Franz Rauscher, professeur à l'école des syndicats de Vienne<sup>74</sup>, au sein des milieux de l'économie sociale et publique (sous le nom d'Arbeitsgemeinschaft der Österreichischen Gemeinwirtschaft), la section autrichienne entame les années 1990 sous la direction d'un nouveau secrétaire général, Gerhard Greiner. De longue date, elle figure parmi les sections les plus impliquées dans les activités du CIRIEC international, notamment à travers les figures d'Anton Rauter (qui en est le président de 1980 à 1994) et de Walter Fremuth (directeur du Conseil scientifique de la section depuis 1973 et membre du Praesidium). Organe de défense des intérêts du secteur non-privé de l'économie, elle représente au début des années 1990 entre un cinquième et un tiers de l'activité industrielle autrichienne. En 1991, elle est rebaptisée Verband der öffentlichen Wirtschaft und Gemeinwirtschaft (Association de l'économie publique et collective). Son travail de promotion de l'économie non privée vis-à-vis du grand public prend des formes très variées : rencontres-débats, séminaires, émissions radio et télévisées, recherches, publications parmi lesquelles une revue scientifique trimestrielle *Gemeinwirtschaft*, un périodique mensuel *Gemeinwirtschaft Aktuell* et l'édition régulière d'un répertoire statistique et analytique de l'économie publique et sociale autrichienne. Elle fête avec éclat

73 Fritz Gautier (1950-2017) Ce docteur en chimie a occupé de nombreuses fonctions de gestion au sein de diverses entreprises et associations municipales ou actives en matière d'énergie (directeur général adjoint de l'Association des entreprises municipales, directeur général des entreprises communales de Cologne (eau, gaz, électricité, etc.) administrateur de Ruhrgas AG (2001-2004) et de Gaz de France (2005-2008), vice-président de l'Association des travaux électriques allemands, président de la European Federation of Local Energy Companies). Il a, en parallèle, mené une belle carrière politique au sein du parti socialiste allemand (SPD) en tant que député européen (1980-1987), membre du Bundestag allemand (jusqu'en 1994) et échevin de la ville de Cologne (1989-2000).

74 Député au Nationalrat de novembre 1945 à 1949, Franz Rauscher avait participé à la reconstruction du parti socialiste autrichien à la Libération et avait brièvement occupé le poste de secrétaire d'État à la sauvegarde du patrimoine et à la planification économique. (« Franz Rauscher », in Maitron. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* [consulté en ligne : <https://maitron.fr/spip.php?article197641>].

son quarantième anniversaire en organisant une cérémonie officielle à l'hôtel de Ville de Vienne (le 1er mai 1992), puis une manifestation scientifique à Linz (les 19-20 mai) et en publiant un ouvrage sur l'économie publique et sociale en Autriche<sup>75</sup>. À partir de 1992, elle gère également les affaires de l'Association des entreprises communales d'Autriche (Verband kommunaler Unternehmen Österreichs - VKÖ) qui entend défendre les intérêts des entreprises communales actives dans la fourniture d'électricité, de gaz et de chauffage urbain face aux velléités de libéralisation de l'Union européenne. L'adhésion de l'Autriche à celle-ci (1995), s'accompagne pour la section d'un important travail d'information du grand public (notamment autour des questions d'intégration européenne et de privatisation) et d'une réorientation partielle de ses objectifs vers une plus grande prise en compte de l'intérêt général et la lutte en faveur d'une politique d'emploi active.

#### 4.4.3. CIRIEC-Belgique

Présidée depuis 1980 par Leona Detiège, membre du Vlaamse Raad qui a, depuis, occupé diverses fonctions politiques<sup>76</sup>, la section belge est sans conteste celle qui a noué les liens les plus intimes avec le Centre international : elle en abrite le siège depuis 1957, assume le poste de direction, assure le secrétariat et la gestion rédactionnelle des *Annales* et se charge des relations publiques et des contacts avec les diverses sections membres. Cela ne l'empêche cependant pas de mener de front une intense activité scientifique centrée sur la recherche<sup>77</sup>. Commanditée le plus souvent par des entreprises ou des pouvoirs publics, celle-ci débouche régulièrement sur des publications (*working papers*, articles dans des revues scientifiques, ouvrages, etc.) ou des présentations dans des séminaires et colloques. En avril 1991, la section organise à l'université de Liège une conférence internationale intitulée *Public Versus Private Enterprises In Search Of The Real Issues*. C'est Pierre Pestieau, professeur d'économie au sein de la même université qui en assure la direction scientifique. En vue de promouvoir la recherche en économie publique (en particulier dans le domaine des services d'intérêt général, des outils de politique publique et de l'évaluation), depuis 1964, elle décerne également le prix Joseph Merlot - Joseph Leclercq. Ce prix, baptisé en l'honneur de deux membres fondateurs de la section, récompense (tous les deux ans, et à partir de 1993, tous les trois ans) une thèse de doctorat réalisée dans l'une des disciplines

75 Walter Fremuth (dir.), *Öffentliche Wirtschaft und Gemeinwirtschaft in Österreich : Grundlagen - Entwicklungen - Dimensionen. Das Handbuch*, Wien, Manz, 1992, 564 p.

76 Elle a été notamment secrétaire d'État aux Pensions, de 1985 à 1992, ministre communautaire du Travail et de la Santé publique (puis du Travail et des Affaires sociales) de 1992 à 1995 et bourgmestre d'Anvers de 1995 à 2003. Entre 2012 et 2014, elle est sénatrice.

77 Entre 1992-1993 et 1996-1997, la section mène, seule ou en collaboration avec des universités belges, en moyenne pas moins de neuf recherches par an sur des sujets aussi divers que la tarification des services de transport public, les coopératives face au marché européen ou le rôle de l'État dans les entreprises locales mixtes, etc. En 1994-1995, ce ne sont pas moins de dix-sept études qui sont menées de front ! Voir Archives du CIRIEC, Rapports d'activités d'avril 1994 (p. 43-45), de mai 1996 (p. 46-50) et de mai 1998 (p. 56-60).

des sciences humaines avec pour sujet d'étude l'économie publique. Le CIRIEC-Belgique participe aussi activement à la défense des missions d'intérêt général et à l'affirmation du secteur de l'économie sociale. Ainsi, à l'occasion de la présidence belge de la Communauté européenne, il prend en charge (en collaboration avec les organisations coopératives et mutualistes belges (Febecoop, groupe Arco, Union nationale des mutualités socialistes et Alliance nationale des mutualités chrétiennes) l'organisation de la 4e Conférence européenne de l'Économie sociale qui se tient à Bruxelles du 8 au 10 novembre 1993. Suivie par environ 700 personnes issues d'une vingtaine de pays, cette conférence se clôt par une table ronde réunissant les représentants gouvernementaux de sept pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Portugal), les délégués européens des trois composantes de l'Économie sociale et le directeur général de la DGXXIII de la CEE. Les conclusions mettent en évidence les acquis et revendications du secteur. À l'issue de cet important événement, est créé un Comité consultatif des coopératives, mutualités, associations et fondations de l'Union européenne qui, sous la présidence de Bernard Thiry, est chargé de donner des avis à la Commission sur les propositions relatives à ces diverses structures. Dans le cadre de la Fondation pour l'enseignement de la coopération, la section belge participe en outre au développement d'une chaire de coopération itinérante entre les diverses universités belges. Enfin, la section gère également un centre de documentation spécialisé en matière d'économie publique, sociale et coopérative.

#### 4.4.4. CIRIEC-Espagne

Moins de cinq ans après son apparition, le CIRIEC-Espagne figure déjà parmi les membres actifs du Centre international. Il a été créé en 1986 à l'initiative du mouvement coopératif, de groupements d'universitaires travaillant dans le domaine de l'économie sociale et de l'ancienne Direction générale des coopératives et des sociétés anonymes de travail du Gouvernement espagnol. Proche de l'université de Valence (elle y a son siège et est présidée par un de ses professeurs, José Luis Monzón Campos), la section espagnole développe une importante activité éditoriale. Elle publie un quadrimestre scientifique (*Revista de debate sobre economía pública, social y cooperativa*, renommée *CIRIEC-España*, contribue à la revue *Noticias* du Centre de documentation sur l'économie publique, sociale et coopérative (qu'elle a mis sur pied avec l'université) et a lancé deux séries *Legislación y Jurisprudencia* et *Cuadernos de Trabajo*. Dans les années 1990, elle se voit confier diverses recherches importantes (« Livre blanc de l'économie sociale en Espagne » pour le compte du Gouvernement ; établissement des



José Luis Monzón au 25e Congrès du CIRIEC - Lyon, 2004 (Coll. CIRIEC)

comptes satellites de l'économie sociale pour la CEE<sup>78</sup>, etc.). Organisatrice de divers congrès (dont celui du CIRIEC en 1992) et journées d'études, elle joue un rôle important dans l'organisation (à Séville) de la 5e Conférence européenne de l'économie sociale. Lors de son dixième anniversaire, en 1996, elle compte quelque 300 membres (dont 250 personnes physiques et 50 personnes morales).

#### 4.4.5. CIRIEC-France



Nicole Guillard, secrétaire du CIRIEC France, et Guy Poucy, syndicaliste et secrétaire général du CIRIEC France (Coll. Nicole Guillard)

Amorcée avec le congrès de Bordeaux (1988), la reprise de la section française, qui constitue historiquement la plus ancienne section du CIRIEC (elle a été créée en 1950), se confirme au début des années 1990 avec l'implication du tandem François Soulage (université de Nanterre) - Lionel Monnier (professeur à l'université de Rouen et à celle de Caen entre 1992 et 1994). Le premier est délégué interministériel à l'Économie sociale, président de l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES) et de la holding financière ESFIN et assure la présidence du CIRIEC-France. Le second accède à la présidence de la Commission scientifique de la section. À ce titre, il s'implique dans les travaux de la Commission scientifique sur les entreprises publiques du Centre international (avant de succéder à Theo Thiemeyer comme président du Conseil scientifique international). En novembre 1995, le CIRIEC-France modifie ses statuts de manière à intégrer dans sa structure les quatre secteurs de l'économie d'intérêt général (économie publique, économie sociale, économie mixte et syndicats) et nomme Jacques Fournier à la présidence. Afin de redynamiser son audience au niveau national, la section organise de nombreuses journées d'études et rencontres-débats autour des questions notamment de l'intérêt général ou de l'économie mixte, avant de renouer avec une politique de publications (*Critique de la raison communautaire*)<sup>79</sup>.

78 Les systèmes de comptabilité nationale ne permettent pas d'isoler le secteur de l'économie sociale et donc de pouvoir déterminer la part occupée par celui-ci au sein de l'activité économique d'un pays. Plutôt que de modifier le cadre central des comptes nationaux, il a été préconisé d'élaborer des comptes satellites (c'est-à-dire des ensembles structurés de données portant chacun sur un domaine spécifique, tout en restant articulés avec le cadre des comptes nationaux). Les comptes satellites de l'économie sociale constituent dès lors un outil fondamental en matière de défense de ce secteur, puisqu'ils permettent de démontrer, chiffres à l'appui, sa contribution essentielle à l'économie nationale et contribuent ainsi à son soutien au niveau politique.

79 Lysiane Cartelier, Jacques Fournier & Lionel Monnier, *Critique de la raison communautaire : utilité publique et concurrence dans l'Union européenne*, Paris, CIRIEC France-Economica, 1995, 257 p.

#### 4.4.6. CIRIEC-Italie

Basé à Milan, le Centro italiano di ricerca e d'informazione sull'economia delle imprese pubbliche e di pubblico interesse entame la décennie de manière tragique avec la disparition de son fondateur et secrétaire général (depuis 1956) Alberto Mortara. Grâce à l'implication de Giuseppe Bognetti, de Massimo Pinchera et de Dante Cosi qui composent un directoire tricéphale, la section



Alberto Mortara et Gerhard Greiner au 16e Congrès du CIRIEC - Bruxelles, 1986 (Coll. CIRIEC)

parvient à maintenir un volume élevé d'activités. En raison de la place prise en Italie par l'économie publique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le CIRIEC-Italie se tourne essentiellement vers les entreprises de ce secteur et vers l'intérêt public. Son activité de recherche se déroule à la fois dans le cadre institutionnel et pour le compte d'organismes ou entreprises nationaux, régionaux et internationaux (dont la CEE pour le compte de laquelle il élabore un *Guide des marchés publics*). La section se caractérise par une très importante activité éditoriale (elle publie une revue *Economia Pubblica* et gère plusieurs collections d'ouvrages, notamment des séries historiques, avec des ouvrages consacrés à chaque grande entreprise publique italienne) et par son centre de documentation composé d'une riche bibliothèque, d'archives (bilans d'entreprises publiques) et de bases de données (notamment sur l'histoire et les normes des organismes publics). Au début des années 1990, la section compte quelque 200 membres.

#### 4.4.7. CIRIEC-Japon

La section japonaise a rejoint le CIRIEC international en 1985. Proche des milieux universitaires dont sont issus l'essentiel de ses 300 membres (ainsi que son président, Hisao Onoe, et son secrétaire général, Shunzo Nitta), elle développe ses travaux principalement dans le domaine de l'économie publique. C'est pourtant le thème « L'économie sociale – marchés et société » qu'elle choisit d'aborder lors du symposium international qu'elle organise à l'occasion de son dixième anniversaire (université de Tokyo, 7-8 octobre 1995). Les échanges scientifiques internationaux de la section sont cependant rendus difficiles par la distance géographique et par le peu de traductions en anglais de son importante production scientifique.

#### 4.5. Les collaborations avec les autres organisations internationales

S'il a la spécificité d'être le seul centre international à couvrir l'ensemble de l'économie liée à l'intérêt général, le CIRIEC côtoie de nombreuses autres associations internationales qui ont pour objectif l'étude ou la défense d'un secteur particulier de cette économie. Avec les années 1990, les contacts se multiplient : le cloisonnement entre les diverses structures actives dans les mêmes champs s'estompe, c'est le cas notamment en économie sociale où un double phénomène est en cours.

Il s'agit, d'une part, de s'assurer de la prise en compte par la Commission européenne de ce secteur en plein développement et de présenter un front uni face à certaines revendications. Ainsi par exemple, la section portugaise, l'un des organisateurs des 3e Rendez-vous de l'Économie sociale (Lisbonne, avril 1992) insiste sur la participation massive du CIRIEC, afin de faire pression sur la Commission européenne en faveur de la reconnaissance d'un statut d'entreprise coopérative européenne. La mise en place de ce statut européen, par une directive datant de 2003, sera considérée par les acteurs de l'économie sociale comme une belle victoire.

D'autre part, le développement de la recherche en économie sociale, du nombre de spécialistes en la matière et d'ouvrages s'accompagne de la nécessité de mieux se coordonner afin d'éviter les doubles emplois et les concurrences inutiles et de mettre en place des collaborations dans le cadre de vastes travaux de recherches menés au niveau européen. Il s'agit pour le CIRIEC d'une question essentielle dans la mesure où sa stabilité financière et la poursuite de ses activités scientifiques sont tributaires de ces contrats. Or, il peine à profiter de ces derniers pour se faire reconnaître et parvenir à autofinancer ses recherches. C'est donc le plus souvent en tant que sous-traitant qu'il est impliqué. La question des collaborations avec les autres réseaux actifs en économie publique et sociale s'invite régulièrement dans les réunions des instances du CIRIEC. Elle suscite tour à tour réactions positives en termes de financement des activités, de visibilité et de renforcement du réseau, mais aussi inquiétudes liées aux dangers de concurrence ou de récupération qui les accompagnent. L'expérience malheureuse lors de la création, dans les années 1970, du Centre européen de l'entreprise publique (CEEP), qui avait ravi au CIRIEC une partie de ses membres, explique en grande partie ces réticences.

C'est ce qui ressort des débats autour du Club européen de l'économie sociale (CEDES) qui voit le jour à Rome en septembre 1991. Cette structure de concertation et d'information regroupe des représentants d'organisations et d'administrations actives en économie sociale de divers pays européens (Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Portugal et Suède) et a notamment pour objectif de mener un travail de réflexion sur les recherches en économie sociale, de les promouvoir et de les coordonner. La collaboration du CIRIEC international et de ses différentes sections à cette structure s'avère hautement

stratégique, dans la mesure où le CIRIEC mène à l'époque, pour le compte de la Commission européenne (DG XXIII), une mission exploratoire en vue de constituer un réseau européen d'instituts de recherche en économie sociale. Bien que le CIRIEC international soit représenté au sein du Comité scientifique du projet par José Luis Monzón Campos et Bernard Thiry, obtenir la cohésion de l'ensemble du réseau CIRIEC concerné, s'avère, dans les faits, très difficile. En effet, certaines sections éprouvent de sérieuses réticences à côtoyer au sein du club des structures de leur pays avec lesquelles elles entretiennent des relations tendues. L'initiative sera d'ailleurs assez éphémère.

Les années 1990 marquent un renforcement des liens avec l'Association internationale de la Mutualité (AIM), avec le Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG) et surtout avec l'Alliance coopérative internationale (ACI) et son antenne européenne (ACI Europe créée en 1994). Des collaborations fructueuses se nouent avec ces dernières notamment au sein du groupe de travail sur les principes coopératifs : un colloque sur ce thème est d'ailleurs organisé par le CIRIEC-Espagne et l'ACI à Séville en 1994. Les liens sont à ce point renforcés que la Commission scientifique « Économie sociale et coopérative » envisage un temps de s'ouvrir à certains représentants de ces instances. Méfiance oblige, le Conseil ne la suit pas et opte plutôt pour l'organisation de séminaires où les résultats des travaux de recherches (une fois publiés) seraient présentés et discutés en présence d'experts extérieurs<sup>80</sup>.



Brochure : *International Cooperative Alliance. Ses Buts et son Œuvre*, Londres, s.d. (Coll. IHOES)

Le secteur de l'économie publique connaît sensiblement la même évolution que celui de l'économie sociale avec une multiplication des initiatives en matière d'entreprises publiques. En février 1994, un Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général (CELSIG) voit le jour. Ce Comité entend jouer un rôle scientifique et prépare l'organisation, à Bruxelles, fin novembre 1994, du 1er Forum européen des acteurs sociaux sur les services d'intérêt général. Le CIRIEC craint que celui-ci n'impacte négativement la participation à son propre Congrès qui se tient à Graz la même année. Cela ne l'empêchera pas, deux ans plus tard de collaborer à la seconde édition du Forum qui se tient elle aussi à Bruxelles, fin octobre 1996. Dans la mesure où le comité européen de liaison poursuit également une mission de lobbying auprès des instances européennes, il investit également le terrain du Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP) qui a été chargé par la Commission des Communautés européennes d'élaborer une Charte européenne des Services publics. Le CIRIEC est associé au projet aux côtés de celui qui avait constitué longtemps son principal « concurrent ».

<sup>80</sup> Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique international. Bruxelles, 16 septembre 1994, p. 10-11.



En octobre 1994, il organise à Cologne un séminaire sur le thème « L'approche économique des services publics » dont les diverses contributions sont reprises en annexe du rapport *Europe, concurrence et service public* (1995) dans lequel le CEEP dénonce la déstabilisation de l'organisation des services publics et préconise une révision du Traité de Rome.

Ces deux initiatives illustrent la difficulté (ou l'absence de volonté réelle) des instances décisionnelles du CIRIEC de saisir la balle au bond et de placer le Centre en première ligne, voire à initier des projets concernant des questions sur lesquelles il bénéficie pourtant d'une réelle expertise.

## CHAPITRE III : UNE MONDIALISATION RENFORCÉE (1997-2004)

### 1. Le contexte économique général

#### 1.1. La monnaie unique et la crise asiatique

En 1997, le CIRIEC fête ses 50 ans. La même année marque le début d'une cinquième phase d'élargissement de l'Union européenne. Le Conseil européen de Luxembourg lance le processus d'adhésion de dix nouveaux pays d'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie), ainsi que de Chypre. En 2000, Malte rejoint le processus. Quatre ans plus tard, le 1er mai 2004, l'Europe passe de 15 à 25 membres. Seules la Bulgarie et la Roumanie voient leur intégration retardée de quelques années.



C'est sur un événement de taille au niveau européen que débute l'année 1999 : l'euro constitue désormais la monnaie unique en usage pour les échanges économiques et financiers dans onze pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal)<sup>81</sup>. Côté pile, cet accord facilite grandement les échanges commerciaux et la circulation des citoyens entre pays concernés et donc les échanges du CIRIEC dont les membres se déplacent fréquemment aux congrès et aux réunions administratives et scientifiques. Côté face, l'adoption de la monnaie unique implique de se plier à une série de règles dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance. Les États s'engagent à tendre vers l'équilibre budgétaire et à soumettre annuellement aux instances européennes un programme de stabilité<sup>82</sup>. Les mauvais élèves s'exposent à des sanctions<sup>83</sup>. La plupart des pays de la zone euro mettent dès lors en place des réformes fiscales (diminution de l'impôt des sociétés, de manière à stimuler l'emploi ; adoption de nouvelles taxes, notamment écologiques, ou mesures en vue d'élargir l'assiette fiscale) et mènent en parallèle des politiques d'austérité visant à diminuer les dépenses publiques. Entre 1999 et 2002, elles prennent la

81 La Grèce rejoindra le groupe en 2001. La monnaie fiduciaire européenne (pièces et billets) est quant à elle mise en circulation le 1er janvier 2002.

82 Deux critères sont particulièrement exigeants puisqu'ils imposent que le déficit budgétaire des pays de la zone euro ne dépasse pas 3 % de leur Produit intérieur brut (PIB) et que leur endettement soit inférieur à 60 % de celui-ci.

83 Jusqu'en 2003, trois pays (le Portugal, l'Allemagne et la France) feront l'objet d'une procédure de déficit excessif lancée par le Conseil Ecofin. En mars 2005, une réforme du pacte est décidée en vue de l'assouplir et de tenir compte de la récession économique. Cependant, dès 2010, les effets de la crise des *subprimes* empêchent la plupart des pays de respecter les dispositions du pacte. Il faudra attendre la crise du coronavirus pour que l'Union européenne suspende temporairement les règles de discipline budgétaire imposées aux États membres.

forme dans de nombreux pays de réduction des dépenses de santé, de réformes du système de retraite et de la poursuite d'un processus de privatisation<sup>84</sup>.

Au niveau mondial, la fin des années 1990 est marquée par la crise asiatique et la récession profonde que connaît le Japon, jusque-là l'un des moteurs économiques de la région. Épargnés dans un premier temps par le ralentissement de l'activité économique (en raison, notamment, d'une forte consommation américaine et de l'espoir suscité par l'union monétaire), les États-Unis et l'Europe sont eux aussi touchés par le phénomène que vient accentuer l'effolement des marchés à la suite des attentats du 11 septembre 2001, puis leurs inquiétudes liées aux conflits armés qui y répondent. L'onde de choc se propage aux économies d'Asie et d'Amérique latine (qui se marque notamment par une très forte récession en Argentine). La crise s'installe dans de nombreux pays. Il faut attendre 2004 pour assister à un redémarrage général de l'économie mondiale.

## 1.2. Un nouveau paradigme de l'intérêt général

Le paysage de l'économie d'intérêt général encourt une profonde mutation. L'économie publique continue son déclin, lié au processus de privatisation des entreprises publiques (notamment dans les domaines des transports, des télécoms, des banques, etc.), tandis que la modification progressive des missions et du mode de financement des entreprises publiques (renforcement de la nécessité de rentabilité ; ouverture au capital externe) entraîne peu à peu un affaiblissement de ce qui constituait autrefois leurs spécificités, les différences avec les entreprises capitalistes tendant à s'estomper. Le phénomène est également accentué par la création de nouvelles entreprises mixtes, mais aussi par le développement croissant des partenariats public-privé. Preuve de cette évolution, la notion de service public cède peu à peu le pas à celle de service d'intérêt économique général (SIEG<sup>85</sup>) reprise dans l'article 16 du Traité d'Amsterdam<sup>86</sup>.

84 Jérôme Creel, Thierry Latreille & Jacques Le Cacheux, « Le Pacte de stabilité et les politiques budgétaires dans l'Union européenne », *Revue de l'OFCE*, 2002/5 (n°83 bis), p. 255-256.

85 Les SIEG regroupent les services économiques (services publics traditionnels d'infrastructure – transport, eau, énergie, etc.–, ainsi que les soins de santé, la garde d'enfants, l'accès au marché du travail, le logement social, les soins et l'inclusion sociale de groupes vulnérables) qui, en raison de leur apport pour l'ensemble de la population, peuvent (sous certaines conditions très strictes) déroger aux règles concurrentielles de l'Union européenne. Cependant, leur mise en concurrence avec des opérateurs privés capitalistes tend à prendre le dessus.

86 L'article 16 est formulé comme suit : « [...] eu égard à la place qu'occupent les services d'intérêt économique général parmi les valeurs communes de l'Union ainsi qu'au rôle qu'ils jouent dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'Union, la Communauté et ses États membres, chacun dans les limites de leurs compétences respectives et dans les limites du champ d'application du présent traité, veillent à ce que ces services fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions qui leur permettent d'accomplir leurs missions. » [consulté en ligne : <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:11997D/AFI/CE:FR:HTML>].

L'économie sociale connaît un phénomène de complexification dont témoignent la décoopérativisation et la démutualisation de diverses entreprises d'économie sociale, le développement de holdings ou le remplacement progressif des secteurs traditionnels (relativement cloisonnés) par des formes hybrides en forte concurrence les unes avec les autres. Parallèlement, le tiers secteur connaît une forte progression, notamment en ce qui concerne les entreprises fournissant des services de proximité ou répondant à de nouvelles préoccupations sociales (insertion socioprofessionnelle, finance solidaire, commerce équitable, etc.), entraînant parfois une concurrence avec les entreprises privées<sup>87</sup>. Par ailleurs, l'adoption en 2003 du statut de coopérative européenne est vécu comme une victoire importante pour l'économie sociale. Peu à peu, celle-ci perd son statut d'économie « parallèle » et se profile de plus en plus comme un secteur à part entière.

Ce double contexte a évidemment des répercussions sur le champ de recherches du CIRIEC qui, comme nous le verrons, va intégrer progressivement au cours de la période des thématiques telles la (dé)régulation, la gouvernance et le management.

## 1.3. Développement de l'« e-économie »



C'est également à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, que la révolution numérique s'imisce dans le quotidien de Monsieur et Madame Tout le Monde. L'ère du digital entraîne un bouleversement complet de la société qui se marque par l'apparition de nouveaux types de services et de nouveaux acteurs économiques. À la diffusion rapide, au cours de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, d'Internet et de la téléphonie mobile puis des *smartphones*, succède, au début du siècle suivant, l'explosion des réseaux sociaux et, dans leur sillage, l'apparition des Géants du Web (les GAFA) proposant une multitude de services en ligne (e-commerce, plateformes de téléchargement, etc.). L'économie mondiale connaît une transformation globale qui touche aussi ses composantes sociales et publiques ; un phénomène qui s'accélérera au milieu des années 2010, entraînant sa prise en considération dans les domaines de recherche du CIRIEC.

87 Fabienne Fecher & Benoît Lévesque, « Le secteur public et l'économie sociale dans les *Annales* (1975-2007) : vers un nouveau paradigme », *AEPSC/APCE*, sept.-déc. 2008, vol. 79, n°3/4 (spécial 100<sup>e</sup> anniversaire), p. 643-678.

## 2. Internationalisation du réseau du CIRIEC

Alors qu'au début des années 1990, le CIRIEC ne compte qu'une poignée de forces vives et est très eurocentré (en dehors des seules sections japonaise, canadienne et argentine), le CIRIEC s'internationalise à la fin des années 1990 et au début des années 2000. C'est le fruit d'un important travail de prospection. À la veille de son 50e anniversaire, le CIRIEC constatant l'impossibilité de mener tous les chantiers de front, se fixe une série d'objectifs en matière de développement et répartit entre ses principaux membres les missions à mener pour les atteindre.

L'une des priorités est la création de sections fortes au Royaume-Uni et aux Pays-Bas où le CIRIEC tente en vain de s'implanter depuis de nombreuses années<sup>88</sup>. Ces efforts restent néanmoins lettre morte.

Un autre axe consiste à s'ouvrir aux pays d'Europe centrale et orientale, les PECO (Bulgarie, Hongrie, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, etc.) dont le CIRIEC reçoit de nombreuses sollicitations. Les tractations, menées surtout par les sections allemande et autrichienne, achoppent toutes sur la question financière, les structures intéressées ne disposant pas de moyens suffisants pour couvrir les frais qu'impliquent la participation aux réunions et/ou pour doter la section avec une base solide. Le projet déposé par le CIRIEC et l'Institut de coopération sociale internationale (ICOSI), dans le cadre européen PHARE-Démocratie (orienté spécifiquement vers les pays d'Europe centrale et orientale) ne sera pas retenu.



Délégation japonaise avec Barbara Sak au 24e Congrès du CIRIEC - Naples, 2002 (Coll. CIRIEC)

C'est une troisième stratégie qui s'avérera *in fine* la plus payante : à savoir miser sur une meilleure représentativité au niveau mondial en multipliant les sections moins stables financièrement, mais plus lointaines comme en Asie et surtout en Amérique latine.

Pourtant, dans un premier temps, le CIRIEC non seulement éprouve des difficultés à élargir son réseau, mais aussi à le maintenir. Alors qu'il s'apprête à célébrer son 50e anniversaire, il se penche, lors de la réunion du Conseil du 18 janvier 1997, sur trois cas de sections jugées « à problème » : Grèce, Slovaquie et Portugal.

En octobre 1998, pour la première fois de son histoire, le Conseil international se réunit en Asie, à Tokyo. Au cours de cette réunion, il se prononce en faveur de la suspension de la section hellénique. Créée par des représentants importants des secteurs coopératifs et publics, celle-ci ne développe plus d'activité depuis près d'une décennie et ne s'implique absolument pas dans le CIRIEC. Dans les mois qui suivent, des contacts sont noués avec les milieux de l'économie sociale (et plus particulièrement avec le mouvement Panco – Forum panhellénique de l'économie sociale – qui rassemble le monde associatif et mutuelliste) en vue de relancer la section ou d'en créer une nouvelle. La notoriété du CIRIEC en Grèce ayant été ternie par la longue inactivité de l'ancienne section, la tâche ne s'avère pas aisée. Il faut finalement attendre 2001 pour que la nouvelle section hellène soit créée dans le giron de Panco. Le président et le secrétaire général du Mouvement, à savoir Kostas Paiputlidis et Akis Economakis, occupent d'ailleurs les mêmes fonctions au sein de la section. Celle-ci se donne pour objectif de développer des activités dans le domaine de l'économie sociale, avant de s'ouvrir dans un second temps à l'économie publique. Dès 2002, elle organise un 1er Congrès de l'économie sociale à Athènes qui remporte beaucoup de succès et elle s'investit dans un forum « Économie sociale et emploi » qui se tient à Rhodes en 2003, dans le cadre de la présidence grecque de l'Union européenne. En parallèle, elle développe des contacts avec l'organisme coupole de l'économie publique, comme elle s'y était engagée. Malgré ce nouveau départ prometteur et ces preuves manifestes de bonne volonté, la section fait face à des difficultés administratives et se révèle incapable de payer une seule cotisation. Au bout de trois ans, en avril 2004, le Conseil international se voit dans l'obligation de suspendre à nouveau la section hellénique tout en maintenant les contacts avec le nouveau directeur Alexandro Krauss, responsable des relations internationales de la Fédération des mutuelles grecques, en vue de la ressusciter au plus vite.



Programme du 21e Congrès du CIRIEC - Lisbonne, 1996 (Coll. CIRIEC)

88 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international, 18 janvier 1997, Köln, p. 7-8.

contacts de manière séparée avec chacune des composantes de l'économie sociale portugaise.

C'est une situation semblable que connaît la section slovène. Créée en 1992, elle connaît quelques années plus tard une baisse de régime. Après une tentative de redynamisation qui se marque par l'organisation en octobre 1997 d'un colloque international consacré à « La privatisation et la dérégulation du secteur public en Slovénie », elle cesse, elle aussi, de remplir ses obligations. L'ancien responsable de la section, Rado Bohinc, devenu ministre de l'Intérieur reste le seul contact existant.

Lors de sa réunion de décembre 2002, le Conseil international décide la suspension de la section portugaise (après 20 ans d'existence) et de son homologue slovène<sup>89</sup>.

Heureusement, un signal plus encourageant avait entre-temps émané des confins de l'Europe, en Turquie. Clin d'œil géopolitique, c'est au moment où l'ancienne section grecque vient d'être enterrée que se crée, à Ankara, une nouvelle section autour de trois associations coopératives turques (l'Association coopérative de Turquie, l'Union centrale des coopératives turques de crédit agricole et l'Union des coopératives des cultivateurs de



Bernard Thiry, Karl Oettle, Juan del Pino Artacho, Mme del Pino Artacho, Giuseppe Bognetti, Sandra Bognetti, Burhan Aykaç, Hajime Imamura et Lionel Monnier lors d'un Conseil Scientifique International à Ankara, en 2001 (Coll. CIRIEC)

betteraves). Les contacts avec celui qui en est l'initiateur, Burhan Aykaç, vice-président de l'Association coopérative de Turquie et doyen de la faculté des Sciences administratives de l'université Gazi (Çorum) remontent déjà à plusieurs années : le directeur du CIRIEC a assisté au Congrès des coopératives turques en novembre 1996 et une délégation turque a fait le déplacement lors des célébrations du 50e anniversaire du CIRIEC. C'est donc sur la base d'un projet sérieux, et qui garantit de couvrir également l'économie publique, que le Conseil international approuve dans sa session romaine de février 1999, l'adhésion de

la section turque au CIRIEC<sup>90</sup>. Cette reconnaissance est néanmoins assortie de conditions : la nouvelle section devant s'engager à participer activement aux activités du Centre, à respecter ses promesses en matière de travail sur l'économie publique et à dégager des moyens financiers suffisants d'ici à 2001 pour payer une cotisation minimale et les frais de déplacements aux réunions. Le CIRIEC-Turquie fait montre d'un dynamisme certain en matière de « dissémination de l'esprit coopérateur »<sup>91</sup> qu'il effectue au travers de publications (études et plusieurs revues), mais aussi de formations, de tables rondes, de conférences, etc. Il organise le Congrès international des coopératives turques (automne 2002) et s'implique dans la vie du CIRIEC : en juin 2001, en marge de la réunion du Conseil scientifique international qu'il accueille à Ankara, il organise un séminaire international sur les problèmes rencontrés par les coopératives en Turquie et dans le monde. Burhan Aykaç devient membre du Praesidium à partir de 2002 et c'est à Istanbul que se réunit le Conseil international en mai 2003.

L'Amérique latine constitue le terreau le plus favorable pour le développement du CIRIEC. Cette fois, ce sont le CIRIEC-Espagne – notamment via la Fondation ibéro-américaine de l'économie sociale (FUNDIBES) qu'il crée en 2003 – et le CIRIEC-Canada qui, assez logiquement, sont à la manœuvre. Le premier pour des raisons linguistiques, le second pour une question de proximité. Ils sondent de nombreux pays : Chili, Uruguay, Cuba, Pérou, Mexique, etc., mais c'est finalement au Venezuela et au Brésil que les premiers résultats sont obtenus.

Une section est créée à Caracas (Venezuela) le 19 novembre 1999, dans le cadre de la conférence nationale des universitaires et coopérateurs : « Ensemble pour un nouveau pays ». Proche des milieux de l'économie sociale et solidaire, la section vénézuélienne est adossée au Centre d'étude de la participation, de l'autogestion et du coopérativisme de l'université centrale du Venezuela (CEPAC-UCV), tout en regroupant des représentants d'autres universités du pays. Elle est reconnue officiellement comme section du CIRIEC à l'occasion de l'Assemblée générale de Montréal en juin 2000<sup>92</sup>. Le CIRIEC-Venezuela s'avère très actif au niveau national et plus généralement en Amérique latine (il travaille avec des mouvements coopératifs au Chili et en Colombie et constitue une belle vitrine du CIRIEC au sein du sous-continent). Ainsi, il se dote d'une revue (*Capaya*), organise des symposiums (notamment sur le rôle de l'économie sociale dans le développement régional) et met en place des collaborations avec des universités. Par contre, la section s'avère rapidement peu solide financièrement et ne fait pas montre de réactivité face aux propositions qui lui sont faites pour tenter de trouver une solution au problème (notamment de recourir à des programmes européens d'aide aux pays d'Amérique latine). En 2003, la section est suspendue (à sa demande) tant qu'elle ne pourra acquitter ses dettes. Elle manifeste néanmoins

90 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international. Rome, 8 février 1999, p. 6-7.

91 « Section turque. Rapport d'activité 1999 » in CIRIEC, *Rapports d'activité. Centre international et sections nationales*, [Liège], CIRIEC, juin 2000, p. 109.

92 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC. Montréal, 15 juin 2000, p. 6.

89 Archives du CIRIEC, Procès-verbal du Conseil international du CIRIEC. Leipzig, 16 décembre 2002, p. 2-3.

son intention de continuer à participer aux travaux des commissions scientifiques et de leurs groupes de travail.

Le CIRIEC-Espagne établit de nombreux contacts avec le milieu universitaire brésilien, et notamment avec la Fondation Unitrabalho (Fonds interuniversitaire d'études et de recherche du travail). Mais c'est pourtant une autre piste qui aboutit en 2002 à la création d'une section brésilienne : deux rencontres ont lieu (à Sao Paulo en 2001 et à Curitiba en 2002) entre une délégation du CIRIEC, composée du directeur et de représentants de la section espagnole (dont José Maria Perez de Uralde, responsable du CIRIEC-Espagne pour les relations internationales) et deux professeurs des universités de Paraná (Mauricio Serva) et de Campinas (Altamiro Castilho). Ceux-ci regroupent autour d'eux d'autres professeurs d'universités du pays et ils nouent ensemble un partenariat avec le Centro Educacional de Tecnologia em Administração (CETEAD), une organisation socio-professionnelle basée à Salvador de Bahia. La section est reconnue officiellement en mai 2002<sup>93</sup>, avec comme président Mauricio Serva et comme directeur Altamiro Castilho (directeur général du CETEAD)<sup>94</sup>. Dans une volonté d'officialiser sa constitution, la section brésilienne organise dès l'automne suivant un colloque international<sup>95</sup>, en marge duquel il accueille une réunion du Conseil scientifique international et une du Conseil international. Elle constitue la première réunion de l'instance suprême du CIRIEC sur le sous-continent sud-américain. Face à l'essor de la sociologie économique dans le pays, la jeune section compte sur le CIRIEC pour l'aider à contrer la perspective essentiellement néo-libérale dans laquelle cette discipline est enseignée en faisant mieux connaître au travers de travaux scientifiques les notions d'économie sociale de marché et d'économie plurielle et solidaire. Après l'investiture de Luiz Inácio Lula da Silva (Parti des Travailleurs) comme président, la section s'investit dans une série de recherches telles l'aide au développement des réseaux de petits producteurs (notamment dans le domaine de l'agriculture écologique) et la gestion des organisations socio-professionnelles non gouvernementales en matière de projets sociaux.

En 2003, les diverses sections d'Amérique latine, confrontées à des difficultés de déplacement (pour des questions budgétaires) suggèrent la mise en place au sein du CIRIEC d'un site virtuel de réflexion sur la recherche scientifique. Ce sera, comme nous le verrons, l'une des pistes explorées dans le cadre de l'opération stratégique, important processus de réflexion qui débutera peu après, à l'initiative

93 Archives du CIRIEC, Procès-verbal du Conseil international du CIRIEC. Bruxelles, 21 mai 2002, p. 2-3.

94 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC. Naples, 2 octobre 2002, p. 2.

95 « Le partenariat entre l'État, la société civile et le secteur privé pour la production des biens publics et d'intérêt général » (Salvador de Bahia, 3-5 septembre 2003).



Ancien logo du CIRIEC Brésil  
(Coll. CIRIEC)

de Benoît Lévesque (professeur à l'université de Québec à Montréal), le président du Conseil scientifique.

### 3. Évolution du mode de fonctionnement

#### 3.1. L'évolution des structures internes

##### 3.1.1. Le Praesidium

L'introduction du principe de tournante au sein des instances du CIRIEC entraîne une période de rotation régulière des fonctions qui tranche avec la stabilité, pour ne pas dire le caractère immuable du Praesidium pendant de longues années. Entre 1998 et 2002, trois présidents se succèdent à la tête de l'organe décisionnel, chacun pour un unique mandat de deux ans. À Massimo Pinchera, secrétaire général de la section italienne, succèdent Jacques Fournier,



Jacques Fournier au 24<sup>e</sup> Congrès International du CIRIEC à Naples, en 2002 (Coll. CIRIEC)

président d'honneur de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) et de Gaz de France et président du CIRIEC-France (en 2000), puis José Luis Monzón Campos, professeur à l'université de Valencia et président du CIRIEC-Espagne (en 2002). Par contre, en termes de membres, la composition générale du Praesidium ne connaît pas de profonds bouleversements. En 1998, Katarina Grut, directrice de l'Institut suédois d'économie sociale (Östersund) intègre l'organe en tant que représentante de la section suédoise. L'Assemblée générale de Montréal en juin 2000 institue à nouveau un président d'honneur<sup>96</sup>, titre donné au président sortant. C'est donc à Massimo Pinchera qu'échoit pour la première fois cette

distinction. Plus fondamentalement, cette AG marque l'arrivée de trois nouveaux vice-présidents : Fritz Gautier et Guy Quaden qui étaient actifs de longue date au sein du Praesidium cèdent respectivement la place à Wilhelm-Georg Hanss, PDG de la société de transport de Leipzig et directeur général de la société de distribution et de transport public de la même ville, et à Leona Detiège, bourgmestre de la Ville d'Anvers et présidente de la section belge. Le Canada est quant à lui représenté par son président, Léopold Beaulieu, proche du milieu syndical québécois (il est PDG de Fondation, un fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi). Ces deux derniers vice-présidents constitueront rapidement des piliers du Centre international au sein duquel ils joueront un rôle important et de longue durée.

96 Le titre avait déjà été octroyé à Edgard Milhaud, lors de son passage de flambeau en 1960, à Maurice Delbouille en 1965 et à André Hirschfeld en 1978.

Réunie à Naples, en octobre 2002, l'AG nomme deux nouveaux membres du Praesidium : Masatomi Funaba, professeur de l'université de commerce de Kobe et vice-président du CIRIEC-Japon (éventuellement suppléé par Hajime Imamura) remplace le Professeur Shunzo Nitta, décédé peu auparavant. Par ailleurs, la section turque fait officiellement son entrée au Praesidium en la personne de son fondateur, Burhan Aykaç.

### 3.1.2. Les instances scientifiques

Une constance beaucoup plus grande se manifeste au niveau de la présidence des diverses instances scientifiques du CIRIEC. Cependant, 2002-2003 marquent une rupture : dans un court laps de temps, on assiste au changement de présidence des trois organes scientifiques, tandis que quelques changements importants sont apportés dans la composition des commissions.

#### Le Conseil scientifique international

Après avoir assumé pendant dix ans la présidence du Conseil scientifique international (CSI), Lionel Monnier (université de Rouen, France) décide en 2002 de mettre un terme à ses activités au sein du CIRIEC. Professeur à l'université du Québec à Montréal et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), Benoît Lévesque est choisi pour le remplacer<sup>97</sup>. Il devient ainsi le premier non-Européen à occuper la fonction « suprême » au sein d'une instance scientifique du CIRIEC,



Bernard Thiry, José Luis Monzón et Rafael Chaves  
(Coll. CIRIEC)

signe de l'ouverture de ce dernier à de nouveaux continents. Benoît Lévesque marque rapidement de son empreinte le CSI en proposant de revoir le rôle même de l'organe scientifique. Il s'agit de le transformer en espace de réflexion sur les « orientations, les enjeux et les défis de l'économie au service de l'intérêt général »<sup>98</sup> susceptible de concevoir une véritable stratégie de recherche pour le CIRIEC. Lors de chaque réunion du CSI, une demi-journée serait consacrée à débattre de la manière d'assurer le développement scientifique du Centre international, d'essayer d'anticiper l'évolution de la recherche et de dégager les thèmes d'avenir qu'il conviendrait d'explorer de manière proactive. Apparaissent ainsi les prémices de l'opération de planification stratégique qui, comme nous le

verrons dans le chapitre suivant, marquera le début d'une nouvelle ère pour le CIRIEC.

#### Les Commissions scientifiques

En mai 2002, peu avant le départ de Lionel Monnier, le CSI approuve un *vademecum* visant à mieux définir le fonctionnement et la coordination au sein des commissions scientifiques et des groupes de travail du CIRIEC. Outre des questions pratiques (organisation des réunions, rôle du secrétariat international), ce guide aborde des questions telle la mission d'animation d'un groupe de réflexion scientifique ou les responsabilités en cas de publication. Y sont rappelés divers principes de base : les présidents des commissions sont nommés par le Conseil international, sur proposition du CSI. Chaque structure fonctionne avec deux langues de travail, choisies sur la base de sa composition, celle-ci étant modifiée de manière régulière, de manière à ne conserver que les participants effectifs. En outre, le *vademecum* souligne l'importance de soumettre les articles produits par les instances scientifiques à un processus d'évaluation afin d'en garantir la qualité et affirme la volonté d'impliquer les nouvelles sections et celles traditionnellement moins représentées. Ce nouveau « règlement » est rapidement suivi d'effet : en février 2003, le CSI renouvelle et rajeunit la composition des commissions en remplaçant une dizaine de membres qui n'assistaient jamais aux réunions<sup>99</sup>. Par ailleurs, la nécessité se fait jour de s'ouvrir également aux pays de l'hémisphère sud.

L'accession de José Luis Monzón Campos à la présidence du CIRIEC international en 2002, s'accompagne de son remplacement à la tête de la Commission scientifique « Économie sociale et coopérative » par Rafael Chaves, également professeur à l'université de Valencia (Espagne).

Quelques mois plus tard, c'est au tour d'Helmut Cox, qui présidait la Commission « Entreprises publiques » depuis plus de dix ans, de céder la place à Gabriel Obermann, professeur à l'université d'économie de Vienne (Autriche). Outre un nouveau président, la commission se voit dotée d'un nouvel intitulé « Services publics / Entreprises publiques ». Cette modification fait l'objet pendant deux ans d'un vaste débat : en effet l'ancienne appellation (« Entreprises publiques ») est dépassée et elle ne cadre plus avec l'objet d'investigation de la commission pour deux raisons. D'abord, la commission a délaissé depuis longtemps l'étude des entreprises publiques en tant que telles pour se centrer davantage, dans un premier temps, sur le processus de privatisation dont elles ont fait l'objet, puis, dans un second temps, sur leurs missions. Par ailleurs, les services d'intérêt général qui sont au centre de ces missions ne sont plus une prérogative, comme par le passé, des seules entreprises publiques, mais peuvent être assurés également par des entreprises privées.

97 Archives du CIRIEC, Procès-verbal du Conseil international du CIRIEC. Leipzig, 16 décembre 2002, p. 6.

98 Archives du CIRIEC, *CIRIEC International. Rapport d'activités 2002-2003*, p. 16.

99 Archives du CIRIEC, Compte-rendu de la réunion du Conseil scientifique international. Paris, 22 février 2003, p. 4.

### Renforcement de la recherche transversale couvrant l'ensemble de l'économie de l'intérêt général

En 1998, le CSI décide la création d'un groupe de travail transversal portant sur une étude comparative des organisations lucratives, d'économie sociale et publiques offrant des services sociaux et d'intérêt général<sup>100</sup>. Transversal, le nouveau groupe l'est à double titre puisqu'il entend non seulement aborder son sujet au sein des deux principales composantes de l'économie d'intérêt général, mais aussi transcender les divers champs de l'économie sociale (coopératives, mutualités, associations, etc.). Placé sous la tutelle du Conseil scientifique international (CSI), le groupe de travail transversal se situe dans la lignée du groupe de travail mis en place deux ans plus tôt (dans la perspective du 50e anniversaire du CIRIEC), avec pour objectif de publier un ouvrage sur la question de l'intérêt général face aux mutations structurelles. Ce groupe officialise de manière pérenne la volonté du Centre international de décloisonner le fonctionnement de ses instances scientifiques et de miser sur sa spécificité en développant des approches qui lui sont propres. Il importe donc que la recherche soit pilotée par des personnes proches des sections nationales et, dans une perspective de renforcement de la transversalité du projet, par un tandem composé de spécialistes, d'une part, de l'économie publique et, de l'autre, de l'économie sociale.

### 3.2. L'équipe

Au niveau interne, la période est caractérisée par le rôle de plus en plus important pris par Barbara Sak, non seulement au niveau de la section belge, mais aussi au sein du Centre international. En effet, fin 1998, Bernard Thiry est nommé président du Comité de gestion du Forem (service public de la formation et de l'emploi de la Région wallonne). Sa disponibilité, déjà limitée par cette nouvelle fonction, est encore réduite davantage lorsque, moins d'un an plus tard, il devient directeur de la Commission belge



L'équipe du CIRIEC au Congrès de Lyon, en 2004 - De gauche à droite : Marilyn Garcia, Suzy Lhonneux, Carmela De Cicco, Bernard Thiry, Christine Dussart et Barbara Sak (Coll. CIRIEC)

100 « Economie plurielle et régulation socio-économique. Approche théorique des relations entre organisations lucratives et non lucratives, privées et publiques dans la fourniture des services sociaux et d'intérêt général ». Voir : Archives du CIRIEC, Compte rendu de la réunion du Conseil scientifique international. Cologne, 6 mai 1998, p. 2-4 et Compte rendu de la réunion du Conseil scientifique international. Paris, 12 septembre 1998, p. 2-3.

de régulation de l'électricité et du gaz (CREG). S'il demeure en titre le directeur du Centre international, il se décharge d'une partie importante de la gestion journalière sur son bras droit, Barbara Sak. Lors de la réunion du Praesidium du 12 juin 2000, il est décidé de reconnaître le rôle de celle qui a succédé à Yvonne Gélard et le travail accompli par elle en la désignant directeur adjoint du Centre international. Fin 2002, Christelle Pasquier est engagée pour s'occuper du centre de documentation.

### 3.3. Vie interne et finances

En 2002, le Conseil international décide d'ajouter l'adjectif « social » à la dénomination anglaise du CIRIEC pour l'uniformiser avec son appellation française : désormais, le Centre se présentera auprès des anglophones sous le nom International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy<sup>101</sup>. On peut voir dans ce changement de dénomination une volonté du CIRIEC d'affirmer la part prise par l'économie sociale (et non pas uniquement l'économie coopérative) au sein de ses activités.



Logo du CIRIEC de 1985 à 2008 (Coll. CIRIEC)

Si la situation financière s'avère saine, elle n'est cependant pas un long fleuve tranquille. Les retards (voire l'absence) de paiement des cotisations constituent un problème récurrent. Ainsi, en 2000, les dettes cumulées des sections nationales s'élèvent à 1 million de francs belges (soit 36 796 euros en prix 2021)<sup>102</sup>. De plus, l'abandon des dettes des sections supprimées (notamment hellène) menacent encore un peu plus la stabilité financière de l'association. Les problèmes de cotisations sont régulièrement au centre des débats du Conseil international qui tente de trouver une juste mesure entre compréhension des difficultés rencontrées par les sections (particulièrement celles situées dans des pays émergents) et volonté de ne pas donner un mauvais signal en faisant des exceptions aux règles établies, voire de tomber dans un paternalisme déplacé. Le dilemme est à chaque fois lourd entre le sacrifice d'une section ou son maintien sous perfusion. Il s'agit de jauger la bonne volonté et le dynamisme des sections en défaut de paiement et d'obtenir de leur part des engagements à mettre tout en œuvre pour redresser la barre. Aussi, malgré la révision régulière de leur montant, il s'avère illusoire d'assurer la viabilité du CIRIEC avec les seules

101 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international du CIRIEC. Leipzig, 16 décembre 2002, p. 9. Notons que la dénomination anglaise du CIRIEC avait troqué l'expression « collective economy » par celle de « public and cooperative economy » au milieu des années 1960.

102 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international du CIRIEC. Sevilla (Osuna), le 27 mars 2000, p. 5.

cotisations : des moyens de financement structurels doivent être trouvés. Notons que si le Centre international est souvent le créancier, il est cependant parfois lui-même débiteur, en particulier de sa section belge qui assume le secrétariat permanent contre remboursement partiel. Malgré son montant très sous-estimé<sup>103</sup>, le Centre international éprouve parfois de la peine à s'acquitter de l'ensemble de la dépense. Ainsi, fin 2002, sa dette vis-à-vis de la section belge s'élève à 18 000 euros (25 650 euros en prix 2021)<sup>104</sup>.

Compléments indispensables des quelques subventions des administrations publiques belges, les contrats extérieurs, souvent rémunérateurs<sup>105</sup>, constituent une source importante de revenus, mais ils nécessitent un travail énorme et les délais de paiement, notamment de la Commission européenne ne facilitent pas la gestion journalière. À cette situation s'ajoute le coût non négligeable que représente pour le CIRIEC l'organisation tous les deux ans (les années paires) du congrès international (soit environ 25 000 euros). En conséquence, le bilan des années paires se clôt traditionnellement sur un mali qu'il convient d'essayer de combler l'année suivante. Néanmoins, la période se présente sous des augures très positifs puisqu'en 1998, l'Assemblée générale décide de mettre en réserve 1,5 million de francs belges (57 230 euros en prix 2021) de bénéfices<sup>106</sup>. Fin 2004, le bénéfice cumulé du Centre international s'élève encore à plus de 12 000 euros (16 487 euros en prix 2021).

#### 4. L'activité scientifique

En 1998, alors que le Conseil est réuni à Bruxelles, Gerhard Greiner, secrétaire général de la section autrichienne, constate que depuis ses « 15 ans de présence au Conseil international, [...] le CIRIEC n'a jamais été aussi actif »<sup>107</sup>. La formule relève de l'euphémisme... car c'est même un CIRIEC « hyperactif » qui aborde les années 2000.

103 En 2002, le coût de ce service est estimé à 75 000 euros (106 874 euros en prix 2021), alors que les frais effectifs s'élèvent à 115 000 euros (163 873 euros en prix 2021). Le Conseil international accepte en conséquence de prévoir à partir de 2003 un montant de 100 000 euros maximum pour couvrir le secrétariat. Voir : Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international du CIRIEC. Leipzig, *op. cit.*, p. 5.

104 Archives du CIRIEC, Documents comptables, 2002-2003

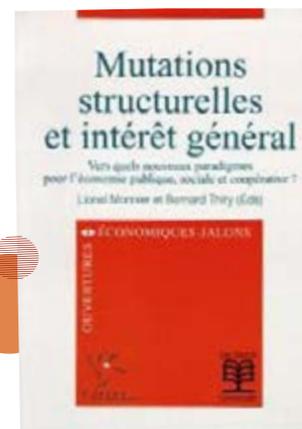
105 Ainsi, par exemple, 2003 est un très « bon cru » qui permet d'enregistrer des bonis à hauteur de 19 000 euros (26 640 euros en prix 2021).

106 Archives CIRIEC, Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale du CIRIEC. Cologne, 6 mai 1998, p. 4.

107 Archives CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international. 16 janvier 1998, Bruxelles, p. 6.

#### 4.1. Les commémorations du 50e anniversaire du Centre international

1997 constitue une année à part pour le CIRIEC international, puisqu'il marque le 50e anniversaire de sa fondation : lorsque l'on connaît les circonstances difficiles dans lesquelles l'institution a été créée et les vicissitudes qu'elle a connues, cette célébration d'un demi-siècle d'existence relève du prodige. Il s'agit donc de fêter dignement l'événement et d'en faire une vitrine susceptible d'assurer une belle visibilité au Centre international.



C'est à cette occasion que paraît l'ouvrage *Mutations structurelles et intérêt général : vers quels nouveaux paradigmes pour l'Économie publique, sociale et coopérative ?*, fruit du travail de recherche mené, comme nous l'avons vu, par le premier groupe de travail transversal institué au sein du CIRIEC<sup>108</sup>. Ce livre a pour objectif à la fois de démontrer la qualité scientifique du travail de l'organisation, de mettre en avant la spécificité de sa démarche (l'étude de l'économie au service de l'intérêt général dans son ensemble), mais aussi, au niveau interne, de réaffirmer la cohésion entre ses diverses composantes (il témoigne d'ailleurs à cet égard d'un énorme souci d'équilibre en termes de représentation entre les secteurs, les sections, etc.).

En parallèle, un colloque international est organisé au Palais des Congrès de Bruxelles, les 25 et 26 septembre 1997 sur le thème « L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général – Quels rôles au XXIe siècle ? ». Il réunit 500 participants de 31 pays (les 13 qui abritent des sections nationales et d'autres comme la Hongrie, les Pays-Bas, la Russie, la Turquie ou l'Uruguay où le CIRIEC espère s'implanter à brève échéance). La réception officielle se déroule dans le cadre du prestigieux Palais d'Egmont à Bruxelles et l'on compte parmi les orateurs du colloque quelques personnalités tels Yvan Ylieff, ministre fédéral belge de la Recherche scientifique (qui a assumé la présidence du comité de patronage), Giorgio Crisci (président des chemins de fer italiens), Monika Wulf-Mathies (membre de la Commission européenne, en charge de la politique régionale) et Michel Rocard (ancien premier ministre français et député européen).

#### 4.2. Les congrès internationaux

Les deux premiers congrès de la période marquent la volonté des organisateurs de se rapprocher des préoccupations des entreprises.

Sous le titre « Gestion des ressources humaines dans les entreprises publiques, sociales et coopératives », le XXIIe Congrès, qui se déroule à Cologne

108 Lionel Monnier & Bernard Thiry (dir.), *Mutations structurelles et intérêt général : vers quels nouveaux paradigmes pour l'Économie publique, sociale et coopérative ?*, Bruxelles, Éditions De Boeck & Larquier, Coll. *Ouvertures Économiques*, 1997, 274 p.

(Allemagne) les 4 et 5 mai 1998, aborde diverses questions telles les nouvelles relations sociales au sein des entreprises, les perspectives d'emploi ou encore l'évolution des rapports avec les usagers/citoyens et membres/clients. 350 congressistes venant de 21 pays assistent à l'événement qui accueille entre autres des représentants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Confédération européenne des syndicats.

2000 marque une date importante en termes d'ouverture intercontinentale du CIRIEC, puisque le XXIII<sup>e</sup> Congrès est le premier à être organisé outre-Atlantique. C'est à la ville de Montréal qu'échoit l'honneur de cette première. Les 13-14 juin 2000, 500 participants échangent autour du thème « Économie sociale et économie publique : nouvelles formes



Guy Quaden à la tribune, avec Marie J. Bouchard et Fritz Gautier en arrière plan, au 23<sup>e</sup> Congrès International du CIRIEC - Montréal 2000 (Coll. CIRIEC)

de coopération à l'ère de la mondialisation». Cinq séances de travail se penchent sur les partenariats nord-sud et ouest-est et sur les rapports qu'ils présentent avec une série d'éléments (les trajectoires nationales, la présence mondiale, les dynamismes locaux, le financement des entreprises). Une nouvelle fois, le congrès attire des représentants d'institutions internationales telles l'UNESCO et la Commission européenne. Il témoigne du rôle de plus en plus actif joué par la section canadienne au sein du CIRIEC (et qui s'accroît encore après l'accession de Benoît Lévesque à la présidence du Conseil scientifique international) et marque également la volonté de renforcer les contacts avec le continent américain et particulièrement avec l'Amérique latine qui constitue, nous l'avons vu, un terrain favorable pour l'implantation de nouvelles sections<sup>109</sup>. En témoigne l'adoption de l'espagnol comme quatrième langue de travail pour le congrès.

Après le Canada, c'est l'Italie qui accueille, pour la troisième et dernière fois, le congrès international. Il se tient à Naples, du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2002 et traite du « Renouveau des politiques de bien-être et d'intérêt général. Institutions publiques, marchés réglementés, économie sociale ». Le thème se veut, une fois

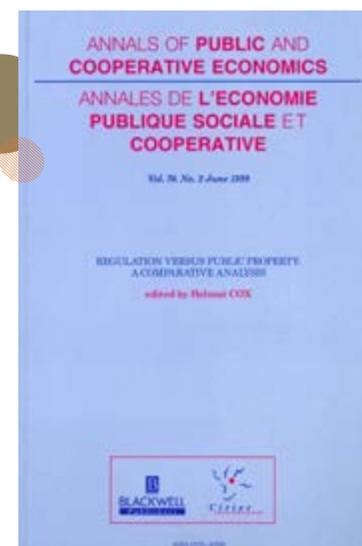
109 En effet, de nombreux pays du sous-continent, après avoir mené des politiques de privatisations intenses et restreint au maximum le rôle de l'État, renouent, sous la pression des opinions publiques, avec des politiques étatiques plus actives (notamment en matière sociale). Voir : Bernardo Kliksberg, « L'administration publique en Amérique latine : Promesses, frustrations et nouveaux examens », *Revue internationale des sciences administratives*, 2005/2, vol. 71, p. 327-345 [consulté en ligne : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives-2005-2-page-327.html>].

encore, transversal, et il comporte une dimension politique qui entend rencontrer les préoccupations des congressistes. 570 participants de 23 pays assistent à l'ouverture du congrès à laquelle est notamment présente la chef de Cabinet du président de la Commission européenne.

### 4.3. Les activités de recherche

#### 4.3.1. La recherche en économie publique

La composition de la commission qui supervise la recherche en économie publique reflète assez logiquement le phénomène d'internationalisation que connaît l'organisation au tournant des années 2000. Alors que jusqu'alors le Japon constituait le seul pays non européen représenté parmi les quelque trente spécialistes (économistes et juristes) qui la composent, peu à peu la Commission « Services publics / Entreprises publiques » s'ouvre au Canada, à l'Argentine et à la Turquie (qui accueille désormais une section nationale). Elle compte néanmoins toujours des membres de pays sans section tels que les Pays-Bas et dans un second temps la Suisse. En 1997, débute les travaux du groupe de travail « Régulation versus propriété publique » chargé de mener une analyse comparative (mêlant recherche théorique et exemples sectoriels ou nationaux) portant sur le changement de paradigme de l'entreprise publique « classique » à l'entreprise (privée) régulée. Elle aboutira à la parution d'un numéro spécial des *Annales* en 1999<sup>110</sup>.



Couverture du n°2 de 1999 des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*

À partir de 1999, la commission s'investit dans l'accompagnement d'une recherche menée par le CIRIEC et le Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général (CEEP) : « Adjudications concurrentielles de services publics ou offre par les entreprises publiques ? ». Effectuée pour le compte de l'Union européenne, elle est réalisée dans le cadre de l'article 16 du Traité d'Amsterdam (voir le contexte économique général) et se penche sur les conditions de fourniture des services d'intérêt économique général (SIEG). Elle a pour objectif, d'une part, de comparer les avantages et inconvénients de la mise en adjudication de ces services (et donc, le cas échéant, de leur privatisation) par rapport à leur fourniture par une entreprise publique et, d'autre part, de concevoir des critères de mise en adjudication de services publics et de proposer des recommandations de politique publique en la matière. L'actualité de la thématique, l'importance qu'elle revêt en matière

110 Helmut Cox (dir.), *Regulation versus Public Property - A Comparative Analysis*, *AEPS/CPCE*, 1999, vol. 70, n° 2 (n° spécial), 207 p.

de défense des missions de service public et l'évolution rapide des usages en matière de passation de marchés publics imposent de diffuser rapidement les résultats des travaux. Ils font donc l'objet d'un numéro spécial des *Annales*<sup>111</sup>

dès 2003 et sont présentés à l'occasion d'un colloque international organisé, à Bruxelles le 25 avril de la même année, sous le titre interpellant « Les services publics au plus offrant ». Cet événement, auquel assiste un représentant de la Direction générale « Marché » de la Commission européenne, réunit une centaine d'experts juridiques et économistes. Ils échangent à propos de l'intention affichée par la Commission européenne d'imposer une mise en adjudication concurrentielle pour tout service qu'une autorité publique (quelle qu'elle soit) souhaiterait confier à une structure extérieure à son administration. En raison de ses retombées très positives notamment en termes d'attraction d'un public non habituel, ce colloque s'avère un mode de communication très efficace de diffusion du travail du CIRIEC auquel il sera fait appel ultérieurement.

#### 4.3.2. La recherche en économie sociale et coopérative

Présidée par José Luis Monzón Campos, la Commission scientifique internationale sur l'économie sociale et coopérative réunit une vingtaine de chercheurs. Comme son homologue dédiée à l'économie publique, cette commission connaît une représentation extra-européenne renforcée, puisque, au cours de la période, la Turquie et le Venezuela rejoignent le Canada. Elle accueille, elle aussi, des spécialistes de pays non-membres du CIRIEC (Danemark, Norvège, Royaume-Uni).

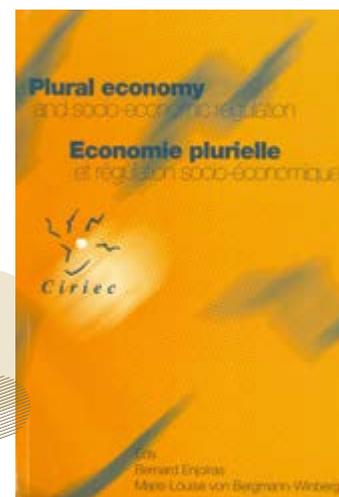
Elle supervise les travaux du groupe de travail qui, de 1997 à 2000, se penche, sous la coordination de Daniel Côté (directeur du Centre de gestion des coopératives de l'École des hautes études commerciales de Montréal), sur la question des « Holdings coopératifs et autres groupements d'économie sociale ». Il s'agit de mettre en évidence, sur la base de l'analyse principalement de cas issus des secteurs agroalimentaire et financier, les stratégies et comportements développés par les groupements coopératifs pour faire face aux défis de la mondialisation (et de l'accroissement de la concurrence) et des révolutions technologiques<sup>112</sup>.

Au printemps 2001, un nouveau groupe de travail est créé sous la coordination de Rafael Chaves (université de Valencia, Espagne), de Jean-Yves Manoa (université de Paris I, France) et de Robert Schediwy (université de Kuopio, Finlande et CIRIEC-Autriche). Il se livre à une étude théorique et empirique sur le rôle du *management* au sein des entreprises d'économie sociale et sur les relations des dirigeants d'entreprises avec les administrateurs. La thématique retenue est hautement stratégique dans la mesure où elle accompagne la

réflexion politique en cours au sein de l'Union européenne en vue de la création d'un statut de coopérative européenne, statut qui sera adopté par le Conseil des ministres de l'Union européenne en juillet 2003. Les résultats de la recherche fourniront la matière de trois numéros spéciaux (en anglais, espagnol et français) parus en 2004, respectivement dans les *Annales* et dans les revues des sections espagnole et canadienne du CIRIEC<sup>113</sup>.

#### 4.3.3. Le groupe de travail transversal

Mis en place, dans le prolongement du 50e anniversaire du CIRIEC, le groupe de travail transversal entend étudier les relations (complémentarité, substituabilité, concurrence, etc.) entre les diverses organisations (lucratives ou non, publiques et privées) qui offrent des services sociaux et d'intérêt général. Ce travail nécessite de fournir au préalable une définition de divers concepts (intérêt général, services sociaux, périmètres de solidarité, etc.), une tâche particulièrement ardue dans la mesure où ceux-ci varient en fonction de la langue (le groupe de travail mène ses travaux en français, anglais et allemand), des cultures, mais aussi des disciplines scientifiques. Il s'agit donc d'un projet particulièrement compliqué. Si l'objectif est de privilégier l'approche scientifique en adoptant une méthodologie pluridisciplinaire (mêlant économie, droit, sociologie, politologie), l'étude entend aussi faire place aux illustrations concrètes et aux données empiriques. On retrouve ainsi à nouveau le souci de ne pas se couper des acteurs de terrain qui constituent une partie des membres du CIRIEC.



Si ce projet ambitieux rencontre l'enthousiasme de la plupart des membres du Conseil scientifique international, il suscite également certaines inquiétudes quant à son ampleur inédite pour le CIRIEC et s'avère, dans les faits, peu aisé à mettre en place. Aussi le CSI décide-t-il de procéder par étapes et de constituer un groupe de travail préalable (pour deux ans). Sa mission consistera à « débroussailler » cette thématique complexe, en privilégiant dans un premier temps l'approche scientifique, et à se livrer à une radioscopie des divers types d'organisations poursuivant l'intérêt général dans les divers secteurs, des services offerts et des relations existant entre elles<sup>114</sup>. Le fonctionnement du groupe de travail s'avère aussi plus difficile que prévu. Le projet a été déposé initialement par le

113 *Governance and Management in the Social economy, AEPSC/APCE, 2004, vol 75, n°1 (n° spécial), 166 p.* ; *Gobierno, democracia y directivos en las empresas cooperativas, Revista de economía pública, social y cooperativa, 2004, n° 48 (n° spécial)* ; *Gouvernement et management en économie sociale, Economie et solidarités, 2004, vol 35, n° 1-2 (n° spécial), 239 p.*

114 Archives du CIRIEC, Compte-rendu de la réunion du Conseil scientifique international. Paris, 12 septembre 1998, p. 2-3.

111 *The Question of Competitive Tendering of Public Services in the European Union, AEPSC/APCE, 2003, vol. 74, n° 4, 182 p. (numéro spécial).*

112 Les résultats des travaux de ce groupe de travail seront publiés dans l'ouvrage : Daniel Côté (dir.), *Les holdings coopératifs. Evolution ou transformation définitive ?*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, Coll. *Ouvertures Economiques*, 2001, 413 p.

Franco-Norvégien Bernard Enjolras (Institute for Social Research – Oslo) et par le Suédois Filip Wijkström (Stockholm School of Economics), tous deux chercheurs en économie sociale. Afin de garantir l'équilibre entre les deux secteurs de l'économie d'intérêt général, c'est finalement ce dernier qui est choisi comme coordinateur aux côtés d'un chercheur en économie publique, le Français Olivier Saint-Martin (université de Rouen). Six mois plus tard, lorsque le Suédois renonce à cette mission, c'est sa compatriote Marie-Louise von Bergmann-Winberg (Mid Sweden University) qui le remplace. La réunion de lancement se déroule en avril 1999, avec pour objectif de publier les premiers résultats pour le congrès de 2002. La diversité des compétences constitue cependant un obstacle au choix d'un axe commun et donc à la cohérence entre les diverses contributions. Par ailleurs, l'équilibre entre les deux secteurs économiques s'avère difficile à assurer. C'est dû en partie au fait que les chercheurs en économie sociale ont souvent été amenés à se pencher sur des problématiques touchant l'économie publique (État, régulation, tutelle), l'inverse n'étant pas obligatoirement vrai, ce qui nécessite pour les spécialistes de l'économie publique de se familiariser avec les spécificités de l'économie sociale et coopérative. La crainte de surreprésentation de ce dernier secteur est encore renforcée par l'ouverture du tandem de coordinateurs à Bernard Enjolras (Institute for Social Research – Oslo), en raison de son rôle moteur dans les travaux du groupe de travail. Ces difficultés n'empêchent cependant pas la production de plusieurs contributions dont une sélection est éditée sous la forme d'une publication bilingue à l'occasion du congrès de Naples<sup>115</sup>.

Coordonné par Bernard Enjolras (sous la supervision du Conseil scientifique international), un nouveau groupe de travail transversal et pluridisciplinaire est mis en place, à partir de 2003, qui s'attèle à un programme de recherche plus opérationnel : « Régimes de gouvernance et intérêt général dans le domaine des services sociaux et de la santé ». En résultent une dizaine de contributions diffusées sous forme de *working papers* et pour la plupart reprises dans un ouvrage collectif en français paru en 2008<sup>116</sup>. Mêlant approches théoriques et empiriques et présentant des angles diversifiés (économique, politique, sociologique), il propose des aperçus aux niveaux national (Belgique, Italie, France, Québec, Royaume-Uni, Slovénie et Venezuela), territorial ou sectoriel, tout en mettant en évidence les éléments communs.

115 Bernard Enjolras & Marie-Louise von Bergmann-Winberg, *Plural Economy and socio-economic regulation / Économie plurielle et régulation socio-économique*, Liège, CIRIEC, 2002, 208 p.

116 Bernard Enjolras (dir.), *Gouvernance et intérêt général dans les services sociaux et de santé*, Bruxelles-Bern-Berlin-Frankfurt am Main-New York-Oxford-Wien, Éd. Peter Lang, Coll. Économie sociale & économie publique, n° 1, 2008, 265 p.

#### 4.3.4. La recherche pour des tiers

Au tournant des années 2000, le CIRIEC international se livre à plusieurs études ou recherches visant à fournir à la Commission européenne des éléments scientifiques sur lesquels elle pourrait se baser pour définir sa politique ou légiférer en matière d'économie publique ou sociale.

Ainsi, il est sélectionné dans l'appel d'offres lancé par la DG V (Emploi, Relations industrielles et Affaires sociales) dans le cadre d'une action pilote lancée par la Commission européenne (« Troisième système et emploi »). Cette vaste recherche, prévue pour une durée de près de deux ans, est coordonnée par Bernard Thiry et Jacques Defourny. Elle a pour but de dresser un état des lieux de l'économie sociale au niveau de l'ensemble de l'Union européenne et, sur la base de cet inventaire, d'identifier les facteurs positifs et les obstacles au développement du troisième système. Un premier travail mené par une vingtaine de spécialistes internationaux (issus de chacun des états membres) vise à fournir un inventaire des études significatives sur le troisième système, des diverses structures actives en la matière et des politiques publiques existantes au niveau national. Un groupe plus restreint de sept experts (issus d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Italie, du Royaume-Uni et de Suède) confronte ensuite des données théoriques et conceptuelles à la réalité de terrain et aux politiques publiques, avec pour objectif de fournir des recommandations en vue de soutenir les apports de l'économie sociale en matière d'emploi.

Ce projet constitue une grande avancée au niveau scientifique et contribue à consolider la réputation du CIRIEC : les données statistiques réunies permettent de dresser une radioscopie de l'économie sociale au niveau communautaire, mais aussi au sein de chaque pays et de déterminer le poids de ses diverses composantes en termes d'emploi. Les résultats (publiés en 2000 et 2001 dans trois ouvrages<sup>117</sup>) font apparaître le rôle croissant joué par les organisations du troisième système (coopératives, mutuelles, associations) en matière de création et de préservation de l'emploi, mais aussi de correction des fortes inégalités économiques et sociales. De plus, l'analyse fournie sur la santé du tiers système (activités émergentes ou en déclin) et sur les instruments susceptibles d'aider à son développement, assure une meilleure prise en compte, par l'Union européenne, du rôle porteur de l'économie sociale en matière d'innovation, de création d'emploi et de cohésion sociale. Enfin, la réflexion théorique et la confrontation de diverses conceptions et approches de l'économie sociale menée par le second groupe constituant, elles aussi, un important apport à la littérature scientifique sur le secteur.

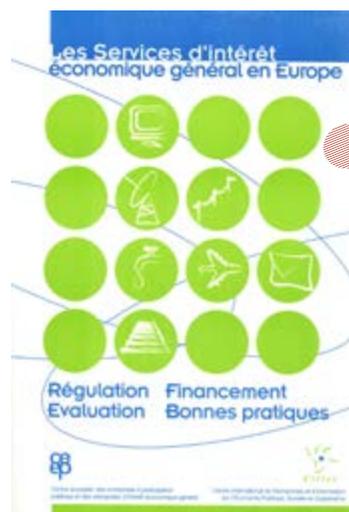
Comme évoqué précédemment, un autre dossier est introduit auprès de DG V « Affaires sociales », mais cette fois dans le domaine de l'économie publique. Il s'agit du projet commun CIRIEC-CEEP qui s'inscrit dans la poursuite de la

117 *Les entreprises et organisations du troisième système : un enjeu stratégique pour l'emploi*, Liège, CIRIEC, 2000, 144 p. / CIRIEC, *The Enterprises and Organizations of the Third System : a Strategic Challenge for Employment*, Liège, CIRIEC, 2000, 136 p. et CIRIEC, *The Enterprises and Organizations of the Third System in the European Union / Les entreprises et organisations du troisième système dans l'Union européenne*, Liège, CIRIEC, 2001, 358 p.

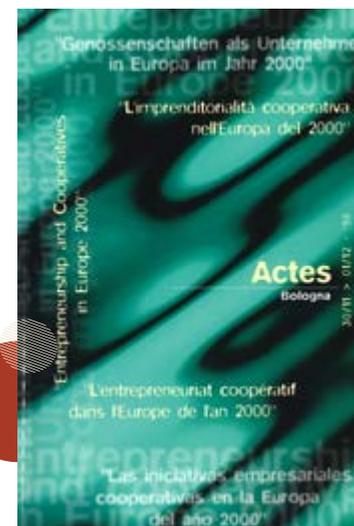
collaboration entre les deux organisations, entamée en 1999 sur les adjudications concurrentielles des services publics. Il a pour objectif l'organisation, en 2001 à Bruxelles, d'un séminaire international sur le thème « Conditions de fourniture des services d'intérêt économique général dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel article 16 du Traité de l'Union européenne ». Un comité de coordination est mis en place avec à sa tête Helmut Cox (président de la Commission « Service publics / Entreprises publiques » du CIRIEC) et Jacques Fournier (président du Comité de pilotage « Services publics » du CEEP). Quatre groupes de travail sont créés afin d'étudier la régulation des services d'intérêt économique général, leur mode de financement, l'évaluation de leurs performances et les bonnes pratiques susceptibles d'être partagées ; ces questions étant abordées pour les secteurs de l'eau et de l'énergie, des télécoms, des transports, des services bancaires et postaux et de la radiodiffusion publique. Ils envisagent les évolutions inévitables des SIEG et les conséquences que l'application de l'article 16 pourrait avoir sur leur production et fourniture. Les quatre rapports de synthèse qui en découlent confirment le rôle important joué par les SIEG en termes de promotion de la cohésion sociale et territoriale. Édités en français, en anglais et en allemand<sup>118</sup>, ils font l'objet d'une présentation lors du séminaire international qui se tient à Bruxelles mi-mai 2001. 150 participants d'une quinzaine de pays européens y débattent des moyens d'améliorer l'organisation de la production et les conditions de fourniture des SIEG. Parmi les propositions figurent la création d'un observatoire européen, le renforcement du rôle des États en matière de définition des missions et modes de financement des SIEG et le renforcement de la sécurité juridique de ceux-ci.

C'est à la demande de la DG XXIII (Unité Économie sociale) qu'est menée l'étude « Entrepreneuriat coopératif dans l'Europe de l'an 2000 ». Le CIRIEC international est le promoteur officiel de cette recherche menée avec six partenaires italiens (quatre fédérations coopératives, l'Istituto L. Luzzatti et la section italienne). L'objectif est de fournir à la Commission européenne les éléments susceptibles de l'aider à définir les orientations de sa politique vis-à-vis des coopératives et à publier son *Livre blanc sur l'entrepreneuriat coopératif*. C'est à l'occasion d'une conférence internationale organisée à Bologne fin 1998 que sont présentés les résultats des travaux qui mettent en évidence l'économie coopérative, soulignent sa modernité et son dynamisme. 500 participants originaires de l'ensemble de l'Union européenne assistent à cette conférence que réhaussent de leur présence le président de la République italienne (Oscar Luigi Scalfaro),

118 *Les services d'intérêt économique général en Europe : régulation, financement, évaluation, bonnes pratiques*, Bruxelles, CIRIEC-CEEP, 2000, 250 p. / *Services of General Economic Interest in Europe: Regulation, Financing, Evaluation, Good Practices*, Bruxelles, CIRIEC-CEEP, 2000, 244 p. / *Dienstleistungen von allgemeinem wirtschaftlichem Interesse in Europa: Regulierung, Finanzierung, Evaluierung, vorbildliche Praktiken*, Bruxelles, CIRIEC-CEEP, 2000, 256 p.



le commissaire européen à l'Énergie (Christos Papoutsis) et le directeur général de la DG XXIII (Guy Crauser). Les actes paraissent en français, anglais et italien<sup>119</sup>.



En 2003, le CIRIEC réalise une étude pour le compte de la Commission européenne (DG Regio) sur les contributions des services d'intérêt général (SIG) à la cohésion économique, sociale et territoriale. Elle constitue une recherche complémentaire aux rapports annuels de la DG Markt sur le fonctionnement du marché intérieur et doit fournir des éléments au Commissaire Barnier pour la rédaction de son troisième rapport sur la cohésion économique et sociale. L'évaluation est à la fois sectorielle (énergie, postes, télécommunications et transports) et horizontale (une série de critères permettant de déterminer l'apport des SIG à la cohésion) et donne lieu à un rapport final en 2005. Ses conclusions insistent sur le rôle essentiel des SIG dans le fonctionnement de l'économie et donc sur la nécessité de les faire primer sur les règles de concurrence. Elles préconisent que l'Union européenne encourage les États membres à soutenir les SIG en vue d'améliorer leur efficacité. Enfin, elles prônent la promulgation d'une directive spécifique aux services européens d'intérêt général.

D'autres recherches internationales sont menées avec le soutien d'entreprises : c'est le cas de celle initiée et coordonnée par Daniel Côté, visant à fournir un état des lieux des banques coopératives dans le monde. Financée par le Mouvement Desjardins (Canada), par la DG Bank (Allemagne) et par deux banques coopératives belges (via la Fondation pour l'enseignement de la coopération), cette étude aboutit, fin 1998, à un rapport intitulé *Profil des institutions bancaires coopératives dans le monde*<sup>120</sup>.

#### 4.4. La politique éditoriale

##### 4.4.1. Le recentrage de la politique éditoriale

La politique éditoriale du CIRIEC, qui avait déjà connu un élargissement au milieu des années 1990, se diversifie encore dans les années qui suivent :

119 *L'entrepreneuriat coopératif dans l'Europe de l'an 2000 : actes*, Bologne, 30 novembre - 1er décembre 1998, Liège-Roma, CIRIEC-Istituto Italiano di Studi Cooperativi «Luigi Luzzatti», 1999, 223 p. / *Entrepreneurship and Cooperatives in Europe 2000 : Proceedings*, Bologna, 30 November - 1st December 1998, Liège-Roma, CIRIEC-Istituto Italiano di Studi Cooperativi «Luigi Luzzatti», 1999, 207 p. / *L'imprenditorialità cooperativa nell'Europa del 2000 : Conferenza Internazionale*, Bologna 30 novembre-1 dicembre 1998, Liège-Roma, CIRIEC-Istituto Italiano di Studi Cooperativi «Luigi Luzzatti», 1999, 236 p.

120 Daniel Côté, Martine Vézina, Micheline Tétrault et alii, *Profil des institutions bancaires coopératives dans le monde 1998*, Montréal-Québec, École des hautes études commerciales-Centre de gestion des coopératives, 1998, 214 p.

cette situation découle directement du renforcement des activités scientifiques internes et des recherches pour le compte de tiers. En effet, comme nous l'avons vu, les résultats des travaux des commissions et groupes de travail débouchent de manière quasi systématique sur une, voire plusieurs publications. Ainsi, entre 1997 et 2003, paraissent près de quinze ouvrages scientifiques différents, sans compter les diverses traductions.

La commémoration du 50e anniversaire du CIRIEC donne lieu, quant à elle, à deux publications différentes : comme évoqué précédemment, un ouvrage scientifique collectif se penche sur l'évolution de la notion d'intérêt général dans divers pays (*Mutations structurelles et intérêt général*). Publiée dans trois langues (français, allemand, anglais)<sup>121</sup>, la seconde est d'ordre historique : dans *1947-1997. 50 ans de vie du CIRIEC*, Yvonne Gélard qui occupa longtemps la fonction d'assistante de direction, retrace avec beaucoup de rigueur, mais aussi de verve, un demi-siècle d'histoire du CIRIEC et évoque ses figures marquantes.

Face à cette multiplication des ouvrages et aux coûts importants qu'ils représentent (en termes de publication, de traduction, etc.), le Conseil scientifique international se prononce, dès 1998, sur une rationalisation des publications du CIRIEC<sup>122</sup>. La publication d'un ouvrage collectif impose en effet une synchronisation des diverses contributions entraînant de possibles effets pervers : soit des délais de parution exagérés (avec un risque d'obsolescence des résultats lors de leur publication), soit la publication de textes non entièrement aboutis (avec pour conséquence une baisse de la qualité scientifique de l'ensemble). Le phénomène est accentué par le fait que certains groupes de travail interdisent à leurs membres de faire paraître des articles dans des revues scientifiques, tant que le résultat de leurs travaux n'a pas été publié officiellement. Pour enrayer ce phénomène, il est décidé de recourir davantage aux *Annales* ou à la collection des *working papers* pour diffuser les résultats partiels et de ne recourir à une publication d'ouvrage qu'une fois la réflexion scientifique aboutie.

#### 4.4.2. Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Deux ans après le passage des *Annales* dans le giron de la société d'édition anglaise, Blackwell Publishers, la situation de la revue scientifique du CIRIEC reste préoccupante : le prix de l'abonnement a dû être revu à la hausse pour couvrir l'augmentation des coûts de production et d'envoi et, dans le marché très concurrentiel des revues scientifiques, elle peine à maintenir constant son lectorat, malgré la visibilité accrue du CIRIEC et les efforts de publicité consentis par le nouvel éditeur (campagnes ciblées, offres promotionnelles, etc.). Réuni à Cologne en janvier 1997, le Conseil international confirme l'orientation spécifique

121 Yvonne Gélard, *1947-1997. 50 ans de vie du CIRIEC*, Liège, CIRIEC, 1997, 69 p. / Yvonne Gélard, *1947-1997. 50 Jahre IFIG*, Liège, CIRIEC, 1997, 75 p. / Yvonne Gélard, *1947-1997. 50 Years in the Life of CIRIEC*, Liège, Ciriec, 1997, 68p.

122 Archives du CIRIEC, Compte rendu de la réunion du Conseil scientifique international, Cologne, 6 mai 1998, p.4-5.

de la revue (demeurée identique depuis sa création par Edgard Milhaud près de neuf décennies plus tôt) : à savoir un traitement à la fois scientifique et non technique de thèmes présentant un intérêt pour les membres du CIRIEC. Il convient donc d'améliorer la pertinence des articles vis-à-vis des membres, d'adopter un traitement plus transversal (entre économie publique et économie sociale) des sujets abordés et d'intensifier les liens avec les travaux des instances scientifiques du CIRIEC. L'objectif étant que celles-ci prennent l'habitude de publier leurs résultats de recherches dans les *Annales*.

De manière concrète, cela se traduit notamment par une simplification de la structure éditoriale : les deux postes de rédacteurs en chef (représentant les deux secteurs de l'économie d'intérêt général) sont supprimés ; la gestion éditoriale est désormais assurée par le directeur de la revue, par l'*Editorial Board* et par un *Management Board* réduit de six à quatre rédacteurs associés, parmi lesquels figurent les présidents du CSI et des deux commissions scientifiques internationales. Ils sont chargés du relais avec leur instance. Ces nouvelles dispositions signifient une modification des habitudes de travail tant pour le *Management Board* que pour les membres de groupes de travail désireux de proposer un article à la revue. En effet le premier est obligé d'étendre ses critères de sélection d'articles à d'autres considérations que le seul critère universitaire, tandis que les seconds doivent se rapprocher des critères académiques en matière de qualité scientifique.



Couverture du n°4 de 2002 des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*

Tous les membres du CIRIEC ne partagent cependant pas la même conception quant au rôle des *Annales* : en raison de leur coût, certains remettent en question leur sens même. Parmi les reproches adressés à la revue figurent le manque de place qu'elle octroie aux activités des sections nationales et son fonctionnement « en vase clos », les articles étant écrits et destinés au même groupe restreint de scientifiques. Ainsi, la section autrichienne souhaiterait la transformer en une sorte de bulletin qui proposerait un aperçu et/ou un résumé de l'état de la recherche dans les domaines d'intérêt du CIRIEC et reproduirait quelques articles parus dans les revues des sections nationales<sup>123</sup>. Si le Conseil oppose une fin de non-recevoir à cette proposition en arguant qu'elle va à l'encontre du contrat signé avec l'éditeur et que c'est le caractère scientifique qui constitue la justification même des *Annales*, il reconnaît la nécessité de renforcer les collaborations avec les sections nationales et de revoir la teneur des articles de manière à les rendre moins techniques (et donc davantage

123 Archives du CIRIEC, Compte-rendu de la réunion du Conseil scientifique international, Paris, 8 octobre 1999, p. 6-7 ; Procès-verbal de la réunion du Conseil international tenue à Liège, le 26 novembre 1999, p. 7-9.

adaptés au praticiens)<sup>124</sup>. Cette dernière décision ne sera cependant pas suivie d'effets, les *Annales* se profilant au fil des années comme une revue nettement scientifique, la stratégie mise en place étant d'en faire la principale vitrine du CIRIEC vis-à-vis des chercheurs. Au cours de la même réunion, Fabienne Fecher, professeure à l'université de Liège, spécialisée en économie sociale et mutualiste et en performance du secteur des soins de santé, est nommée directrice adjointe des *Annales*. Elle décharge Bernard Thiry – dont la nomination récente comme président du Forem (service public de la formation et de l'emploi de la Région wallonne) a réduit la disponibilité – d'une partie de la gestion quotidienne de la revue. Un an plus tard, elle en devient rédactrice en chef<sup>125</sup>.

Le tournant des années 2000 confirme le bien fondé des mesures prises depuis plusieurs années. Une évaluation interne menée en 2003 constate que la qualité des articles s'est améliorée, de même que l'équilibre qu'ils présentent entre économie publique et économie sociale et coopérative. Par ailleurs, les difficultés qu'avaient longtemps rencontrées Edgard Milhaud et ses successeurs pour nourrir le contenu des *Annales* appartiennent désormais entièrement au passé. À la fin des années 1990, la revue reçoit un tel nombre de propositions d'articles qu'elle peut s'octroyer le luxe de n'en accepter en moyenne qu'un tiers<sup>126</sup>. Les *Annales* sont une revue académique en plein essor dont témoigne d'ailleurs la diffusion accrue. En 2002, le nombre d'abonnements souscrits dépasse la barre symbolique de 1000, soit un résultat qui n'avait plus été atteint depuis plus de 15 ans. Il s'explique essentiellement par la politique de diffusion électronique de la revue menée par Blackwell auprès de consortiums ou sous forme de « bouquets d'abonnements » proposés aux bibliothèques. Désormais la majorité des abonnements se font en ligne, les *Annales* imprimées représentant moins d'un tiers des abonnements. Entre 2001 et 2005, le nombre annuel de téléchargements d'articles quintuple d'ailleurs, passant de 2878 à 15 163<sup>127</sup>. Enfin, la collaboration avec l'éditeur anglais s'avère aussi profitable au niveau financier, puisqu'en 2003, lors de la reconduction du contrat pour cinq ans, il accepte d'octroyer, d'une part, une intervention annuelle destinée à couvrir partiellement les frais de réunions administratives et de gestion de la revue et, d'autre part, des royalties de 10 %, avec la garantie d'un montant annuel minimum de 9500 euros (13 326 euros en prix 2021). Le challenge de relever la revue a donc été amplement atteint. Un nouveau défi se profile : obtenir son référencement par les agences nationales et dans les index scientifiques internationaux tels l'Institute for Scientific Information et le Social Sciences Citation Index. Il faudra près de deux décennies pour le relever.

124 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la réunion du Conseil international tenue à Liège, *op. cit.*, p. 8.

125 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de la Réunion du Conseil international du CIRIEC, tenue à Madrid, le 23 octobre 2000, p. 6.

126 Éric Geerkens, *op. cit.*, p. 414.

127 *Ibidem*, p. 412.

## 4.5. Évolution et activités des sections nationales

### 4.5.1. CIRIEC-Allemagne

La GÖW est sans doute l'une des sections qui déploie les activités les plus diverses. Elle organise de nombreuses conférences et tables-rondes et le XXIIe Congrès du CIRIEC (Cologne, 1998), publie la revue *Zeitschrift für öffentliche Unternehmen* (ZögU) et diverses séries d'ouvrages. La section dispose d'un Conseil scientifique propre qui propose des séminaires ou débats et initie des groupes de travail étudiant divers sujets (les transports publics urbains de personnes, les questions relatives aux Communautés européennes, les charges et prestations d'intérêt général, la santé et les affaires sociales, les nouveaux modèles de gouvernance de l'administration et des entreprises publiques, etc.). Leurs résultats permettent au Conseil scientifique de la GÖW de régulièrement publier des avis ou des propositions sur la politique allemande ou européenne en matière de services publics : place des caisses d'épargne et banques régionales dans le débat sur la concurrence et la privatisation (1998), appel au maintien des services communaux dans l'Union européenne (2004). Ainsi, la proposition de réviser le droit communal allemand qui défavorise les entreprises communales vis-à-vis de leurs concurrents dans le contexte de libéralisation des marchés retient l'attention des parlementaires et du gouvernement fédéral. En 2001, Michaël Schöneich (Association des entreprises publiques allemandes) succède à Felix Zimmermann comme président de la section.

### 4.5.2. CIRIEC-Argentine

En 1997, la section argentine prend congé d'Arturo Vainstok. Célèbre pour son projet de loi relatif aux coopératives (1973), il avait assuré la présidence de la section pendant plus de vingt ans (de 1966 à 1988). Un symposium consacré à l'évolution de l'économie sociale en Argentine se déroule en son hommage à Buenos Aires et à Bahía Blanca. Deux ans plus tard, le CIRIEC-Argentine prend en charge l'organisation d'une autre manifestation de prestige, les Journées internationales de l'économie sociale. Au début des années 2000, le pays sombre dans une crise économique abyssale : il connaît une inflation de 350 %, entraînant de graves conséquences sociales (trois millions de personnes se retrouvant brutalement sous le seuil de survie). La section étant dans l'incapacité d'honorer sa cotisation pour l'année 2003, ses homologues allemande, autrichienne, espagnole et française acceptent exceptionnellement de la prendre en charge en payant chacune un quart. Cette démarche solidaire lui permet de traverser l'œil du cyclone et de poursuivre ses activités. La section mène deux importantes recherches en collaboration avec l'université nationale de La Plata : l'une sur les types de services offerts par les mutualités à leurs membres, l'autre sur les coopératives de service public qui apparaissent comme une alternative possible en cette période de crise. Elle relance également un cycle de conférences sur l'économie sociale.

#### 4.5.3. CIRIEC-Autriche

Dirigée par Gerhard Greiner, la section autrichienne contribue de manière importante aux travaux du CIRIEC, notamment en la personne de Walter Fremuth, directeur du Conseil scientifique de la section et vice-président du CIRIEC (1994-2000), et de Stephan Orban, membre du Conseil scientifique international.



Logo de la section autrichienne du CIRIEC au début des années 2000 (Coll. CIRIEC)

Dans le cadre du 50e anniversaire du Centre international, la section autrichienne prend en charge la publication de la version allemande de l'ouvrage *Mutations structurelles et intérêt général*<sup>128</sup> qui fait l'objet d'une présentation à l'Hôtel de Ville de Vienne, en présence du ministre des Finances, Rudolf Edlinger. En 2000, la section nomme un nouveau président : Ferdinand Lacina, ancien ministre fédéral pour l'Économie publique et le Transport remplace Johann Hatzl, maire adjoint de Vienne. La section s'intéresse beaucoup aux conséquences de l'élargissement de l'Europe, notamment en matière du rôle des intercommunales ou d'évolution du discours sur les services d'intérêt économique général. 2002 constitue une année importante puisqu'elle marque le 50e anniversaire de la section et le 10e anniversaire de l'Association des entreprises communales d'Autriche. L'événement donne lieu à un congrès jubilaire à Vienne et Budapest sur le thème « Stratégies pour préparer l'avenir des services économiques d'intérêt général », inauguré par le président autrichien, Thomas Klestil. Outre son niveau scientifique, la manifestation marque les esprits par l'excursion mémorable qu'elle organise à l'issue du congrès : un voyage ferroviaire aller-retour (Vienne-Budapest) avec dîner à bord. La même année paraît un ouvrage sur la conséquence de la libéralisation et de la dérégulation et sur le rôle des régulateurs<sup>129</sup>.

#### 4.5.4. CIRIEC-Belgique

La section belge débute la période sur des chapeaux de roue avec l'organisation des commémorations du 50e anniversaire du CIRIEC en 1997. L'important investissement lié à cet événement exceptionnel et le travail que requiert le secrétariat du Centre international (qu'elle assure depuis 1957) ne ralentissent pas ses activités en matière de recherches. Entre 1997 et 2002, la section mène seule, ou participe à, plus de vingt contrats (pour le compte d'autorités communales, des gouvernements wallon et fédéral ou d'entreprises). Elle se livre ainsi à des missions d'évaluation (retombées économiques des aéroports wallons, agences immobilières sociales, etc.), de réflexion (dangers

<sup>128</sup> Lionel Monnier & Bernard Thiry, *Strukturwandel und Paradigmenwechsel in der öffentlichen, sozialen und genossenschaftlichen Wirtschaft im Kontext des Allgemeininteresses*, *Zeitschrift für Gemeinwirtschaft*, 1997, n°3-4 (n° spécial), 288 p.

<sup>129</sup> Walter Fremuth & Christoph Parak, *Regulierung der Deregulierung von Infrastrukturmärkten*, Wien, Manz, 2002, 310 p.

de la concurrence sur l'assurance maladie, etc.), ou encore d'accompagnement ou de mise en place de projets (plan fédéral de mobilité durable, projet relatif aux services de proximité, etc.). Dans le même temps, elle s'investit dans les groupes de travail et commissions du CIRIEC et participe ponctuellement à des projets scientifiques internationaux (actualisation des statistiques sur les entreprises publiques du Benelux qui paraissent tous les trois ans dans les *Annales statistiques du CEEP*). À la suite de sa nomination à la Commission belge de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), Bernard Thiry se met en congé en tant que directeur de la section belge. Il est remplacé par un triumvirat composé de Barbara Sak (directrice adjointe), Fabienne Fecher (directrice scientifique) et Henry-Jean Gathon, professeur à la faculté d'Économie (directeur de recherche en matière d'économie des transports).

#### 4.5.5. CIRIEC-Canada

En adoptant un plan d'action stratégique 1997-2000, le CIRIEC-Canada fait un pas de plus dans la transformation qu'il a entamée en 1996 en s'ouvrant à toutes les branches de l'économie sociale et à l'économie publique. Partant de l'évolution des sociétés et de la nécessité de renouveler la vision d'intérêt général, la section décide de « devenir un carrefour d'expertise en recherche et formation »<sup>130</sup>. Quatre comités (recherche, formation, diffusion et intervention) sont mis en place en vue de proposer un plan d'activités collectif. Enfin, en 1999, un comité pour la restructuration de la section est créé avec pour objectif de réfléchir en profondeur sur ses diverses instances, ainsi que sur la collaboration avec le Canada anglophone et sur la représentation de la section envers les organismes externes (qui aboutit entre autres à la création d'un nouveau site Internet et d'un nouveau logo). En 1998, le CIRIEC-Canada s'engage dans la rédaction du texte de l'*Appel pour une économie sociale et solidaire* qui est largement diffusé au sein des organisations et entreprises de l'économie sociale. Dans le même temps, la section continue de s'investir dans l'organisation du colloque annuel de l'ACFAS. Les dernières années de la décennie sont consacrées à l'organisation du XXIIIe Congrès international (Montréal, juin 2000), qui constitue pour la section une opportunité en ce qui concerne son développement et sa visibilité auprès de ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. En 2000, Léopold Beaulieu, PDG de Fondation, succède à Benoît Lévesque en tant que président de la section. La priorité est alors d'obtenir des moyens financiers structurants lui permettant de mener à bien ses multiples activités et de consolider sa revue *Économie et solidarités*.

#### 4.5.6. CIRIEC-Espagne

Comme par le passé, la section se caractérise surtout par son intense activité en termes de publication, au travers de sa revue et de très nombreux ouvrages (neuf entre 2002 et 2004). Elle organise les Journées (*Jornadas de Investigadores*

<sup>130</sup> « CIRIEC-Canada. Rapport d'activité 1998-1999 » in CIRIEC, *Rapports d'activité. Centre international et sections nationales*, [Liège], CIRIEC, juin 2000, p. 70.

de *Economía Social y Cooperativa*) qui réunissent chaque année les chercheurs en économie sociale et coopérative. Le CIRIEC-Espagne s'investit également beaucoup dans un travail de mise en réseau. Au début des années 2000, il participe à la création du réseau méditerranéen de l'économie sociale (regroupant des représentants d'Espagne, de France, du Portugal, d'Italie et de Grèce) et se rapproche du réseau portugais de formation pour le troisième secteur, avec pour objectif d'organiser tous les deux ans un colloque ibérique du mouvement coopératif et de l'économie sociale. Après Porto en 2001, c'est Valencia qui en accueille la deuxième édition. En 2003, la section crée deux nouvelles structures : le Réseau interuniversitaire des instituts et centres universitaires de recherches en économie sociale (RED ENUIES) qui regroupe 15 centres universitaires sous la coordination de l'université de Valencia et surtout une Fondation ibérico-américaine de l'économie sociale (FUNDIBES). Présidée par José Barea (ancien ministre de la Sécurité sociale, puis secrétaire d'État au Budget et président de la Commission scientifique du CIRIEC-Espagne) et coordonnée par l'un des directeurs de la section, José Maria Pérez de Uralde, cette fondation a pour objectif de favoriser le développement de l'économie sociale en Amérique latine de diverses manières (création d'un prix, publication d'un rapport annuel, mise en réseau, etc.).



José Barea (Coll. CIRIEC Espagne)

#### 4.5.7. CIRIEC-France

En dehors de sa participation active aux travaux scientifiques du Centre international (Lionel Monnier est alors président du Conseil scientifique international), le CIRIEC-France développe essentiellement une activité en matière d'organisation de journées-rencontres et de colloques : rencontre sur les mutations de l'économie publique et de l'économie sociale (décembre 1997), « Au carrefour de l'économie publique et de l'économie sociale » (mars 1999), « L'économie sociale et solidaire est-elle porteuse d'un nouveau modèle d'emploi en Europe ? » (juin 2000), colloque « Services publics et services d'intérêt général. Premier bilan critique des privatisations : études de cas et perspectives » (octobre 2001), séminaire sur l'élargissement de l'Union européenne lors du Forum social européen à Saint-Denis (novembre 2003), etc. En 2000, Jacques Fournier, devenu président du CIRIEC international, demande à être remplacé au poste de président de la section : après un interim d'un an assuré par Pierre Vionnet, directeur général de l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (OCIRP), c'est finalement Gérard Delfau, sénateur de l'Hérault et fondateur avec Jacques Fournier de l'association « Promouvoir le service public » qui lui succède.

#### 4.5.8. CIRIEC-Italie

Comme son homologue belge, c'est la recherche effectuée pour des tiers (organismes ou entreprises régionaux, nationaux, voire même internationaux tels que la Commission européenne, divers ministères, le Conseil national de la recherche, ou des villes, provinces ou régions d'Italie) qui constitue une part importante de l'activité de la section italienne. Les thèmes traités témoignent de la diversité de son champ d'action : cartographie des pouvoirs publics dans l'environnement, normes et archives des organismes publics italiens, recherche sur les garderies éducatives, sur le développement du travail au noir ou sur la sous-traitance *online*, chronologie statistique officielle italienne, demande en matière d'emploi dans divers secteurs (spectacle, maroquinerie, entreprises



Revue du CIRIEC Italie

textiles, services bancaires et financiers, etc.). La section développe également une activité importante en matière de publications, puisque outre sa revue *Economia Pubblica* (dirigée par Giuseppe Bognetti), elle gère trois collections (une à caractère historique, une consacrée au secteur public et la dernière « études et monographies »). Au sein des membres du CIRIEC, elle présente la particularité de mener régulièrement des études à caractère historique (monographies consacrées à des entreprises et une série d'ouvrages consacrés à la vie économique et à la société milanaise). Cette spécificité est sans doute liée à l'important centre de documentation et d'archives qu'elle possède en son sein. En 2002, c'est elle qui accueille le congrès international du CIRIEC à Naples sur « Le renouveau des politiques de bien-être et d'intérêt général ».

#### 4.5.9. CIRIEC-Japon

Les deux activités principales du CIRIEC-Japon sont l'organisation d'un congrès annuel et la remise de deux prix (Prix CIRIEC-Japon et Prix Onoe). À l'automne 1998, Tokyo accueille la première réunion du Conseil international organisée en Asie. En marge de celle-ci est organisé un symposium international consacré notamment au rôle international de l'euro. Au cours de la période, la section connaît un changement de présidence : Shunzo Nitta, professeur à l'université de Tokyo, assure la fonction de 1996 jusqu'à son décès en 2002. Son successeur, Masu Uekusa est lui aussi membre du corps académique de la même université.

#### 4.5.10. CIRIEC-Suède

La Société d'études coopératives (Swedish Co-operative Network, Swedcoop) poursuit des activités de promotion de la recherche, de l'information et le développement de l'économie sociale en Suède. Dans ce cadre, la section est active en matière d'organisation de séminaires et conférences. Après avoir connu

d'importantes difficultés à la fin des années 1990, elle profite d'un programme de développement et de soutien à l'économie sociale décidé par le gouvernement suédois. En résultent des collaborations, notamment avec le Conseil suédois de la recherche en sciences humaines. Ce dernier soutient d'ailleurs financièrement l'élaboration d'une banque de données sur la coopération et la recherche coopérative. À partir de 1999, le CIRIEC-Suède publie une revue *Social Economy – A Journal of Research and Co-operative Development*. Au printemps 2001, il s'investit dans la 7e Conférence européenne de l'économie sociale qui se tient à Gävle (sud de la Suède) avec pour objectif de mettre en évidence les avantages de ce secteur et d'en identifier les défis, ainsi que de permettre un échange d'idées et d'expériences.

#### 4.6. Les collaborations internationales

Comme nous l'avons mentionné, des relations étroites ont été nouées entre le CIRIEC et le Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général (CEEP) à l'occasion du projet de recherche international effectué pour l'UE autour de la question des services d'intérêt économique général.

La collaboration avec d'autres organismes européens ou internationaux (Alliance coopérative internationale – ACI –, Confédération européenne des distributeurs d'énergie publics communaux – CEDEC –, Comité européen de liaison des services d'intérêt général – CELSIG –, etc.) reste une préoccupation constante pour le CIRIEC qui veille en outre à assister, voire à contribuer aux principaux colloques et rencontres (récurrents ou non) organisés au niveau international telles les Journées d'experts sur les associations et fondations organisées par la DG XXIII, les conférences de la Confédération des entreprises espagnoles de l'économie sociale (CEPES), les Conférences européennes des entreprises publiques locales, les Conférences européennes de l'économie sociale ou encore les Conférences de recherche de l'ACI, ainsi que les Académies régionales de l'économie sociale et solidaire (BIT).

En 2001, à l'initiative du président Jacques Fournier, le Conseil s'interroge sur l'opportunité d'assurer une représentation du CIRIEC au 1er Forum social mondial qui se tient à Porto Alegre (Brésil). Ce sommet pluraliste entend réunir, autour du slogan « Un autre monde est possible », les représentants des organisations citoyennes de l'ensemble de la planète afin de réfléchir ensemble aux préoccupations face à la mondialisation et de proposer des alternatives. L'événement se présente comme un contreponds social au Forum économique mondial qui réunit chaque année, en janvier, le gratin des milieux politiques, économiques et financiers à Davos (Suisse). Les thèmes des discussions de Porto Alegre sont donc proches des préoccupations du CIRIEC. Si la proposition rencontre l'adhésion de plusieurs membres du Conseil international, elle ne sera cependant pas concrétisée. Il est vrai que de manière assez logique, c'est la section brésilienne du CIRIEC qui, eu égard à des considérations géographiques, est la plus à même de se rendre à Porto Alegre. C'est cependant une toute jeune

section et c'est sans doute ce qui explique que le Centre international n'ait pas sauté davantage sur cette occasion intéressante (en tout cas vu avec le recul) de se rapprocher du mouvement altermondialiste.

Les contacts réguliers évoqués ci-dessus offrent bien évidemment au CIRIEC une grande visibilité et entraînent sa reconnaissance croissante au sein du monde scientifique, comme en témoigne la demande groupée d'adhésion que plusieurs membres du Réseau européen de chercheurs sur les services d'intérêt général (RECSIG) adressent à la Commission scientifique « Entreprises publiques ».

## CHAPITRE IV : LE PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE : L'ENJEU DE LA VISIBILITÉ (2004-2015)

### 1. Le contexte économique

#### 1.1. Directive Bolkestein et crise des subprimes

En 2003, près de dix ans après l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), l'Union européenne entend elle aussi intégrer dans sa législation des mesures visant à ouvrir le commerce des services à la libre concurrence au sein des États membres. Présentée par le commissaire européen au Marché intérieur, le Néerlandais Frits Bolkestein, la directive homonyme fait grand bruit et rencontre l'opposition des organisations syndicales, des mouvements altermondialistes et d'une partie de la gauche européenne. En effet, en faisant primer le droit du pays où les entreprises ont leur siège d'exploitation sur celui où elles fournissent leurs services, cette directive favorise les délocalisations et le dumping social. De plus, elle touche à des secteurs tels que la santé, la culture, le travail intérimaire, etc. Finalement, en 2006, la directive est adoptée après une série d'amendements (notamment l'abandon de la référence explicite au pays d'origine, le retrait des soins de santé des secteurs couverts et la dérogation garantissant la diversité culturelle). L'impact de la directive sur les services d'intérêt général est cependant loin d'être nul.

La nette relance de l'économie mondiale qui caractérise le début de la période



Manifestation européenne contre la directive Bolkestein - Bruxelles, 5 juin 2004 (Coll. IHOES - Fonds Centrale générale)

ne fait pas long feu : la flambée du prix du pétrole et la croissance européenne à la traîne limitent la reprise qui s'avère, avec le recul, une légère embellie avant le grand plongeon. Début 2007 éclate aux États-Unis la crise des *subprimes* qui, avec la faillite de la puissante banque d'affaires Lehman Brothers à l'automne 2008, se transforme en une véritable tornade balayant le monde financier. Viennent s'y ajouter l'éclatement de la bulle immobilière dans de nombreux pays et la baisse du pouvoir d'achat, liée à l'augmentation du coût des matières premières. L'ensemble de

l'économie mondiale sombre dans une récession qui rappelle à plus d'un titre la « grande dépression » du début des années 1930 : comme cette dernière, la crise éclate dans la principale économie mondiale et c'est également au sein du bastion financier que l'explosion se déclare. Comme la crise de 1929, elle n'épargne bientôt aucun secteur et atteint une ampleur exceptionnelle. Les

effets sociaux qui en découlent sont sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

Alors que depuis plusieurs décennies le leitmotiv néolibéral prônait la restriction au maximum de l'intervention de l'État, la crise redonne la main à ce dernier. Menacées de faillite pour cause d'insolvabilité, de nombreuses banques aux États-Unis et en Europe appellent les pouvoirs publics à l'aide. Pour éviter l'effondrement complet de toute l'économie mondiale, ceux-ci adoptent, selon les cas, diverses mesures visant à soutenir le refinancement des banques, à aider à la recapitalisation de celles en difficulté ou encore à mettre en place des structures (les « bad banks ») leur permettant de se défaire de leurs actifs « pourris ». Aussi, le naufrage économique de 2008 met à mal le sacro-saint principe d'autorégulation des marchés, credo de la pensée néolibérale. L'image du capitalisme triomphant s'en trouve écornée, mais dans les faits, le système restera peu ébranlé. Tout au plus décide-t-on de mieux redéfinir les règles de marchés et d'imposer une cure de moralisation à la finance. Le rôle renforcé de l'État se marque également par l'arrêt (sauf dans certains pays comme la Grèce) des privatisations qui depuis plusieurs décennies rognent le secteur public. On assiste au contraire à un phénomène de nationalisations visant à sauvegarder des entreprises en péril et de « remunicipalisations » visant à fournir aux décideurs une meilleure maîtrise des prestations de service public. La « renaissance » du secteur public impose de réfléchir à d'autres moyens de mener l'action de l'État et, dans un contexte marqué par l'épuisement des finances et la mise en place de nouvelles normes de gestion de la chose publique, se posent diverses questions dont notamment la bonne gouvernance. Comme nous le verrons, ces thématiques s'imposeront dès lors dans le calendrier de recherches du CIRIEC.

2010 voit le retour à la croissance, marquée par une reprise des échanges mondiaux (emmenée par la Chine). Pourtant, les effets de la reprise sont atténués dans de nombreux pays par les mesures prises en vue de corriger l'excès d'endettement privé, aux États-Unis notamment, ou par des politiques de rigueur prises par les gouvernements en vue de consolider les finances publiques, comme c'est le cas en Europe. Cette dernière se trouve confrontée à l'éclatement de la « crise de la dette », liée à la peur des marchés face à l'ampleur du déficit grec. Le risque de contagion à d'autres économies

à la traîne (Italie, Irlande, Portugal et Espagne) et donc d'un effondrement total de la zone euro pousse l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) à refinancer la dette grecque en lui imposant un plan d'austérité et de réformes impitoyable.

L'Allemagne conditionne son apport financier en vue du sauvetage de la zone euro à l'adoption par tous les pays qui la composent d'une discipline

budgétaire renforcée et impose le diktat du respect strict des dispositions du Pacte de stabilité et de croissance. La plupart des pays de la zone euro s'enfoncent alors à nouveau dans une politique de réduction des dépenses publiques. Il faudra attendre plusieurs années et la constatation que les politiques d'austérité ne constituent pas la seule voie possible à la sortie de crise, pour que l'Union européenne octroie à plusieurs pays davantage de latitude pour assainir leurs finances publiques.

Le redressement se confirme au tournant 2013-2014, surtout aux États-Unis et au Royaume-Uni, car la reprise reste poussive dans le reste de l'Europe. La croissance des pays émergents est freinée par le ralentissement du commerce mondial et le Japon peine à sortir de la récession engendrée par le tsunami qui a ravagé l'archipel en 2011 et engendré la catastrophe nucléaire de Fukushima et la dévastation, comme à Tchernobyl un quart de siècle plus tôt, de toute une région.

La seconde moitié des années 2010 se caractérise également par l'« ubérisation » de la société : les développements technologiques favorisent la mise en place de services mettant instantanément en contact clients et « vendeurs » et, avec elle, le développement rapide d'une économie dite « collaborative » basée sur les échanges entre particuliers (BlaBlaCar, Airbnb, etc.), souvent rapprochée (voire confondue) avec l'économie sociale et solidaire<sup>131</sup>. La distinction entre ces deux modèles, mais aussi les opportunités et défis qu'ils présentent l'un pour l'autre seront au centre de plusieurs recherches du CIRIEC.

## 1.2. La crise : une opportunité pour l'économie sociale ?

La (presque) décennie de crise économique a rappelé de manière flagrante l'incapacité de l'économie traditionnelle à s'autoréguler et la réponse insuffisante ou inadaptée qu'acteurs capitalistes privés et secteur public (soumis au régime sec) peuvent apporter à des problèmes et enjeux fondamentaux tels que le chômage de masse, l'exclusion sociale, la santé, l'éducation, la croissance durable, etc. Dans le même temps, grâce à leurs caractéristiques (valeurs éthiques se substituant à la logique purement commerciale, stabilité de l'emploi, structure salariale moins hiérarchique, mode de gestion reposant davantage sur la coopération et la notion de consensus, etc.), les organisations de l'économie sociale ont moins prêté le flanc à la crise ou ont fait montre d'une plus grande résilience. Leur ancrage citoyen et territorial, de même que la confiance dont elles jouissent les rendent moins tributaires en cas de récession des marchés ou de réduction de leur financement public. En outre, pendant la crise, de nombreuses initiatives citoyennes sont apparues avec pour but de

<sup>131</sup> Même si leurs frontières sont parfois poreuses, les deux modèles se distinguent fondamentalement par leur philosophie, leur utilisation des bénéfices ou encore leur modèle de gouvernance davantage ancrés dans le modèle capitalistique pour la première et dans la solidarité pour la seconde.



pallier les défections privées et publiques en matière de besoins sociaux. Stimulées par certaines législations mises en place peu auparavant aux niveaux régionaux, nationaux ou européen, elles entraînent une formidable croissance de l'économie sociale, particulièrement dans les secteurs des services sociaux (intégration sociale et professionnelle)<sup>132</sup> et, progressivement, dans les démarches visant la protection des ressources et le développement durable. Par ailleurs, l'intérêt renforcé des Nations Unies pour l'économie sociale et solidaire se marque en 2009 par la résolution proclamant 2012 Année internationale des Coopératives<sup>133</sup> et par la création en 2013 du Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire (UNTFSSSE).

Parallèlement, l'économie sociale apparaît de plus en plus éclatée en raison de la multiplication et de la créativité des initiatives. Coopératives et mutuelles restent néanmoins le maillon fort de l'économie sociale : en 2015, plus de 179 000 coopératives sont actives au sein des États membres de l'Union européenne dans des domaines aussi variés que l'agriculture, le commerce de détail, le logement, la finance solidaire, les services, voire même l'industrie. Elles représentent ensemble quelque 4,7 millions d'emplois directs. Les mutuelles couvrent quant à elles plus de 407,5 millions de personnes, tandis qu'en 2010, les associations emploient plus de 9 millions de travailleurs<sup>134</sup>.

L'économie sociale séduit aussi dans d'autres régions du monde, particulièrement en Amérique latine où se développe une multitude d'initiatives en matière d'économie solidaire (dont le processus de paix, entamé en Colombie, qui repose en partie sur les acteurs de l'économie sociale et les coopératives) et au Japon où elle propose des solutions originales visant à répondre au double défi que connaît le pays, à savoir le vieillissement de la population et la désertification des zones rurales (notamment avec la création de nouvelles coopératives visant à relancer la vie à Fukushima).

132 En Europe, le phénomène a été particulièrement marquant en Grèce, à la suite de l'austérité drastique qui a été imposée au pays.

133 Nations Unies, Résolution adoptée par l'Assemblée générale, 18 décembre 2009 - A/RES/64/136 (consulté en ligne : [https://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/64/136&Lang=F](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/64/136&Lang=F)).

134 José Luis Monzón & Rafael Chaves, *Évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne* Bruxelles, Comité économique et social européen, 2016, p. 75-110. L'Alliance coopérative internationale estime qu'actuellement, les coopératives emploient quelque 280 millions de personnes dans le monde, soit 10 % de la population active mondiale (Voir site de l'ACI : <https://ica.coop/fr/node/10663> - dernière consultation le 25/02/2018).

Ainsi, il apparaît de plus en plus clairement que l'économie sociale a constitué un pare-feu efficace contre la crise économique et celle de l'« État-Providence » et qu'elle contribue à la création de capital social, à l'émergence d'une société plus démocratique et inclusive, ainsi qu'au développement durable. Désormais, l'économie sociale figure parmi les acteurs mis en avant en vue d'une sortie structurelle de la crise. Elle se voit ainsi reconnue dans la société européenne comme un « pôle d'utilité sociale, situé entre le secteur capitaliste et le secteur public et constitué par une grande diversité d'acteurs, coopératives, mutuelles, associations, fondations et autres entreprises et organisations similaires »<sup>135</sup>. La popularité dont jouit l'économie sociale se marque d'ailleurs dans sa prise en compte de plus en plus régulière par les gouvernements européens (lois sur l'économie sociale adoptées en Espagne, en Grèce, au Portugal, en France) et par l'Union européenne (reconnaissance du rôle de l'économie sociale par le rapport Toia adopté en 2009 par le Parlement européen ; initiatives en faveur de l'entrepreneuriat social ; comptes satellites des mutuelles et coopératives fournissant des statistiques pour ces entreprises d'économie sociale, etc.).

Au niveau du secteur de l'économie publique, la situation semble dans un premier temps plus défavorable : les vagues successives d'austérité ont affaibli les entreprises publiques de type traditionnel. Les services publics sont désormais offerts par des entreprises de nature nettement plus diversifiée, entraînant la profonde transformation de l'économie publique, au point que cette dernière traverse une crise d'identité, certaines de ses entreprises ne se reconnaissant plus comme « publiques ». Pourtant, il apparaît au cours de ces dernières années que non seulement les entreprises publiques ont réussi à survivre, mais qu'elles ont souvent vu leur rôle s'accroître au niveau local, voire même au niveau national.

La crise des *subprimes* s'est accompagnée d'une vague de nationalisations d'institutions financières (banques, assurances, etc.), mais aussi parfois d'entreprises industrielles. Dans le même temps, on assiste à un regain de vitalité en ce qui concerne l'économie publique locale. Ainsi, après avoir subi les vagues de privatisations d'avant-2008, les entreprises publiques jouissent à nouveau d'une certaine crédibilité. Une fois de plus, ce contexte économique influencera l'agenda du CIRIEC en matière de recherche, puisqu'il s'agira, d'une part, de tenter de déterminer si on assiste à la manifestation d'un retour de l'intervention accrue de l'État dans l'économie ou d'une mesure de portage temporaire et, d'autre part, de se pencher sur les nouveaux types d'initiatives (alliant public et privé) qui ont émergé.

135 José Luis Monzón & Rafael Chaves, *L'Économie Sociale dans l'Union européenne*, Bruxelles, Comité économique et social européen, 2012, p. 112.

## 2. L'opération de planification stratégique

Créé dans le contexte particulier de la sortie de la Seconde Guerre mondiale, avec pour but premier d'assurer la survie de sa revue, le CIRIEC se retrouve, au tournant des années 2000, à la croisée des chemins : son travail scientifique s'est fortement développé de manière tant quantitative que qualitative, la pérennité des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* est assurée et son niveau scientifique s'est nettement amélioré. Enfin, il bénéficie d'un réseau de collaborateurs scientifiques au niveau mondial qui participent régulièrement aux travaux de recherche menés par les commissions scientifiques. Néanmoins, au cours de ces quelque six décennies, son environnement externe a subi de profondes mutations. Au niveau géopolitique, le monde a connu d'énormes changements qui ont entraîné une vision différente du monde et de la démocratie. La globalisation a fondamentalement transformé l'économie. De nouvelles préoccupations sociales sont apparues (nouvelles formes de pauvreté, accroissement des inégalités sociales, exclusions sociale et géographique, etc.) et ont suscité de nouvelles demandes. Économie sociale et économie publique, domaines d'intérêt du CIRIEC, sont fortement impactées, comme nous l'avons vu précédemment, et par ricochet, la recherche en économie publique et sociale a également subi de profondes transformations : elle s'est internationalisée et répond désormais à de nouvelles attentes. En 60 ans, la tendance s'est inversée : l'économie publique qui constituait autrefois un domaine d'étude offrant des perspectives de carrière académique est aujourd'hui moins synonyme d'avancement et est dès lors quelque peu désertée par les chercheurs. Pourtant, la demande en matière de recherche sur l'économie publique reste forte (elle excède l'offre) : le domaine bénéficie d'une solide institutionnalisation, le champ d'étude reste en expansion. Au niveau de l'économie sociale, la tendance est à un intérêt croissant dans le chef des chercheurs et des étudiants (l'offre excède la demande). Pourtant, le secteur souffre d'un manque de problématisation, de visibilité, d'une absence de données statistiques et le plus souvent d'un faible financement. Par ailleurs, la recherche en économie sociale constitue un domaine à forte concurrence : elle se manifeste tant au niveau des approches théoriques, qu'en termes de diversités culturelle et linguistique et oppose entre eux les réseaux et les centres.

Dans ce contexte totalement inédit, il est indispensable pour une organisation comme le CIRIEC de se positionner et de réfléchir stratégiquement aux thématiques porteuses en fonction de l'évolution attendue de la société. En outre, de manière générale, c'est toute la recherche universitaire qui a connu d'importantes modifications : davantage internationale, elle connaît un phénomène de concurrence qui s'accompagne d'un processus d'évaluation permanente des chercheurs et, par ricochet, d'une perte de liberté de ces derniers en matière de choix de recherches.

Il convient dès lors d'identifier les faiblesses du CIRIEC et de tenter de pallier certains handicaps qu'il n'a jusqu'alors pas réussi (ou insuffisamment) à surmonter. Ainsi, par exemple, il peine à capitaliser sur ses atouts et sa visibilité reste insuffisante ; les scientifiques avec lesquels il travaille sont sur-sollicités et

le renouvellement et l'élargissement de son réseau demeurent problématiques. Enfin se pose la délicate question du financement qui est largement corrélée aux constats précédents. Il s'avère très difficile d'accroître les recettes liées aux cotisations. Quant aux contrats de recherches, ils deviennent plus difficiles à obtenir : attribués désormais par appels d'offres, ils sont devenus de plus en plus concurrentiels et nécessitent de pouvoir mobiliser rapidement des chercheurs, ce qui est justement l'un des problèmes récurrents du CIRIEC. Par ailleurs, les délais alloués pour mener les recherches se raccourcissent drastiquement, passant de deux-trois ans à six, voire trois-quatre mois.



Benoît Lévesque et Léopold Beaulieu (Coll. Léopold Beaulieu)

Dès 1998, Benoît Lévesque évoque lors d'une réunion du Conseil scientifique international l'opportunité de mener une réflexion globale sur la politique du CIRIEC et sa stratégie en matière de recherche. Il suggère que soit rédigé un rapport en vue de faire le point sur le travail de la dernière décennie, d'analyser ses retombées et d'explorer des pistes pour l'avenir<sup>136</sup>. Devenu président du Conseil scientifique, il s'attèle en 2004 à la rédaction d'une note visant à lancer une opération de planification stratégique. Il s'agit de se livrer pendant deux ans à une analyse collective en vue d'obtenir une vision claire du travail mené au sein du CIRIEC et du cadre dans lequel il s'effectue. L'objectif est de se livrer à une sorte d'analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*)<sup>137</sup>.

Coordonnée par le président du CSI, par le directeur et la directrice adjointe du Centre international, l'opération se déroule en quatre étapes : une enquête, menée via des questionnaires auprès des sections nationales et des instances scientifiques, recueille dans un premier temps les informations nécessaires pour dresser un diagnostic interne et externe. Cet état des lieux est ensuite largement discuté au sein des diverses instances de manière à dresser une analyse stratégique précisant les missions et priorités du CIRIEC. La troisième étape consiste à se fixer une série d'objectifs (généraux et spécifiques) à atteindre. Enfin un plan d'action à moyen et à long termes est élaboré qui détermine les mesures à mettre en œuvre et les ressources pour ce faire.

En juin 2006, en marge du XXVI<sup>e</sup> Congrès du CIRIEC, un premier document de synthèse proposant une série de conclusions et de recommandations

136 Archives du CIRIEC, Compte rendu de la réunion du Conseil scientifique international. Cologne, 6 mai 1998, p. 5.

137 En français : analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces).

opérationnelles est présenté à l'Assemblée générale d'Istanbul<sup>138</sup>. Sur la base des informations recueillies, il livre une radiographie du CIRIEC. En ressort tout d'abord la pertinence du CIRIEC, près de 60 ans après sa création, et cela malgré la transformation complète du monde dans lequel il évolue. Au rang de ses atouts figurent notamment la double expertise en économie sociale et publique, son caractère multidisciplinaire et international, l'originalité de ses domaines de recherche (hors courants dominants), sa réputation, l'ampleur et la qualité de son réseau de membres, sa flexibilité en termes d'organisation, la qualité de son secrétariat permanent. Mais l'enquête pointe également une série de points faibles : des priorités de recherches floues et un choix de thématiques pas toujours optimal, des cycles de recherche trop longs, une diffusion insuffisante des résultats de recherche en économie sociale (particulièrement en anglais), une absence d'experts d'Europe de l'Est et d'Amérique latine (surtout pour ce qui est de l'économie publique), un trop faible sentiment d'appartenance de la part des chercheurs participant activement au réseau du CIRIEC, enfin une inadéquation aux technologies de l'information et de communication (se traduisant notamment par un site Internet obsolète).

La note livre également un aperçu de la demande en matière de recherche. Dans le champ de l'économie publique, celle-ci porte notamment sur le rôle de l'État en tant que garant de l'intérêt général, sur les méthodes alternatives d'assurer les services d'intérêt général (SIG) et sur l'évaluation de ces derniers, sur l'évolution des politiques publiques et leurs réformes, sur les nouveaux besoins managériaux des entreprises publiques, etc. Pour l'économie sociale, les thèmes porteurs sont entre autres l'étude de son environnement institutionnel et légal, son apport à l'intérêt général et à la démocratisation, l'analyse des modèles nationaux et leur comparaison, le recueil de données fiables et leur évaluation, l'élaboration d'argumentaires à propos de l'intérêt pour l'État de financer l'économie sociale, l'exploration des voies pour ce faire, etc. De manière transversale, il convient de scruter les liens qu'entretiennent entre elles les économies sociale, publique et privée.

Surtout l'opération stratégique se traduit déjà par une série de recommandations. Cinq priorités sont dégagées :

1° Dynamiser les activités scientifiques du CIRIEC : cet objectif nécessite de revoir la méthode de fonctionnement des instances scientifiques. Il s'agit ainsi de renforcer le rôle de supervision du Conseil scientifique et des deux commissions, de manière à mieux intégrer les sujets de recherches au sein d'un programme général prenant en compte les évolutions en matière de recherche, à choisir les sujets en fonction de leur intérêt au niveau sociétal et de leur actualité (de manière notamment à permettre leur diffusion lors de rencontres scientifiques). En second lieu, il convient

138 Archives du CIRIEC, *Opération de planification stratégique. Présentation à l'Assemblée générale du CIRIEC international. Istanbul, le 19 juin 2006* [Impression d'un power-point].

d'impliquer davantage les chefs d'entreprises et d'organisations dans le choix des sujets traités et enfin de séparer la fonction d'échanges-débats et celle de recherche.

La dynamisation passe également par une augmentation des manifestations scientifiques internationales et par un rôle moteur dans la mise en place d'organes de veille dans les domaines de l'économie sociale et de l'économie publique.

2° Mettre en place une structure capable de répondre aux appels d'offres et renforcer le secrétariat.

3° Améliorer la visibilité du CIRIEC et le sentiment d'appartenance des chercheurs à son réseau : parmi les pistes explorées figurent la création d'un statut de membre pour les chercheurs, la redéfinition de la politique de publication, l'amélioration du site Internet et la création d'un espace intranet accessible aux seuls membres, ainsi que l'utilisation généralisée de l'acronyme CIRIEC (par toutes les sections et sur tous les documents émanant du réseau).

4° Augmenter le caractère international du CIRIEC en travaillant sur des sujets moins eurocentrés, en développant davantage la solidarité avec les pays émergents et en essayant d'élargir le réseau aux nouveaux États membres de l'Union européenne.

5° Stimuler la visibilité, le lectorat et la reconnaissance scientifique des *Annales* : les deux axes d'action pour ce faire sont la commémoration du centième anniversaire de la revue (en 2008) et son indexation dans le Social Sciences Citation Index (SSCI)<sup>139</sup>.

Depuis la création du CIRIEC, jamais travail d'introspection et d'analyse de l'environnement externe n'avait été mené de manière aussi poussée et avec une telle ambition. L'opération de planification stratégique constitue à cet égard une étape essentielle dans l'histoire du Centre international dans la mesure où elle ose réinterroger les missions premières du CIRIEC, remettre en question les moyens adoptés pour y répondre et proposer des pistes d'action. Formidable laboratoire d'idées, elle sera l'occasion d'une nouvelle dynamique et marquera l'évolution du CIRIEC pendant plus d'une décennie.

### 3. Renforcement du réseau du CIRIEC

Le réseau est l'une des forces du CIRIEC : il est constitué non seulement des sections nationales et de leurs membres, mais aussi d'un nombre important de scientifiques qui évoluent de manière plus ou moins indépendante des sections selon les pays. Pourtant, son élargissement et son renouvellement demeurent problématiques : les scientifiques avec lesquels le CIRIEC travaille sont sur-sollicités ; la création de nouvelles sections nationales se heurte à des obstacles

139 Ibidem.

administratifs et financiers et nombre des sections existantes restent fragiles et à la merci de la conjoncture économique ou de la situation politique de leur pays.

Par ailleurs, si le côté international du CIRIEC et son implantation sur trois continents constituent un indéniable atout au niveau scientifique, de même que sa couverture de l'ensemble des champs de l'économie collective, le revers de la médaille se marque par divers handicaps. Au rang de ceux-ci figurent d'abord l'hétérogénéité entre les sections qui se manifeste principalement :

- au niveau financier et administratif : la réalité vécue, par exemple, par la section autrichienne (financièrement stable et forte de plus de 100 membres et d'un personnel d'une dizaine de personnes) se situe à des lieues de celle du CIRIEC-Venezuela (qui connaît des difficultés financières récurrentes, compte seulement cinq membres et ne dispose d'aucun employé rémunéré) ;
- au niveau des centres d'intérêt : si le CIRIEC ambitionne que chacune de ses sections développe des activités à la fois dans le domaine de l'économie sociale et de l'économie publique, comme nous l'avons vu, la plupart d'entre elles ont pourtant un domaine de prédilection ou sont plus proches d'un des deux secteurs ;
- au niveau de la politique promotionnelle menée vis-à-vis de l'extérieur : à côté de la revue internationale du CIRIEC (*les Annales*) coexistent de nombreuses revues de sections ; par ailleurs ces dernières disposent toutes d'un site et d'un logo propres et leur appellation même ne permet pas toujours de les relier au Centre international (sans compter que certaines sections du CIRIEC fonctionnent également comme sections d'autres organismes internationaux comme le CEEP par exemple).

Un second désavantage est le manque de contacts bilatéraux et donc de connaissance mutuelle entre la plupart des sections. Ceci est bien sûr lié à la diversité des langues véhiculaires des pays où est implanté le CIRIEC, mais résulte aussi du manque de moyens financiers de certaines sections pour voyager, participer physiquement aux multiples rencontres et pour nouer de nouvelles relations.

Cette hétérogénéité et ce manque d'échanges en interne constituent un frein en matière de politique de communication cohérente du CIRIEC vers l'extérieur, tant auprès des partenaires publics ou privés, qui n'identifient pas suffisamment les ressources que le réseau du CIRIEC peut offrir en matière de recherche, qu'auprès des chercheurs auquel il a du mal à faire comprendre l'intérêt de rejoindre ce dernier. C'est pourquoi, l'une des priorités relevées par l'opération de planification stratégique porte sur l'amélioration de la visibilité du CIRIEC et du sentiment d'appartenance des chercheurs à son réseau.

Des efforts conséquents sont réalisés en matière de communication en interne (via la lettre d'information) et vis-à-vis de l'extérieur. Ils portent notamment sur le



Logo du CIRIEC de 2009 à 2015

changement de look (nouveau logo et nouvelle charte graphique) et par le développement de nouveaux outils promotionnels (dépliant, site Internet) bilingues (français-anglais). L'image du CIRIEC se renforce par l'emploi plus régulier, par les sections nationales, de l'acronyme CIRIEC et par la déclinaison, par certaines d'entre elles, du même logo (avec d'autres couleurs).

Quant au site Internet, il opte pour une présentation plus complète des activités des diverses sections (avec renvoi à leur site le cas échéant) et pour une mise à disposition d'une série de ressources en ligne. Il s'agit de le rendre incontournable pour l'ensemble de l'économie collective.

### 3.1. Nouvelles sections nationales

L'un des principaux obstacles à la création de nouvelles sections nationales, nous l'avons vu, est la question financière. En 2004, un fonds de solidarité est créé en vue de soutenir les pays en difficulté (notamment d'Amérique latine, d'Afrique, ainsi que les nouveaux adhérents à l'Union européenne). Il est alimenté par les sections nationales volontaires et ses bénéficiaires sont les sections existantes ou en cours de constitution. Elles peuvent y faire appel au cas par cas notamment pour financer les frais de déplacement de délégations aux congrès. Six sections fortes répondent à l'appel (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne et France) et réunissent ainsi annuellement 3000 euros (soit de quoi financer le déplacement de trois à quatre personnes). Quatre ans plus tard, face aux résultats mitigés du mécanisme, il est décidé de faire plutôt intervenir le fonds dans les frais de déplacement aux réunions du CIRIEC, la section nationale organisatrice du congrès étant chargée d'essayer de trouver des financements pour assurer la participation des sections désargentées.



Jorge de Sá au 32e Congrès du CIRIEC - Liège, 2018 (Coll. CIRIEC)

Les contacts en vue de susciter la création de nouvelles sections se poursuivent à un rythme soutenu. Le Conseil fixe comme priorité d'essayer de relancer les sections suspendues (particulièrement le Portugal) et de s'ouvrir aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) en essayant pour ce faire d'obtenir des financements européens.

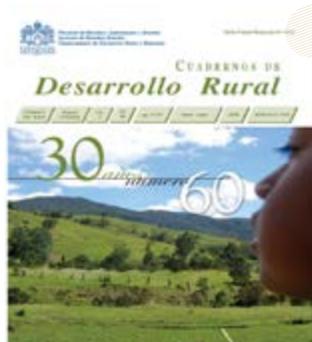
Le premier objectif est rapidement rencontré : l'Assemblée générale qui se tient à Lyon le 28 septembre 2004 officialise la réintégration du Centro de Estudos de Economia Pública e Social (CEEPS) en tant que section portugaise du CIRIEC, avec comme directeur Jorge de Sá (professeur à l'Universidade Técnica de Lisboa) et comme président Luís Reto (président de l'Instituto Superior de

Ciências do Trabalho e da Empresa). La section remet rapidement le pied à l'étrier et organise, dès 2005, un séminaire international<sup>140</sup>, qui se déroule en présence du président de la République. Outre l'organisation régulière de manifestations (rencontres annuelles de l'économie sociale en 2010 et 2011 ; 5e Conférence de la recherche en économie sociale en 2015 à Lisbonne, VIIIe Symposium ibérique sur le coopérativisme et l'économie sociale en 2016, etc.), elle s'implique également dans la mise en place d'un observatoire national de l'économie sociale (OBESP). Son objectif est d'identifier et d'étudier les organisations d'économie sociale et d'en assurer la promotion tant auprès des décideurs politiques que du large public. En 2016, la section adopte de nouveaux statuts afin de mieux associer les gestionnaires d'entreprises.

Des tractations fort avancées ont lieu en vue de relancer une section slovène avec comme socle la Chambre d'économie (Commerce et Industrie) et l'Institut de recherche dirigé par l'ancien responsable de la section, Rado Bohinc. Malheureusement cet espoir ne se concrétise pas. Pas plus que le vieux rêve du CIRIEC de constituer une section au Royaume-Uni autour de l'université de Greenwich et du Professeur David Hall qui dirige l'importante Unité de recherche internationale des services publics (Public Services International Research Unit - PSIRU) liée à la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP).

Dans le même temps, les contacts se poursuivent de manière régulière en Europe centrale (Tchéquie, Slovaquie), en Afrique du Nord (Tunisie, Maroc, Algérie) et même en Asie (Taïwan). Mais c'est une nouvelle fois au niveau de l'Amérique latine que les efforts s'avèrent les plus concluants. Il faut dire qu'ils sont menés de concert par plusieurs sections (Argentine, Brésil, Canada, Espagne et Venezuela) et qu'ils bénéficient du soutien de la Fondation ibéro-américaine pour l'économie sociale en Amérique latine, créée à l'initiative du CIRIEC-Espagne. Des potentialités sont détectées au Costa Rica, au Chili, au Pérou, au Mexique, en Bolivie, en Uruguay et en Colombie.

Fin 2008, une section colombienne voit le jour. Elle est créée à l'initiative de chercheurs en économie sociale et coopérative de deux universités (dont Marietta Bucheli Gomez de la Pontificia Universidad Javeriana et Colombia Perez Munoz de la Universidad Cooperativa de Colombia), auxquelles s'adjoignent trois autres membres issus, eux aussi, du monde académique, dont Hernando Zabala Salazar (professeur à la Universidad Luis Amigó de Medellín) qui devient le président de la section. Celle-ci s'implique rapidement dans les activités scientifiques du Centre international et accueille, à Bogotá en mars 2012, un séminaire international sur l'économie collective en tant que vecteur de développement.



Revue du CIRIEC Colombie

140 « Économie sociale et développement territorial » (Lisbonne, mai 2005).

En 2013, la section est officialisée de manière juridique avec la constitution de la Corporation CIRIEC-Colombia dont la première réunion se tient le 30 avril 2014. Depuis, elle s'est impliquée entre autres dans les projets de recherche du Centre de recherche et éducation coopérative soutenus par le gouvernement et a développé des contacts en vue de s'ouvrir au secteur public. Elle a en outre organisé divers colloques et a accueilli la VIIIe Rencontre du Comité latino-américain de chercheurs de l'Alliance coopérative internationale. Cette section, petite (elle comptait 20 membres en 2015), mais dynamique (et, de ce fait, financièrement plus à l'aise que la plupart de ses consœurs latino-américaines), ambitionne la mise en place d'un observatoire colombien de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, elle joue un rôle important d'intercesseur au niveau du sous-continent en favorisant des échanges avec des pays tels le Chili, l'Uruguay, le Costa Rica ou le Mexique.

Afin de pallier la lourdeur (administrative et financière) liée à la création d'une nouvelle section, le CIRIEC développe au début des années 2010 une nouvelle stratégie : la signature d'accords bilatéraux avec des membres ne disposant pas de section nationale dans leur pays, avec pour objectif d'en créer une endéans les trois ans. Des protocoles d'accord sont ainsi signés avec le Mexique et le Costa Rica en 2011. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, ce n'est pourtant que près d'une décennie plus tard que ces deux pays se doteront d'une section nationale proprement dite en raison notamment de la difficulté de réunir suffisamment de partenaires (entreprises, associations faitières, fondations, syndicats, administrations publiques, etc.) pour assurer une stabilité et une activité suffisante à l'essor d'une section nationale du CIRIEC.

Le Conseil international et le Praesidium, lors de leur réunion respective de Bogotá en mars 2012 et de Nicosie en juin de la même année, réitèrent leur volonté de mieux répartir entre les divers membres le travail en vue d'élargir et de consolider le CIRIEC sur les divers continents et de définir des mandats clairs pour ce faire : les sections portugaise, espagnole et canadienne poursuivront leurs efforts en Amérique latine ; l'Allemagne et l'Autriche se chargeront des pays d'Europe centrale tandis que la France et l'Espagne renforceront leurs contacts en Afrique du Nord<sup>141</sup>.

2008 est une année faste en termes d'élargissement du réseau du CIRIEC, puisque, outre la Colombie, un nouveau membre le rejoint, avec une différence cependant : de manière exceptionnelle, il ne s'agit pas d'une section nationale proprement dite, mais d'un membre collectif, l'Institut chypriote du travail INEK-PEO. En 2012, il a organisé un séminaire à Nicosie sur l'économie publique et coopérative dans le contexte de crise économique. Si les statuts du CIRIEC prévoient cette possibilité d'accueillir, aux côtés des sections nationales, des

141 Archives du CIRIEC, Compte-rendu de la réunion du Conseil international du CIRIEC. Bogotá, 29 mars 2012, p. 4 et Compte-rendu de la réunion du Praesidium. 30 juin 2012, Nicosie (Chypre), p. 7.

membres institutionnels, la pratique reste assez exceptionnelle. Il faudra encore attendre plusieurs années pour qu'elle se développe, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

### 3.2. Le réseau scientifique

Pour redynamiser le réseau de chercheurs, et conformément aux recommandations du plan d'opération stratégique, le CIRIEC met en place une série d'outils : répertoire de chercheurs classés par domaines de travail, fichier d'adresses mail, liste de diffusion informant en temps réel de l'actualité du CIRIEC en relançant une lettre d'information interne aux membres puis la diffusion électronique régulière d'informations sur les activités du CIRIEC à plus de 3500 destinataires. Ces outils viennent s'ajouter aux dispositifs développés précédemment, à savoir la veille stratégique en matière de recherche et la plateforme documentaire Agora (*cf. infra*). L'évaluation de la plus-value du CIRIEC pour les membres sera abordée de manière régulière au Conseil scientifique international tout au long de la période.

Parmi les pistes mises en évidence par l'opération stratégique pour renforcer le réseau scientifique figure la redéfinition de la politique de publication. En effet, pour attirer de nouveaux chercheurs, et singulièrement les jeunes scientifiques, il convient de garantir la publication rapide de leurs travaux, afin qu'ils puissent les valoriser dans leur parcours académique. Comme nous le verrons, c'est ce que s'emploiera à faire le CIRIEC. D'une part, il tentera d'améliorer la communication des résultats de recherche dans ses publications existantes : les *Annales*, les diverses revues de ses sections nationales (entre lesquelles une collaboration renforcée est préconisée) et les livres de la collection du CIRIEC (chez Peter Lang). D'autre part, il lancera une nouvelle initiative : la publication numérique de *working papers*.

Une stratégie spécifique est également déployée vis-à-vis des jeunes chercheurs pour les inciter à s'intéresser à l'économie publique, sociale et coopérative et à rejoindre le réseau du CIRIEC : à l'initiative de Wilhelm-Georg Hanss, CEO des entreprises de transport public de Leipzig (Allemagne) et président du CIRIEC international (2008-2012), le Conseil international décide lors de sa réunion de décembre 2008 de créer un prix destiné à récompenser le travail d'un jeune chercheur portant sur une question d'intérêt pour le CIRIEC, en liaison



Réunion du CIRIEC à Leipzig en 2008. Première rangée, de gauche à droite : Bernard Thiry, Barbara Sak, Wilhelm Georg Hanss, Leona Detiège, Erich Haider et Frank Schulz-Nieswandt (Coll. CIRIEC)

avec le thème de ses congrès<sup>142</sup>. Chaque section nationale pourra proposer un candidat pour le prix. Le jury est présidé par Leona Detiège et est composé des présidents des instances scientifiques (CSI et commissions) et du rédacteur en chef responsable des *Annales*. Doté d'un montant de 10 000 euros, le prix est logiquement baptisé du nom du fondateur du CIRIEC : Edgard Milhaud<sup>143</sup>.

### 3.3. Nouvelles initiatives : la mise en place d'Agora et la création éphémère du Comité d'orientation des thématiques de recherche (COTHER)

Le renforcement du réseau du CIRIEC et sa meilleure connexion au monde de l'entreprise sont à l'origine de trois nouvelles initiatives. La principale est l'organisation biannuelle de Conférences internationales de recherche en économie sociale à partir de 2007 sur laquelle nous reviendrons plus en détail ultérieurement.



#### Logo d'Agora

Agora ou Kiosque de l'intérêt général et de l'économie sociale voit le jour en juin 2014 dans le prolongement de l'opération de planification stratégique. Cette initiative a pour objectif la constitution d'une base de données interactive destinée aux chercheurs et experts. C'est la section belge qui prend en charge sa mise en place. Financé en tant que projet pilote et recherche-action par la Région wallonne et porté par Christelle Pasquier, la bibliothécaire-documentaliste du CIRIEC, cette plateforme de connaissances entend rassembler les chercheurs autour de trois axes : un annuaire de tous les membres du réseau CIRIEC, un agenda (annonces de conférences, d'événements, etc.), une partie recherche documentaire alimentée par le CIRIEC et les utilisateurs eux-mêmes. Elle offre également un service de conservation et de traitement d'archives externes<sup>144</sup>.

Enfin, la troisième initiative entend renforcer le contact entre scientifiques et praticiens. Alors qu'à l'origine, les réunions des instances scientifiques du CIRIEC regroupaient à la fois des universitaires, mais aussi des experts d'entreprises membres (responsables des ressources humaines, des infrastructures, de politiques d'investissement, etc.), la pratique s'est perdue progressivement,

142 Archives du CIRIEC, Conseil international du CIRIEC. Leipzig, 5 décembre 2008, p. 10. Ce prix est financé dans le cadre des congrès internationaux (et sur leur budget). Son montant varie dès lors en fonction des éditions.

143 Lauréats du prix : 2010 - Kristof De Witte (universités de Maastricht, de Leuven et d'Amsterdam) pour sa thèse *On Analyzing Drinking Water Monopolies by Robust Non-Parametric Efficiency Estimations* (2010) ; 2012 - Anaïs Périlleux (université de Mons, Centre for European Research in Microfinance, Belgique) pour sa thèse *Governance and Growth of Cooperatives in Microfinance*.

144 Ainsi, depuis 2015, elle se charge des archives électroniques du CELSIG (Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général).

entraînant une diminution, au sein du CIRIEC, des échanges et interactions entre les chercheurs et le terrain. En 2015, le Comité d'orientation des thématiques de recherche (COTHER) est mis en place afin de servir de relais entre les instances du CIRIEC (organe de direction et Conseil scientifique international) et les dirigeants d'entreprises membres de celui-ci. Son objectif est notamment d'identifier les besoins des managers et, sur cette base, de suggérer des sujets de recherche aux commissions scientifiques. L'idée est ainsi de fournir des connaissances scientifiques qui soient davantage orientées vers (et accessibles aux) praticiens de l'économie publique, sociale et coopérative. Parmi les pistes de réflexion envisagées figurent notamment : l'apport du logement public, social et coopératif en matière d'inclusion sociale urbaine ; les dangers des traités de libre-échange (CETA, TTIP) sur la fourniture de services d'intérêt général (SIG) ; le financement des partenariats public-privé ; l'importance du secteur public dans les investissements en infrastructure ; etc. Présidé par Erich Haider, CEO des entreprises publiques de Linz (Autriche) et vice-président du CIRIEC international, le COTHER regroupe une dizaine de managers et très rapidement un forum en ligne est mis en place. Le comité ne connaît cependant qu'une existence éphémère : en 2016, il est abandonné à la suite du constat de la difficulté de mettre en relation directe managers qui ont peu de temps disponible et scientifiques qui ne consultent pas la plateforme. Par ailleurs, un appel à recherche relatif au logement social (d'un montant de 30 000 euros), largement diffusé par le CIRIEC, n'a pas trouvé preneur, le délai de quelques mois étant jugé trop court et le rapport devant être rédigé en allemand. Cet échec fait apparaître à nouveau la difficulté croissante du CIRIEC de se positionner avec succès sur le terrain concurrentiel des appels d'offres de recherche.

## 4. Évolution du mode de fonctionnement et nouveaux défis du CIRIEC

### 4.1. La valse du Praesidium

En 2004, le Praesidium s'ouvre à un nouveau membre, Erich Haider, vice-gouverneur du Land de Haute-Autriche. Il y remplace Walther Fremuth, qui avait siégé dans l'instance pendant près de dix ans. Leona Detiège est quant à elle élue présidente du CIRIEC international<sup>145</sup>, fonction qu'elle cumule avec celle de présidente de la section belge. En 2006, le Conseil décide de la renommer pour un autre mandat, estimant que deux ans est une période trop courte pour permettre au président de participer pleinement au développement du CIRIEC international. Elle est assistée par quatre vice-présidents (Leopold Beaulieu, Jacques Fournier, Wilhelm-Georg Hanss et Massimo Pinchera) et quatre membres : l'Autrichien Erich Haider, le Turc Burhan Aykaç, la Suédoise Katarina Grut (remplacée en 2006 par Lisa Fröbel, présidente du CIRIEC-Suède et directrice du Serus) et le Japonais Masatomi Funaba (ou son suppléant Hajime Imamura). Après son décès en 2007,

celui-ci est remplacé par Matsuyo Makino qui cède elle-même la place un an plus tard à Hajime Imamura, professeur à l'université de Tokyo et vice-président chargé des relations internationales du CIRIEC-Japon.

En 2008, Wilhelm-Georg Hanss, PDG des Leipziger Verkehrsbetriebe (transports publics de Leipzig), succède à Leona Detiège à la tête du CIRIEC (poste qu'il occupera pendant deux mandats successifs). Selon le principe de la tournante, José Luis Monzón cède à cette dernière la fonction de président d'honneur et devient vice-président. Le vice-président en poste depuis la plus longue période (à savoir Léopold Beaulieu) cède sa place à Erich Haider. Le Praesidium est en outre élargi aux autres sections en ordre de cotisation. Le Canadien, Léopold Beaulieu, devient « simple » membre aux côtés de ses collègues japonais, suédois et portugais : Luis Reto (président de l'Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa et président du CIRIEC-Portugal) fait ainsi son entrée dans l'instance.

Deux ans plus tard, pour la première fois dans l'histoire du CIRIEC, les représentants des sections portugaise et japonaise accèdent à un poste de vice-président, en la personne respectivement de Hajime Imamura et de Jorge de



Alain Arnaud et Léopold Beaulieu lors d'une réunion du CIRIEC - Argentine, 2014 (Coll. CIRIEC)

Sá (professeur à l'université technique de Lisbonne), aux côtés de Léopold Beaulieu et de Lisa Fröbel, respectivement présidents du CIRIEC-Canada et du CIRIEC-Suède. Cette modification a lieu à la demande expresse du directeur de revoir la composition du Praesidium, en veillant à ce que tous les continents soient représentés à la vice-présidence. Il s'agit d'essayer de lutter contre le trop grand eurocentrisme du CIRIEC. Dans les faits, cette nouvelle mesure ne

régle pas le problème des sections d'Amérique latine : en effet l'accession à cet organe est conditionnée au paiement d'une cotisation normale (soit environ 3500 euros) qui dépasse largement leur capacité financière. Il faudra attendre 2017 pour que le sous-continent soit représenté au sein du Praesidium par un représentant argentin.

En 2012, une situation inédite se présente avec trois candidats à la présidence : Alain Arnaud (France), Eric Haider (Autriche) et Léopold Beaulieu (Canada). Aucun consensus n'ayant été trouvé après deux réunions du Conseil, organisées, l'une à Nicosie en juin et l'autre à Vienne en septembre (la veille de l'Assemblée générale

145 Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC. Lyon, 28 septembre 2004, p. 6.

censée avaliser la composition du Praesidium pour les deux années suivantes), une réunion de crise se tient entre le directeur et les anciens présidents du CIRIEC (L. Detiège, J. Fournier, J.L. Monzón et M. Pinchera). À l'issue de celle-ci et après discussion avec le président en place, c'est la candidature de Léopold Beaulieu qui est retenue. Il devient ainsi le premier président non européen du CIRIEC. Les discussions portent néanmoins déjà sur l'horizon 2014 car il est d'ores et déjà sûr que le Canadien, qui aura alors atteint l'âge de la retraite, ne briguera pas un second mandat. Selon un *gentlemen's agreement*, c'est Erich Haider qui est pressenti pour lui succéder et qui devient, dans l'intervalle, président d'honneur, Wilhelm-Georg Hanss ayant renoncé à la fonction.

Lors de la réunion du Conseil de mai 2014, de manière inattendue, la section française propose la candidature d'Alain Arnaud à la présidence. En vue de trouver une solution consensuelle et éviter une nouvelle situation de crise, l'Autriche retire la candidature de son représentant. C'est donc Alain Arnaud qui devient le 13<sup>e</sup> président du CIRIEC international. Erich Haider est quant à lui nommé vice-président, de même que Jorge de Sá (Portugal), Luis Monzón (Espagne) et Hajime Imamura (Japon). Les quatre premiers seront réélus pour un nouveau mandat lors des élections statutaires de 2016, tandis que le Japonais cède la fonction de vice-président à Leona Detiège (Belgique).

#### 4.2. Le Conseil

Responsable de l'orientation générale de l'action du CIRIEC en matière de thèmes des recherches et des congrès internationaux, le Conseil international se réunit au minimum deux fois par an. Ses membres sont élus par l'Assemblée générale sur proposition des sections nationales. Ces dernières peuvent soumettre au maximum cinq membres effectifs et éventuellement un même nombre de membres suppléants. Par ailleurs, un maximum de cinq membres peut être choisi par le Conseil parmi les autres membres du CIRIEC. Une révision des statuts est décidée à l'occasion de l'Assemblée générale du 28 septembre 2004 pour se mettre en conformité avec la nouvelle loi belge du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations qui fixe de nouvelles règles en matière de comptabilité, de transparence et de publicité des actes des associations. Conformément à la nouvelle loi, le Conseil apporte des modifications au mode de prise de décision. Celle-ci se fera dorénavant à la majorité simple des membres présents ou représentés (plutôt qu'à la majorité des sections nationales représentées). Cette nouvelle disposition donne davantage de poids aux sections les plus fortes, capables d'assumer les frais de participation d'un nombre supérieur de membres aux réunions du Conseil. Néanmoins, dans le souci de ne pas léser les petites sections, les statuts prévoient qu'à la demande d'un dixième des membres (présents ou représentés), le Conseil est tenu de vérifier si la majorité des voix des membres correspond également à la majorité des sections représentées. Dans la négative, la décision est reportée à la réunion suivante et nécessite, pour être adoptée, d'obtenir la majorité des deux-tiers.

Lors de son accession à la présidence du CIRIEC en 2008, Wilhelm-Georg Hanss introduit une innovation aux réunions du Conseil en y adjoignant une présentation scientifique sur un sujet d'actualité. Il entend ainsi favoriser le dialogue entre praticiens et chercheurs académiques et sera d'ailleurs un ardent défenseur de réunions et séminaires communs entre l'instance décisionnelle et le Conseil scientifique international.

#### 4.3. Les instances scientifiques

C'est à nouveau une assez grande stabilité qui prévaut en ce qui concerne la présidence des instances scientifiques. Le « grand chambardement » opéré en 2003 (qui avait vu le remplacement des présidents à la fois du Conseil scientifique international et des deux commissions scientifiques) a installé de manière durable trois personnalités à la tête des organes scientifiques : Benoît Lévesque préside ainsi aux destinées du Conseil scientifique international pendant près de sept ans. Il est remplacé en 2010 par Luc Bernier (école nationale d'administration publique de Québec) qui cède lui-même la place en 2014 à son collègue français Philippe Bance de l'université de Rouen. Les deux hommes se connaissent bien car ils ont fréquemment collaboré et ont notamment codirigé une recherche sur le renouveau de l'action publique.

Le record de la longévité revient au Professeur Rafael Chaves (université de Valencia, Espagne) qui reste à la tête de la Commission « Économie sociale et coopérative » pendant plus de douze ans. Marie J. Bouchard, professeure à l'université du Québec à Montréal lui succède en 2015. Elle est active depuis de longues années au sein de la commission où elle a d'ailleurs coordonné le groupe de travail consacré à l'évaluation de l'économie sociale. Elle a reçu le prix de l'association canadienne pour les études sur la coopération (2012).

Après avoir présidé la Commission « Services publics / Entreprises publiques » pendant dix ans, Gabriel Obermann passe le relais, en 2014, au Professeur Massimo Florio, directeur du département Économie, Gestion et Statistiques de l'université de Milan (Italie) qui a démontré antérieurement son investissement dans la commission en dirigeant en 2009 une importante recherche européenne (sur l'interopérabilité entre Fonds structurels européens et fourniture des services d'intérêt économique général) et en initiant deux ans plus tard une recherche sur l'avenir de l'entreprise publique.

#### 4.4. Vie interne

##### 4.4.1. Le secrétariat international

Lors de sa réunion de Madrid en avril 2004, le Conseil acte le changement de titre de Bernard Thiry et de Barbara Sak. Le premier devient directeur général et la seconde directrice générale adjointe (avant d'être nommée *Managing Director* en décembre 2006).

Les contrats de recherche, nous l'avons vu, constituent pour le CIRIEC, une source importante de recettes. Leur attribution de plus en plus régulière par appel d'offres oblige l'équipe du secrétariat international à une réactivité croissante et donc à un énorme travail administratif (notamment de constitution de dossier et de suivi de projets) et scientifique. L'un des enjeux de l'opération stratégique est donc de renforcer le secrétariat pour pouvoir y faire face.



Christine Dussart, Maya Abada, Carmela De Cicco, Suzy Lhonneux, Marilyn Garcia et Christelle Pasquier au 29e Congrès du CIRIEC - Vienne, 2012 (Coll. CIRIEC)

D'autant plus qu'au milieu des années 2000, Marylin Garcia, l'une des secrétaires chevronnées, présente depuis près de 30 ans, est tenue éloignée du CIRIEC par une longue maladie. En mars 2007, une nouvelle collaboratrice est engagée à mi-temps. Juriste de formation (formée à l'université libre de Bruxelles), Maya Abada seconde Barbara Sak dont les responsabilités augmentent au fur et à mesure de l'évolution de carrière de Bernard Thiry, directeur du CIRIEC international. En effet, après la prise de fonction de ce dernier comme CEO de la compagnie d'assurances belge Ethias<sup>146</sup>, en octobre 2008, Barbara Sak devient secrétaire générale de la section belge. À l'automne 2013, Lia Caponetti (chargée de projets jusqu'en août 2021) rejoint l'équipe, tandis qu'en 2014, Maya Abada quitte le CIRIEC pour reprendre des études. Une nouvelle documentaliste est engagée au printemps 2015 : Coline Compère épaula Christelle Pasquier qui se consacre désormais principalement au projet Agora et à la communication externe du CIRIEC.

#### 4.4.2. Situation financière

La situation financière du CIRIEC au début de la période est plutôt positive, puisqu'il est parvenu en une année à réduire de 83 % sa dette vis-à-vis de la section belge. Les années suivantes sont malheureusement moins favorables. La difficulté de remporter des appels d'offres de recherches et la marge bénéficiaire sans cesse diminuée que ceux-ci permettent de réaliser se font sentir sur l'équilibre budgétaire du CIRIEC, d'autant que la crise qui éclate en 2008 s'accompagne d'une diminution des subsides.

<sup>146</sup> Ethias est le nouveau nom de la Société mutuelle des administrations publiques (SMAP) qui a joué un rôle important de soutien au CIRIEC lors de son implantation en Belgique (voir chapitre I).



Bernard Thiry et Barbara Sak à Ankara, en 2005 (Coll. CIRIEC)

Malgré une légère augmentation du montant des cotisations intermédiaires<sup>147</sup>, les années 2006 et 2008 se clôturent sur un important mali. Les réserves de l'association (engrangées une décennie auparavant et reportées d'année en année) sont à chaque fois mises à contribution pour éponger la perte et en 2008, la section autrichienne consent

à verser une contribution exceptionnelle de 5000 euros en soutien au Centre international<sup>148</sup>. Le Conseil international décide d'augmenter les cotisations 2009 de 500 euros (250 pour les sections les plus faibles et les pays les plus éloignés). Le minimum pour être reconnu comme section nationale reste cependant inchangé (2000 euros)<sup>149</sup>. Au problème déjà récurrent du paiement des cotisations, viennent s'ajouter les questions de change : en 2010, les sections japonaise et d'Amérique latine éprouvent des difficultés en raison du change défavorable de leur monnaie vis-à-vis de l'euro. Le Conseil accepte donc temporairement de revenir au système en cours avant l'introduction de celui-ci, à savoir le paiement des cotisations en euros, en yens ou en dollars américains. Cette modification signifie une réduction de l'ordre de 500 euros pour les cotisations du Japon et des pays latino-américains. La perte de la subvention du gouvernement fédéral belge (d'un montant de 35 000 euros) en 2012 constitue un coup dur pour le Centre international qui plonge à nouveau dans le rouge avec un déficit de plus de 51 000 euros et une dette vis-à-vis de la section belge qui atteint 135 000 euros fin 2013. Une nouvelle hausse des cotisations est alors décidée : elles passent en 2015 à 3 500, 7 000 et 14 000 euros, soit une hausse importante (des dérogations sont néanmoins prévues). Si, grâce aux réserves évoquées ci-dessus, le CIRIEC n'est pas en péril majeur, cette situation de déficits réguliers, pour ne pas dire récurrents, constitue néanmoins un sérieux défi et impose de réfléchir à des solutions structurelles qui seront mises en place dans la seconde moitié des années 2010.

<sup>147</sup> Les cotisations minimales et maximales sont quant à elles épargnées par la mesure.

<sup>148</sup> Archives du CIRIEC, Conseil international du CIRIEC. Lisboa, 27 mars 2009, p. 6.

<sup>149</sup> Archives du CIRIEC, Conseil international du CIRIEC. Leipzig, 5 décembre 2008, p. 3-5.

## 5. L'activité scientifique : la poursuite des fondamentaux et l'écllosion de nouvelles initiatives

### 5.1. Les congrès internationaux

Le succès de cette manifestation biannuelle ne se dément pas : à Lyon (27-28 septembre 2004), 500 participants assistent au XXVe Congrès international qui se penche sur « La réponse de l'économie publique, sociale et coopérative aux attentes de la société : droits fondamentaux, besoins sociaux, demande solvable ». Deux ans plus tard, ils sont une centaine de plus à Istanbul (19-21 juin 2006) pour échanger sur le rôle de l'économie publique, sociale et coopérative en faveur du développement d'une économie plus responsable et plus solidaire. Mais le record de participation est atteint à Séville (22-24 septembre 2008) où 750 congressistes (issus de 37 pays) se réunissent autour de la thématique « Innovation et management : les réponses aux grands défis des entreprises de l'économie publique, sociale et coopérative ». Organisé par le CIRIEC-Espagne (en collaboration avec le CEPES-Andalousie) et parrainé par le roi Juan Carlos, l'événement fait surtout grande impression car, pour la première fois, il accueille un Prix Nobel d'Économie. Alors que se font sentir en Europe les premiers effets de la crise des *subprimes*, l'Américain Joseph Stiglitz (université de Columbia) y développe le thème particulièrement d'actualité des dérives et dangers du monde de la finance. De même, le congrès fait la part belle aux ateliers thématiques et tables rondes. Il répond à la réflexion menée en interne depuis plusieurs années en vue de repenser la formule des congrès du CIRIEC : l'invitation d'orateurs-vedettes figurait parmi les pistes envisagées, de même qu'un recours plus important au débat et à la discussion.

Alors que la récession mondiale s'installe, le titre du congrès de Berlin (16-19 mai 2010) résonne comme un message d'espoir : « L'économie publique et sociale : une issue à la crise économique et un support au développement durable ». Il dresse un bilan des effets de la crise sur l'économie publique et l'économie sociale et illustre les innovations que ces dernières ont développées en matière d'emploi, de formation, de développement local et territorial, mais aussi au niveau environnemental. Deux innovations marquent ce congrès. Tout d'abord, il sert de cadre à la remise du premier Prix Edgard Milhaud. Ensuite, le dernier jour, des visites sont organisées dans cinq entreprises municipales. Par les rencontres qu'elle favorise entre scientifiques et praticiens, cette formule s'inscrit parfaitement dans la volonté du CIRIEC de rapprocher ses deux publics



Programme du 26e Congrès du CIRIEC - Istanbul, 2006 (Coll. CIRIEC)



Wilhelm-Georg Hanss, Leona Detiège et Bernard Thiry remettant le prix Edgard Milhaud à Kristof De Witte au Congrès de Berlin, en 2010 (Coll. CIRIEC)

Les rencontres se déroulent également au sein de séances plénières et d'ateliers plus traditionnels où, comme à l'habitude, s'illustrent quelques personnalités, tel Benoît Hamon, ministre français de l'Économie sociale et solidaire ou Pauline Green, la présidente de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Le XXXe Congrès international du CIRIEC marque un changement : réuni du 29 au 31 octobre 2014 à Buenos Aires, il se tient pour la première fois sur le continent sud-américain et confirme ainsi la place de celui-ci sur l'échiquier de l'économie collective. Autour de la thématique générale « Économie publique, sociale et coopérative : réponses innovantes aux problèmes mondiaux », les échanges ont lieu sur les solutions apportées par l'économie sociale et l'économie publique en matière d'emploi, d'inclusion sociétale ou de développement durable (au niveau environnemental et territorial).

### 5.2. Les conférences internationales de recherche en économie sociale

Parmi les priorités formulées par l'opération de planification stratégique figurait la volonté de redynamiser l'activité du CIRIEC en organisant davantage de rencontres scientifiques au niveau international. Cette nouvelle initiative constitue un des moyens d'y parvenir. Elle répond à un besoin exprimé par de nombreux chercheurs de bénéficier d'un lieu de rencontre spécifique pour débattre de leurs travaux sur l'économie sociale en général.

L'opportunité se présente en 2007, avec l'organisation d'une conférence par le Centre canadien d'économie sociale (CCÉS). Situé à Victoriaville (Québec), ce dernier assure la collaboration entre divers centres de recherche régionaux en économie sociale situés au Canada et développe des échanges au niveau international sur ce secteur économique. Le comité scientifique étant très majoritairement constitué de membres du réseau du CIRIEC, c'est assez

logiquement que la section canadienne et le Centre international rejoignent le CCÉS comme coorganisateur et que le CIRIEC apparaît comme responsable scientifique de l'événement. La 1<sup>ère</sup> conférence mondiale de recherche en économie sociale se déroule à Victoria, en Colombie Britannique, du 22 au 25 octobre 2007 sur le thème « Bâtir les communautés : l'économie sociale dans un monde en mouvement ». Elle remporte un énorme succès et réunit 355 participants de 35 pays différents. La manifestation s'adresse aux scientifiques (jeunes ou expérimentés) du monde entier et de diverses disciplines (économistes bien sûr, mais aussi sociologues, juristes, historiens, etc.), offrant ainsi un panorama large de la recherche en cours dans les divers champs de l'économie sociale.



Annnonce de la 1<sup>ère</sup> Conférence de recherche en économie sociale du CIRIEC - Victoria, 2007 (Coll. CIRIEC)

Comme les congrès, la conférence se déroule sous la forme de sessions plénières et d'ateliers. Elle s'en distingue par contre par son public principalement composé de chercheurs et d'universitaires (et non de praticiens), par ses langues de travail (l'espagnol s'ajoutant ici au français et à l'anglais) et par la pratique des « posters » : afin de ne pas surcharger le programme, certaines propositions de contributions ne font pas l'objet d'une présentation orale, mais sont diffusées par voie d'affichage dans les locaux abritant la conférence. Cette nouvelle formule, qui permet notamment à des chercheurs plus jeunes et des doctorants de présenter leur recherche en cours à un public international, rencontre le succès et elle sera reprise par la suite également durant les congrès. L'organisation de ce rendez-vous récurrent bisannuel (les années impaires, pour ne pas interférer avec les congrès) est prise en charge par la Commission scientifique « Économie sociale et coopérative » et par la section nationale du CIRIEC qui accueille la manifestation, ce qui présente l'avantage de ne pas représenter une charge supplémentaire pour le secrétariat permanent.

Östersund (Suède) accueille la deuxième conférence les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2009. Consacrée au thème « L'économie sociale dans un monde en crise », elle met en évidence la manière dont la solidarité, qui se trouve à la base de l'économie sociale, est parvenue à pallier la diminution des budgets consacrés à la protection sociale. Elle conclut également au nécessaire partage des connaissances scientifiques en matière d'économie sociale via la mise en place de réseaux internationaux.



Rafael Chaves à la 3<sup>e</sup> CRES - Valladolid, 2011 (Coll. CIRIEC)

La troisième conférence se penche sur le rôle joué par l'économie sociale comme pilier d'un nouveau modèle de développement économique durable. Elle a lieu du 6 au 8 avril 2011, à l'université de Valladolid, en Espagne. Fidèle à la volonté de partager les expériences, elle offre, en session de clôture, une comparaison de la situation de l'économie sociale et de ses perspectives de développement sur trois continents (Asie, Amérique latine et Europe).

L'édition 2013 se tient à Anvers (du 24 au 26 octobre) avec pour titre « L'économie sociale en mouvement, au croisement entre changement structurel et régulation ». Outre les contributions scientifiques, elle propose des visites, à Anvers et Turnhout, d'entreprises et d'initiatives d'économie sociale.

Du 15 au 18 juillet 2015, c'est à Lisbonne que se déroule le 5<sup>e</sup> rendez-vous des chercheurs en économie sociale qui échangent cette fois sur la place de cette dernière au sein d'un monde globalisé.

Au terme de ces cinq premières éditions, il apparaît que le défi que s'était lancé le CIRIEC est atteint. En moyenne : la conférence attire à chaque fois quelque 350 participants d'une quarantaine de pays ; près de 375 propositions de papiers sont soumises, dont la moitié environ fait l'objet d'une présentation orale, une partie des autres faisant l'objet de séances de posters. En quelques années, l'événement est donc devenu un rendez-vous incontournable pour les chercheurs en économie sociale et une des principales vitrines pour le rayonnement du CIRIEC.

### 5.3. La recherche scientifique

Elle est évidemment elle aussi impactée par les choix opérés dans le cadre de l'opération stratégique, dans la mesure où celle-ci prévoit une plus grande supervision des instances scientifiques de manière à augmenter la cohérence du programme de recherches et de mieux faire coller celui-ci avec l'actualité de la recherche et les attentes des personnes de terrain (chefs d'entreprises, décideurs politiques, etc.). Par ailleurs, la volonté est d'élargir la couverture géographique des recherches menées au CIRIEC en traitant de sujets moins eurocentrés.

Le Conseil scientifique international joue à cet égard un rôle moteur : responsable de la stratégie en matière de recherche et garant du maintien de contacts

réguliers entre praticiens et scientifiques, il entame à partir de 2008 un énorme travail de veille stratégique. L'objectif de ce processus d'évaluation continue est triple : fournir les informations permettant de fixer les priorités de recherche, faire du CIRIEC un des moteurs internationaux au niveau de la recherche scientifique en identifiant les thèmes porteurs et traiter un flot d'informations toujours plus complexes de manière à les rendre opérationnelles pour les membres. Trois personnes s'impliquent particulièrement dans ce projet : Marie J. Bouchard, Luc Bernier et Benoît Lévesque. Les deux premiers publient chaque mois un bulletin, tandis que le troisième rédige deux fois par an un rapport de synthèse accompagné d'une sélection d'une centaine d'articles. La veille s'avère très rapidement d'une grande utilité : elle fait apparaître les nouvelles tendances thématiques (gestion, management et évaluations, définition d'un socle commun aux divers sous-secteurs de l'économie sociale, nouveau management public, politiques publiques, gouvernance, etc.) ou au contraire les sujets peu couverts (entreprises publiques). Le coût de ce projet rend malheureusement impossible sa prise en charge à long terme par le CIRIEC international. Aucune solution n'ayant pu être trouvée, cette activité cessera progressivement à partir de 2014.



Luc Bernier, Léopold Beaulieu et Marie J. Bouchard  
(Coll. CIRIEC Canada)

Cependant, les impacts de l'opération stratégique et du travail de veille sont manifestes lorsque l'on se penche sur les thématiques abordées par les commissions et groupes de travail à partir du milieu des années 2000. Les études intègrent par exemple rapidement la question de l'effet de la crise sur l'économie publique et sociale, tandis qu'un thème tel « l'avenir de l'entreprise publique » témoigne bien d'une volonté de se projeter dans le futur pour mieux anticiper les sujets de recherches porteurs. De même, de nombreuses recherches affichent leur volonté de s'adresser aux acteurs en entreprises (organisation et gouvernance, coopératives et dialogue social) ou aux décideurs politiques (intégration de l'économie sociale au sein des politiques publiques, comptes satellites, etc.).

Malgré ces résultats encourageants, le fonctionnement du réseau du CIRIEC demeure insatisfaisant, comme le rappelle, en 2011, le Conseil scientifique international réuni à Valladolid<sup>150</sup>. Il n'a pas réussi à se transformer en « réservoir » susceptible de répondre aux appels d'offres ou de mener diverses recherches de manière simultanée. Dans la foulée de cette réunion, Luc Bernier, président du

150 Archives du CIRIEC, Procès-verbal Conseil scientifique international du CIRIEC, Valladolid, 5 avril 2011, p. 3-4.

Conseil scientifique international, dresse un bilan des résultats de l'opération de planification stratégique<sup>151</sup>. Il met notamment en évidence la limite d'un modèle fonctionnant sur base du volontariat et un cycle de recherche trop long (dépassant parfois deux ans)<sup>152</sup>. Parmi les pistes envisagées figurent la multiplication des groupes de recherche de manière à permettre des participations ponctuelles des membres, la mise en place de groupes semi-virtuels et une utilisation renforcée de la technologie. Reste que l'un des défis majeurs reste toujours, comme nous le verrons ultérieurement, la nécessité de renforcer le réseau de chercheurs qui gravitent autour du CIRIEC.

### 5.3.1. Recherche en économie publique

Entamée en 2004, la nouvelle recherche de la Commission « Services publics / Entreprises publiques » (« Expériences et enjeux concernant la concurrence et la régulation – conséquences et défis pour les services publics ») donne lieu à un numéro spécial des *Annales*<sup>153</sup>. Dans le même temps, elle suit le livre vert que la Commission européenne consacre aux services d'intérêt général et s'implique dans l'analyse de l'environnement interne et externe du CIRIEC menée dans le cadre de l'opération de planification stratégique. Son nouveau chantier, débuté en 2006 et mené pendant quatre ans, consiste à dresser un état des lieux des modes de fourniture des services publics locaux (en matière de transport, de distribution d'eau et de collecte des déchets). Après s'être livré à la récolte de données dans une dizaine de pays, européens pour la plupart, mais aussi en Algérie et au Japon, la commission effectue ensuite, sur base de ces éléments, une analyse des défis qui se posent aux services publics locaux. Deux séminaires de discussion sont organisés à Pavie (Italie), en avril 2009 et en septembre 2010, en vue de présenter les résultats de la recherche à un public comprenant également des experts extérieurs. Il en ressort que les directives de la Commission européenne en vue de l'harmonisation des divers secteurs ne peuvent prendre en compte les éléments spécifiquement locaux qui influent sur les marchés de fourniture d'intérêt général. Quatre rapports sont publiés sous forme de *working papers* et/ou dans les *Annales* qui consacrent également un numéro spécial à la question<sup>154</sup>.

La crise économique qui déferle sur le monde dans le prolongement de l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis (crise des *subprimes*) entraîne un processus de nationalisation de nombreuses entreprises privées en difficultés (banques, assurances, etc.). Le CIRIEC, qui depuis sa création, six décennies plus tôt, a fait de l'économie publique l'un de ses thèmes de recherche de prédilection

151 Archives du CIRIEC, Luc Bernier, Note sur la recherche au CIRIEC international et sur les défis posés par la recherche, Valencia, 22 octobre 2011.

152 Auquel s'ajoute encore une année pour couvrir le processus de publication d'un ouvrage collectif.

153 Gabriel Obermann (dir), *Provision of Public Services : International Experiences and Issues*, AEPSC/APCE, 2007, vol. 78, n° 3, (n° spécial), 174 p.

154 Gabriel Obermann & Giuseppe Bognetti, *Research on Local Public Services*, AEPSC/APCE, 2012, vol. 83, n°4, (n° spécial), 152 p.

et a suivi (et étudié) le long mouvement de privatisation qui a déstructuré les services publics depuis les années 1980, est évidemment particulièrement bien placé pour analyser ce nouveau changement de paradigme et pour s'interroger sur la permanence ou non du phénomène. Dès 2009, Philippe Bance et Luc Bernier initient un nouveau groupe de travail virtuel au sein de la Commission « Services publics / Entreprises publiques ». Constitué de chercheurs de disciplines différentes (économie, sociologie, sciences politiques, etc.), il se penche sur la question du renouveau de l'intervention publique dans le contexte de crise et s'interroge sur la mise en place ou non d'un nouveau mode de régulation<sup>155</sup>. Le CIRIEC renoue ainsi avec l'étude des entreprises publiques en tant que telles, un thème que la recherche internationale avait délaissé depuis longtemps.

Il met à profit cette expertise dont il est l'une des rares institutions scientifiques à bénéficier au niveau international pour lancer en 2012 un ambitieux projet « Avenir de l'entreprise publique ». Objet des travaux de la commission pendant deux ans, ce dernier entend contrer la perte d'intérêt pour la recherche en économie publique (qui se manifeste notamment par le non-renouvellement des chaires en économie publique après le départ à la retraite de leur titulaire).

L'étude est menée dans une perspective transdisciplinaire et internationale et fait appel à de jeunes chercheurs extérieurs au CIRIEC, avec pour but secondaire de répondre au défi de renouvellement du réseau du CIRIEC. Piloté par un comité regroupant les Professeurs Massimo Florio (université de Milan, Italie), Gabriel Obermann (université de Vienne, Autriche), Luc Bernier (école nationale d'Administration publique de Québec) et Philippe Bance (université de Rouen, France), un important programme de recherche est défini, autour d'un triple objectif : élaborer une bibliographie de la littérature scientifique récente sur les entreprises publiques, susciter la réalisation d'études empiriques (sur base d'une grille d'analyse commune) et enfin dresser un état des lieux des caractéristiques de ces entreprises (mode de gouvernance, retombées socio-économiques, etc.).

Chacune des phases fait l'objet d'un séminaire international, organisé respectivement à Berlin, Milan et Bruxelles durant l'année 2013. Avec ce projet, la commission entend également, à l'instar de ce qui s'est fait au sein de son homologue « Économie sociale et coopérative », constituer une base de données actualisée de spécialistes dans laquelle pouvoir puiser rapidement lors d'appels d'offres en vue de contrats de recherche. Cette étude débouche sur

155 Il débouche deux ans plus tard sur un ouvrage : Philippe Bance & Luc Bernier, *Crise contemporaine et renouveau de l'action publique – Vers l'émergence d'un nouveau mode de régulation ? / Contemporary Crisis and Renewal of Public Action – Towards the Emergence of a New Form of Regulation ?*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, 333 p.

deux ouvrages et sur des numéros spéciaux de revues<sup>156</sup>. Elle donne également lieu, en février 2015, à une conférence internationale au Centre Pierre Mendès France de Paris-Bercy. Notons que ce projet a trouvé un prolongement dans l'enquête SuPER (*Survey of Public Enterprises Return*) que l'université de Milan a menée en ligne à partir de l'automne 2013.

Au cours des années 2014-2016, la commission lance un nouvel appel à contributions visant à étudier les principales entreprises publiques d'un pays. Par le biais d'analyses nationales systématiques, il s'agit de mettre en évidence la résilience des entreprises publiques, d'identifier les principaux acteurs, les missions que les gouvernements leur assignent, etc. Grâce au dynamisme de Massimo Florio et à ses multiples contacts au niveau mondial, un séminaire, organisé à Milan en juin 2015, présente la situation dans une vingtaine de pays des cinq continents, y compris des pays où le CIRIEC ne dispose pas (ou plus) d'une section nationale (Algérie, Australie, Chine, Croatie, Finlande, Inde, Lituanie, Russie, Suisse, Royaume-Uni, etc.). Cette couverture géographique mondiale constitue une première au sein de la commission. Cette recherche aboutira à la publication de divers *working papers* en 2015 et à un numéro spécial de la revue *Economia Pubblica* en 2016.

Via leur réseau de chercheurs respectifs, le CIRIEC et l'université de Milan (chaire Jean Monnet) jouent un rôle central dans le projet EUsers. Ce réseau regroupe des universités de six pays européens (Allemagne, Autriche, Finlande, France, Italie, Royaume-Uni). Il entend promouvoir des initiatives (approches novatrices d'enseignement, recherche appliquée, débats politiques) abordant la thématique des services d'intérêt général (SIG) dans l'Union européenne en adoptant le point de vue de l'utilisateur. Ses thèmes de prédilection sont l'énergie, les télécommunications, les transports et les services environnementaux. Il rassemble la connaissance sur les SIG, la transmet à un large public au moyen d'ouvrages et de débats publics impliquant les décideurs politiques et le monde académique. EUsers considère que le critère d'évaluation de l'offre publique ou privée en matière de SIG doit être le bien-être des consommateurs. Le CIRIEC joue un rôle actif dans les manifestations organisées par le réseau (conférence de Paris en 2015, Workshop et Conférence de Rouen en 2017, etc.).

156 CIRIEC international & Luc Bernier, *Public Enterprises Today: Missions, Performance and Governance – Learning from Fifteen Cases / Les entreprises publiques aujourd'hui : missions, performance, gouvernance – Leçons de quinze études de cas*, Bruxelles, Peter Lang, Coll. *Économie sociale & Économie publique*, n°5, 2015, 526 p. ; Philippe Bance (dir.), *L'internationalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques ; réalités d'aujourd'hui et perspectives*, Rouen-Havre, PURH, 2015, 283 p. ; *Critical Issues in Public Enterprise Reform, Journal of Economic Policy Reform*, sept. 2014, vol. 17, n° 3 (n° spécial), 8 p. ; Philippe Bance, Fabienne Fecher & Gabriel Obermann, *Serving the General Interest with Public Enterprises New Forms of Governance and Trends in Ownership*, AEPSC/APCE, 2015, vol. 86, n°4 (n° spécial), 192 p.

### 5.3.2. Recherche en économie sociale et coopérative

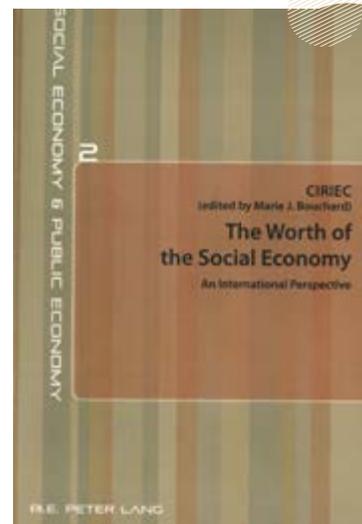
L'opération de planification stratégique s'invite également au sein des débats de la Commission « Économie sociale et coopérative » : sur la base d'un rapport relatif à l'état des lieux de la recherche en économie sociale en Europe et dans le monde, elle réfléchit dès 2004 à de nouvelles pistes d'études et s'investit à partir de 2007 dans l'organisation des conférences internationales de recherche en économie sociale, ce qui entraîne un certain ralentissement de ses activités scientifiques proprement dites.

L'absence en matière d'économie sociale, d'indicateurs de mesure et de critères d'évaluation reconnus par les milieux académiques et politiques affaiblit la position de ce secteur et limite sa capacité à participer aux grands débats de société. La commission tente de combler ce manque en mettant en place, fin 2004, un nouveau groupe de travail. Son objectif est de dresser, sur la base d'études de cas dans divers pays, une typologie des principaux outils d'évaluation, de les comparer et de déterminer leur impact sur la conception même de l'économie sociale. Initiée et coordonnée par Marie J. Bouchard, professeure à l'université du Québec à Montréal, cette recherche, d'une durée de plus de deux ans, fait preuve d'innovation en termes d'organisation pratique, puisqu'elle recourt à un site Intranet spécifiquement créé pour l'occasion et permettant aux 75 membres du groupe d'échanger plus efficacement entre les diverses réunions. L'organisation d'un séminaire ouvert à des orateurs extérieurs au groupe de travail permet ici aussi de confronter les résultats obtenus à l'épreuve de la contradiction. Un ouvrage collectif est publié en anglais sur la base des premières conclusions<sup>157</sup>. Par la synthèse critique qu'il offre des méthodes d'évaluation de l'économie sociale et les recommandations qu'il livre, il comble un vide dans la littérature scientifique consacrée à ce secteur.

Les travaux menés à la demande de la Commission européenne en vue de définir une méthodologie visant à établir des comptes satellites de l'économie sociale (cf. *infra*) s'inscrivent eux-aussi dans cette volonté de fournir à ce secteur des outils concrets de mesure de son impact et donc d'en renforcer la reconnaissance.

La recherche suivante, menée de 2008 à 2010, vise à mieux comprendre la conception que les acteurs politiques se font du rôle de l'économie sociale. Un ouvrage collectif sur le sujet paraît en 2013 sous la direction de Rafael Chaves

157 Marie J. Bouchard (dir.), *The Worth of the Social Economy. An international Perspective*, Bruxelles, Peter Lang, Coll. *Économie sociale & Économie publique*, n°2, 2010, 268 p.



et Danièle Demoustier (université de Grenoble, France)<sup>158</sup>. Il met en évidence par une analyse comparative internationale divers modes d'émergence et divers types de politiques publiques relatives à l'économie sociale ainsi que les influences réciproques entre le secteur et les décideurs politiques. Entre-temps, la commission a mis en chantier un nouveau thème de recherche, orienté davantage vers l'étude statistique : « Le poids, la taille et l'envergure de l'économie sociale en tant que secteur – Perspectives internationales pour la production de statistiques de l'économie sociale ». Coordonné par Marie J. Bouchard et par Damien Rousselière (Agrocampus Ouest de Rennes, France), ce groupe de travail mêle statisticiens et chercheurs plus généralistes et se fixe pour objectif de produire un ouvrage à destination des spécialistes et des décideurs politiques qui sont toujours à la recherche d'outils valides pour mesurer le poids du secteur en termes d'emploi, de chiffre d'affaires, de contribution à la cohésion sociale, etc. Publié en 2015<sup>159</sup>, il fait l'objet de diverses activités de promotion : présentation lors d'une réunion de la catégorie « Économie sociale » du Comité économique et social européen – CESE - (Bruxelles, juin 2016), utilisation dans le cadre d'ateliers au Global Social Economy Forum (Montréal 2016), etc. Signe de l'intérêt des travaux du CIRIEC sur le plan mondial, il fera l'objet d'une traduction en coréen en 2019.

Deux groupes de travail sont ensuite lancés en parallèle à partir de 2013 : le premier est coordonné par trois professeurs : Gani Aldashev de l'université de Namur (Belgique), Marco Martini de l'université La Sapienza de Rome (Italie) et Michael Kopel de l'université de Graz (Autriche) et se penche sur la question de l'organisation et de la gouvernance des entreprises en économie sociale. Il entend comparer les pratiques en cours dans le secteur avec celles mises en place par les entreprises traditionnelles (types de relations au sein de la structure, rémunération des directeurs, organisation démocratique, etc.) et améliorer la connaissance des pratiques managériales en économie sociale. Deux numéros spéciaux des *Annales* en résultent<sup>160</sup>.

Une trentaine de chercheurs de quinze pays forment le second groupe de travail autour de deux professeurs français (Nadine Richez-Battesti de l'université d'Aix-Marseille et Xavier Itçaina de l'université de Bordeaux), avec pour objectif de réfléchir sur la thématique « L'économie sociale et solidaire (ESS) et territoires.

158 Rafael Chaves & Danièle Demoustier (dir.), *The Emergence of the Social Economy in Public Policy: An Internal Analysis / L'émergence de l'économie sociale dans les politiques publiques : une analyse internationale*, Bruxelles, Peter Lang, Coll. *Économie sociale & Économie publique*, n° 4, 2013, 367 p.

159 Marie J. Bouchard (dir.), *The Weight of the Social Economy – An International Perspective on the Production of Statistics for the Social Economy*, Bruxelles, Peter Lang, Coll. *Économie sociale & Économie publique*, n°6, 2015, 333 p.

160 Gani Aldashev, Marco Marini & Thierry Verdier (dir.), *Governance of Non-Profit and Non-Governmental Organization Within- and Between- Organization Analyses*, AEPSC/APCE, 2015, vol. 86, n°1 (n° spécial), 178 p. ; Michael Kopel & Marco A. Marini (dir.), *Organization and Governance in Social Economy Enterprises*, AEPSC/APCE, 2016, vol. 87, n°3 (n° spécial), 192 p.

Entre interactions et co-construction ». Il débouchera en 2018 sur un ouvrage collectif dans la collection du CIRIEC chez Peter Lang (voir chapitre suivant).

### 5.3.3. Recherche transversale

À partir de 2006, une nouvelle recherche intéressante à la fois l'économie publique et l'économie sociale et coopérative est menée. Elle se situe dans le prolongement de l'étude du groupe de travail transversal mis en place en 2003 puisqu'elle s'intéresse à nouveau aux services sociaux et de santé d'intérêt général. Il s'agit cette fois de dresser pour huit pays membres de l'Union européenne un panorama de la situation de divers secteurs : les soins de longue durée et ceux aux personnes âgées ou handicapées, les services de (ré)insertion sociale, la garde d'enfants, le logement social ou encore les services à l'emploi pour les personnes défavorisées. L'objectif est également de mettre en regard les évolutions de ces secteurs et la législation européenne afin de faire ressortir les éventuels points d'achoppement. Ce travail de grande ampleur, mené en collaboration avec le Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne (Autriche) et l'Institute for Social Work and Social Education de Francfort (Allemagne) fait suite à un appel d'offres de la Commission européenne (DG Emploi, Affaires sociales et Égalité des chances). Le rapport en anglais est publié en 2008 sur le site de celle-ci<sup>161</sup>.

En 2009, une nouvelle recherche transversale est lancée en réponse à un appel d'offres du Parlement européen. Elle concerne l'interopérabilité entre les Fonds structurels européens et la fourniture des services d'intérêt (économique) général, dans une perspective transfrontalière. Elle est coordonnée par Massimo Florio et menée en collaboration avec le Center for Industrial Studies de Milan (Italie) et le Public Policy and Management Institute de Vilnius (Lituanie). Le CIRIEC se charge de la partie théorique et de l'étude de cas dans une série de pays européens. La recherche comporte une portée politique importante car il s'agit d'aider l'Union européenne à évaluer sa politique de cohésion et de lui faire des recommandations en vue de l'améliorer (avec en ligne de mire l'éventuelle promotion de services transfrontaliers au sein de l'UE). La présentation du rapport (allemand, anglais, français) se déroule en décembre 2010 devant le Parlement européen.

### 5.3.4. Recherches commanditées

L'opération de planification stratégique a fait ressortir que désormais l'appel d'offres devient la règle en matière de mode d'attribution des recherches. Ces appels sont non seulement importants pour la visibilité du CIRIEC, mais aussi pour son financement. Il est donc essentiel qu'il s'adapte à cette nouvelle donne

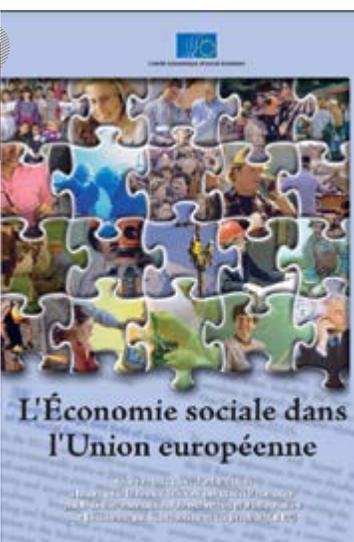
161 Manfred Huber, Mathias Maucher & Barbara Sak, *Study on Social and Health Services of General Interest in the European Union*, [s.l.], European Center-ISS-CIREC, 2008, 372 p. (disponible en ligne : [https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2015/12/study\\_social\\_health\\_services\\_en-2008.pdf](https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2015/12/study_social_health_services_en-2008.pdf)).

et adopte des mesures de manière à optimiser la coordination et l'échange d'informations avec les membres de son réseau et avec ses sections nationales. Dans un premier temps, le Centre international réussit à bien se positionner sur ce terrain concurrentiel, mais peu à peu néanmoins, les propositions non retenues deviennent plus nombreuses : l'accès aux appels d'offres s'avère de plus en plus difficile : d'une part, ils sont de plus en plus trustés par d'importantes agences de consultance spécialisées ; d'autre part, ils portent sur des aspects et enjeux de plus en plus techniques et pointus.

La période 2004-2007 constitue, pour le CIRIEC, l'âge d'or en termes de contrats à destination de diverses instances européennes. Sans compter les deux recherches transversales mentionnées ci-dessus et le travail effectué pour la DG Regio (voir chapitre III), pas moins de quatre recherches d'envergure lui sont confiées.

La première est une commande du Parlement européen et porte sur une étude (à réaliser en 3 mois !) à propos des Services d'intérêt général dans le marché intérieur. Rédigée par le Professeur David Hall, directeur du PSIRU (Greenwich), Gabriel Obermann et Barbara Sak, l'étude vise à répondre à 50 questions et à fournir aux parlementaires des éléments leur permettant de mieux appréhender les enjeux économiques et juridiques liés aux projets de directives relatives aux services d'intérêt général (et en particulier la directive Bolkestein, réglant la circulation des services au sein du marché européen). Le rapport propose un critère de définition susceptible de servir de base à une future proposition législative en matière de services d'intérêt général.

Le *Manuel européen des Comptes satellites des entreprises de l'économie sociale, coopératives et mutuelles* est sans doute l'une des contributions les plus fondamentales du CIRIEC en termes de reconnaissance de l'économie sociale



en Europe. Bien qu'elle constitue un secteur en pleine expansion, elle reste peu visible au niveau institutionnel et difficile à quantifier. En effet, ses différentes composantes (coopératives, mutuelles, associations, etc.) n'apparaissent pas comme un secteur spécifique, mais sont au contraire éparpillées au sein du système de comptabilité nationale qui constitue le principal outil pour rendre compte de l'activité économique. L'évaluation statistique de l'apport de l'économie sociale est donc rendue très difficile. Prenant pour modèle le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale* édité par les Nations Unies, la Commission européenne (DG Entreprises) souhaite faire élaborer un outil lui permettant d'obtenir des statistiques homogènes et fiables sur les entreprises de l'économie sociale

ayant une activité marchande. Forts de l'expérience du CIRIEC-Espagne en la matière (cf. *supra*), les Professeurs José Barea (université de Madrid) et José Luis Monzón mènent l'étude au nom du CIRIEC international et fournissent une méthodologie permettant d'extraire des comptabilités nationales des « comptes satellites » structurés. Le manuel fait l'objet d'une présentation à la Commission européenne en février 2007, puis d'un séminaire en 2010-2011, visant à partager les bonnes pratiques des diverses expériences menées au niveau national. Le manuel rédigé par le CIRIEC a depuis été utilisé par divers pays.

C'est à la demande du Comité économique et social européen (CESE) qu'est menée la troisième recherche avec pour objectif de dresser un tableau de l'économie sociale dans l'Union européenne : il s'agit à la fois de mettre en évidence les réalités différentes de l'économie sociale dans les divers pays de l'Union européenne et de livrer une définition claire de ce concept. Ce vaste chantier est mené, sous la coordination de Rafael Chaves et de José Luis Monzón, avec la collaboration de partenaires issus des divers pays de l'Union européenne. Il constitue en quelque sorte une actualisation et un élargissement (à 25 des 27 pays de l'UE) des données recueillies à l'occasion de l'enquête menée en 2000 sur les entreprises et organisations du 3<sup>e</sup> système dans l'UE. Le rapport (publié en français, anglais et espagnol) expose également les défis et enjeux de l'économie sociale et son apport dans la construction européenne et livre un ensemble de recommandations visant à soutenir le secteur. En 2011-2012 et 2017, le CIRIEC actualisera à deux reprises ce panorama de l'économie sociale élargi cette fois aux 27 pays de l'Union européenne et aux pays candidats.

Le CIRIEC est également associé à l'étude « Dialogue social, Relations industrielles » menée par Cooperatives Europe dans le cadre du *Social Partner Programme* de la Commission européenne. Au travers d'enquêtes menées au sein des 27 pays de l'Union européenne, il est chargé d'évaluer la situation du mouvement coopératif (aux niveaux national et européen), sa place dans les négociations socio-professionnelles, etc. L'objectif est d'estimer ce que le modèle coopératif peut apporter au dialogue social existant et de développer des alliances entre partenaires sociaux.

#### 5.4. La politique éditoriale

L'opération de planification stratégique avait fait apparaître la nécessité de redéfinir la politique de publication du CIRIEC afin d'améliorer sa visibilité au niveau international. Diverses mesures sont prises en ce sens.

##### 5.4.1. Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Les choix stratégiques posés au cours des années précédentes (voir chapitre III) ont eu un effet bénéfique sur la revue. Elle offre chaque année trois numéros composés d'articles variés et un numéro thématique. Son contenu reste fidèle à la ligne éditoriale définie depuis sa création, à savoir promouvoir auprès du

public l'économie collective au travers d'articles scientifiques, sans que cela ne l'empêche, à l'occasion, d'aborder des thèmes neufs et de s'ouvrir à des questions d'actualité (quasi marchés, bénévolat, microfinance, commerce équitable, etc.). Par ailleurs, grâce aux efforts de la maison d'édition Wiley-Blackwell (depuis 1995), son lectorat ne cesse d'augmenter : le nombre d'abonnements connaît au début de la période deux sauts significatifs, passant de 1182 en 2003 à 1525 en 2004, puis 2144 en 2005. C'est donc moins sur le contenu que portent les recommandations issues de l'opération de planification que sur la manière d'augmenter la visibilité scientifique de la revue et de lui obtenir la reconnaissance académique qu'elle mérite. Pour ce faire, deux pistes sont privilégiées : la commémoration du centenaire de la revue et son indexation.



Numéro spécial pour les 100 ans des Annales

de Liège). Les *Annales* profitent également de l'événement pour faire peau neuve et adopter un nouveau look. Une manifestation de célébration est organisée, le 24 septembre 2008, à l'occasion du congrès de Séville.

Obtenir l'indexation des *Annales* par le *Social Sciences Citation Index* (SSCI) est le second objectif à atteindre. Figurer dans ce répertoire de notation interdisciplinaire qui reprend 3000 revues scientifiques couvrant la plupart des disciplines en sciences humaines et sociales, constitue en effet un sésame en termes de reconnaissance académique. Deux tentatives menées en vue d'obtenir l'acceptation du SSCI, se soldent par un échec. À chaque fois, c'est au niveau de la citation des articles des *Annales* dans les autres revues scientifiques que le bât blesse. Le problème résulte en partie du caractère insuffisamment tranché de la revue du CIRIEC qui se veut à la fois une revue généraliste (susceptible

d'intéresser également les praticiens) et axée sur l'économie collective (couvrant un champ d'activités potentiellement très large). Or il s'avère que les revues très spécialisées entrent plus facilement dans l'index SSCI. La thématique elle-même constitue le second obstacle : les *Annales* défendent un modèle économique considéré comme plutôt hétérodoxe (basé sur la solidarité et l'intérêt général et non l'économie privée classique) qui tranche singulièrement avec la conception ambiante de l'économie (centrée sur l'économie de marché) partagée par la plupart des revues en économie (et donc celles indexées dans le SSCI). D'autres référencements s'avèrent plus aisés : ainsi la revue est reprise dans les bases JEL/EConLit et SCOPUS mises en place respectivement par l'American Economic Association et par Elsevier.

La question de l'*open access* est également à l'ordre du jour et la poursuite de la revue sous format papier est mise en débat. Aussi le Conseil scientifique international se livre à son évaluation lors de sa réunion de février 2015. L'évolution positive de la revue se trouve confirmée : elle bénéficie d'une diffusion internationale ; le nombre d'abonnements est en hausse, de même que celui des téléchargements d'articles (30 000 de plus en cinq ans) ; elle est bien classée dans les agences nationales d'évaluation ; son taux d'acceptation des articles reste stable autour des 35-40 % et le contenu des numéros est fixé plus d'un an à l'avance. Par ailleurs, hors numéros spéciaux, la revue attire une très grande majorité d'auteurs étrangers au réseau du CIRIEC (9/10e). En dehors de la qualité inégale des articles, les principales faiblesses pointées relèvent du manque d'homogénéité interne (multidisciplinarité, mélange d'approches classiques et hétérodoxes, double champ d'intérêt, bilinguisme, lectorat double, etc.), tous éléments cohérents avec les objectifs initiaux de la revue.

#### 5.4.2. Nouvelles collections, nouveau mode de diffusion

L'une des faiblesses de la politique éditoriale du CIRIEC était son incapacité à communiquer rapidement les résultats des recherches menées en son sein. À partir de 2007, une collection électronique de *working papers* est lancée. Elle se substitue à l'ancienne collection sous format papier, éditée depuis 1982<sup>162</sup>. Relevant du Conseil scientifique international, la collection a comme éditeurs scientifiques Fabienne Fecher (rédactrice en chef des *Annales*) et les présidents des deux commissions scientifiques. Les cahiers de recherche sont publiés dans une des trois langues de travail du CIRIEC (et par la suite également en espagnol ou en néerlandais) et sont diffusés essentiellement par voie électronique et via le site Internet du CIRIEC international. Cette formule présente l'avantage d'une grande souplesse en comparaison des revues et ouvrages car elle n'impose pas de finaliser un ensemble cohérent (et important) de textes avant publication. Elle permet donc une diffusion beaucoup plus rapide des premiers résultats

162 De 1996 à 1999, les *working papers* du CIRIEC avaient fusionné avec les *Cahiers de recherche* de la faculté d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales (ULg), avant de connaître à nouveau une édition autonome par le CIRIEC (sous format papier) depuis 2000.



Marie J. Bouchard et Massimo Florio au 31e Congrès du CIRIEC - Reims, 2016 (Coll. CIRIEC)

de travaux au sein du réseau scientifique, avec en moyenne une dizaine de *working papers* publiés chaque année. En octobre 2015, un nouveau comité éditorial est mis en place : il comprend Philippe Bance, Marie J. Bouchard, Massimo Florio et Marco Marini, nouveau rédacteur en chef des *Annales*.

Si le CIRIEC fait un usage renforcé de la toile pour la diffusion de ses travaux scientifiques, il n'en abandonne pas pour autant la voie de l'édition traditionnelle, loin s'en faut : à partir de 2008, une collection *Économie sociale et Économie publique* est créée au sein des éditions Peter Lang, maison suisse spécialisée dans les sciences humaines et sociales.

Dirigée par Benoît Lévesque et Bernard Thiry et reposant sur un comité de lecture rassemblant huit responsables actifs dans les instances scientifiques internationales du CIRIEC, elle propose des ouvrages qui livrent « dans une perspective internationale, des analyses des organisations et des activités orientées vers l'intérêt général et l'intérêt collectif »<sup>163</sup>. Son approche se veut pluridisciplinaire et englobe l'économie, les sciences sociales, le droit, les sciences politiques, etc. Inaugurée en 2008 avec la publication *Gouvernance et intérêt général dans les services sociaux et de santé*, fruit du groupe de travail transversal dirigé par Bernard Enjolras de l'Institute for Social Research, Oslo (Norvège)<sup>164</sup>, cette collection devient rapidement un des canaux principaux par lesquels sont diffusés les résultats des recherches menées au sein du CIRIEC. Bien qu'officiellement ouverte à des auteurs extérieurs au réseau du Centre international, elle comporte actuellement sept numéros qui sont tous liés aux travaux des instances scientifiques de celui-ci<sup>165</sup>. Malheureusement, la collection recueille des résultats mitigés en termes de diffusion, liés entre autres à la difficulté de vendre des ouvrages collectifs d'économie, à leur prix de vente élevé et à une promotion insuffisante de la part de l'éditeur (vis-à-vis des librairies et des milieux académiques). Par contre, l'option de passer à des publications virtuelles en *open access* se heurte longtemps à plusieurs arguments de poids : la viabilité financière, ainsi que l'insuffisante valorisation en termes de reconnaissance

163 Archives du CIRIEC, *Rapports d'activités. Centre international et sections nationales*, Liège, CIRIEC, septembre 2008, p. 15.

164 Bernard Enjolras (dir.), *Gouvernance et intérêt général dans les services sociaux et de santé*, Bruxelles, Peter Lang, Coll. *Économie sociale & Économie publique*, n°1, 2008, 265 p.

165 Pour la liste des ouvrages de la collection, nous renvoyons au site de Peter Lang : <https://www.peterlang.com/view/serial/ESEP?rskey=F5Acq&result=1> [dernière consultation : 17 juin 2021]

académique et donc la réticence des jeunes chercheurs (en recherche de points pour leur curriculum vitae) de publier sous cette forme.

## 5.5. Vie et activités des sections nationales

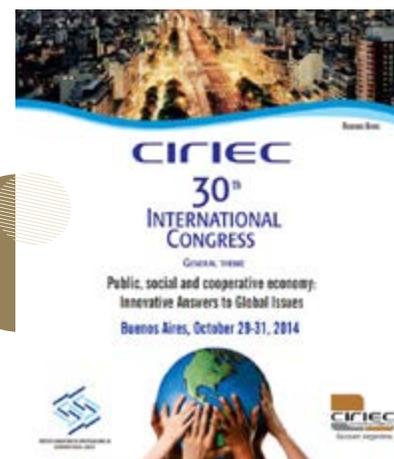
Les sections nationales poursuivent pour la plupart les activités de recherche, de publication et/ou d'organisation d'événements déployées lors des périodes précédentes (et sur lesquelles nous ne nous étendrons plus). Néanmoins, certaines mettent sur pied de nouvelles initiatives ou connaissent d'importantes modifications. Pour d'autres, l'existence sera loin d'être un long fleuve tranquille. Ce sera le cas notamment du Venezuela, du Brésil, de la Suède, de la Turquie et surtout de l'Italie.

### 5.5.1. CIRIEC-Allemagne : De la Gesellschaft für öffentliche Wirtschaft (GÖW) au Bundesverband öffentliche Dienstleistungen (BVÖD)

Au milieu des années 2000, un projet est à l'étude en vue de consolider les sections allemandes du CIRIEC et du CEEP et de susciter davantage de synergies entre elles. Il aboutit peu à peu à la fusion des deux sections au sein d'une nouvelle structure : le Bundesverband öffentliche Dienstleistungen (BVÖD) est créé en 2007. Son président est Hans-Joachim Reck, secrétaire général de la puissante Association des entreprises communales d'Allemagne (Verband kommunaler Unternehmen - Vku). Katerina Reiche, ancienne ministre fédérale (CDU) des Transports et des Infrastructures numériques, lui succède en 2015 à la tête de l'Association et du BVÖD. La nouvelle structure est reconnue comme section allemande du CIRIEC à partir du 1er janvier 2008. Les activités restent centrées autour de l'organisation de conférences et séminaires (notamment sur la séparation de l'infrastructure et l'exploitation des réseaux), sans oublier la tenue à Berlin du congrès international du CIRIEC (2010). À partir de 2008, elle crée successivement divers groupes de travail (« Renaissance de l'économie publique », « Services municipaux » ou encore « Aide sociale à l'ère digitale ») et s'investit de manière importante entre 2012 et 2015 dans l'élaboration d'un manuel de l'économie publique<sup>166</sup> qui verra le jour fin 2019, peu avant la sortie du BVÖD du CIRIEC international, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

### 5.5.2. CIRIEC-Argentine

Le décès d'Arturo Octavio Ravina en 2006 marque un coup d'arrêt pour la section. C'est Hector Polino, ancien député fédéral et ardent opposant aux privatisations dans le pays, qui en reprend les rênes. La section accueille peu après la XIIIe conférence régionale de l'ACI-America à Buenos Aires et passe un accord de coopération avec l'université de Flores en vue de développer un programme de formation et de promotion en économie sociale. En 2007, José Pablo Puzino devient le nouveau président de l'IAIES (Instituto Argentino



Annnonce du 30e Congrès du CIRIEC - Buenos Aires, 2014 (Coll. CIRIEC)

### 5.5.3. CIRIEC-Autriche

Au début des années 2000, le secteur public autrichien connaît une période de crise avec la vente d'une partie des parts détenues par l'État. La section autrichienne (Verband der öffentlichen Wirtschaft und Gemeinwirtschaft Österreichs - VÖGW) s'engage alors davantage dans les domaines relatifs à l'économie communale et actualise un ouvrage sur la situation de ce secteur au sein de l'Europe des Vingt-Cinq. Sa présentation se fait sous le patronage du président autrichien lors de la 7e Conférence de l'économie communale à Vienne (9-10 novembre 2004). Elle se lance ensuite dans l'élaboration d'un manuel de l'économie énergétique autrichienne. En 2007, Christian Oxonitsch, député social-démocrate (SPÖ), devient le nouveau président de la section. Elle mène diverses recherches (problèmes liés aux privatisations, valeur ajoutée des services locaux publics, impact du 4e paquet ferroviaire, etc.) et développe une expertise en matière d'accords de libéralisation de commerce (CETA, TTIP). En 2012, elle se charge de l'organisation du XXIXe Congrès du CIRIEC (à Vienne). Enfin, elle s'efforce de développer, dans les écoles supérieures, un programme de bachelier spécifique à l'économie publique et collective. Sa préoccupation permanente est de répondre au mieux et au plus vite aux attentes et souhaits de ses nombreux membres dans le secteur public fédéral, régional et local autrichien.

### 5.5.4. CIRIEC-Belgique

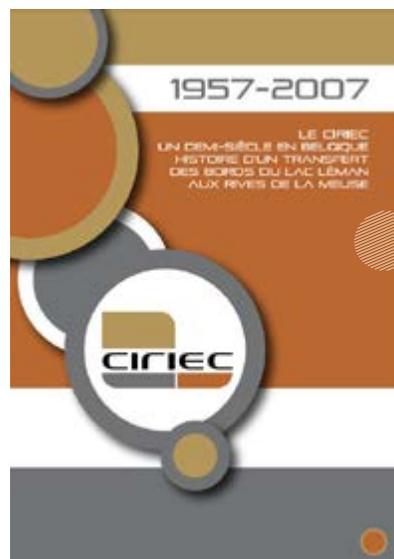
C'est une fois de plus le travail de recherche qui occupe principalement la section belge au cours de la période (« Emploi dans l'économie sociale marchande » pour la Région wallonne, étude des retombées en matière d'emploi d'une implantation de DHL en Wallonie, « Problèmes de concurrence et de régulation : conséquences et défis pour les services publics », gestion des réseaux de grande distribution en Europe, étude de la situation financière et du champ fiscal des provinces wallonnes, etc.). Dans les années 2010-2013,

<sup>166</sup> Markus Kraiewski, Holger Mühlenkamp et alii (dir.), *Öffentliche Wirtschaft Handbuch für Wissenschaft und Praxis*, Baden Baden, Nomos, 2019, 746 p.

elle s'investit dans deux recherches importantes menées pour la Commission européenne : l'établissement des comptes satellites de l'économie sociale et l'étude de l'interopérabilité entre les fonds structurels européens et la fourniture de services d'intérêt économique général dans une perspective transfrontalière.

En 2008, Bernard Thiry quitte définitivement son poste de directeur de la section belge pour prendre la tête de la société d'assurance Ethias. Barbara Sak est nommée secrétaire générale de la section.

Par ailleurs, dans le cadre du secrétariat du CIRIEC international, la section belge est impliquée dans la plupart des manifestations de celui-ci et abrite elle-même divers événements. En 2007, elle célèbre le 60<sup>e</sup> anniversaire du CIRIEC. La commémoration est l'occasion d'une publication historique retraçant le transfert du siège du Centre international de Genève à Liège<sup>167</sup> ainsi que le lancement d'un tout nouveau site Internet bilingue (français-anglais). En 2013, c'est Anvers qui accueille la 4<sup>e</sup> Conférence internationale de la recherche en économie sociale. Enfin, rappelons que c'est la section belge qui a développé et qui pilote le Kiosque de l'intérêt général et de l'économie sociale (Agora) depuis son lancement en 2014.



#### 5.5.5. CIRIEC-Brésil

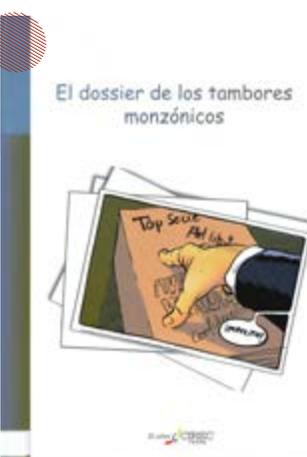
Au milieu des années 2000, la section brésilienne est affectée par les difficultés financières rencontrées par son partenaire principal, le Centro Educacional de Tecnologia em Administração (CETead). Cela ne l'empêche cependant pas de se lancer dans la création de bases régionales destinées à couvrir la totalité de l'immense pays (à taille continentale) et des décentralisations ont donc lieu à Rio de Janeiro, Santa Catarina, Curitiba et Sao Paulo. Dans le même temps, elle développe divers partenariats scientifiques en matière de publications et de formations. Elle se livre à l'évaluation de la politique publique en faveur de la bioénergie et du développement territorial durable et en 2007, elle organise, avec l'aide du CIRIEC-Canada, un colloque à Florianopolis sur le développement territorial durable. Fin 2008, elle collabore au lancement d'une revue électronique *Saberes interdisciplinares*. Malgré ces activités, et faute de soutien d'entreprises et d'institutions, la section ne parvient pas à respecter ses engagements vis-à-vis du Centre international (notamment en matière de cotisation). En 2013, le CIRIEC-Brésil est dissout.

167 Ludo Bettens, 1957-2007. *Le CIRIEC. Un demi-siècle en Belgique. Histoire d'un transfert des bords du Lac Léman aux rives de la Meuse*, Liège, CIRIEC, 2007, 78 p.

#### 5.5.6. CIRIEC-Canada

La vie quotidienne du CIRIEC-Canada est rythmée par les colloques annuels qu'il continue d'organiser. Au cours de la période, il se livre également à un travail d'inventaire de l'offre de recherche au Canada sur l'économie publique et l'économie sociale et il met en place, en 2006, un « groupe de travail pour le transfert » qui vise à améliorer le passage de connaissances vers les partenaires, au travers des activités de la section. Un comité de mise en œuvre veille à l'application des décisions du groupe de travail. Il en ressort la volonté de s'intéresser davantage à la question de la responsabilité sociétale des entreprises collectives. La section entend également axer ses activités sur la transversalité entre économies publique et sociale. Au cours des années suivantes, les questions de dimension environnementale, de développement durable ou de finance responsable seront au menu de plusieurs manifestations. Parallèlement, la section participe à la mise en place d'un réseau canadien de la recherche partenariale en économie sociale constitué de noyaux régionaux. En 2007, elle organise la 1<sup>ère</sup> Conférence mondiale de la recherche en économie sociale à Victoria. Au cours de la période, la revue *Économie et solidarités* entame sa mutation vers une édition entièrement électronique. Le CIRIEC-Canada soutient aussi financièrement le bulletin mensuel de veille électronique *ECO-SOC Info*. Enfin, au cours de la période, la section célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire : Benoît Lévesque signe pour l'occasion un ouvrage retraçant l'histoire de la section<sup>168</sup>.

#### 5.5.7. CIRIEC-Espagne



Bande dessinée publiée à l'occasion des 25 ans de la section espagnole du CIRIEC (Coll. CIRIEC)

La *Revista de debate sobre economía pública, social y cooperativa* reste l'une des principales vitrines de la section espagnole. Au fil des ans, elle est devenue l'une des revues scientifiques d'économie les plus prestigieuses d'Espagne et elle est répertoriée dans de nombreux index (dont SCOPUS et World of Science - WOS). Mais le CIRIEC-Espagne déploie aussi une importante activité en matière d'organisation d'événements internationaux : citons par exemple le congrès scientifique de l'Alliance coopérative internationale (mai 2004 à Segorbe), la 10<sup>e</sup> Journée des chercheurs en économie sociale et coopérative (juin 2005 à Baeza, en Andalousie), le IV<sup>e</sup> Colloque ibérique de coopérativisme et d'économie sociale (Cordoue, 2007), le XXVII<sup>e</sup> Congrès international du CIRIEC (Séville, 2008) et la 3<sup>e</sup> Conférence internationale de recherche du CIRIEC en économie sociale (Valladolid, 2011). Elle participe à la fondation

168 Benoît Lévesque, *Le Ciriec-Canada (1966-2006). Quarante ans de partenariat en recherche sur les entreprises publiques et d'économie sociale*, Anjou (Québec), Éditions Saint-Martin, 2009, 251 p.

d'un Observatoire espagnol de l'économie sociale (qui bénéficie d'un bulletin électronique, le *Boletín*) et d'un Observatoire ibéro-américain pour l'emploi et l'économie sociale (OIBESCOOP, situé à Santiago de Chili) qui regroupe 22 pays et cherche à susciter des initiatives en matière d'économie sociale (recherches, nouvelles entreprises) via un portail, un bulletin électronique ou des séminaires (dont le premier se déroule à Valencia en septembre 2008). Parmi les recherches qu'elle mène figurent une vaste étude sur le troisième secteur sans but lucratif en Méditerranée, l'élaboration d'un manuel des comptes satellites des entreprises de l'économie sociale ou encore des travaux sur les entreprises d'insertion sociale en Espagne ou sur la place de l'économie sociale dans les politiques publiques. 2011 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la section qui organise pour l'occasion une commémoration à Valencia et publie un ouvrage sur son histoire<sup>169</sup>, ainsi qu'une bande dessinée sur les dirigeants de la section<sup>170</sup>. Après la démission de José Luis Monzón en avril 2015, la présidence de la section est assurée par José María Pérez de Uralde, directeur de l'Observatoire basque d'économie sociale.

#### 5.5.8. CIRIEC-France



Pierre Vionnet (directeur général honoraire de l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance) reprend la présidence de la section de 2004 à 2008, date à laquelle il est remplacé par Alain Arnaud, président de la Mutualité de la Fonction publique. Parmi les moments-clés de la section figurent l'organisation du congrès international du CIRIEC à Lyon (2004), l'organisation d'un colloque en 2011 dont la principale oratrice est la Prix Nobel d'Économie 2009 (Elinor Ostrom) et la conférence internationale du CIRIEC à Paris sur l'avenir de l'entreprise publique (2015). Au cours de la période, le CIRIEC-France a également développé de nouvelles initiatives tels l'envoi d'une lettre d'information électronique, *Brèves du CIRIEC France*, et la mise en place de nouveaux groupes de recherche : le premier en économie sociale (2008) est dirigé par les Professeures Danièle Demoustier (Institut d'études politiques de Grenoble) et Nadine Richez Battesti (université Aix-Marseille) et s'interroge sur l'économie sociale et solidaire (la manière dont elle est impactée par les transformations des politiques publiques, ses innovations organisationnelles, etc.). Le second groupe (2009) étudie l'économie publique et est coordonné par Philippe Bance et Jacques Fournier. Il s'intéresse notamment à l'action publique

169 CIRIEC-España 1986-2011, *Noticias de la Economía Pública Social y Cooperativa*, 2011, n° 55 (n° spécial), 72 p.

170 José María Pérez de Uralde (dir.), *El dossier de los tambores monzónicos*, Valencia, Fundación Divina Pastora, 2011, 35 p.

dans le contexte de crise ou à l'internationalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques.

#### 5.5.9. CIRIEC-Italie

La lente désagrégation de la section italienne est sans doute l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire du CIRIEC international. Dès le début des années 2010, le CIRIEC-Italie connaît une situation financière critique : le gouvernement coupe les fonds structurels accordés aux institutions scientifiques et culturelles. Le CIRIEC est en litige avec l'État en raison d'une subvention qui, bien qu'établie par la loi, n'est plus versée depuis 15 ans, ce qui correspond au total à un manque à gagner de près de 1,5 million d'euros. Malgré tout, les activités de recherche commanditées et de publication se poursuivent, notamment la collection d'ouvrages sur l'histoire des grandes entreprises publiques italiennes. Se développe aussi un important projet visant à digitaliser et rendre accessible en ligne ses archives, bases de données et bibliothèque (qui est reconnue comme patrimoine intellectuel et historique national). La section parvient même, en 2014, à relancer la publication de la revue *Economia Pubblica* (arrêtée depuis 2010). Malheureusement, à la suite d'une fin de non-recevoir du gouvernement Renzi (pourtant de centre-gauche) d'acquitter sa dette vis-à-vis du CIRIEC-Italie, tout le personnel du secrétariat est licencié en 2015 ; seuls quelques volontaires poursuivent le travail, dont le secrétaire général et ancien militant communiste Massimo Pinchera.

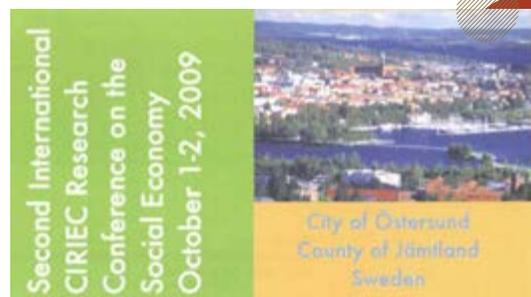
#### 5.5.10. CIRIEC-Japon

L'activité de la section japonaise ne se dément pas au milieu des années 2000 : outre ses activités traditionnelles (organisation annuelle d'une conférence, publication d'ouvrages, etc.), elle développe de nouvelles initiatives : elle décerne ainsi deux nouveaux prix (qui s'ajoutent aux deux précédents) visant à encourager les jeunes chercheurs à réaliser un master ou une thèse de doctorat. Elle se distingue surtout par sa volonté de s'étendre sur le continent asiatique (Asie du Sud-Est, Taïwan, Hong Kong, mais aussi Chine et Corée du Sud) en co-organisant dans ces régions et pays des symposiums sur divers thèmes. Le CIRIEC-Japon joue ainsi un rôle décisif en matière de diffusion de l'économie publique et surtout sociale. Une réunion du Praesidium, en décembre 2010, se tient en marge de la commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la section. À cette occasion, une conférence est organisée sur le thème « Structuring the Global Sustainability » (traitant notamment des questions environnementales et de garantie du bien-être social dans une perspective globale). La catastrophe de Fukushima qui frappe de plein fouet le Japon en 2011 entraîne un très fort ralentissement des activités de la section, car Tokyo Electric Power Company (TEPCO), l'opérateur public d'énergie nucléaire japonais, constituait son membre principal. Elle parvient cependant à remonter progressivement la pente. En 2013, elle décide de redéployer ses activités dans trois directions : la possibilité d'adhésion individuelle à la section, le développement d'activités susceptibles d'intéresser les institutions publiques et les entreprises et enfin la reprise de l'extension de son réseau à l'Asie de l'Est.

À partir de décembre 2015, la section est présidée pendant six ans par Munenori Nomura (professeur à l'université de Kwansei-Gakuin).

#### 5.5.11. CIRIEC-Suède

En 2006, anticipant les problèmes liés à la fermeture annoncée par le gouvernement du National Institute of Working Life (NIWL) qui abrite ses locaux et emploie divers membres de son personnel, la section fait part de son intention de s'ouvrir à l'ensemble de la Scandinavie et dès lors de transformer son nom en CIRIEC-Scandinavie. Dans l'immédiat, il s'agit moins de modifier son *membership*, mais plutôt de tenter de la sorte de faciliter l'obtention de contrats de recherche et de favoriser des collaborations interrégionales avec la Finlande et la Norvège. Le Conseil du CIRIEC souhaite que la section montre les premiers résultats de sa reconsolidation avant d'accepter cette modification de structure, d'autant que les statuts du CIRIEC ne prévoient pas la création de sections transnationales<sup>171</sup>. La prise en compte renforcée de l'économie sociale au niveau politique entraîne une recrudescence de la recherche sur ce secteur. La section retrouve une certaine activité qui se manifeste par sa participation à un projet financé par le Fonds européen de développement régional et à la création d'un nouveau comité intersectionnel coopératif<sup>172</sup>. Néanmoins, la relance véritable tarde à se manifester et la section disparaît fin 2011, deux années après l'organisation de la 2e Conférence mondiale de la recherche du CIRIEC en économie sociale (à Östersund, en octobre 2009).



Annnonce de la 2e CRES - Östersund, 2009 (Coll. CIRIEC)

#### 5.5.12. CIRIEC-Turquie

Adossée depuis sa création au secteur coopératif, la section turque connaît elle aussi une période de turbulence à la fin des années 2000, lorsque les entreprises coopératives marquent des réticences à en assurer le financement. Le départ de Teskomb, un de ses quatre membres, l'oblige à trouver un nouveau partenaire en vue de garantir son équilibre financier. L'université d'Ankara accepte de remplir ce rôle et sauve ainsi temporairement le CIRIEC-Turquie. Mais à partir de 2013, celui-ci cesse d'être une section nationale proprement dite. L'Association des coopératives turques, fondatrice des premières coopératives en Turquie, reste cependant membre du CIRIEC en tant que membre collectif.

171 Compte rendu de la réunion du Conseil international du CIRIEC. Sevilla, 18 mai 2007, p.3.

172 Cette nouvelle structure (qui remplace le KOOPI) représente le mouvement coopératif suédois au sein du Comité intersectionnel européen coopératif et de l'Alliance coopérative internationale.

#### 5.5.13. CIRIEC-Venezuela

En 2004, Benito Diaz, professeur de sociologie à l'université des Andes, devient le nouveau président de la section vénézuélienne. Celle-ci vit à l'époque une période particulièrement difficile car elle subit l'impact de la grave crise économique et politique qui secoue le pays. Malgré des tentatives visant à rassembler les membres de la section et à trouver des financements, le CIRIEC-Venezuela est bientôt dans l'incapacité de payer ses cotisations et entre en léthargie. En conséquence de quoi, la section est suspendue temporairement en 2006, mais est réintégrée moins de deux ans plus tard après avoir démontré les efforts consentis en vue de régulariser sa situation. Le nouveau président est Mario Fagiolo, professeur d'économie à l'université d'Orient, tandis que Benito Diaz devient responsable des relations internationales. La section, qui déménage à Trujillo au sein du Research Center for Sustainable Integral Development (CIDIS) de l'université des Andes, poursuit ses activités traditionnelles (organisation d'un symposium national d'économie sociale, publication de la revue *Cayapa*, etc.). Elle développe en outre une formation qualifiante en matière de coopérativisme et d'économie sociale. À la fin de la période, d'importantes difficultés économiques et politiques frappent à nouveau le pays. La section s'en trouve affaiblie et maintient difficilement ses contacts avec l'extérieur.

### 5.6. Des collaborations internationales toujours plus nombreuses

La collaboration avec d'autres organismes liés à l'économie publique, sociale et coopérative au niveau international a été l'une des missions du CIRIEC depuis sa création. Cette collaboration prend diverses formes : simple présence ou prise de parole lors de manifestations internationales (séminaires européens du Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général - CELSIG et du Comité économique et social européen, congrès du CEEP, conférences européennes des entreprises locales, Conférence européenne de l'économie sociale dans les pays d'Europe centrale et orientale, etc.), voire organisation et animation d'une séance de travail (Conférence internationale de l'économie sociale et l'entreprise sociale à Prague en avril 2009).

Par ailleurs, au cours de la période, plusieurs partenariats importants sont noués.

#### 5.6.1. Académie interrégionale de l'Organisation internationale du travail sur l'économie sociale et solidaire



Depuis sa création en 1947, le CIRIEC entretient des contacts réguliers (bien que de manière informelle) avec l'Organisation internationale du travail (OIT).

Edgard Milhaud lui-même avait d'ailleurs initialement caressé le rêve de faire du CIRIEC une branche de la vénérable institution. En 2010, c'est un partenariat institutionnel qui se met en place avec le Centre international de formation (CIF) de l'OIT lors du lancement d'une « académie interrégionale ». Le projet est de stimuler la connaissance de l'économie sociale et solidaire et les échanges d'expériences entre personnes du monde entier. Il rassemble un public jeune avec, une fois n'est pas coutume, une dominante féminine, et s'adresse à des personnes aux profils variés : aux décideurs politiques, aux représentants des organisations syndicales et patronales, aux praticiens et promoteurs de l'ESS, mais surtout aux fonctionnaires publics pour les initier à cette nouvelle façon de faire. Le CIRIEC international participe à ces Académies dans le cadre d'un partenariat institutionnel noué avec le Centre international de formation de l'OIT. Aux côtés d'autres experts de plusieurs sections nationales (notamment canadienne et espagnole), le Professeur Leandro Pereira Morais du CIRIEC-Brésil anime et cosigne le manuel trilingue (français, espagnol, anglais) qui est produit pour chaque édition. Après une première édition à Turin (du 25 au 29 octobre 2010), l'Académie a été accueillie à Montréal (24-28 octobre 2011) et à Agadir (au Maroc, 7-12 avril 2013). Cette dernière édition est l'occasion d'une collaboration avec le Réseau marocain de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit, pour le CIRIEC, d'une belle opportunité, lui qui souhaite s'ouvrir à l'Afrique du Nord.

en valeur de ce type d'économie. C'est donc de manière logique que des liens se nouent avec le CIRIEC dont il partage le même intérêt pour l'économie collective. Mi-juin 2013, un protocole d'accord est signé entre les deux organisations. Il vise à renforcer les deux partenaires au travers d'un échange et d'une diffusion d'informations, de la participation réciproque aux manifestations et aux instances scientifiques. Deux ans plus tard, en novembre, l'accord s'étend à un troisième partenaire, le Réseau européen de l'économie sociale (Social Economy Europe), et prévoit un support mutuel, l'organisation de manifestations internationales ou encore le dépôt commun de dossiers de candidature en réponse à des appels d'offre. En 2016, la Commission « Économie sociale et coopérative » du CIRIEC rejoindra, en la personne de Marie J. Bouchard, le groupe de pilotage international des Rencontres du Mont Blanc.

#### 5.6.2. *Recherches en partenariat avec le Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général / Centre Européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics et des services d'intérêt général (CEEP)*

Les rapports avec le CEEP s'intensifient dans les années 2000 et les deux institutions travaillent en partenariat sur plusieurs projets de recherche. En 2008, le CIRIEC participe en tant que membre du Comité de suivi à un important projet d'étude lancé par le CEEP (financé par l'Union européenne). Intitulé « Mapping Public Services », il vise à dresser un panorama statistique des entreprises publiques offrant des services d'intérêt général dans les 27 pays de l'Union européenne (tailles, secteur, formes légales, éléments intersectoriels ou transnationaux, etc.) et à analyser les relations industrielles qu'elles développent et le dialogue social qu'elles mettent en place. Les résultats de cette importante étude sont présentés au Parlement européen en 2010.

#### 5.6.3. *Les Rencontres du Mont Blanc et Social Economy Europe*

Organisées pour la première fois en 2005 à l'initiative de plusieurs entreprises d'économie sociale françaises et québécoises (dont certaines, membres des sections du CIRIEC), les Rencontres sont un forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire. Organisé chaque année en novembre, ce rendez-vous réunit plusieurs centaines de participants avec pour objectif la mise



**Les Rencontres  
du Mont-Blanc**  
The Mont-Blanc Meetings

## CHAPITRE V : UN CIRIEC EN EXPANSION INTERNATIONALE (2016-JANVIER 2022)

### 1. Le contexte économique général : quand la crise humaine et sanitaire supplante l'économie

En 2016-2017, près de dix ans après son éclatement, la crise financière semble s'éloigner de manière durable : de nombreux pays ont retrouvé leur niveau d'avant 2008 et, malgré une certaine fragilité, l'économie mondiale fait montre d'une plus grande stabilité. Si chacun s'accroche à ces signes encourageants d'éclaircie, le ciel reste encore voilé : le principal pays moteur de la croissance (la Chine) montre des signes d'essoufflement (sa croissance a été divisée par deux), tandis que la crise a provoqué des ravages en matière d'emploi et contribué à creuser encore les inégalités sociales. Par ailleurs, de nombreuses crises politiques (notamment aux Proche et Moyen-Orient) secouent la planète, tandis que les effets dramatiques du réchauffement climatique sont chaque jour plus manifestes. Les pays nantis (Europe, États-Unis) font face à un afflux massif de migrants fuyant la guerre ou la misère et optent pour un repli frileux sur eux-mêmes.

Aux nombreux défis mondiaux, vient s'ajouter une crise sanitaire et humaine sans précédent. Apparue en novembre 2019 à Wuhan, le coronavirus s'étend rapidement au monde entier où il opère des ravages<sup>173</sup>. Face à cette pandémie mondiale, la plupart des États imposent diverses mesures dont des restrictions drastiques des déplacements (tant au niveau international qu'au sein même de chaque pays), entraînant l'arrêt sur longue période de pans entiers de l'activité économique (notamment les secteurs des transports, de l'horeca, du tourisme et de la culture, les plus gravement impactés)<sup>174</sup> et un brusque ralentissement de la croissance. Tout au long de la crise, s'affirme le rôle important joué par l'État et les entreprises publiques, d'une part, et par les initiatives d'économie sociale et solidaire, d'autre part, en termes de lutte contre la pandémie et de maintien des services essentiels (santé et services sociaux, transport, etc.). Mis en évidence par une série de contributions des sections nationales du CIRIEC, ce rôle fait l'objet d'une résolution générale que le Centre international prend à

173 Mi-juin 2021, le Tableau de bord de l'OMS sur le coronavirus (COVID-19) faisait état de près de 176,5 millions de cas confirmés d'infection dont près de 4 millions de décès (Voir données à jour : <https://covid19.who.int/>).

174 Quelques mois seulement après le déclenchement de la pandémie, la déclaration de l'UNTFSSSE « Quel rôle pour l'économie sociale et solidaire dans la relance post-crise Covid-19 ? » (juin 2020) dressait déjà le constat accablant suivant : « Plus de 2,2 milliards de travailleurs vivent dans des pays où les lieux de travail ont été fermés. Selon les estimations de l'OIT, 436 millions d'entreprises (dont 389 millions de travailleurs indépendants) opèrent dans des secteurs à haut risque (industrie manufacturière, services de restauration et d'hébergement, immobilier, commerce de gros et de détail). L'OIT estime une perte de 305 millions d'emplois dans le monde. » (voir : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/---coop/documents/publication/wcms\\_753449.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_753449.pdf)).

l'issue de son Assemblée générale du 27 octobre 2020 qui appelle « chacune et chacun à s'impliquer dans cette période de transition économique, sociale et écologique, et à mener une action collective de coconstruction des politiques de développement durable associant progrès social et économique, protection de l'environnement et de la santé et maîtrise des ressources »<sup>175</sup>.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La situation économique se redresse progressivement en 2021, en raison notamment de la croissance importante de la production aux États-Unis et en Chine. En mai 2021, divers analystes prévoyaient pour fin 2022 le retour des économies de nombreux pays à leur niveau d'avant la crise...

Par ailleurs, de nombreuses inquiétudes se font jour quant à la manière dont les pays géreront l'après-Covid : la pandémie a (encore) accentué les inégalités sociales et a entraîné dans tous les États d'énormes dépenses et creusé les déficits publics. Au niveau de l'Union européenne, la « clause dérogatoire générale » du Pacte de stabilité et de croissance, activée en mars 2020, a dégagé temporairement les États membres du respect des exigences budgétaires normales, mais elle devrait être désactivée au plus tard en 2023. Il y a fort à parier que de nombreux États renoueront alors avec des politiques d'austérité drastique qui risquent, comme à chaque fois, de porter sur les dépenses publiques (et notamment les dépenses en matière de soins de santé, secteur pourtant essentiel, comme l'a démontré la pandémie). Dans ce contexte morose,

<sup>175</sup> Résolution générale COVID-19 : Réponse des acteurs de l'économie publique, sociale et coopérative, Paris, 27 octobre 2020. Cette résolution, ainsi que les diverses contributions qui l'accompagnent sont consultables en ligne : <http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2020/12/GENERAL-RESOLUTION-doc-final-FULL.pdf> [dernière consultation : 14 juin 2021].

la volonté affirmée par Joe Biden, peu après son arrivée à la Maison Blanche en janvier 2021, de mettre en place un taux d'imposition mondial minimal pour les entreprises apparaît comme une perspective encourageante. De même, de nombreux espoirs reposent sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 élaboré par l'Organisation des Nations Unies et adopté en 2015 par l'ensemble de ses États membres. À travers 17 objectifs, il vise à protéger la planète et à garantir prospérité, paix et justice à tous ses habitants<sup>176</sup>.

La pandémie de coronavirus, en raison des limitations de mouvement (tant au niveau national qu'international) qu'elle impose, s'accompagne d'un bouleversement complet des modes de travail avec notamment un développement inédit du phénomène de télétravail et la généralisation (et surtout l'amélioration des performances) des plateformes virtuelles de visioconférence. Il est d'ores et déjà évident que dans les prochaines années, nous serons les témoins à l'échelle planétaire, d'une mutation profonde du fonctionnement de la plupart des entreprises et associations professionnelles. Pour le CIRIEC, dont la force repose sur son réseau international, cela pourrait s'avérer une belle opportunité. Ainsi les visioconférences (auquel il n'était jusqu'alors recouru que de manière très parcimonieuse) offrent d'énormes possibilités en matière de maintien de contact avec les sections nationales et les membres du réseau scientifique : désormais les relations transcontinentales ne sont plus obligatoirement synonymes de longs et coûteux voyages en avion avec leurs contraintes en matière de réservation et leur jetlag ! Les effets s'en font ressentir sur la participation aux réunions de Conseil international et d'Assemblée générale qui se sont tenues (à distance) au cours des deux dernières années (marquée par une représentation nettement plus importante de sections extra-européennes telles le CIRIEC-Japon ou les sections d'Amérique latine). Si ces outils virtuels ne sont pas adaptés à l'organisation des événements biannuels du CIRIEC (congrès internationaux et conférences de la recherche en économie sociale) et ne pourront jamais remplacer les contacts humains qui sont au cœur de la dynamique du CIRIEC, ils pourraient par contre s'avérer une piste supplémentaire pour régler l'un des principaux problèmes rencontrés par le CIRIEC depuis sa création, à savoir l'implication dans ses activités des petites sections plus fragiles financièrement ou des chercheurs indépendants.

## 2. Élargissement géographique du réseau du CIRIEC

### 2.1. Les nouvelles sections nationales

Au cours des cinq dernières années, le CIRIEC a connu une internationalisation de ses membres, comme nous le verrons ultérieurement, mais elle a également été marquée par la disparition de deux de ses sections historiques : l'Italie et l'Allemagne.

<sup>176</sup> Pour la description des 17 objectifs de développement durable, voir : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, la section italienne se retrouve en 2015 dans une situation critique, après avoir dû se séparer de la totalité du personnel du secrétariat. Seule la détermination de Massimo Pinchera et de quelques bénévoles permet de maintenir temporairement la section en vie, mais la disparition du secrétaire général en 2016 sonne le glas du CIRIEC-Italie. Dès 2017, divers chercheurs (dont Alberto Zevi, Marco Marini et Giuseppe Bognetti) n'épargnent pas leur peine pour ressusciter une section, en collaboration avec les universités de Milan (Massimo Florio) et de Bologne (Giulio Ecchia et Flavio Delbono). Un projet de statuts est rédigé et un dispositif est mis en place pour assurer la publication *Economia Pubblica* (grâce à l'apport de fondations du secteur public local). Néanmoins, fortement ralentis en raison du long processus de liquidation de l'ancienne structure, ces efforts en vue de la création d'une nouvelle section n'ont pas abouti jusqu'à présent.

Au milieu des années 2010, le Bundesverband öffentliche Dienstleistungen (BVÖD) connaît une importante restructuration tant au niveau administratif que scientifique qui laisse même un moment le CIRIEC-Allemagne sans personnel. Par ailleurs, les entreprises membres de la section sont de plus en plus en demande d'un service de consultance qui ne cadre pas avec la dimension scientifique du CIRIEC. Cette situation accentue un désintérêt de plus en plus marqué de ces entreprises envers les activités scientifiques du CIRIEC, qui se transforme même en opposition, lorsque les recherches des professeurs allemands sont trop critiques ou remettent en question la gouvernance des entreprises municipales. Pendant plusieurs années, Rainer Plassmann demeure le seul représentant de la section à s'impliquer au Centre international, mais après son départ (comme président du CEEP, puis à la retraite), la section allemande se désaffilie du CIRIEC en 2020. Afin de ne pas rester trop longtemps sans membre dans ce pays moteur de l'économie au sein de l'Union européenne, des contacts sont immédiatement noués. Ils aboutissent rapidement à une candidature d'adhésion de la part d'un centre interuniversitaire basé à Leipzig, le Kompetenzzentrum Öffentliche Wirtschaft Infrastruktur und Daseinsvorsorge (KOWID). Poursuivant des objectifs très proches de ceux du CIRIEC, il vise notamment la diffusion des résultats de recherche à destination, entre autres, des praticiens. La candidature du KOWID est approuvée en 2021, constituant la première étape vers l'éventuelle reconstitution d'une section allemande.

Ces défections constituent assurément un coup dur pour le CIRIEC à divers égards. Au niveau symbolique d'abord : il s'agit en effet de deux sections historiques (toutes deux disparaissent à la veille de leur 60e anniversaire) qui avaient joué un rôle important dans la consolidation de l'organisation au niveau scientifique. De plus, toutes deux bénéficiaient d'une forte assise au niveau des entreprises publiques (l'un des deux axes principaux d'étude du CIRIEC). Dorénavant, seules cinq sections ont encore des entreprises publiques parmi leurs membres (Autriche, Belgique, Canada et à un moindre niveau, la France et

le Japon). Par ailleurs, la désaffiliation des deux sections comporte d'importantes répercussions financières. La section italienne avait, vis-à-vis du CIRIEC International, une dette importante qui ne peut être apurée, ce qui correspond pour l'organisation internationale à une perte de quelque 40 000 euros. Quant à la section allemande, elle figurait parmi les sections fortes et sa disparition prive le Centre international d'une cotisation annuelle de 14 000 euros. La dissolution des deux sections n'a, heureusement, pas de véritable impact sur les activités scientifiques du CIRIEC : les chercheurs allemands et surtout italiens continuant de s'investir dans les recherches menées.

Les conséquences seront plus marquées en ce qui concerne la représentation géographique du CIRIEC : tandis que disparaissent deux sections au sein de pays parmi les plus vastes et les plus peuplés de l'Union européenne, de nouvelles sections sont créées sur d'autres continents. Le CIRIEC, longtemps fort eurocentré, obtient une assise beaucoup plus internationale.

C'est sur le continent américain, et plus particulièrement en Amérique latine, que la progression du CIRIEC est la plus fulgurante, fruit sans nul doute des efforts conjoints déployés depuis de nombreuses années par les sections espagnole, canadienne et portugaise.

En novembre 2017, le Conseil international ratifie la reconnaissance d'une « nouvelle » section au Brésil<sup>177</sup>. Elle succède à la section créée en 2002, mais malheureusement dissoute quelques années plus tard. L'initiative en revient à plusieurs professeurs de la Pontificia Universidade Católica de Campinas qui avaient déjà été impliqués dans la création de la section précédente (autour du CETEAD de Salvador de Bahia). Dès la dissolution de celle-ci, en 2013, ils s'étaient activés en vue de reformer une section. Début 2016 sont déposés les statuts d'une nouvelle structure (regroupant entre-temps d'autres universités) qui se fixe pour objet d'étude prioritaire l'économie sociale et solidaire (notamment face à la régulation législative et en termes de contribution au développement

socio-économique local). Bien qu'elle ne dispose, de son aveu même, que de peu de relais au niveau international, étant principalement centrée sur les études locales et territoriales, et que son assise au niveau entrepreneurial soit faible (elle ne compte que deux entreprises parmi ses membres), le Conseil décide de faire confiance à la jeune structure qui témoigne



Logo du membre allemand du CIRIEC

Annnonce de la conférence mondiale organisée par le CIRIEC Brésil en 2021 (Coll. CIRIEC)

177 Archives du CIRIEC, Compte-rendu de la réunion du Conseil international du CIRIEC. Namur, le 17 novembre 2017, p. 2.

d'une forte détermination. Après le rejet de sa candidature d'accueillir le XXXIIIe Congrès international du CIRIEC à Salvador de Bahia (en raison de l'élection du président d'extrême droite, Jair Bolsonaro), la section poursuit sa volonté de mettre sur pied une conférence mondiale les 17-18 et 19 septembre 2020, mais la pandémie de coronavirus rend la tenue de l'événement impossible et l'oblige à le reporter. Il a finalement lieu en avril 2021 (en distanciel).

C'est au cours de la même réunion du Conseil international que le CIRIEC-Turquie est reconnu officiellement. Il s'agit, là aussi, d'une « renaissance », puisque comme son homologue brésilienne, la section précédente avait disparu en 2013. Le CIRIEC-Turquie se reconstitue, à l'initiative d'un noyau de professeurs de l'université Gelişim<sup>178</sup> d'Istanbul (dont les recteur et vice-recteur Burhan Aykaç et Nail Öztaş). Proche du monde des entreprises et du secteur coopératif – l'Association des coopératives turques, l'ancien membre collectif du CIRIEC y est associée –, elle a pour champ d'action privilégié la promotion de l'économie sociale qui a pris une grande ampleur en Turquie, et entend réunir le monde académique, les décideurs politiques et les praticiens. En raison de son ancrage universitaire, la section est active en matière d'organisation d'ateliers qui entendent sensibiliser les étudiants à l'importance croissante de l'économie sociale (les « Social Economy Convention – Student Workshop Studies »). Elle mène aussi des projets de recherche autour du secteur coopératif, avec une attention particulière à l'emploi des femmes au sein de ce secteur<sup>179</sup>.

2019 constitue une année importante en termes d'élargissement géographique du Centre international, puisqu'il voit l'accomplissement d'un rêve poursuivi depuis longtemps : l'implantation du CIRIEC sur le continent africain. Elle prend la forme d'une section tunisienne, créée sous l'impulsion des départements relations internationales et recherche de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), la principale centrale syndicale du pays (et une des quatre structures récompensées par le Prix Nobel de la Paix en 2015 pour son apport dans le processus ayant mené à la tenue des élections présidentielles et législatives et la ratification d'une nouvelle constitution). Présidé par Naïma Hammami, secrétaire générale adjointe de l'UGTT (en charge des relations internationales et de la migration), épaulée par sa collègue Souad Khallouli, le CIRIEC-Tunisie regroupe à la fois des représentants du monde académique et des entreprises et développe comme domaines privilégiés d'action : l'économie publique, l'économie sociale et solidaire, les politiques publiques, l'environnement et le développement territorial. De premiers contacts avaient été noués avec cette centrale dès 2013 dans le cadre d'une Académie sur l'ESS organisée par le BIT à Agadir (Maroc) et s'étaient intensifiés, en 2017, lors de la préparation du congrès international de Liège. Le terrain tunisien est particulièrement favorable. Dans la foulée de la « révolution du jasmin », la Tunisie fait le choix stratégique de miser sur l'économie sociale et solidaire qu'elle reconnaît comme le troisième pilier de développement

178 « Gelişim » signifie développement en turc.

179 Projet « Production for Women Cooperatives Promotion for Production Project » et production du documentaire *Borrowed from the Future: Cooperative System for Sustainable Societies* sur les coopératives de femmes dans la région turque de l'Égée.

(après les secteurs public et privé). Fin octobre 2019, en prélude à un séminaire sur les problématiques de privatisation et les réalités de l'économie sociale en Tunisie que l'UGTT organise à Tunis, le conseil d'administration international du CIRIEC entérine l'adhésion de la nouvelle section. Elle a été l'un des fers de lance du projet de loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire qui a été adoptée par le gouvernement tunisien en juin 2020 et qui devrait avoir un impact réel en matière de création d'emplois et entraîner à terme une croissance économique durable et inclusive.

Cette réunion marque également la reconnaissance officielle d'une nouvelle section en Amérique du Nord : le CIRIEC-Mexique. Ce dernier s'est constitué quelques mois plus tôt, à l'occasion d'un congrès fondateur tenu à Acapulco le 31 mai 2019. La nouvelle section est l'aboutissement d'un long travail d'accompagnement mené depuis plusieurs années par les sections brésilienne, colombienne, espagnole et canadienne du CIRIEC. Elle bénéficie elle aussi d'un contexte favorable lié à la perte de vitesse du néolibéralisme au Mexique et à la victoire éclatante de la gauche aux élections fédérales de 2018 qui voient l'élection d'Andrés Manuel López Obrador (candidat de gauche) comme président. S'appuyant sur les deux plus grandes confédérations coopératives du pays, sur des agences étatiques et six universités, le Centro Internacional de Investigación y Documentación de la Economía Pública, Social y Cooperativa (México) regroupe divers chercheurs autour de Roberto Cañedo Villareal, président de la section. À travers des liens qu'il tisse entre chercheurs et praticiens, le CIRIEC-Mexique vise à promouvoir l'économie publique, sociale et coopérative au Mexique et entend constituer un point de référence et d'assistance technique pour toutes les structures actives en matière d'économie sociale et solidaire dans ce pays. Ainsi, depuis sa création, le CIRIEC-Mexique a initié un projet de grande envergure visant à la constitution et à l'accompagnement de coopératives.

La section du Costa Rica voit quant à elle officiellement le jour en octobre 2020. Dans ce pays qui constitue le centre historique du développement d'initiatives



Logos de toutes les sections du CIRIEC fin 2021

coopératives en Amérique centrale et dans les Caraïbes<sup>180</sup>, c'est autour de diverses structures actives dans ce secteur que la nouvelle section est créée à l'initiative de l'Universidad Estatal a Distancia (UNED) de San José. Éditrice d'une revue scientifique, *Revista Nacional de Administración (RNA)*, la section se fixe parmi ses premiers objectifs d'effectuer un recensement des coopératives du pays visant à offrir aux décideurs politiques une série d'informations sur lesquelles pouvoir appuyer leur action. Malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire, la jeune section fait montre de dynamisme et organise du 8 au 10 septembre 2021, dans le cadre de la célébration du bicentenaire de l'indépendance du pays, la 8e Conférence de recherche en économie sociale du CIRIEC.

## 2.2. Les membres institutionnels

En février 2017, le Conseil prend une décision importante en termes stratégiques : dorénavant, une politique volontariste sera menée vis-à-vis de l'adhésion de membres institutionnels, appelés aussi « membres collectifs », (tels des organismes de recherche, associations professionnelles, etc.). Contre paiement d'une cotisation comprise entre 1000 et 3000 euros, ces membres peuvent adhérer et le Conseil international peut, par cooptation, accueillir en son sein certains délégués de ces membres collectifs<sup>181</sup>. Prévus dans les statuts du CIRIEC, cette possibilité n'avait presque jamais été mise en pratique, sauf en avril 2008, lorsqu'avait été coopté Pavlos Kalosinatos de l'INEK-PEO (Cyprus Labour Institute). Bien que la création d'une section nationale reste la priorité, une action prospective est menée désormais auprès de membres institutionnels. L'objectif étant de pouvoir répondre au réel intérêt manifesté par certains pays et de pallier les difficultés structurelles qui empêchent souvent la création de nouvelles sections. La stratégie s'avérera payante puisque en 2021, le CIRIEC compte neuf membres institutionnels, dont une majorité de structures actives dans le champ de l'économie sociale : au INEK-PEO chypriote sont venus se joindre le Laboratorul de Solidaritate de Bucarest (Roumanie, 2018), le Centro Internacional de Economia Social et Cooperativa (CIESCOOP) basé à l'université de Santiago (Chili, 2019), l'université Sungkonghoe de Séoul (Corée du sud, 2019), l'université polytechnique Salesiana à Quito (Équateur, 2020), le Social Economy Institute de Thessalonique (Grèce, 2018), le Centre for Co-operative Studies – University College Cork (Irlande, 2018), Serus - Social Economy Development à Linköping (Suède, 2018) et le Kompetenzzentrum Öffentliche Wirtschaft Infrastruktur und Daseinsvorsorge e.V. - KOWID à Leipzig (Allemagne, 2021).

La formule des membres institutionnels constitue une sorte de tremplin vers la constitution d'une véritable section nationale : depuis 2019, le Laboratoire de la Solidarité de Bucarest étudie la possibilité de se transformer en section nationale. De même, le Serus (Stockholm) envisage de reconstituer, en collaboration avec le secteur coopératif, un CIRIEC-Suède sous la forme d'un Swedish Institute for Social Economy. Enfin, dès son affiliation, l'université de Séoul s'est engagée à tenter de monter une section nationale et a noué des contacts en ce sens, notamment avec la société de chemins de fer coréens et elle sera l'organisatrice de la 9e Conférence internationale de recherche en économie sociale qui se tiendra à Séoul en juillet 2023. Au moment où sont rédigées ces lignes (janvier 2022), aucun de ces projets ne s'est cependant concrétisé.



Logos de tous les membres collectifs et observateurs du CIRIEC fin 2021

Fin 2021, le Centre international compte donc quinze sections nationales, neuf membres institutionnels et un membre observateur (CEDEC) répartis sur quatre des six continents : Afrique (Tunisie), Amérique (Argentine, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Mexique, Venezuela, Chili et Équateur), Asie (Japon, Turquie et Corée du Sud) et Europe (Autriche, Belgique, Espagne, France, Portugal, Chypre, Grèce, Irlande, Roumanie, Suède). Seule l'Océanie et l'Antarctique (!) restent encore imperméables à l'action du CIRIEC. Fini l'eurocentrisme des débuts : désormais c'est le continent américain qui abrite le plus grand nombre de sections nationales du CIRIEC et si l'Asie ne compte « que » trois membres, il s'agit cependant de trois pays actifs au niveau économique. Bien qu'aucune perspective ne se dessine actuellement pour la Chine et l'Inde (respectivement deuxième et sixième économies mondiales), jamais la pénétration du CIRIEC sur le continent asiatique n'a été aussi importante.

## 2.3. Le réseau scientifique

La réflexion entamée depuis plusieurs années sur la valeur ajoutée du CIRIEC a fait ressortir que sa principale force est son réseau international. Sa valorisation au niveau scientifique et dans les contacts aux niveaux social, économique et politique représente un véritable atout pour l'asbl.

L'Agora de l'intérêt général et de l'économie sociale constitue un des outils importants en matière de cohésion du réseau international. Initié en 2014, ce support interactif poursuit son développement. Pourtant, fin 2016, seuls 110 chercheurs y sont enregistrés malgré une offre documentaire très riche (avec

180 En 2012 (dernières données statistiques disponibles), le Costa Rica comptait 594 coopératives qui généraient au total quelque 17 600 emplois et comptaient ensemble plus de 887 000 membres. Voir *Síntesis IV censo nacional cooperativo 2012. Estado del cooperativismo en Costa Rica. Con la información avanzamos*, San José, INFOCOOP, 2012, p. 11 (disponible en ligne : [censo\\_cooperativo\\_2012.pdf](http://censo_cooperativo_2012.pdf) ([infocoop.go.cr](http://infocoop.go.cr))).

181 Archives du CIRIEC, Compte-rendu de la réunion du Conseil international du CIRIEC. Linz, le 17 février 2017, p. 10. Depuis 2018, ces membres institutionnels ont également voix délibérative et peuvent désigner des membres suppléants (Archives du CIRIEC, Procès-verbal de l'Assemblée générale du CIRIEC. Liège, 1er juin 2018, p. 2).

plus de 15 000 documents recensés<sup>182</sup> et un dépouillement automatique de dix sites Internet et vingt flux RSS<sup>183</sup> pertinents en matière d'économie collective). De plus, Agora diffuse deux lettres d'information par mois aux membres reprenant les actualités du CIRIEC, les nouveaux membres et les derniers documents postés. Pour tenter de stimuler son utilisation, une version plus ergonomique et conviviale, d'utilisation plus simple, est lancée en février 2016. Si la plateforme attire davantage de chercheurs (fin 2021, ils étaient quelque 180 issus de 39 pays<sup>184</sup>), le succès reste cependant mitigé. Il pourrait résulter du fait que les chercheurs appartenant aux générations précédentes ne sont pas familiarisés avec ces outils virtuels, mais peut sans doute s'expliquer aussi par la pléthore d'informations disponibles sans peine sur la Toile et donc par la réticence (voire une certaine paresse ?) des chercheurs (même ceux appartenant à la jeune génération) à devoir passer par une plate-forme spécifique (nécessitant un processus d'identification) pour effectuer leur recherche sur le Web.

Afin de renforcer le réseau scientifique, une nouvelle stratégie de communication est développée : fin 2015, le site Internet de l'aisbl connaît une refonte complète, visant non seulement à moderniser l'outil, mais aussi (et surtout) à donner davantage de visibilité aux deux principales composantes du réseau, à savoir les scientifiques et les praticiens. Une place accrue est octroyée aux sections nationales et à leurs activités, tandis que les travaux scientifiques et activités du Centre international jouissent d'une présentation plus dynamique. Cet important chantier s'accompagne de la modification de la charte graphique du CIRIEC (nouveau logo et remplacement des supports de communication) et d'une nouvelle politique en matière de communication qui se marque par l'envoi d'une lettre d'information externe qui diffuse largement (à près de 10 000 contacts) les actualités du réseau du CIRIEC (événements, publications, appels à contributions, etc.) s'ajoutant ainsi à la lettre d'information interne évoquée plus haut. En outre, après certaines réticences, le CIRIEC fait son apparition sur les réseaux sociaux avec l'ouverture, en 2017, de comptes Twitter et Linked'In<sup>185</sup>. L'opération s'avère judicieuse, puisque, en mars 2022, ces deux réseaux sociaux comptent respectivement 800 abonnés et 580 relations. Cette présence sur le Web 2.0 professionnel s'avère « démultipliante » et en progression exponentielle. Enfin, en décembre 2020, paraît le premier numéro de *Social Economy News*. Publié en trois langues (français, anglais, espagnol) par le CIRIEC-Espagne, en partenariat avec le CIRIEC International, ce bulletin



Logo du CIRIEC International depuis 2016

182 Fin 2021, Agora recensait quelque 21 600 documents.

183 Grâce aux flux RSS, les sites offrent la possibilité à l'utilisateur d'être averti chaque fois qu'une information susceptible de l'intéresser est publiée.

184 Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Uruguay, Venezuela.

185 <https://twitter.com/ciriec> ; <https://fr.linkedin.com/company/ciriec-international>.

d'information en ligne promeut l'économie sociale et informe de manière large sur l'actualité de ce secteur au sein principalement de l'Union européenne, mais aussi au-delà. Son champ se veut le plus complet possible tant au niveau des sources d'informations (organisations représentatives, entreprises et entités, centres de recherche, institutions publiques), que du type de renseignements transmis : informations des principaux centres de recherche en économie sociale et résultats de leurs recherches, actions des institutions européennes ou travail des différents gouvernements en rapport avec l'économie sociale<sup>186</sup>.

En 2017 se met en place un système d'adhésion au réseau scientifique international pour des membres individuels (du moins dans les pays qui ne disposent pas d'une section nationale). Ces affiliations<sup>187</sup> doivent être appuyées par deux parrains parmi le réseau scientifique du CIRIEC et approuvées par un comité de nomination mis en place au sein du Conseil scientifique international. Déjà envisagée dans la planification stratégique menée au milieu des années 2000, cette formule d'adhésion au réseau scientifique poursuit divers objectifs. Outre de favoriser l'émergence de nouvelles sections nationales, elle ambitionne également de renforcer le réseau scientifique en améliorant le sentiment d'appartenance des chercheurs au CIRIEC et de trouver une réponse aux chercheurs « passagers clandestins » qui profitent de l'expérience et des connaissances spécialisées accumulées par le CIRIEC sans collaborer, ni intellectuellement ni financièrement, au maintien et à l'enrichissement de son réseau scientifique. La formule rencontre un certain succès : 44 membres de 22 pays étaient enregistrés fin décembre 2021.

### 3. Évolution du mode de fonctionnement

#### 3.1. Le Conseil d'administration international et le Praesidium

L'augmentation et la diversification géographique des sections du CIRIEC a évidemment des conséquences sur les structures décisionnelles du CIRIEC, puisque les sections sont représentées par maximum cinq membres effectifs et cinq membres suppléants au Conseil international. En 2018, ce dernier offre également une représentation aux membres institutionnels<sup>188</sup>. Considérés

186 Les sept numéros parus actuellement sont accessibles sur le site Internet du CIRIEC : <http://www.ciriec.uliege.be/publications/social-economy-news/>.

187 La cotisation est volontairement maintenue basse, à avoir 180 euros pour trois ans pour un membre provenant d'un pays de l'OCDE et 90 euros pour un membre provenant d'un autre pays. Par ailleurs, elle offre une série d'avantages tels qu'un accès privilégié aux commissions scientifiques et une réduction à l'abonnement aux *Annales* et à divers événements. Par contre, ces membres scientifiques sont considérés comme membres associés et n'interviennent dès lors pas dans la gestion du CIRIEC.

188 En 2018, les membres effectifs sont Pavlos Kalosinatos, directeur général d'INEK-EO (Chypre), Ioannis Nasioulas, directeur du Social Economy Institute de Thessalonique (Grèce) et Ancuța Vameșu, présidente du Laboratorul de Solidaritate de Bucarest (Roumanie). En 2020, Sang-Youn Lee, directeur de l'Institute of Co-operative Management de l'université Sungkonghoe (Corée du sud) est coopté à son tour.

globalement comme une section, ils se voient dès lors octroyer ensemble dix membres (effectifs et suppléants).

Quant au Praesidium, en 2016, il s'ouvre pour la première fois de son histoire à deux représentants de sections latino-américaines : Hernando Zabala Salazar et José Pablo Puzino, respectivement présidents des sections colombienne et argentine. Il aura fallu attendre plus de 50 ans à cette dernière section, créée en 1966, pour intégrer l'organe suprême du Centre international ! Deux ans plus tard, Burhan Aykaç, président du CIRIEC-Turquie, réintègre l'organe à la suite de la recréation d'une section turque.

De 2014 à 2018, c'est Alain Arnaud, président du CIRIEC-France, qui assure la présidence du CIRIEC. En 2018, Jorge de Sá, président du CIRIEC-Portugal, lui succède, mais à la suite de son décès survenu en avril 2019, Alain Arnaud reprend la fonction. Quatre vice-présidents assistent le président. Au cours de la période, il s'agit de : Erich Haider,



vice-président du CIRIEC-Autriche et José Bernard Thiry, Alain Arnaud et Leona Detiège à la 8e CRES - Bucarest, 2019 (Coll. CIRIEC)

Luis Monzón Campós, directeur exécutif du CIRIEC-Espagne (à l'exception de 2016-2017 où la fonction est assurée par José María Pérez de Uralde). Les deux autres vice-présidences sont assurées à tour de rôle par Jorge de Sá (2016-2018), Hajime Imamura, vice-président du CIRIEC-Japon (2016-2018), Leona Detiège, présidente du CIRIEC-Belgique (2018-2020), Rainer Plassmann, président du CEEP (2018-2020), Munenori Nomura, président du CIRIEC-Japon (depuis 2020) et José Pablo Puzino (depuis 2020).

En mai 2019, le Centre international perd son fidèle trésorier : Jean-Pierre Grafé, qui assumait cette fonction depuis plus de dix ans, décède. Il est remplacé par Josly Piette, ancien ministre fédéral belge de l'Emploi et ancien secrétaire général de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC).

### 3.2. Le Conseil scientifique international (CSI)

L'échec de l'expérience COTHER (voir chapitre III) oblige le CIRIEC à se (re)pencher sur la manière la plus adéquate de maintenir le dialogue entre

scientifiques et praticiens (fonction assurée notamment par le Conseil scientifique international qui constitue en quelque sorte un « réseau de réseaux ») et de répondre aux besoins de ces derniers.

En effet, il importe de mieux harmoniser une recherche scientifique de haut niveau, mais théorique (fondamentale) et dont la finalisation (et donc la diffusion) s'effectue sur des périodes longues, et les besoins des dirigeants d'entreprises davantage en demande de recherches appliquées leur permettant d'obtenir rapidement des réponses à leurs questionnements. Diverses pistes ont été explorées pour ce faire au cours des dernières années : parmi elles, figurent une meilleure diffusion des travaux de recherches auprès du public non scientifique, notamment via la publication régulière en plusieurs langues d'articles courts (les « policy briefs ») ou de vidéos animées livrant un résumé vulgarisé de leur évolution ; via la traduction dans diverses langues de l'introduction des recherches ou encore via des communiqués de presse à destination des journalistes.

Cette tension récurrente entre les deux pôles (scientifique et praticien) du CIRIEC existe aussi au sein même de l'organisation puisque les diverses sections qui la composent soit mettent la priorité au service aux membres (telle la section autrichienne ou la section argentine), soit sont davantage axées sur la recherche (comme par exemple, les sections canadienne et espagnole).

Une des conséquences de cette situation est la difficulté du CSI à fonctionner de manière optimale, en raison notamment d'un manque de communication multidirectionnelle et d'une implication insuffisante des sections nationales : elles ne lui font pas suffisamment part de leurs attentes en matières scientifiques et peu d'entre elles sont représentées aux réunions, empêchant par conséquent de prendre des décisions importantes. Par ailleurs, certains chercheurs du réseau s'impliquent peu dans les travaux du CSI, soit parce qu'ils sont davantage centrés sur leurs propres sujets de recherches, soit parce qu'ils éprouvent des difficultés à financer leurs déplacements pour les réunions du CIRIEC.

En vue d'assurer sa redynamisation, le Conseil scientifique international (CSI), composé jusque-là uniquement de membres issus des sections nationales, s'ouvre à partir de 2017 à un nombre limité d'experts hors-sections. Cette adaptation entend régulariser une situation déjà existante dans les faits ; plusieurs membres de la défunte section italienne ayant continué à y siéger, dont Massimo Florio (Università degli Studi di Milano) qui exerce la présidence de la Commission scientifique relative au secteur public.

### 3.3. Finances et vie interne

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la situation financière du CIRIEC international est un sujet d'inquiétudes récurrent. Les estimations budgétaires font apparaître un déficit structurel annuel de plus de 25 000 euros, et ce malgré une gestion financière au cordeau et le fait que, régulièrement, la section belge renonce à réclamer au Centre international une part des frais généraux qu'elle assume.

Par ailleurs, la seconde moitié des années 2010 débute mal en la matière en raison de la dissolution de la section italienne et dès lors de l'obligation pour le Centre international de renoncer à récupérer la dette importante que celle-ci avait accumulée au fil de ses dernières années d'existence. Par ailleurs, les sections japonaise et vénézuélienne du CIRIEC ont accumulé un important retard de paiement de cotisations (20 000 euros), ce qui aboutira d'ailleurs à la suspension du CIRIEC-Venezuela fin 2016, avec quatre années de cotisations dues. Le risque est dès lors élevé que les fonds propres du CIRIEC international ne deviennent négatifs. C'est une nouvelle fois grâce à la bonne volonté de quelques sections parmi les plus fortes (Allemagne, Argentine, Autriche<sup>189</sup>, Belgique, Canada et France) qui acceptent de verser une contribution exceptionnelle (au total 15 000 euros) que la situation est maintenue sous contrôle en 2016. Un tel effort ne pouvant être consenti à répétition, des solutions sont cherchées afin de combler le déficit structurel annuel. Elles prendront la forme, d'une part, de recherche de nouvelles recettes (en tentant d'affilier de nouvelles sections nationales ou à défaut des membres institutionnels ; en promouvant des recherches financées par des entreprises et organisations) et de réduction des dépenses (dont notamment le remplacement de la collection Peter Lang par des publications internes en ligne).

La mesure la plus significative est l'autofinancement des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*. Toutes les charges et recettes de la revue sont transférées vers une Fondation, créée spécifiquement à cet effet (avec pour membres fondateurs le Centre international et la Section belge). Baptisée du nom du fondateur de la revue, Edgard Milhaud, la Fondation aura pour objectif d'atteindre progressivement l'auto-financement des *Annales*<sup>190</sup>. Les coûts de la revue (soit en moyenne entre 30 000 et 35 000 euros qui étaient jusqu'alors à charge des sections nationales), devant être couverts par des collectes de fonds auprès d'autres fondations ou institutions (attirées par la haute teneur scientifique de la revue et l'intérêt fiscal que cela représente)<sup>191</sup>. Le CIRIEC conserve un droit de veto pour toute décision relative à la stratégie de la revue. Le conseil d'administration est composé de membres du Praesidium du Centre international<sup>192</sup>.

Les effets positifs de ces mesures ne tardent pas à se faire sentir puisque, en 2017, pour la première fois depuis quatre ans, l'exercice se clôture en léger boni et que depuis, la perte reportée de plus de 50 000 euros est progressivement résorbée, et cela, malgré la désaffiliation de la section allemande.

189 La section autrichienne conditionne néanmoins le paiement de 50 % de la contribution à l'adhésion de nouveaux membres.

190 Pour laisser à la Fondation le temps de trouver ses moyens de financement, le CIRIEC International lui alloue une subvention annuelle dégressive, passant de 30 000 euros en 2018 à 10 000 à partir de 2020.

191 Archives du CIRIEC, Compte-rendu de la réunion du Praesidium du CIRIEC. Paris, le 19 mai 2017, p.4-6.

192 En 2021, il s'agit de Bernard Thiry (directeur général), Alain Arnaud (président), Léopold Beaulieu, José Alberto Pereira Pitasas, Leona Detiège, Josly Piette et José Luis Monzón.

### 3.4. Une équipe en profonde mutation



Une partie de l'équipe du CIRIEC au 31<sup>e</sup> Congrès du CIRIEC. De gauche à droite : Suzy Lhonneux, Lindsay Escole, Christine Dussart, Lia Caponetti, Barbara Sak et Coline Compère - Reims, 2016 (Coll. CIRIEC)

Depuis de très nombreuses années, le CIRIEC repose sur une équipe stable : Bernard Thiry (directeur général), Barbara Sak (*managing director* et par ailleurs secrétaire générale de la section belge du CIRIEC), Marylin Garcia (secrétaire du CIRIEC international), Carmela De Cicco (secrétaire de la section belge), Christine Dussart (chargée de projets et assistante de rédaction des *Annales*), Suzy Lhonneux (secrétaire-comptable du CIRIEC belge, en charge de la comptabilité du CIRIEC international), Christelle Pasquier (bibliothécaire-documentaliste) sont actifs au CIRIEC depuis deux, voire trois décennies (et même près de quatre en ce qui concerne Marylin et Suzy). Au cours de la période, se pose dès lors la question d'anticiper les futurs départs à la retraite et de pallier l'énorme perte de connaissances et d'expériences qui les accompagne. Aussi, au cours de la période 2016-2021, l'équipe va connaître d'importantes modifications.

En novembre 2015, peu après Coline Compère ((bibliothécaire-documentaliste), Lindsay Escole rejoint l'équipe pour se charger du secrétariat, tandis qu'en mars 2019, Jérôme Schoenmaeckers est engagé comme chargé de projets.

En 2018, l'équipe se retrouve amputée d'un de ses piliers, lorsque Marylin Garcia décède des suites d'une longue maladie. Entrée au CIRIEC en 1978, elle avait assuré pendant 40 ans le secrétariat international en charge des congrès et des contacts internationaux. Sa connaissance de l'espagnol, sa bonne humeur et son sens du contact, ainsi que son implication sans faille dans les activités du CIRIEC avaient joué un rôle important à plusieurs moments clés du Centre international (création de la section espagnole en 1986, premières conférences européennes de l'économie sociale au début des années 1990). En raison de son professionnalisme, de son sens de l'organisation et de sa connaissance des langues (dont l'espagnol), c'est Lindsay Escole qui reprend le secrétariat du CIRIEC international.

Trois ans plus tard, Suzy Lhonneux, la doyenne de l'équipe, part à la retraite, après près d'un demi-siècle de « bons et loyaux services ». Véritable mémoire

de l'institution, elle maîtrisait à la perfection tous les aspects administratifs et financiers et constituait un contact privilégié pour de nombreux membres de la section belge du CIRIEC. Elle était surtout une employée fidèle et fiable sur laquelle l'équipe de direction pouvait s'appuyer. C'est à Marcel van Dijken, comptable engagé en février 2021, qu'échoit la lourde tâche de la remplacer. En août de la même année, Fanny Voisin intègre le CIRIEC en tant qu'assistante scientifique et administrative.

Par ailleurs, une réflexion est menée pour préparer le départ à la retraite (annoncé pour 2022-2023) d'une autre figure essentielle de l'équipe : Christine Dussart. Ancienne documentaliste du CIRIEC, elle assure depuis plus de trente ans le secrétariat de rédaction des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* et le secrétariat de la Commission scientifique « Économie sociale et coopérative ». Grâce à la grande qualité de son travail, associée à sa personnalité chaleureuse et attachante, elle a tissé un réseau de contacts inestimable au sein du monde scientifique international. Son remplacement constitue dès lors un défi de taille pour le CIRIEC.

En janvier 2022, le CIRIEC est confronté à un autre challenge : le déménagement de son siège. Après vingt-six ans passés sur le campus du Sart Tilman, il s'établit au centre-ville de Liège, rue Saint-Gilles n°199, dans les locaux de l'ULiège à HEC-Sainte-Julienne. Si l'espace qui lui est octroyé représente une perte de 40% de surface (passant de dix bureaux à cinq), le CIRIEC retrouve une place stratégique au sein de la faculté de Gestion et d'Économie. Par ailleurs, à cette occasion une convention de partenariat est signée avec l'ULiège pour une durée de dix ans.



De haut en bas, de gauche à droite : Koen Albregts, Bernard Thiry, Pierre Wolper et Alain Arnaud à la signature de la convention entre l'ULiège et le CIRIEC - Liège, 2022 (Coll. CIRIEC)

## 4. L'activité scientifique

### 4.1. Les congrès internationaux

Pour la quatrième fois dans l'histoire du CIRIEC<sup>193</sup>, la section française est à la manœuvre pour l'organisation du congrès 2016. Cette fois, c'est Reims, cité

<sup>193</sup> Après les congrès organisés respectivement à Puteaux (1957), Bordeaux (1988) et Lyon (2004).



De gauche à droite : Jacques Fournier, José Maria Perez de Uralde, Catherine Gras, Monique Strycharz, Alain Arnaud, Philippe Bance, Leona Detiège, Bernard Thiry, N. et Jorge de Sá au dîner de gala du 31e Congrès du CIRIEC - Reims, 2016 (Coll. CIRIEC)

du champagne, qui est choisie pour accueillir l'événement du 21 au 23 septembre. Grâce à un thème porteur, « Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation : Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ? », et à un programme attractif, le congrès attire 315 participants originaires de 26 pays, prouvant à nouveau la large sphère d'influence du CIRIEC au niveau géographique. En effet, certains congressistes proviennent de régions où le CIRIEC ne dispose pas de sections nationales (comme par exemple l'Afrique et la Russie). Plusieurs séances plénières sont consacrées à des thématiques transversales (les réalités économiques et sociales dans le monde, les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation, les moyens de mettre en place des sociétés plus humaines, plus sociales et plus solidaires) et l'une pose une question interpellante, à savoir si l'intérêt général est une valeur périmée. Des questions plus spécifiques (l'État stratège et les politiques publiques ; la dynamique de l'économie sociale et solidaire ; l'innovation sociale et la réduction des inégalités ; les enjeux de la transition numérique) sont abordées au sein d'ateliers ou de présentations-débats. C'est à l'occasion du congrès qu'est remis le troisième Prix Edgard Milhaud visant à mettre en valeur le travail d'un(e) jeune doctorant(e)<sup>194</sup>. Le succès rencontré par le congrès tient à la haute teneur des échanges, mais aussi à une activité récréative exceptionnelle organisée en marge des séances de travail, à savoir un repas de gala organisé dans les caves du domaine de Pommery.

C'est un thème actuel et très porteur pour les dirigeants d'entreprises (frange importante du public des congrès du CIRIEC) qui est retenu pour le XXXIIe Congrès qui se tient du 30 mai au 1er juin 2018 à Liège : « L'économie publique, sociale et coopérative dans la révolution numérique ». Ce congrès marque une innovation à divers titres. D'une part, eu égard à



Logo du Congrès de Liège

<sup>194</sup> Le lauréat est Léonard Moulin (université Paris 13 Sorbonne Paris Cité, France) pour sa thèse *Tuition Fees in Higher Education : Issues, Limitations and Perspectives*.

la thématique, il recourt à un *Livewall*<sup>195</sup>. D'autre part, pour la première fois, la même thématique est déclinée tant au cours des séances plénières (consacrées aux aspects transversaux, tels que le financement des démocraties politique et économique ou la révolution numérique au service des collectivités locales) que lors des ateliers et tables-rondes (qui abordent les applications plus sectorielles : impacts de la révolution numérique sur les secteurs de l'eau, de l'énergie ou de la santé). La chaleur caniculaire qui accompagne l'événement ne décourage pas les quelque 361 congressistes (de 24 pays) et la participation de l'Inde et de divers pays africains semble de bon augure pour l'élargissement du Centre international<sup>196</sup>.

Bien que les congrès bisannuels constituent toujours l'une de ses activités emblématiques et remportent d'édition en édition un succès non démenti, le CIRIEC s'interroge régulièrement sur leur adéquation avec les besoins de ses membres. Ainsi, il est forcé de constater qu'au fil des années, il est devenu impossible d'atteindre les participations des éditions des années 1960. Les quelque 900 congressistes du congrès de Vienne (1961) appartiennent désormais à un passé révolu. La diminution de participation se marque, d'une part, au niveau des gestionnaires d'économie publique, sociale et solidaire : les entreprises actives dans ces secteurs ayant tendance à réduire leur nombre d'inscrits, pour des questions à la fois financières (réduction des dépenses), mais aussi éthiques (la participation d'un nombre élevé d'employés à un événement extérieur à l'entreprise qui plus est, à l'étranger est de moins en moins bien perçue par l'opinion publique). Au cours des dernières années, on enregistre aussi une baisse de participation au niveau des animateurs du réseau scientifique, obligeant le CIRIEC à s'interroger sur l'attractivité des congrès pour ce dernier. La question est d'autant plus cruciale que les congrès ont de tous temps constitué le lieu de rencontre privilégié entre praticiens et théoriciens de l'économie publique, sociale et solidaire.

Par ailleurs, au cours des dernières années, le CIRIEC a été plus attentif à la diversification des intervenants aux congrès et à la nécessité d'y inclure davantage de femmes et de jeunes (l'un des publics cibles qu'il peine à toucher).

La tenue du XXXIIIe Congrès international ne relève pas du long fleuve tranquille : la section brésilienne se porte candidate pour l'organiser à Foz do Iguacu (Brésil) en collaboration avec la section argentine. Cette dernière s'étant retirée du projet, le déplacement de la manifestation vers Salvador de Bahia est proposé. Néanmoins à la suite de l'élection du député d'extrême droite,

<sup>195</sup> Dispositif digital visant à favoriser les interactions entre intervenants et participants à un événement : les commentaires et questions envoyés par les participants via sms ou tweet étant partagés sur un vaste écran.

<sup>196</sup> De fait, une section CIRIEC-Tunisie verra le jour quelques mois plus tard. Quant à l'Inde, elle semblait en 2018 près d'accueillir une nouvelle section autour de la Fédération nationale des entreprises publiques SCOOP, basée à Mumbai, mais sans résultat jusqu'à présent.



#### Annnonce du 33e Congrès du CIRIEC

particulier sur les notions d'innovation, de territoires et de partenariats. La crise du coronavirus qui s'abat sur le monde au début 2020 en décidera autrement : rendu impossible par les mesures sanitaires qui interdisent les rassemblements physiques, l'événement est finalement annulé, le Praesidium estimant qu'un congrès organisé en visioconférence ne pourrait se substituer aux rencontres conviviales (et essentielles en matière de réseautage) proposées par les congrès traditionnels. Par contre, il est décidé qu'une conférence (plus facile à organiser en termes de logistique) sera organisée à Thessalonique dès que la situation sanitaire le permettra. Une alternative est ainsi offerte aux congressistes déjà inscrits qui permet dès lors de limiter les remboursements de droits d'inscription perçus. La conférence, prévue pour septembre 2021, sera une nouvelle fois reportée (à 2023) à la suite d'une nouvelle vague de la Covid.

Après moultes péripéties, c'est à Valencia (Espagne) que se tiendra la XXXIIIe édition du congrès international du CIRIEC (du 13 au 15 juin 2022).

#### 4.2. Les conférences internationales de recherche en économie sociale (CRES)

Organisées tous les deux ans depuis 2007 (en alternance avec les congrès), les conférences internationales de recherche en économie sociale constituent, rappelons-le, un lieu de rencontre pour les scientifiques.

Prévue initialement à Skopje en Macédoine, en co-organisation avec l'Association des coopératives turques, la 6e conférence se tient finalement à Manaus en Amazonie brésilienne en automne 2017. En effet, les organisateurs ayant manifesté leur intention de relocaliser la conférence en Turquie, le

Praesidium a préféré renoncer, en raison du contexte politique turc. Il craignait en effet que la politique répressive menée par le président Erdogan, en réponse à la tentative de coup d'État de juillet 2016, ait un impact très négatif sur l'événement. Finalement, c'est le CIRIEC-Brésil qui reprend le flambeau, en collaboration avec l'Universidade Federal do Amazonas (UFAM). Organisée sur le plan scientifique par Daniel Menezes (professeur à



Logo de la 6e CRES

la Universidade Presbiteriana Mackenzie et membre du Directoire du CIRIEC-Brésil), la conférence se déroule du 29 novembre au 2 décembre 2017 sur le thème « L'économie sociale et solidaire. Soutenabilité et innovation : faire face aux anciens et aux nouveaux enjeux sociaux ». Elle rassemble 313 participants de 21 pays, dont de très nombreux jeunes chercheurs (particulièrement latino-américains) et constitue une opportunité tant en termes de consolidation de la section brésilienne du CIRIEC qu'en termes de création de nouvelles sections sur le continent sud-américain, comme nous l'avons vu précédemment.

Signe de l'évolution institutionnelle du CIRIEC, c'est un membre collectif (et non une section nationale), le Laboratoire de Solidarité de Bucarest, qui prend en charge (en collaboration avec deux autres institutions de Bucarest : la faculté de Sociologie de l'université et l'école nationale d'études politiques et administratives) l'organisation de la 7e CRES qui se déroule du 6 au 9 juin 2019, dans le cadre de la présidence roumaine de



Musiciens animant le cocktail d'ouverture de la 7e CRES - Bucarest, 2019 (Coll. CIRIEC)

l'Union européenne. Le programme, coordonné par Ancuta Vamesu et Cristina Barna, actives toutes deux au Laboratoire, est consacré à « L'économie sociale et solidaire – vers un nouveau système économique ». Il présente la particularité d'accueillir divers intervenants issus d'organisations partenaires européennes (SEE, CESE, etc.) et internationales (ACI, BIT, UNRISD, etc.). Première conférence de recherche organisée par le CIRIEC en Europe de l'Est, elle accueille 246 participants issus de 42 pays et donne lieu à de nombreuses publications dont quatre numéros thématiques de revues internationales<sup>197</sup>.

Organisée par le directeur du CIRIEC-Costa Rica, le Professeur Federico Li Bonilla, secondé par Monserrat Espinach Rueda, la 8e CRES se tient début septembre 2021 à San José au Costa Rica. Elle a pour thème « Économie sociale et solidaire et l'agenda 2030 : développement inclusif et soutenable à travers les pratiques sociales innovatrices ». Le contexte très particulier (lié à la crise de la Covid-19) entraîne des contraintes techniques spécifiques puisque l'événement



Annnonce de la 8e CRES - San José, 2021 (Coll. CIRIEC)

se déroule à la fois en présentiel et par vidéoconférence. Il a cependant également un impact très positif sur la fréquentation, avec un total de 498 participants (dont 148 sur place et 350 par écrans interposés) et surtout sur sa diversité géographique. 30 pays sont représentés, dont de nombreux pays d'Amérique latine, ce qui renforce l'assise scientifique du CIRIEC-Costa Rica sur le continent américain. Sont aussi représentés de nombreux pays où le CIRIEC ne dispose pas d'un ancrage tels le Cameroun, le Maroc, le Honduras, le Nicaragua, le Pérou, l'Inde, l'Estonie et la Croatie.

En 2023, la conférence internationale de recherche en économie sociale devrait se tenir début juillet à Séoul à l'initiative de l'université Sungkonghoe, le membre institutionnel sud-coréen.

### 4.3. Le Prix Edgard Milhaud

A l'issue de la remise du 3e Prix Edgard Milhaud, lors du congrès de Reims (2016), le Praesidium fait part de sa déception quant aux effets de ce prix en matière d'implication des jeunes chercheurs dans les travaux scientifiques du CIRIEC (dû au fait que les jeunes mettent la priorité sur leur propre carrière scientifique naissante et à leur impossibilité de travailler bénévolement alors que la participation aux travaux du CIRIEC se fait sur une base exclusivement volontaire). Maintenu, le prix se voit réduit à 3000 euros (au lieu de 5000) et doté d'une obligation de réaliser une contribution pour le CIRIEC. Cependant, faute de candidats valables, le prix 2018 n'est pas décerné. L'absence de congrès en 2020 (pour cause de coronavirus) entraîne *de facto* la non-remise du prix qui devrait normalement être à nouveau décerné en 2022, en marge du congrès de Valencia, dans le cadre de la célébration du 75e anniversaire du CIRIEC.

### 4.4. Les activités de recherche

#### 4.4.1. La recherche en économie publique

Elle est menée principalement par les membres de la Commission « Services publics / Entreprises publiques », à savoir quelque 30 spécialistes (économistes et juristes) issus d'une vingtaine de pays (aussi hors sections nationales, comme par exemple l'Algérie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse). La commission est présidée depuis 2014 par Massimo Florio (Università degli Studi di Milano, Italie). La coordination des projets de recherche de la

197 Cristina Barna & Manuela Epure, *Social and Solidarity Economy and Local Sustainable Development*, *Review of Applied Socio-Economic Research*, 2019, vol. 18, n°2 (n° spécial), 159 p.; Claudia Petrescu & Mihaela Lambriu, *Social and Solidarity Economy – challenges and perspectives for sustainable development*, *Quality of Life Journal*, 2020, vol. 18, n°1 (n° spécial), 92 p. (disponible en ligne : <https://doi.org/10.46841/RCV.2020.01>); Cristina Barna, *Current Socio-Economic Challenges. Approaching Sustainability and Social Economy*, *Management Dynamics in the Knowledge Economy*, 2020, vol. 8, n°1 (n° spécial), 107 p.; Philippe Bance & Jérôme Schoenmaeckers, *The New Age of Commons: Innovation or Necessity?*, *AEPSC/APCE*, 2021, vol. 92, n°1 (n° spécial), 167 p.

commission est assurée par un comité de pilotage composé du président, de Philippe Bance (université de Rouen, puis des Antilles, France), de Luc Bernier (université d'Ottawa, Canada) et de Gabriel Obermann (Wirtschaftsuniversität Wien, Autriche), puis, à partir de 2017, en prévision du départ de ce dernier à la retraite, de Ulf Papenfuß (titulaire de la chaire de gestion publique et politiques publiques à la Zeppelin University de Friedrichshafen, Allemagne).

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la crise de 2008 s'est accompagnée d'un mouvement de « renationalisation » de nombreuses entreprises privées, entraînant par ricochet un (ré)élargissement du champ d'étude de la Commission entreprises publiques. Après s'être penchée sur des études des principales entreprises publiques au plan national, la commission s'interroge, à partir de 2016, sur la question des performances et de la gouvernance des entreprises publiques et services d'intérêt général. Cette nouvelle recherche s'inscrit dans le cadre du projet EUsers. Piloté par Massimo Florio et regroupant un réseau de six universités, il a pour objectif de diffuser des approches d'enseignement novatrices sur le thème des services d'intérêt général dans l'Union européenne, du point de vue des citoyens. Dans ce cadre, sont organisés divers séminaires de discussion, dont une Université d'été organisée au début de l'été 2016 qui implique une vingtaine d'experts du réseau scientifique du CIRIEC mais également de jeunes doctorants<sup>198</sup>. Le Centre international est également impliqué dans l'organisation de la conférence internationale qui clôt le projet EUsers : organisée à Rouen le 9 juin 2017, elle a pour thème « La gouvernance des organisations publiques dans l'économie du 21<sup>e</sup> siècle ». La participation au projet EUsers s'avère très positive pour le CIRIEC, notamment parce qu'il lui offre la possibilité d'accroître sa visibilité auprès des jeunes chercheurs<sup>199</sup>.

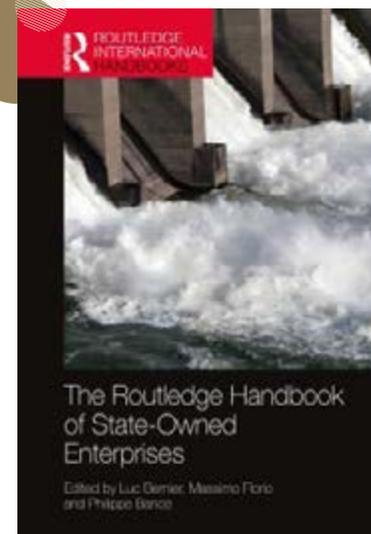
En 2017, le CIRIEC remporte l'appel d'offres européen relatif à la réforme de la gouvernance publique et des entreprises publiques en Grèce. Il vise à fournir au ministère des Finances de l'État grec des conseils afin de l'aider à défendre sa position contre la privatisation de l'ensemble des entreprises publiques grecques, lors des négociations avec la « Troïka » (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international).

La même année, la commission scientifique se lance dans un ambitieux projet de publication qui entend pallier l'absence d'ouvrages de référence récents sur les entreprises publiques. Objet des travaux de la commission pendant plus de deux ans, *The Routledge Handbook of State-Owned Enterprises* paraît en 2020<sup>200</sup>. Ce manuel comble un vide, dans la mesure où il offre la première synthèse du sujet depuis les années 1980 : il réactualise les données relatives au secteur public et aborde de nombreuses problématiques qui y sont associées

198 600 demandes de participation à cette semaine intensive de cours seront reçues pour seulement 35 places disponibles !

199 Une dizaine de jeunes chercheurs rejoignent le réseau scientifique du CIRIEC dès 2016.

200 Luc Bernier, Massimo Florio & Philippe Bance (dir), *The Routledge Handbook of State-Owned Enterprises*, (s.l.) Éd. Routledge, 2020, 678 p.



(le rôle en matière d'intérêt général, les activités au niveau international et leur impact pour l'économie nationale, la distinction sur le plan de la gouvernance par rapport au secteur privé, etc.). Il se caractérise surtout par une nouvelle approche : après des décennies de publications sur les privatisations et la gouvernance dans une optique *mainstream*, cet ouvrage, plus hétérodoxe, met clairement en évidence l'importance des entreprises publiques aujourd'hui (environ 10 % du PIB mondial). Les 35 chapitres étudient ces entreprises sous de multiples angles : activités, missions, gouvernance, finances, recherche et développement, etc. Après trois décennies de privatisations, interrompues par la crise de 2007-2008, les entreprises publiques d'aujourd'hui apparaissent différentes à de nombreux points de vue des entreprises publiques de l'après-Seconde Guerre mondiale. Elles n'en demeurent pas moins des acteurs essentiels dans de nombreux secteurs et de nombreux pays.

Depuis fin 2019, des groupes de travail ont été initiés sur le thème des entreprises publiques à tous les niveaux de pouvoir (représentation des femmes, politiques de transparence et de lutte contre la corruption, remunicipalisation et territoires). Le groupe de travail coordonné par le Professeur Andrea Zatti (université de Pavie, Italie) sur le thème « Accountability, anti-corruption and transparency policies in Public owned enterprises (POEs) » est le seul qui parviendra – malgré les difficultés dues à la pandémie – à réaliser ses travaux dans les temps et organisera le 4 juin 2020 en mode virtuel (au lieu de la rencontre physique prévue à Thessalonique, en Grèce) un séminaire de discussion sur l'avancement des travaux. Le résultat des premiers travaux sur six pays paraîtra début 2022.

Enfin, à l'instigation de la section autrichienne, le CIRIEC organise le 21 mars 2019 à Bruxelles un séminaire sur les modèles de fiscalité à appliquer sur les plateformes digitales afin qu'elles contribuent de manière équitable au développement des territoires et à leurs recettes fiscales. Placé sous la direction de Marc Bourgeois, professeur de droit fiscal (Tax Institute, université de Liège, Belgique), ce séminaire réunit une trentaine d'experts.

#### 4.4.2. La recherche en économie sociale et coopérative

Présidée depuis mi-2015 par Marie J. Bouchard (université du Québec à Montréal, Canada), la Commission « Économie sociale et coopérative » regroupe près de cent chercheurs. Depuis les origines, ce réseau s'est fortement étendu puisqu'il couvre non seulement les pays où le CIRIEC compte une section nationale ou un membre institutionnel, mais touche également des chercheurs issus des pays scandinaves (Danemark, Finlande, Islande, Norvège), des pays

d'Europe centrale et orientale (Croatie, République tchèque) et du Royaume-Uni. Par ailleurs, il compte également des membres provenant du continent américain (États-Unis) et même africain (Sénégal). Depuis 2018, la commission accueille en son sein des membres partenaires du CIRIEC (représentants d'organisations internationales en économie sociale et coopérative qui sont souvent partenaires dans le cadre de projets internationaux : UNTFSSE, COPAC, OIT, ACI, etc.).

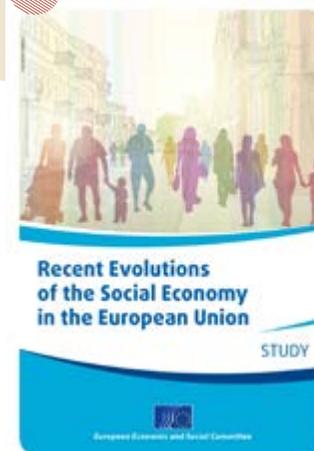
En matière de recherche, la commission se penche à partir de 2016 sur l'évolution et la transformation des organisations de l'économie sociale (« Dégénérescence et régénérescence de l'économie sociale »). Les résultats de ses travaux feront l'objet d'un numéro thématique des *Annales* en 2020<sup>201</sup>.

Les comptes satellites de l'économie sociale sont également au centre des thèmes d'intérêt. Comme nous l'avons vu précédemment, le CIRIEC est actif depuis les années 1990 sur ce sujet fondamental et il avait proposé en 2007 une méthodologie permettant d'extraire des comptabilités nationales des « comptes satellites » structurés. La réforme du Système européen des comptes (SEC 2010) adopté officiellement en mai 2013, impose de réviser et d'actualiser la méthodologie des comptes satellites de l'économie sociale. Un enjeu important est d'éviter que, à cette occasion, la Commission européenne cède à la pression exercée en faveur de la conception américaine de l'économie associative (définie comme essentiellement non lucrative et incluant l'ensemble du bénévolat)<sup>202</sup> au détriment de la conception « européenne » défendue entre autres par le CIRIEC qui se veut plus large et qui inclut l'ensemble des mutuelles et les coopératives. En octobre 2017, à l'invitation de la Commission européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), un séminaire (« Towards satellite accounts for Third Sector and Social Economy : challenges and opportunities ») se tient à Paris et réunit des experts, des représentants d'Eurostat et des bureaux nationaux statistiques de pays intéressés. Le CIRIEC y participe activement puisque deux membres de sa commission scientifique (Marie J. Bouchard et José Luis Monzón) y présentent deux des trois concepts-clés abordés. Cette réunion montre l'importance de développer un modèle « CIRIEC » des comptes satellites de l'économie sociale qui permette d'asseoir la conception que celui-ci défend de l'économie sociale.

Deux recherches sont menées en 2017 et 2018 en collaboration avec le CIRIEC-Espagne, sous la direction de Rafael Chaves et de José Luis Monzón, en réponse à des appels d'offres lancés par le Comité économique et social européen (CESE). La première met en évidence les évolutions récentes de l'économie sociale en Europe. Actualisation des travaux menés par les deux professeurs en 2006 et 2011, elle se livre également à une comparaison de l'économie sociale avec d'autres

201 Ignacio Bretos, Marie J. Bouchard & Alberto Zevi, *Social Economy under influence : Isomorphism or Innovation ?*, AEPSC/APCE, 2020, vol. 91, n°3 (n° spécial), 146 p. (disponible en ligne : <https://onlinelibrary.wiley.com/toc/14678292/2020/91/3>).

202 Conception basée sur les travaux de Lester Salamon, professeur au Johns Hopkins Center for Civil Societies Studies (université de Baltimore) et reprise à son compte par l'Organisation des Nations-Unies.



conceptions proches (économie solidaire, entreprise sociale, économie collaborative, économie circulaire, etc.). Elle donne lieu en 2017 à un rapport publié en cinq langues (anglais, espagnol, français<sup>203</sup>, italien et polonais). La seconde recherche entend déterminer, sur la base d'une sélection de cas concrets (« best practices »), les divers éléments de politique publique (aux niveaux juridique, institutionnel, financement, formation, etc.) qui contribuent au développement de l'économie sociale et en dresser une typologie. À nouveau, la publication (en anglais, espagnol, français<sup>204</sup>) qui en résulte permet une large diffusion des résultats des travaux.

La commission, en la personne de Marie J. Bouchard, présidente, et de quelques autres membres, s'est également fort impliquée dans les travaux du Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives (COPAC). En octobre

2016, Marie J. Bouchard est nommée présidente d'un groupe de travail technique chargé de redéfinir les modalités d'évaluation des coopératives dans le monde. Le rapport méthodologique<sup>205</sup> est présenté à la Conférence mondiale de l'Alliance coopérative internationale (Kuala Lumpur, Malaisie, 17 novembre 2017). Par la suite, le groupe de travail se penche sur la classification statistique des coopératives et sur la définition de méthodes de mesure de leur travail et de leur valeur ajoutée. La 20e Conférence internationale des statisticiens du travail (ICLS) réunie en octobre 2018 adopte diverses directives proposées par le groupe de travail pour mesurer statistiquement les coopératives. Dans la foulée, le CIRIEC, le COPAC et l'OIT publient un ouvrage commun sur l'opérationnalisation des statistiques des coopératives au niveau mondial<sup>206</sup>.



203 Rafael Chaves & José Luis Monzón, *L'évolution récente de l'économie sociale dans l'Union européenne*, Bruxelles, CESE, 2017, 139 p. (disponible en ligne : <http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2018/09/evol-recente-ES-UE-fr.pdf>).

204 Rafael Chaves & José Luis Monzón, *Les bonnes pratiques en matière de politiques publiques relatives à l'économie sociale européenne, à la suite de la crise économique*, Bruxelles, CESE, juin 2018, 57 p. (disponible en ligne : <http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2018/10/best-practices2018-FR.pdf>).

205 Marie J. Bouchard, Madeg Le Guernic & Damien Rousselière, *Conceptual Framework for the Purpose of Measurement of Cooperatives and its Operationalization*, Genève, OIT, 2017, 98 p. (disponible en ligne : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/---coop/documents/publication/wcms\\_578683.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_578683.pdf)).

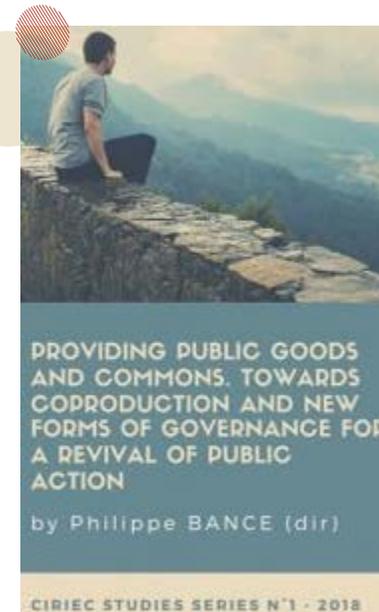
206 *Statistics on Cooperatives. Concepts, Classification, Work and Economic Contribution Measurement*, Genève, OIT-COPAC-CIRIEC, 2020, 95 p. (disponible en ligne : [https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2020/11/ILO-CIRIEC-COPAC-Publ\\_OK.pdf](https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2020/11/ILO-CIRIEC-COPAC-Publ_OK.pdf)).

#### 4.4.3. Le groupe de travail transversal

Mesurer leur impact s'avère pour les organisations d'économie sociale une préoccupation croissante au fil du temps. En effet il leur faut pouvoir estimer les effets de leur action et la réajuster pour plus d'efficacité ; il leur faut aussi en améliorer la visibilité pour la faire reconnaître, notamment par les bailleurs de fonds. C'est à cet enjeu que s'emploie le groupe de travail sur la mesure de l'impact. Coordonné par Marie J. Bouchard et Damien Rousselière, il se situe dans le prolongement des travaux menés antérieurement au sein de la commission sur la valeur et le poids de l'économie sociale et se fixe pour triple objectif de définir une méthodologie et des indicateurs, d'évaluer les effets générés et les attentes et exigences des bailleurs de fonds. Dès 2020, une première série de résultats sont publiés et diffusés sous forme de *working papers* tant auprès d'un public scientifique que de praticiens.

L'apport de l'économie sociale et solidaire aux objectifs de développement durable (ODD) est un autre thème d'une profonde actualité. Coordonné par un panel de cinq professeurs hispanophones et lusophones<sup>207</sup>, un groupe de travail s'attache à mettre en évidence comment l'action menée par les organisations et entreprises d'ESS et fondée sur leurs valeurs, contribuent efficacement et de manière intégrée aux ODD.

Enfin, un autre groupe de travail rassemblant les membres de diverses sections du CIRIEC (Espagne, Colombie, Costa Rica, Brésil, Mexique, Portugal, etc.) ainsi que des experts de plusieurs autres pays s'associent avec l'Observatoire ibéro-américain (OIBESCOOP) pour publier un ouvrage en ligne qui, sur la base du contexte d'apparition de diverses expériences d'économie sociale en Amérique latine, en Espagne et au Portugal, tente d'en établir une typologie selon qu'elles répondent à des stratégies d'adaptation, de résistance ou de contestation face à la pression des facteurs externes provoqués par les changements politiques, économiques, culturels et environnementaux inhérents à la mondialisation<sup>208</sup>. Trente-trois auteurs co-écrivent dix-huit articles présentant la situation dans quatorze pays.



En 2016, en marge du congrès international de Reims, un nouveau groupe transversal est mis en place autour d'une thématique inédite pour le CIRIEC : les biens communs, à savoir la gestion collective des ressources communes (par exemple naturelles telles que forêts, mers, biodiversité) avec pour objectif d'en tirer des avantages tout en les préservant pour le futur. Ce modèle, devenu marginal à mesure que ce rôle de gestion (et de préservation) des ressources a été endossé par l'État ou le marché (via privatisation) a été remis en lumière par les travaux d'Elinor Ostrom, première femme Prix Nobel d'Économie (en 2009). Il s'agit de réfléchir comment les organisations d'économie publique ou d'économie sociale font face à ces enjeux. Cette thématique est totalement en phase avec l'actualité : les réflexions scientifiques du groupe de travail, coordonné par Philippe Bance trouvent un écho dans les revendications citoyennes d'une gestion plus responsable des ressources portées par les marches pour le climat qui se déroulent aux quatre coins de la planète.

Cette recherche met en évidence qu'au niveau mondial, des partenariats se sont mis en place au cours des dernières années entre pouvoirs publics et entreprises publiques et/ou d'économie sociale en vue de produire ou gérer ensemble des communs et des biens publics. Ces partenariats s'accompagnent de mutations importantes tant en termes de comportements des organisations publiques et d'économie sociale, que de frontières entre ces deux secteurs. La publication de ces résultats marque le lancement d'une nouvelle collection d'ouvrages en accès libre via le site du CIRIEC, les *CIRIEC Studies Series*<sup>209</sup>.

Afin d'étudier plus en profondeur les mécanismes mis en évidence, le groupe de travail transversal a lancé, fin 2018, un nouveau programme de recherche avec pour objectif de déterminer s'ils témoignaient de l'émergence d'un nouveau paradigme d'action collective<sup>210</sup>. Un ouvrage en résultera en 2022.

207 Leandro Pereira Morais (Universidade Estadual Paulista, São Paulo, Brésil), Juan Fernando Alvarez (Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá, Colombie), Miguel Alarcon Conde (université de Castilla-La Mancha, Espagne), Ana Miena Silva Valencia (Universidad ICESI, Cali et CIRIEC-Colombie), Duarcides Mariosa (Pontificia Universidade Católica e Campinas, Brésil).

208 Juan Fernando Álvarez & Carmen Marcuello (dir.), *Experiencias Emergentes de la Economía Social*, Valencia, CIRIEC-OIBESCOOP, 2020, 507 p. (disponible en ligne : <https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2021/10/experiencias-emergentes-de-la-economia-social-en-iberoamerica.pdf>).

209 Philippe Bance (dir.), *Providing Public Goods and Commons. Towards Coproduction and New Forms of Governance for a Revival of Public Action*, Liège, CIRIEC, 2018 (disponible en ligne : <https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2018/03/CSS1BOOK.pdf>).

210 Le titre en est : « La production jointe et la co-production de biens publics et de communs dans le contexte contemporain de destruction créatrice d'action publique : Source d'un futur changement de paradigme pour l'action collective ? ».

#### 4.5. Le recentrage de la politique éditoriale

Dans la seconde moitié des années 2010, le CIRIEC élargit son champ éditorial et explore un nouveau type de publication : les ouvrages téléchargeables en ligne. Cette innovation répond à plusieurs considérations : d'une part, l'édition en format papier s'avère souvent un processus long qui empêche la propagation rapide des résultats d'une recherche auprès notamment des praticiens auxquels ils pourraient pourtant être directement utiles. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, le Centre international se trouve dans une situation financière difficile et la publication d'ouvrages dans la collection *Économie sociale et Économie publique* chez Peter Lang occasionne un coût important. Aussi, à partir de 2018, le CIRIEC lance-t-il une nouvelle collection : les *CIRIEC Studies Series* qui proposent en ligne les résultats de recherches en économie sociale et en économie publique. Comme évoqué précédemment, *Providing public goods and commons...* est le premier ouvrage à paraître sous cette nouvelle forme.

Cette nouvelle initiative ne signe cependant pas le glas de la collection du CIRIEC chez Peter Lang qui accueille un 7e numéro au cours de l'été 2018 : *Social and Solidarity-based Economy and Territory : from Embeddedness to Co-construction* réunit les contributions de 33 auteurs<sup>211</sup>. Sur la base des résultats du groupe de travail en économie sociale, il illustre les diverses stratégies mises en place par l'ESS au sein des territoires afin de répondre à des changements socioéconomiques ou politiques, notamment par des coopérations réinventées.

Depuis 2007, les *working papers* constituent le troisième type de publication du CIRIEC : pour rappel, ils paraissent de manière électronique et en diverses langues au rythme d'un douzaine en moyenne par an et ont pour but de diffuser rapidement les premiers résultats de recherche ou des versions révisées de papiers présentés lors des conférences de recherche ou de séminaires. Depuis 2016, ces cahiers de la recherche sont placés sous la responsabilité éditoriale de Marie J. Bouchard, Fabienne Fecher, Massimo Florio et Marco Marini. Répertoriés sur deux portails de référencement : RePEc (*Research Papers in Economics*) et Econbiz consacrés à la recherche en économie, ils contribuent grandement à la visibilité du CIRIEC. Fin 2021, le nombre de *working papers* disponibles sur le site du CIRIEC s'élevait à 186<sup>212</sup>.

Confiantes à un éditeur extérieur<sup>213</sup>, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* constituent toujours l'une des principales vitrines du CIRIEC. La revue connaît un rayonnement inégalé depuis sa création, notamment grâce à son

211 Nadine Richez-Battesti & Xabier Itçaina (dir.), *Social and Solidarity-based Economy in Territory : from Embeddedness to Co-construction*, Bruxelles, Peter Lang, Coll. *Économie sociale & Économie publique*, n° 7, 2018, 374 p.

212 Voir site du CIRIEC : <http://www.ciriec.ulg.ac.be/publications/wp/>

213 DeBoeck de 1989 à 1994, Blackwell à partir de 1995 jusqu'en 2007, date à laquelle il est repris par Wiley. L'édition paraît sous le nom Wiley-Blackwell entre 2008 et 2016, puis sous celui de Wiley.



référencement dans les principaux index internationaux en sciences humaines et sociales et au développement croissant de l'accès à sa version électronique. En général, un numéro thématique est publié chaque année. Il est souvent consacré aux résultats des travaux récents des deux commissions scientifiques : outre *Organization and Governance in Social Economy Enterprises* (2016), cité précédemment, il convient d'évoquer des numéros consacrés à la contribution de l'économie sociale au développement soutenable (2017)<sup>214</sup>, à l'importance des entreprises étatiques (2018)<sup>215</sup>, aux

partenariats public-privé (2019)<sup>216</sup>, aux trajectoires contrastées des structures d'économie sociale (2020)<sup>217</sup>, au Nouvel Âge des communs (2021)<sup>218</sup>.

Si sa politique éditoriale reste dans la ligne de celle du passé, la revue connaît dans la seconde moitié des années 2010 plusieurs petites révolutions. Le 1er janvier 2016, après avoir assuré la responsabilité éditoriale des *Annales* pendant 15 ans, Fabienne Fecher passe le flambeau à Marco Marini, professeur d'économie à l'université La Sapienza de Rome. L'homme est loin d'être un inconnu au sein du CIRIEC : il est actif depuis de nombreuses années au sein de la Commission scientifique « Économie sociale et coopérative » où il a coordonné un groupe de travail sur la gouvernance des entreprises. Il bénéficie également d'une expérience éditoriale puisqu'il est membre du comité de rédaction de la revue du CIRIEC-Espagne et a été en 2015 et 2016 l'un des éditeurs de deux numéros spéciaux des *Annales* : *Governance of Non-Profit and Non-Governmental Organizations* et *Organization and Governance in Social Economy Enterprises* (voir chapitre IV). Le nouveau rédacteur en chef s'entoure d'une équipe de six rédacteurs associés, qui est elle-même conseillée par un comité d'orientation où siègent des représentants des instances scientifiques du CIRIEC, et il bénéficie du support inestimable d'un conseil de rédaction regroupant une cinquantaine de scientifiques très réputés au niveau international. En 2018, année symbolique, puisqu'elle marque le 110e anniversaire de la revue, celle-

214 Benjamin Huybrechts & Marek Hudson, *Social Economy and Sustainable Development*, AEPSC/APCE, 2017, vol. 88, n°2 (n° spécial), 162 p.

215 Luc Bernier & Eoin Reeves (dir.), *The Continuing Importance of State-Owned Enterprise in the 21st Century : Challenges for Public Policy*, AEPSC/APCE, 2018, vol. 89, n°3 (n° spécial), 108 p.

216 Eoin Reeves, Donal Palcic & Matti Siemiatycki, *The Performance and Potential of Public Private Partnerships*, AEPSC/APCE, 2019, vol. 90, n°2 (n° spécial), 198 p.

217 Marie J. Bouchard, Ignacio Bretos & Alberto Zevi, *Social Economy under Influence : Isomorphism or Innovation ?*, AEPSC/APCE, 2020, vol. 91, n°2 (n° spécial), 146 p.

218 Philippe Bance & Jérôme Schoenmaeckers (dir.), *The New Age of Commons...*, op. cit.

ci connaît un bouleversement institutionnel, comme nous l'avons vu, avec son transfert à la Fondation Edgard Milhaud. C'est cependant octobre 2019 qui constitue pour les *Annales* une date à marquer d'une pierre blanche. Elles obtiennent alors leur inclusion dans le *Social Sciences Citation Index*, un objectif poursuivi depuis plus d'une décennie ! Qui plus est, c'est un *impact factor* élevé (1,271) qui leur est octroyé quelques mois plus tard. Cette précieuse reconnaissance au niveau scientifique international n'est cependant pas acquise de manière définitive et nécessite pour être maintenue de redéfinir en permanence ses objectifs. Ainsi en 2019, la revue se fixe un programme exigeant, d'ici 2023 : la réduction de moitié d'autocitations, l'augmentation de 50 % du nombre de soumissions d'articles et de 10 % du nombre de papiers publiés. Par ailleurs, diverses questions stratégiques sont posées. Est-il opportun de maintenir une publication bilingue, en français et en anglais, alors que la seconde prime en général dans les revues scientifiques ? La publication en français (qui constitue une des spécificités de la revue) est maintenue, mais sous un mode mineur toutefois, suivant ainsi la proportion des soumissions. Enfin, il apparaît nécessaire d'opérer un choix entre une revue qui serait strictement « économique » ou à vocation interdisciplinaire. Si le CIRIEC entend privilégier l'aspect économique, il ne souhaite cependant pas renoncer entièrement aux apports d'autres disciplines.



Annnonce du premier impact factor des Annales sur le site de Wiley, en 2019

La diffusion de la revue au niveau mondial poursuit sa progression grâce aux stratégies de la maison d'édition Wiley, à savoir entre autres la pénétration de nouveaux marchés, ainsi que l'attraction de nouveaux auteurs au sein de pays émergents. En juin 2021, les *Annales* étaient disponibles dans quelque 7500 institutions de par le monde, soit une progression de près de 37% depuis 2018.

#### 4.6. Vie et activités des sections du CIRIEC

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les sections nationales constituent les rouages fondamentaux de la machine CIRIEC et c'est avec leur concours et/ou en leur sein que se déploie une partie importante de l'activité scientifique de celui-ci. En rendre compte de manière exhaustive est évidemment impossible dans le cadre de cette publication. Qu'il nous soit permis ici d'en livrer un simple aperçu visant à mettre en évidence les domaines d'action privilégiés des diverses sections. Pour les sections créées au cours des cinq dernières années, nous renvoyons à la partie 2.1.

#### 4.6.1. CIRIEC-Argentine



2016 constitue une année particulière pour la section : l'IAIES fête son demi-siècle d'existence en organisant un séminaire international d'économie sociale qui inaugure un cycle destiné aux sièges régionaux du CIRIEC-Argentine<sup>219</sup> et qui donne lieu, l'année suivante, à un numéro spécial de la revue de la section : *Cuadernos de Economía Social*. Par ailleurs, la section ouvre deux antennes au sein de coopératives situées l'une à Bahía Blanca (dans la province de Buenos Aires), l'autre à Santiago del Estero, capitale de la province homonyme. C'est là, dans la cité thermale de Río Hondo, que se déroule, mi-septembre 2017, le second séminaire, consacré au thème « L'identité des économies régionales et le développement de l'économie sociale, publique et coopérative »<sup>220</sup>.

#### 4.6.2. CIRIEC-Autriche



Rainer Plassmann, Heidi Maier et Inge Reichert (Coll. Barbara Sak)

Représentant plus d'une centaine d'entreprises fournisseurs de services d'intérêt général, l'Association de l'économie publique et collective d'Autriche (VÖWG), qui est également membre du CEEP<sup>221</sup>, joue un rôle important de lobbying visant à défendre les intérêts de ses membres au niveau national et européen. Sous la direction de Heidrun Maier De Kruijff, secrétaire générale de la section depuis 2010, elle s'investit notamment dans plusieurs projets européens (Accord économique et commercial global – CETA –, Règlement général sur la protection des données – RGPD –, directives sur la réutilisation des informations du secteur public, sur l'e-commerce, sur l'eau potable, plan d'action sur le financement de la croissance durable, etc.) au travers d'études, de propositions de mesures ou d'amendements

219 50 Aniversario IAIES : La Economía Pública, Social y Cooperativa : Oportunidades para un desarrollo evolutivo, *Cuadernos de Economía Social*, n°XV-20 (numéro spécial), 246 p.

220 « Identity of regional Economies in the Development of the Social, Public and Cooperative Economy – hopeful Vision of a new Economy » (Río Hondo, 15-16 septembre 2017).

221 Centre Européen des Employeurs et Entreprises fournissant des services publics et des services d'intérêt général, renommé SIG-Europe depuis décembre 2020.

et aide ses membres à se conformer aux modifications législatives. Au cours de la période, la section autrichienne mène diverses recherches sur le logement abordable et collabore à plusieurs initiatives dans ce cadre (groupe de travail sur le logement social mis en place par Eurocities, Appel de Lyon pour un plan d'action européen sur le logement abordable). C'est à son instigation que le CIRIEC aborde la thématique de la taxation des entreprises et plateformes digitales lors d'un séminaire qui se tient à Bruxelles en mars 2019. Ce sujet intéresse en effet particulièrement les membres de la VÖWG, en raison des impacts négatifs que cette économie « virtuelle » fait peser notamment sur le prix des logements dans les centres-villes ou en matière de financement des prestations sociales de l'État et elle souhaite profiter des résultats de ce séminaire pour soumettre une note politique à destination du gouvernement autrichien.

#### 4.6.3. CIRIEC-Belgique

Comme par le passé, la section belge apporte tout au long de la période 2016-2021, un important soutien administratif au CIRIEC international et mène diverses activités de recherches. Comme nous l'avons évoqué préalablement, la section organise le XXXIIe Congrès du CIRIEC qui se tient à Liège du 30 mai au 1er juin 2018. Un an plus tôt, elle avait organisé à l'université de Liège, un événement de prestige à l'occasion du triple anniversaire du CIRIEC, à



Discussion entre Hajime Imamura, Jacques Fournier et Munenori Nomura au 32e Congrès du CIRIEC - Liège, 2018 (Coll. CIRIEC)

savoir : les 70 ans de la création par Edgard Milhaud du Centre international (le 12 février 1947), les 65 ans du CIRIEC-Belgique<sup>222</sup> et les 60 ans du transfert du siège du Centre international de Genève à Liège (1957).

En 2020, après avoir assumé la fonction pendant plus de quatre décennies, Leona Detiège passe le flambeau de la présidence du CIRIEC-Belgique à Marie-Pierre Fauconnier, *Chief Executive Officer* de Sibelga et devient présidente d'honneur. Cependant, à la suite de la démission de Marie-Pierre Fauconnier, le vice-président Koen Albregts, ancien secrétaire de l'Algemeen Christelijk Vakverbond – Limburg (ACVL), reprend la présidence *ad interim* dès fin 2021.

<sup>222</sup> Bien que le Centre de recherche et d'information sur l'économie collective dans la province de Liège (ancêtre de la section belge) existe dès 1951, ce n'est qu'en 1952 que ses statuts sont publiés au *Moniteur belge*.

#### 4.6.4. CIRIEC-Brésil

L'organisation de la 6e CRES à Manaus (*cf. supra*) constitue une belle carte de visite pour la nouvelle section du CIRIEC qui se rapproche dès lors de diverses institutions publiques dont le gouvernement de l'État de Bahia qui devient un partenaire de projet. La CRES entraîne aussi une profonde réflexion en interne à la suite du constat que les interventions brésiliennes étaient trop idéologiques et d'un niveau scientifique insuffisant. La section s'attèle ensuite, en collaboration avec le CIRIEC-Portugal, à la publication d'une revue scientifique internationale *Cadernos CIRIEC-Brasil* et à l'organisation de son premier congrès sur l'économie sociale et solidaire. En raison de la pandémie de coronavirus, c'est de manière entièrement virtuelle qu'a eu lieu, du 13 au 16 avril 2021, la « CIRIEC World Conference in Latin America » sur une thématique, on ne peut plus actuelle : L'économie sociale et solidaire comme modèle de développement inclusif, durable et résilient dans un monde post-Covid 19.

#### 4.6.5. CIRIEC-Canada

Présidé par Léopold Beaulieu, le CIRIEC-Canada déploie une importante activité en matière d'organisation de séminaires et de colloques. Il publie une revue (*Économie et Solidarités*) et un bulletin de veille sur la recherche en économie sociale (*ECO-SOC Info*). Parmi les réalisations particulières au cours de la période, il convient de mentionner l'organisation, le 4 février 2016 à l'université de Québec à Montréal (UQÀM), d'un symposium sur le thème « Économie sociale et finance solidaire ». Il célèbre quatre anniversaires : le demi-siècle de la section canadienne, les 45 ans des coopératives Desjardins, le 30e anniversaire de CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales) et le 20e de Fondation. Une publication commémore ce dernier anniversaire<sup>223</sup>. Au cours des années suivantes, la section multiplie les collaborations avec le CRISES et le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire) et mène notamment des recherches sur la question des communs qui donnent lieu à un forum en 2019<sup>224</sup>. Pour rappel, la section canadienne s'implique fortement dans les diverses activités du CIRIEC et particulièrement dans les travaux des deux commissions scientifiques, « Économie sociale et coopérative » et « Services publics / Entreprises publiques », en la personne respectivement de Marie J. Bouchard qui assure la présidence de la première depuis 2015, et de Luc Bernier. Mentionnons aussi un ouvrage d'hommage à la carrière de Benoît Lévesque paru en octobre 2021<sup>225</sup>.

<sup>223</sup> Benoît Lévesque (dir.), *Fondation : un fonds pleinement engagé dans la finance socialement responsable*, Québec, Presses de l'Université de Québec, Coll. *Innovation sociale*, 2017, 409 p.

<sup>224</sup> « Nos organisations face à la 4e révolution industrielle – Reconnaître la contribution au bien commun des pouvoirs publics et des entreprises collectives » (UQÀM, 29 avril 2019).

<sup>225</sup> Marie J. Bouchard, *L'innovation et l'économie sociale au cœur du modèle québécois. Entretiens avec Benoît Lévesque*, Québec, Presses de l'université du Québec, Coll. *Politeia*, 2021, 408 p.

#### 4.6.6. CIRIEC-Colombie

À l'aube de son dixième anniversaire, la section colombienne se porte bien. Elle est parvenue à recruter de nouveaux membres et a rénové son site Internet. Elle mène une activité régulière de publications et possède une revue *Cuadernos de desarrollo rural*. Elle noue également diverses collaborations en vue du développement de l'économie sociale et solidaire (Federación de Empresas de Economía Social y Solidaria – FESOC) et à visées éducatives : ainsi, avec la Fédération des coopératives du secteur éducatif (FENSECOOP), elle crée un observatoire sur l'économie sociale en Colombie qui met entre autres en évidence l'apport de ce secteur au processus de paix dans le pays, thème qui lui est cher<sup>226</sup>. Juan Fernando Álvarez (université catholique de Colombie, Bogotá), membre du comité de direction du CIRIEC-Colombie, participe d'ailleurs aux rencontres du Comité du Prix Nobel de la Paix à Minneapolis (USA) en septembre 2017. La section joue également un rôle non négligeable dans le renforcement du CIRIEC sur le sous-continent latino-américain en nouant des partenariats avec des structures en Équateur ou au Costa Rica.

#### 4.6.7. CIRIEC-Espagne

Avec ses quelque 300 membres, le CIRIEC-Espagne, qui a fêté son 30e anniversaire en 2016<sup>227</sup>, est l'une des principales sections sur le continent européen. Elle publie ou collabore activement à trois revues scientifiques<sup>228</sup> et diffuse également son bulletin électronique, hebdomadaire qui en est à son 600e numéro. Il est le seul en Espagne à livrer (à destination des politiques et universitaires) des données théoriques et des informations sur l'économie sociale. La section est très active : elle organise chaque année en alternance un congrès des chercheurs en économie sociale et coopérative et la conférence ibérique sur le coopérativisme et l'économie sociale et publie de nombreux ouvrages et rapports. Son directeur exécutif, José Luis Monzón Campos et Rafael Chaves, président de sa commission scientifique (tous deux professeurs à l'université de Valencia), constituent les fers de lance de nombreuses recherches menées par le CIRIEC. La section ne manque pas non plus de projets ambitieux. Après avoir été à l'origine de l'observatoire ibéro-américain OIBESCOOP en 2003 (voir chapitre III), elle crée en 2017, en collaboration avec la Généralité valencienne, un portail pour la responsabilité sociale, l'entrepreneuriat social et l'économie du bien commun. À partir de l'analyse d'initiatives récentes, ce portail entend contribuer au débat,

226 Le développement du secteur coopératif joue un rôle important dans le processus de paix en Colombie, dans la mesure où il permet de fournir du travail aux anciens *guerrilleros* et dès lors de les détourner durablement de la lutte armée.

227 La revue *Noticias de la Economía Pública Social y Cooperativa* a publié un numéro spécial à l'occasion de cet anniversaire : *CIRIEC-España 1986-2016* (n°56).

228 *CIRIEC-España, Revista de economía pública, social y cooperativa ; Revista Jurídica de Economía Social y Cooperativa ; Noticias de la Economía Pública, Social y Cooperativa, Noticias del CIDEA* (avec IUDESCOOP) auxquelles il convient d'ajouter les bulletins d'information de l'Observatoire de l'économie sociale espagnole : *Boletín Jurídico de la Economía Social* (mensuel) et le bulletin (électronique hebdomadaire) *Boletín de Actualidad del Observatorio Español de la Economía Social*.

important au niveau mondial, sur la nécessité d'un changement de paradigme économique au profit de formules qui prennent en compte des paramètres dépassant la rentabilité, tels que la dignité des personnes, le respect des communautés, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique<sup>229</sup>. Parmi les réalisations récentes de la section impulsées par la nouvelle présidente, Adoración Mozas Moral, professeure à l'université de Jaén, figurent la réalisation d'un manuel sur les comptes satellites de l'économie sociale à destination des Instituts de statistique et le lancement, en collaboration avec le CIRIEC International, d'un magazine européen de l'économie sociale, *Social Economy News*, susceptible de promouvoir au niveau européen la conception universelle de l'économie sociale défendue par le CIRIEC (incluant coopératives, mutuelles, associations et fondations).

#### 4.6.8. CIRIEC-France

La section française, la plus ancienne du CIRIEC (elle a fêté son 70e anniversaire en 2020), s'est, sous la présidence d'Alain Arnaud, orientée de plus en plus sur les convergences et partenariats entre économie sociale et économie publique, notamment avec le lancement d'une recherche-action sur ce thème qui s'est traduite par l'organisation régulière de dîners-débats publics. Dans le cadre du congrès international qu'il organise à Reims en 2016, le CIRIEC-France publie un ouvrage qui interroge de manière critique la notion d'État stratège à l'aune du cas français<sup>230</sup>. Trois ans plus tard, il apporte sa pierre à la réflexion en cours sur le système éducatif en France avec un ouvrage intitulé *Éducation et intérêt général*<sup>231</sup>. La section organise par ailleurs régulièrement des manifestations scientifiques : conférences internationales (« La gouvernance des organisations publiques dans l'économie du 21e siècle » - Rouen, 2017 et « Finance et intérêt général... », Bercy, 2019, toutes deux en collaboration avec le CIRIEC international) et colloques (« Bien vieillir avec le numérique » en 2017 ; « Regards croisés sur la réforme ferroviaire » en 2018, etc.). En 2019, elle lance deux nouvelles initiatives : les Agoras du CIRIEC-France, séminaires traitant de thématiques intéressantes l'économie sociale et solidaire (les dynamiques territoriales, les politiques publiques et l'ESS en Europe, etc.) et les *Cahiers du CIRIEC-France*, publication semestrielle visant

229 Présentation générale du portail : <http://www.economiasostenible.org> [dernière consultation : 14 juin 2021].

230 Philippe Bance (dir.), *Quel modèle d'État stratège en France ?*, [s.l.] Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016, 426 p. (disponible en ligne : [http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2017/11/etat\\_stratège\\_open.pdf](http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2017/11/etat_stratège_open.pdf)).

231 Philippe Bance & Jacques Fournier (dir.) *Éducation et intérêt général*, [s.l.], Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2019, 702 p.

à renforcer la visibilité de ses travaux, sans oublier les *Brèves du CIRIEC-France* dont la parution mensuelle se poursuit.

#### 4.6.9. CIRIEC-Japon

Jusqu'alors établi à l'université de Tokyo, le siège du CIRIEC-Japon est déplacé de 2016 à 2019 à l'université Nagoya Gakuin à Aichi, puis à partir de 2020 à l'université d'Osaka. Cette double relocalisation n'a cependant pas d'impact sur les activités qui restent orientées, d'une part, sur l'organisation de rencontres de printemps (en mars) et d'une conférence de recherche annuelle (en décembre), d'autre part, sur la publication d'une revue *Kokusai-kokyo-keizai-kenyu (International Public Economy Studies)*. La modification profonde des systèmes économiques et sociétaux que le Japon connaît depuis plusieurs années a poussé la section à se pencher sur le thème de la remunicipalisation. Elle a en outre initié un *Think Tank* autour des nouveaux systèmes d'innovation globale.

#### 4.6.10. CIRIEC-Portugal

Au cours des dernières années, la section a poursuivi ses activités traditionnelles, dont l'organisation (en partenariat avec le CIRIEC-Espagne) du Colloque ibérique de l'économie sociale (dont les éditions de 2016 et de 2019 se sont tenues à Lisbonne). Elle apporte par ailleurs un soutien actif à la jeune section brésilienne lors de l'organisation de la Conférence internationale de recherche en économie sociale à Manaus en 2017. La même année, elle s'investit dans la préparation du 1er Congrès d'économie sociale qui se tient au Portugal (14 novembre 2017) et collabore, avec l'université autonome de Lisbonne, à une nouvelle initiative : les universités d'été d'économie sociale. À partir de 2017-2018, la section produit des études pour accompagner les mutuelles sur les questions de santé et plus particulièrement l'application de solutions digitales, et collabore avec la Confédération des coopératives, des mutualités et des associations privées de sécurité sociale. Au niveau institutionnel, la section a adopté en 2016 de nouveaux statuts afin de mieux associer les gestionnaires d'entreprises. Aujourd'hui, elle compte environ 100 membres (individuels et institutionnels). En 2019, la section fête son 40<sup>e</sup> anniversaire et publie à cette occasion *A Economia Social numa visão plural*<sup>232</sup>, compilation d'une centaine de textes repris de la chronique hebdomadaire que la section



232 José Alberto Pitacas & Luis Reto (dir.), *A Economia Social numa visão plural*, [s.l.], CEEPES (CIRIEC-Portugal), 2020, 239 p. (disponible en ligne : [https://www.cases.pt/wp-content/uploads/2020/03/A-Economia-Social-numa-vis%C3%A3o-plural\\_CIRIEC-PT\\_2020.pdf](https://www.cases.pt/wp-content/uploads/2020/03/A-Economia-Social-numa-vis%C3%A3o-plural_CIRIEC-PT_2020.pdf)).

signe depuis plusieurs années dans *Negócios*, le principal quotidien économique du Portugal. L'ouvrage est dédié à Jorge de Sá, président de la section (et son ancien directeur), décédé peu auparavant. Sa dernière contribution avait été un ouvrage consacré à une banque solidaire<sup>233</sup>. C'est désormais Manuel Belo Moreira (professeur à l'Instituto Superior de Agronomia - Universidade de Lisboa) qui assure la présidence de la section.

#### 4.6.11. CIRIEC-Venezuela

Au cours de la période, le Venezuela s'enfonce dans une profonde crise économique que renforcent encore les sanctions économiques déployées par les États-Unis contre le gouvernement de Nicolás Maduro et l'embargo sur le pétrole. Confronté à une hyperinflation (qui atteindra jusqu'à 10 000 000 % en 2019), le pays subit une pénurie de nourriture et de médicaments qui pousse près de 10 % de la population (dont une part importante des travailleurs qualifiés) à fuir le pays. Ce contexte pèse sur les activités scientifiques de la section qui se trouve dans l'impossibilité de maintenir le rythme de publication de sa revue *Cayapa. Revista Venezolana de Economía Social* et est forcée de remplacer son traditionnel symposium annuel (organisé dans le cadre de la Convention de l'Association vénézuélienne pour l'avancement de la science - ASOVAC - et rencontrant un large succès) par un événement virtuel. Elle poursuit néanmoins son travail de recherche et livre notamment une contribution sur la politique publique vénézuélienne en matière de fourniture d'eau dans l'ouvrage collectif *Social and Solidarity-based Economy and Territory* publié par le CIRIEC (cf. supra). Par contre, financièrement exsangue, elle est dans l'incapacité totale de payer sa cotisation, elle qui éprouvait déjà des difficultés récurrentes en la matière. Temporairement suspendue par décision du Conseil international réuni à Valencia (Espagne) le 18 octobre 2016, elle continue de participer aux activités du CIRIEC, mais n'est plus associée aux organes qui en assurent la gestion.

### 4.7. Collaborations et partenariats internationaux

Dès sa création en 1947, le CIRIEC a veillé en permanence à nouer des contacts et des partenariats avec des institutions internationales s'occupant d'économie publique ou d'économie sociale et solidaire (OIT, ACI, etc.). Néanmoins, pendant des décennies, ces contacts ont pris une forme assez informelle, se limitant à l'échange d'informations ou à l'invitation réciproque et à la participation ponctuelle aux activités de l'autre. Au cours de la dernière décennie, et surtout des dernières années, le CIRIEC a, à l'instigation de Jorge de Sá, fortement renforcé cette dimension de son activité et veillé à ce que ces contacts se traduisent par la conclusion de partenariats institutionnels officiels où il fait valoir son apport scientifique. Ces partenariats lui garantissent une extraordinaire visibilité au niveau international. Ils sont surtout une occasion de promouvoir, au sein de structures internationales qui participent à la prise de décision politique, sa conception large

233 Jorge de Sá, *Banca Solidária. Por um Banco Português e da Economia Social*, Lisbonne, CEEPES, 2018, 86 p.

de l'économie publique, sociale et solidaire, contre celles plus entrepreneuriale (*social business*) ou philanthropique de type anglosaxon communément admises par certaines institutions européennes ou internationales. En ce sens, le Centre international renoue en partie avec la dimension politique de son action, telle qu'envisagée par Edgard Milhaud lors de sa création.



Barbara Sak à la conférence «Cooperatives and the future of work» de l'ACI et de l'ILO à Genève - Juin 2019 (Coll. CIRIEC)

C'est également sous cet angle que peut être envisagée la décision du CIRIEC de répondre à l'appel à candidatures lancé en 2018 par la Commission européenne en vue de renouveler (pour six ans) son groupe d'experts sur l'économie sociale et les entreprises sociales (GECES). C'est à Rafael Chaves qu'a été confiée la mission de défendre les positions et valeurs du CIRIEC au sein de ce groupe chargé de réfléchir aux grands enjeux en matière d'économie sociale et à la politique que l'Europe mettra en œuvre dans les années futures en matière d'entreprises et d'innovation sociales.

De la même manière, les liens historiques<sup>234</sup> qui unissent le CIRIEC et la Confédération européenne des distributeurs d'énergie publics communaux (CEDEC) se sont encore renforcés, puisque depuis 2020, celle-ci est devenue membre observateur du CIRIEC.

#### 4.7.1. ESS Forum International (Ex Rencontres du Mont Blanc) et Social Economy Europe (SEE)

Depuis 2013, une collaboration a été nouée autour de l'organisation du Forum international Économie sociale et solidaire (ESS) ; elle se transforme en partenariat institutionnel tripartite, lorsque, en 2015, le Forum International se rapproche de Social Economy Europe (SEE). Après avoir rejoint le groupe de pilotage qui organise la manifestation, Marie J. Bouchard devient membre de plein droit du conseil scientifique de l'ESS Forum International (ESS-FI). Pourtant, la participation du CIRIEC à l'édition de 2017 des Rencontres (à Archamps, en France) se clôt sur un bilan plus que mitigé. Si les journées ont rempli leur objectif en matière de réseautage, le CIRIEC ne peut que constater qu'elles étaient assez pauvres au niveau scientifique et que son apport en la matière n'a pas été estimé à sa juste valeur. Il apparaît dès lors clairement que ses intérêts sont peu

<sup>234</sup> Fritz Gautier, président-fondateur de la CEDEC a également présidé le CIRIEC de 1994 à 1998.

compatibles avec ceux de l'ESS-FI qui se veut essentiellement une organisation politique et de promotion d'intérêt des grands groupes de l'ESS, surtout français et québécois. Un moment remis en question, le partenariat sera finalement maintenu après que l'ESS Forum International ait redéfini sa stratégie et constaté qu'il est indispensable de conserver une dimension scientifique, mais qui fasse l'objet d'un apport extérieur. Depuis 2020, un partenariat synergique a donc été développé qui permet aux Rencontres de bénéficier des points forts des deux institutions : l'éclairage scientifique du CIRIEC et la capacité d'influence du ESS-FI.

Parallèlement, le CIRIEC a signé un nouveau partenariat bilatéral avec Social Economy Europe et participe dès lors à certaines de ses manifestations, notamment à la rencontre « Social Economy, an Enterprise Model for the Future of Europe », organisée, le 23 mai 2017 à Madrid, par SEE et la Confédération espagnole des entreprises de l'économie sociale (CEPES), en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Sécurité espagnol. Cet événement politique important regroupe divers ministres en charge de l'économie sociale et vise à mettre en évidence le rôle que celle-ci peut jouer dans la sortie de crise en tant que promoteur d'emplois.

#### 4.7.2. Organisation internationale du travail (OIT)

Depuis 2010, le CIRIEC prend une part active dans les Académies interrégionales que l'OIT organise annuellement à destination de fonctionnaires publics en vue d'aborder, en une semaine de formation, tous les aspects possibles de l'économie sociale et solidaire. Cet événement vise à stimuler l'échange d'expérience entre décideurs politiques, acteurs de l'ESS, représentants d'organisations syndicales et patronales, etc. Après avoir été organisée tour à tour à San José (Costa Rica) en 2016, à Séoul (Corée du Sud) et Luxembourg en 2017, à Turin et Madrid en 2019, la 12e Académie, coorganisée en 2021 avec le Portugal, s'est tenue de manière virtuelle. Le CIRIEC, en la personne du Professeur L. Pereira Morais (université UNESP à Araraquara, Brésil), corédige le manuel de l'économie sociale et solidaire et se charge de l'organisation d'une des sessions.

Le partenariat avec l'OIT s'est encore renforcé, comme nous l'avons vu précédemment, via le développement d'activités conjointes, dont celles menées avec le Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives (COPAC)<sup>235</sup>.

<sup>235</sup> Cette institution de promotion du secteur coopératif regroupe cinq organisations internationales : l'Alliance coopérative internationale (ACI), le Bureau international du travail (BIT-ILO), l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Département des affaires économiques et sociales des Nations-Unies (UN-DESA) et la World Farmers' Organization WFO). Elle a entre autres pour objectif de mettre en évidence le rôle des coopératives en tant qu'acteurs de développement durable.

Fin 2020, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la création de l'unité « Coopérative » au sein du BIT, le CIRIEC publie un numéro spécial électronique des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* reprenant un florilège d'articles que cette revue a consacrés aux coopératives depuis ses origines<sup>236</sup>.

#### 4.7.3. Organisation des Nations Unies

Au cours des dernières années, le CIRIEC est également parvenu à faire reconnaître son expertise au sein de diverses structures des Nations Unies. Les partenariats mis en place dans ce cadre s'inscrivent notamment dans la réalisation des objectifs définis par le Programme de développement durable à l'horizon 2030.



En 2018, le CIRIEC, en la personne de Jorge de Sá, puis (après le décès de ce dernier) de Barbara Sak, devient membre observateur du Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire (UN Inter-agency Task Force on Social and Solidarity Economy - UN-TFSSE). Créé en 2013 à Genève, celui-ci entend accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire, faire reconnaître sa contribution aux dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable (ODD) et mettre en place des mesures en vue de son développement. Il s'agit pour le CIRIEC d'une véritable opportunité dans la mesure où il côtoie dans cette plateforme plus de quatorze agences de l'ONU (FAO, OIT, UNESCO, UN Women, etc.), mais aussi l'OCDE et la Banque mondiale, etc.), ainsi qu'une dizaine de membres observateurs (Comité économique et social européen, Forum mondial de l'économie sociale, etc.), ce qui assure son positionnement sur la scène mondiale. Il obtient ainsi des informations stratégiques et politiques en amont même des prises de décision. Plusieurs membres du CIRIEC proposent un exposé sur le développement durable lors d'une importante conférence internationale organisée par l'UN-TFSSE à Genève dans le cadre du centenaire du Bureau international du travail (25-26 juin 2019).

Une étroite collaboration s'est également nouée avec l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), notamment autour de projets relatifs à la mesure statistique des coopératives au niveau mondial. L'enjeu est à nouveau important pour le CIRIEC car l'UNRISD joue un rôle de premier plan dans une série d'initiatives lancées par les Nations Unies en matière d'économie sociale et solidaire. Après l'adoption lors de la 20<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens (CIST), en 2018, de directives relatives à la mesure

<sup>236</sup> Cooperatives and the ILO over 100 Years : A Selection of 12 Articles, AEPSC/APCE, sept. 2020, 154 p. (disponible en ligne : [https://onlinelibrary.wiley.com/doi/toc/10.1111/\(ISSN\)1467-8292.ilo-coop-100](https://onlinelibrary.wiley.com/doi/toc/10.1111/(ISSN)1467-8292.ilo-coop-100)).

statistique des coopératives (*cf. supra*), un groupe de travail CIRIEC-UNRISD est créé en 2019 sur le thème « Statistiques et ESS ». De manière logique, c'est Marie J. Bouchard, spécialiste de la question qui pilote la recherche. Trois publications en résultent<sup>237</sup> qui seront présentées dans de nombreuses conférences et webinaires en ligne au second semestre 2021.

D'autres négociations sont encore actuellement en cours avec d'autres institutions aux niveaux européen ou international, visant à formaliser dans des partenariats institutionnels les relations que le CIRIEC entretient depuis de nombreuses années avec elles. C'est le cas notamment de l'Alliance coopérative internationale (ACI) et de l'Alliance internationale de la mutualité (AMI), pour ne citer que deux exemples.

<sup>237</sup> Marie J. Bouchard & Gabriel Salathé-Beaulieu, *Producing Statistics on Social and Solidarity Economy The State of the Art*, [S.l.], UNTFSSSE-UNSRID, août 2021, 62 p. (disponible en ligne : <https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2021/09/WP-2021-SSE-Stats-Bouchard-Salathe-Beaulieu.pdf>) ; Coline Compère, Barbara Sak & Jérôme Schoenmaeckers, *Mapping International SSE Mapping Exercises*, [S.l.], UNTFSSSE-UNSRID, août 2021, 31 p. (disponible en ligne : <https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2021/09/WP-2021-SSE-Stats-Compere-et-at.pdf>) ; Rafael Chaves, *Producing Statistics on Social and Solidarity Economy : Policy Recommendations and Directions for Future Research*, [S.l.], UNTFSSSE-UNSRID, août 2021, 24 p. (disponible en ligne : <https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2021/09/WP-2021-SSE-Stats-Chaves-Avila.pdf>).

## CONCLUSION

Fondé dans le contexte très particulier de l'après Seconde Guerre mondiale, avec pour objectif de constituer un réseau susceptible de réunir au niveau international les informations scientifiques soutenant les arguments en faveur du développement de l'économie publique, sociale et coopérative, le CIRIEC n'a pas failli à sa tâche. Certes, il n'est pas devenu l'organe en charge de l'économie collective au sein des Nations Unies, comme l'avait rêvé un instant son créateur. Cela ne l'a pas empêché de maintenir sa spécificité (unique parmi les institutions à visée économique) de couvrir à la fois l'économie publique et l'économie sociale et coopérative et de continuer, tout au long de son existence, le combat de David contre Goliath entamé par Milhaud : à savoir assurer une visibilité et un soutien à ces secteurs de l'économie qui tentent de faire barrage, au nom de l'intérêt général et collectif, à la conception capitaliste de l'économie, largement majoritaire, qui peut rimer avec concurrence débridée, primauté du capital, profit à tout prix et rejet des mécanismes solidaires.

Au cours des (presque) huit décennies évoquées, ce combat a dû s'adapter à un contexte qui a profondément muté : les entreprises publiques, fortement implantées à la fin des années 1940, ont perdu du terrain et ont été obligées de se transformer en de nouvelles structures adoptant les modes de fonctionnement des entreprises privées, modèle dont elles se sont cependant en partie affranchies en montrant leur capacité à devenir moteur de relance lors des crises de 2008 et plus récemment du coronavirus. De son côté, l'économie sociale, complètement méconnue à l'époque, est aujourd'hui en vogue (bien qu'encore très minoritaire dans les conceptions systémiques). Elle s'affiche de plus en plus comme une alternative crédible lors des crises économiques et comme une manière de participer activement au regain démocratique. Elle connaît, sous la forme militante de l'économie solidaire, un extraordinaire essor notamment en Amérique latine. Dans le même temps, sont apparues de nouvelles formes, hybrides, entre économies publique et sociale ; et ces dernières années ont vu l'explosion de l'économie dite collaborative au sein de laquelle coexistent les échanges non lucratifs de biens et services entre particuliers et les plateformes à visées purement commerciales.

Analyser ces bouleversements au niveau international et leur impact particulier dans certains pays ; fournir une expertise pointue sur les phénomènes en cours ; suivre les nouvelles formes prises par les économies publique, sociale et solidaire ; étudier leur apport en matière d'intérêt général ou collectif et dénoncer les potentielles dérives capitalistiques de certains nouveaux modèles ; tirer les leçons du succès ou de l'échec des nouvelles initiatives ; etc., telle a été l'énorme tâche dont s'est acquitté (et s'acquitte toujours) le CIRIEC.

Mais cet apport intellectuel n'a de sens que s'il nourrit la pratique de terrain et réciproquement. Aussi, comme hier, le CIRIEC se veut trait d'union entre scientifiques et praticiens (gestionnaires et acteurs de l'économie publique, sociale et solidaire, décideurs politiques, etc.). Le travail des premiers entend ainsi répondre aux préoccupations et aux nécessités d'évolution des seconds. Les activités menées par le CIRIEC (en ce compris par les sections qui le constituent) en matière de diffusion du résultat de ses recherches n'ont pas d'autre but et prennent des formes très variées (publication de revues, dont les *Annales*, conférences, congrès qui font une place croissante aux ateliers mettant en présence scientifiques et acteurs de terrains, etc.). En ce sens, il remplit bien l'objectif que lui avait assigné Milhaud, à savoir : faire « œuvre de synthèse », participer à élargir « les horizons des hommes d'action » et tendre ainsi « à la coordination féconde des activités »<sup>238</sup>.

Le CIRIEC n'a pas échappé à la professionnalisation qui a touché le monde associatif et universitaire au cours des cinquante dernières années. Celle-ci s'est marquée par le tournant de plus en plus scientifique pris par la structure et notamment par sa revue, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*. Cette transformation a été dictée à la fois par un souci de reconnaissance au niveau international et par la nécessité financière. Par ailleurs, dans une Union européenne caractérisée par un processus de décision très formaté, il est vraisemblable que ce virage vers une institution scientifique de haut niveau était indispensable pour espérer influencer sur les politiques économiques mises en place. Ce virage s'est accompagné de la perte d'une partie de l'engagement militant qui caractérisait les premiers dirigeants du CIRIEC, Edgard Milhaud et Paul Lambert, et a sans doute coupé l'organisation de relais au sein du secteur associatif engagé (Comité pour l'annulation des dettes illégitimes, Attac, etc.) qui pourraient pourtant constituer des alliés en matière d'élargissement de son réseau. Ainsi, on peut s'étonner que le CIRIEC ne se soit pas davantage investi dans les Forums sociaux et le mouvement altermondialiste (dont les nombreuses initiatives syndicales) qui, au début des années 1990, poursuivaient pourtant le même objectif de faire barrage au capitalisme sans visage humain. Les divergences d'intérêts qui se sont fait jour dans le cadre du partenariat avec l'ESS (Économie sociale et solidaire) Forum International en 2017 en sont un autre exemple. Tous deux témoignent de la dialectique entre travail scientifique et action politique.

Aujourd'hui comme hier, le CIRIEC mise sur le premier et, espère, par la qualité de celui-ci, œuvrer au déploiement de la seconde. Avec cependant, au fil de son histoire, un désir plus marqué d'exercer une influence directe. C'est ce dont témoigne notamment l'augmentation, dans les années 1990, du nombre de recherches menées pour le compte d'instances décisionnelles (Commission européenne, Parlement européen, Comité économique et social européen,

etc.). C'est aussi, depuis le milieu des années 2000 (et singulièrement au cours de la dernière décennie), l'un des objectifs de la politique renforcée de partenariats avec des instances mondiales (ONU, BIT, etc.) actives en matière de lobbying et/ou de prise de décision dans les secteurs de l'économie publique, sociale et solidaire.

Étudier de manière précise l'impact que les recherches du CIRIEC ont pu avoir sur la politique internationale ou européenne en matière d'économie collective relève de la gageure. Pourtant, bien que difficilement démontrable, son rôle en faveur de la défense de l'intérêt général et des services publics non vidés de leur substance ni de leur universalité n'en demeure pas moins indéniable. Il s'est traduit par la critique constante de la politique menée par l'Union européenne en matière de privatisation et de mise en concurrence des entreprises publiques. Il s'incarne aussi dans la mise en évidence du rôle primordial que le secteur public et l'économie sociale jouent dans le maintien d'une réponse aux besoins essentiels de la population lors de toutes les situations de crise (depuis les années 1970 jusqu'à la récente crise sanitaire, en passant par la crise financière de 2008). La promotion des comptes satellites de l'économie sociale, le regard neuf apporté par le *Manuel sur les entreprises publiques* ou les recommandations du séminaire sur la fiscalité des plateformes digitales ne sont que trois des pierres récemment apportées par le CIRIEC au solide rempart (car étayé scientifiquement) contre les tentatives de déstabilisation des économies publique, sociale et solidaire.

Un rempart qu'il convient cependant de renforcer sans cesse, car la nécessité de plus de démocratie économique et de justice sociale qui a présidé à la création du CIRIEC reste d'une criante actualité. Si d'importants progrès ont été réalisés en matière de lutte contre la pauvreté depuis la Seconde Guerre, les disparités mondiales restent importantes et les inégalités ont même crû au cours des deux dernières décennies. Comme le rappelle le site des Nations Unies, le nombre de milliardaires a plus que doublé depuis la crise financière mondiale de 2008. Par ailleurs, les personnes les plus riches de la planète (qui représentent à peine 1 % de la population mondiale) ont engrangé 82 % des richesses totales créées en 2018<sup>239</sup> et selon le rapport d'Oxfam de 2022, depuis le début de la pandémie de coronavirus, la fortune des dix hommes les plus riches au monde a doublé<sup>240</sup>. La mondialisation s'est accompagnée partout d'importants défis liés aux transitions technologiques et environnementales. Plus que jamais la paix et la stabilité dans le monde dépendent de la capacité à faire évoluer le système économique en vigueur vers plus d'équité en matière de répartition de la richesse créée, afin de garantir un développement durable pour tous.

239 « En finir avec les inégalités », site Internet des Nations Unies [consulté en ligne : <https://www.un.org/fr/un75/inequality-bridging-divide/>].

240 *Les inégalités tuent*, Document d'information d'Oxfam, janvier 2022 [consulté en ligne : [Rapport\\_Oxfam\\_Inegalites\\_mondiales\\_Davos\\_170122.pdf](https://www.oxfam.org/fr/rapport-inegalites-mondiales-davos-2022)].

Ces dernières années (et particulièrement ces derniers mois), divers signes encourageants semblent indiquer que la doxa du « capitalisme envers et contre tout » est ébranlée. La pandémie du coronavirus a démontré, une nouvelle fois, le rôle des entreprises publiques et d'économie sociale dans la fourniture de services essentiels à la population et a entraîné une remise en question, même de la part d'économistes ultra-libéraux, des politiques d'austérité considérées jusque-là comme les seules réponses à la crise économique. En juin 2021, les ministres des Finances du G7 concluaient un accord « historique » en faveur d'un impôt mondial minimum. Des voix de plus en plus nombreuses, provenant d'horizons toujours plus divers (et dépassant largement les milieux de la gauche traditionnelle) se font entendre en faveur de ce recentrage de l'économie mondiale vers l'intérêt général plutôt que vers le profit de quelques-uns.

Étayer ces discours par des éléments de type analytique permettant de mieux comprendre les mécanismes en jeu, de faire apparaître les forces (mais parfois aussi les écueils à éviter) de l'économie publique, sociale et coopérative, de remettre l'humain au centre des préoccupations et de créer de la « valeur collective », même si celle-ci n'est pas – encore – aisément mesurable, permettrait sans doute de renforcer le mouvement et d'espérer ainsi entamer de manière durable le credo néo-libéral. C'est la mission que, depuis sa création, le CIRIEC n'a cessé de remplir en servant de trait d'union entre le monde scientifique, les gestionnaires de terrain et le monde politique. Aujourd'hui le spectre des personnes impliquées dans (ou intéressées par) le champ de l'économie publique, sociale et solidaire s'est élargi. On assiste à une multiplication des initiatives en matière d'économie alternative émanant de la société civile, tandis que se fait montre la volonté de plus en plus manifeste des citoyens de participer activement à la prise de décision politique et à la co-construction de politiques publiques (au travers de pratiques de démocratie participative aux champs toujours plus étendus). S'ouvrir plus largement et de manière plus systématique à ce nouveau public pourrait dans ce contexte constituer une opportunité pour le CIRIEC.

L'abandon du capitalisme sauvage ou, à tout le moins, son évolution vers une forme plus solidaire et soutenable de système économique ne relève peut-être plus aujourd'hui de l'utopie complète. Néanmoins, ce changement de paradigme ne parviendra à s'imposer que si un large front d'« ultracapitalisme-sceptiques » se constitue pour le promouvoir, de la façon la plus coordonnée possible, tant au niveau de l'opinion publique, que des milieux politiques et bien sûr économiques eux-mêmes. Grâce à la fiabilité de ses analyses, à son réseau international et au lien qu'il constitue entre scientifiques et certains acteurs de terrain, le CIRIEC pourrait jouer un rôle important dans cette coordination qui créerait les conditions pour, selon le rêve de Milhaud, aider

« une humanité plus consciente à devenir de plus en plus maîtresse de ses destinées, dans l'émancipation des masses de toutes les exploitations et de toutes les servitudes, dans le respect intégral des libertés et des droits de la personne humaine, et dans la paix »<sup>241</sup>.

---

241 Edgard Milhaud, « Le Centre international de recherche et d'information sur l'économie collective C.I.R.I.E.C. », *op. cit.*, p. 30-31.

## ANNEXE. LISTE DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS DU CIRIEC (1947-2022)

### PRESIDENTS

1. Edgard Milhaud (1953-1960)
2. Maurice Delbouille (1960-1965)
3. Paul Lambert (1965-1977)
4. Joseph Stassart (1978-1980)
5. Anton Rauter (1980-1994)
6. Fritz Gautier (1994-1998)
7. Massimo Pinchera (1998-2000)
8. Jacques Fournier (2000-2002)
9. José Luis Monzón Campos (2002-2004)
10. Leona Detiège (2004-2008)
11. Wilhelm-Georg Hanss (2008-2012)
12. Léopold Beaulieu (2012-2014)
13. Alain Arnaud (2014-2018)
14. Jorge de Sá (2018-2019)
15. Alain Arnaud (2019-2022)

### DIRECTEURS

1. Edgard Milhaud (1947-1957)
2. Paul Lambert (1957-1977)
3. Guy Quaden (1978-1990)
4. Bernard Thiry (1990-2022)





**CIRIEC**  
INTERNATIONAL

En 2022, le CIRIEC (Centre international de recherches et d'information sur l'Economie publique, sociale et coopérative) fête son 75<sup>e</sup> anniversaire. L'occasion pour cette organisation scientifique internationale non gouvernementale, fondée en 1947 par le Professeur Edgard Milhaud, de réaliser un bilan sur son positionnement par rapport aux valeurs qui ont été à la base de sa création.



*Edgard Milhaud*  
FONDATION • FOUNDATION